UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01243933 7

HANDBOUND
AT THE
UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

Lat. G
G 9571 pr

GUSTAVE GUILLAUME

Élève diplômé de l'École des Hautes Études

LE PROBLÈME DE L'ARTICLE ET SA SOLUTION DANS LA LANGUE FRANÇAISE

Ouvrage couronné par l'Institut
(Prix VOLNEY)

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, boulevard Saint-Germain, 79e

1919

Tous droits réservés.

509314
12. 7. 50.

PC
2251
G8

5

A MONSIEUR ANTOINE MEILLET

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE
DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

HOMMAGE DE RESPECTUEUSE GRATITUDE

OUVRAGES CITÉS ET ABRÉVIATIONS

Les exemples du présent ouvrage sont empruntés, en général, aux principaux écrivains français, poètes et prosateurs. Autant que possible, les auteurs ont été cités de manière à ce qu'on puisse facilement retrouver le passage dans n'importe quelle édition (acte et scène, titre particulier du morceau, livre et chapitre, etc.). A moins d'indication contraire, lorsque l'auteur a été réédité dans la *Collection des grands Écrivains*, publiée par la librairie Hachette, nous avons suivi le texte et les divisions de cette collection.

Pour les auteurs cités en abrégé d'après une édition déterminée, la liste ci-dessous fournit les indications nécessaires :

Astrée = renvoie à l'édition de Paris, Ol. de Varennes; v° = verso; r° = recto.

Aub. = d'Aubigné, *Œuvres complètes*, p.p. E. Réaume et de Caussade. Paris, 1873-1892.

Auc. = *Aucassin et Nicolete*, éd. Suchier. Paderborn, Schœningh, 1899.

B. = Brunot, *Histoire de la langue française*. Paris, A. Colin.

Beaum. = Philippe de Beaumanoir, *Coustumes de Beauvaisis*, éd. Salmon. Paris, Picard, 1889.

Chans. Hug. = Le chansonnier huguenot du XVIe siècle. Paris, Tross, 1870-71.

Ch. de St-Germ. = Le chansonnier de Saint-Germain-des-Prés, reprod. phototyp. Soc. des A. Textes. Paris, 1892.

Chev. Lyon = *Le Chevalier au Lyon* (Der Löwenritter) hgg. von W. Foerster. Halle, 1902.

Cid = *El poema del Cid*, p.p. Völlmöller, I. Halle, 1879.

Cor. L. = *Le couronnement de Louis*, éd. E. Langlois, Soc. des A. Textes, 1888.

Diderot = *Œuvres complètes*, édit. Assézat. Paris, Garnier.

Dol., *Man. Trad.* = *La manière de bien traduire d'une langue en*

aultre, etc..... faict par Estienne Dolet natif d'Orléans. A Lyon chés Dolet mesme, MDXLII.

D. = X. Doudan, *Mélanges et Lettres*. Paris, Calmann Lévy, 1878.

Dub. Mont., *Tu* = Dubosc Montandré (dont les pamphlets sont anonymes), *Le Tu autem*, 1652.

Estienne (H.), *Conf.* = *Traicté de la Conformité du langage françois auec le grec*, éd. Feugère. Paris, 1853.

Eul. = *Eulalie*, dans *les plus anciens monuments de la langue*, p. p. Koschwitz. Heilbronn, 1888.

Farce joy. et recr. = *Farce joyeuse et recreative*. Voir à Pic. et Nyr.

Guy, *Div. leç.* = *Les diverses leçons de Loys Guyon, Dolois..... suyvans celles de P. Messie et du sieur de Vauprivaz*. Lyon, Cl. Morillon, 1610.

H. D. T. = *Dictionnaire général de la langue française* par MM. Hatzfeld, Darmesteter et Thomas. Paris, Delagrave.

Heptam. = *l'Heptaméron des Nouvelles de Marguerite d'Angoulême, reyne de Navarre*, p. p. P. L. Jacob, 1858.

J. =extrait de journal.

Jeh. de Paris = *Le roman de Jehan de Paris*, éd. Mabille. Paris, 1855 (Bibl. elz.).

Joinv. =Joinville, *Histoire de St Louis*, éd. Natalis de Wailly. Paris, 1914.

Joyes = *Les quinze joyes de Mariage*. Paris, 1853 (Bibl. elz.).

Ler. de L., *ch.* = Le Roux de Lincy, *Recueil de chants historiques français depuis le XIIe jusqu'au XVIIIe siècle*. Paris, 1841.

Loy. Serv. = *La tres joyeuse, plaisante et récréatiue Histoire du gentil Seigneur de Bayart, par le Loyal Serviteur*, éd. Roman. Paris, 1878 (Soc. Hist. Fr.).

Mal. = Malherbe, *Œuvres poétiques*, éd. L. Moland. Paris, Garnier.

Marg. de la Marg. = [Marguerite d'Angoulesme ou de Navarre]. *Marguerites de la Marguerite des Princesses*, p. p. F. Frank. Paris, 1873.

Maupas. *Gram.* = C. M[aupas], Bl[oisien], *Grammaire françoise*. Blois, 1607.

Mén. de Paris = *Le Ménagier de Paris*, édit. de la Société des Bibliophiles français. Paris, 1846.

Ors. B. = Orson de Beauvais, éd. G. Paris, 1899. Soc. A. Textes.

Pal. = Bernard Palissy, *Œuvres*, éd. Cap. Paris. 1844.

Palsgrave = *L'Éclaircissement de la langue française*, éd. Génin, 1852, Coll. des Doc. inéd.

Pascal = Les Pensées sont citées d'après la 3e éd. Ernest Havet. Paris, 1881.

Pic. et Nyr. = *Nouveau recueil de farces françaises des XVe et XVIe siècles*, p. p. E. Picot et Ch. Nyrop. Paris, Morgand, 1880.

R. de Camb. = Raoul de Cambrai, chanson de geste p. p. Meyer et Longnon. Soc. des A. Textes. Paris, 1882.

Rab. = Rabelais, *Œuvres*, p. p. Marty-Laveaux. Paris, 1868-81.

Rec. pl. b. vers, Mett. = *Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe, Racan, Maynard*..... Paris, Mettayer, 1638.

Rol. = *La chanson de Roland*, texte du XIe siècle, 8e édit. de Clédat. Paris, Garnier.

Rose = *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris et Jean de Meung, éd. Marteau. Orléans, 1878-79.

Sat. Men. = *Satyre Menippee de la vertu du catholicon d'Espagne*..... éd. Ch. Labitte. Paris, 1880.

Scarron, *Virg.* = *Virgile travesti en vers burlesques*. Paris, Mich. David, 1700.

St Am. = St Amant, *Œuvres complètes*, éd. Livet. Paris, Jannet, 1855.

St Gel. = *Œuvres complètes de Melin de Sainct-Gelays* p.p. Blanchemain. Paris, 1873 (Bibl. elz.).

Théop. = Théophile, *Œuvres*, éd. Alleaume. Paris, Jannet, 1856 (Bibl. elz.).

Vaugelas, *Rem.* = Vaugelas, *Remarques sur la langue française*, édit. Chassang. Versailles et Paris, 1880.

Voy. Charlem. = *Voyage de Charlemagne* (Karls des Grossen Reise) hgg. v. Koschwitz, Heilbronn, 1880.

Les exemples qui ne sont suivis d'aucune indication de source sont des exemples de démonstration, contrôlés par témoin.

Lorsque plusieurs phrases ou mots appartenant à des langues différentes sont placés en regard l'un de l'autre, la langue à laquelle chacun d'eux appartient est indiquée en abrégé de la manière suivante :

all. = allemand.
angl. = anglais.
ags. = anglo-saxon.
arm. = arménien.
bulg. = bulgare.
esp. = espagnol.
fr. = français.
gr. = grec.
i.-e. = indo-européen.
ital. = italien.
lat. = lat.
pop. = langue populaire.
sl. = slave.
skr. = sanskrit.

Un v. placé devant une abréviation signifie vieux ; ainsi v. fr. signifie vieux français ; m. signifie moyen, mod., moderne.

Les indications de pages et de paragraphes entre parenthèses sont des renvois à d'autres passages du livre propres à fournir des éclaircissements sur le point traité ou sur le terme employé.

L'abréviation cf. (confer) signifie « comparez ».

AVANT-PROPOS

Méthode et objet de la grammaire comparée : 1° relever entre langues attestées des correspondances explicables par l'existence d'un prototype commun ; 2° restituer ce prototype. — Application de la méthode comparative à la *partie formelle* des langues par détermination de correspondances entre tendances systématiques et restitution du but commun qu'elles supposent. Ordre d'exposition à adopter. — Tendances communes qui font entrevoir la nature du problème de l'article. Détermination de ce problème d'après les données recueillies et examen des divers types de solution. — Évolution de l'article dans le sens d'une systématisation de plus en plus grande. — Plan de l'ouvrage ; utilité pratique, intérêt théorique.

Le présent ouvrage est un essai d'application de la méthode comparative à la partie formelle des langues. Nous renvoyons pour la connaissance même de cette méthode aux ouvrages spéciaux[1] : on y verra que, réduite à l'essentiel, elle consiste à relever entre des langues attestées des correspondances régulières qui, une fois reconnues, ne sont explicables que par l'existence d'un prototype commun. La restitution de ce prototype devient ainsi la fin de l'étude.

Est-ce la seule fin que puisse se proposer le grammairien comparatiste ? Nous ne le pensons pas. Si la grammaire comparée n'envisageait que la restitution de l'original commun de langues différenciées dans le temps et dans l'espace, ce serait une discipline orientée exclusivement vers l'étymologie. Or, l'étymologie n'est

1. Les deux livres qu'on consultera le plus utilement sont : A. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* (Paris, Hachette, 4e édit., 1915), et F. de Saussure, *Cours de linguistique générale* (Paris, 1916).

qu'un aspect du problème linguistique. L'esprit aspire à connaître non seulement d'où viennent les choses, mais encore leur raison d'être : pourquoi elles existent, pourquoi elles durent.

Ces deux questions se posent d'autant plus impérieusement au linguiste que le fait qu'il considère s'est réalisé un plus grand nombre de fois de façon indépendante dans des langues différentes, et qu'il a eu dans chacune d'elles une existence plus durable. Il y a en effet en ce cas *indice d'universalité* : du moment qu'un même phénomène se renouvelle indépendamment dans plusieurs langues on est porté à y voir l'effet d'une tendance naturelle.

Ce point de vue superpose à la grammaire comparative préoccupée d'étymologie, une grammaire comparative d'un autre ordre. Il n'est plus question de reconstruire l'original commun de langues différenciées, mais de discerner en vertu de quelles *nécessités communes* les systèmes que forment ces langues se sont créés et ont subsisté. Le principe de la méthode reste le même, mais il faut tenir compte de changements imposés par la différente nature de l'objet. Au lieu de correspondances entre phonèmes, il s'agit de correspondances entre systèmes, — plus exactement entre les communes tendances de différents systèmes, car, ainsi que l'a fait remarquer avec justesse M. Vendryes (*Mém. de la Soc. de linguistique,* XVI, 259), la comparaison en matière de syntaxe comparée doit porter sur les tendances plutôt que sur les faits. Cela tient à ce qu'un système est le résultat d'une intention qui réussit, à la longue, en mettant à profit certains accidents, à organiser parmi les éléments matériels de la langue des jeux d'opposition déterminés.

Il ressort de ceci que relever entre plusieurs langues des tendances systématiques communes, c'est en réalité constater que ces langues se sont proposé le même but, et ont cherché à l'atteindre par des voies analogues. Dès lors, la forme dans laquelle devront être posés les problèmes de syntaxe comparée se présente nettement. Des correspondances étant reconnues entre les tendances systématiques de différentes langues, elles demanderont à être expliquées par un but commun. On sera ainsi amené à restituer ce but sous la forme d'une solution-type, à laquelle on rapportera, comme autant de différenciations, les systèmes attestés.

Cette position du problème respecte entièrement, comme on le voit, le principe essentiel de la grammaire comparative : la seule

innovation est que le prototype restitué, qui est originel lorsqu'il s'agit de la partie matérielle de la langue, ne peut être que *final* lorsqu'il s'agit de la partie formelle. La leçon de correspondances entre matérialités de la langue est qu'un original commun a dû exister ; celle qui se dégage de correspondances entre tendances syntaxiques est qu'un but commun est poursuivi.

La rigueur de ce parallélisme de méthode ne dispense pas de noter quelques différences d'importance secondaire, sensibles surtout dans l'application. Une correspondance entre phonèmes, telle que i.-e. **bh* = skr. *bh* = v. sl. *b* = arm. *b* = gr. φ = lat. *f*, est une synthèse de deux comparaisons, savoir : 1° entre les éléments attestés, afin de restituer l'état indo-européen ; 2° entre cet état restitué et chaque élément attesté.

Il ne saurait être question lorsqu'il s'agit de syntaxe de fournir une telle formule, et l'exposition exige qu'on choisisse entre les deux séries de rapports comparatifs. On est ainsi amené à préférer la seconde, celle qui, partant du prototype restitué, fait paraître en regard l'état attesté correspondant. Cet ordre a l'avantage de livrer tout d'abord au lecteur le problème, ce qui lui permet de juger ensuite en connaissance de cause les diverses solutions qui se présentent à lui. Le défaut de l'ordre inverse serait de différer ce jugement jusqu'à la fin de l'ouvrage, le problème étant la dernière chose exposée. Au lieu d'une théorie, le livre offrirait la suite des tâtonnements par lesquels une théorie s'est déterminée.

L'ensemble des considérations qui précèdent règlent l'ordonnance du présent ouvrage. Les grandes tendances qui se correspondent dans les divers systèmes sont relevées succinctement dès cet avant-propos et fournissent la donnée première en vue d'une restitution du problème de l'article. L'étude se continue par un parallèle entre la solution-type exigée par le problème et les solutions réalisées successivement dans la langue française. Celle-ci a été retenue, par préférence, pour ses qualités d'exemple : elle renferme toute sorte de complications et se montre ainsi propre à faire échec aux hypothèses insuffisamment fondées.

*
* *

La donnée matérielle dont on dispose pour restituer le problème de l'article consiste en un certain nombre de tendances communes

à plusieurs langues. Les notes qui suivent forment un bref exposé des plus instructives d'entre elles.

I. L'article est un fait secondaire du développement des langues. — Il faut entendre par là que l'article n'existe pas originairement. L'indo-européen ne le possédait pas : il n'apparaît dans le grec homérique qu'à l'état naissant sous l'aspect d'un démonstratif à peine atténué. De plus, parmi les langues modernes, celles qui se passent d'article sont aussi celles qui, dans l'ensemble, conservent un type archaïque. Le russe, à cet égard, est un exemple tout à fait probant. Ces faits semblent indiquer que l'*article a pour cause un certain état de langue* : il se développerait à partir du moment où cet état serait atteint.

II. L'article a pour origine un démonstratif. — C'est un fait connu sur lequel il serait superflu d'insister. L'article des langues romanes remonte au latin *ille*; l'article grec, à un thème démonstratif indo-européen **so*, **to*, qui, autrement traité, a fourni, de plus, l'article anglais et l'article allemand (cf. V. Henry, *Gramm. compar. de l'allemand et de l'anglais*, pp. 232 et 286).

De ce que l'article a été originairement un démonstratif, il ressort que ces deux sortes de mots participent d'une même nature, au moins jusqu'à un certain degré. Or, le démonstratif a pour but de réduire l'idée générale du nom en une idée étroitement particulière et momentanée. Il faudrait admettre d'après cela que l'article exerce une fonction du même genre, et y voir *un signe pour passer d'une certaine généralité de l'idée nominale à une généralité moindre.*

III. L'article commence par une opposition entre deux démonstratifs de pouvoir inégal. — Ce fait est sans doute celui qui explique le mieux comment l'article a pu prendre naissance et acquérir une valeur propre. Le latin nous montre le démonstratif *ille* (3me pers.) lentement repoussé, pour ainsi dire, hors du champ de la démonstration proprement dite par les démonstratifs plus directs *iste* (2me pers.) et *hic* (1re pers.). La particule *ecce* dont se renforçaient les démonstratifs dans le latin populaire n'a pu qu'intensifier cette action.

En grec, les démonstratifs ὁ, ἡ, τό se sont dégradés en article en s'opposant aux formes renforcées ὅδε, ἥδε, τόδε, beaucoup plus directement démonstratives.

L'anglais et l'allemand présentent le même fait. Leur article remonte au thème démonstratif indo-européen **to-*; leur démonstratif à un renforcement de ce thème par une particule indéclinable *-se* (cf. V. Henry, *Gramm. comp. all. angl.*, pp. 232 et 286).

Examinée au point de vue des nécessités psychiques, cette création de l'article par répartition de démonstratifs est un fait auquel il faut s'attendre. La démonstration, prise dans son ensemble, renferme en effet deux mouvements appelés à s'opposer : on montre les choses directement dans la réalité, ou indirectement (mouvement anaphorique) dans la mémoire. Dès l'instant qu'une langue a pu répartir sur des signes distincts ces deux mouvements, elle possède virtuellement l'article [1].

IV. L'article participe plus ou moins de la nature du pronom. — Ceci ressort de ce qu'ils empruntent souvent une forme commune.

En grec, l'article fait fonction de pronom dans des phrases comme : ναὶ μὰ τόδε σκῆπτρον, τὸ μὲν οὔποτε φύλλα καὶ ὄζους φύσει (*Iliad.*, I, 234-5) « oui par ce sceptre *qui* ne produira plus ni feuilles ni rameaux ». Τὴν δ'ἐγὼ οὐ λύσω (*Ib.*, I, 29) « or moi je ne *la* délivrerai pas ». Ὣς ἔφατ' εὐχόμενος· τοῦ δ'ἔκλυε Φοῖβος Ἀπόλλων (*Ib.*, I, 43) « Il parla ainsi en priant. Et Phébus Apollon *l'*entendit ».

En allemand, *der*, *das* sont à la fois article et pronom relatif : *das Buch* **das** *ich lese* « le livre *que* je lis ».

En espagnol, on emploie comme pronoms démonstratifs les articles *el*, *los*, *la*, *las*, *lo* devant *de* ou *que*. Ex. : **el** *que habla es mi hermano* « celui qui parle est mon frère ». **Los** *que se engañan no convienen en ello* « ceux qui se trompent n'en conviennent pas ». Le neutre *lo*, en particulier, a un emploi pronominal très étendu. Ex. : *Conozco* **lo** *de tu tio* « je connais l'affaire de ton oncle ». L'article employé comme pronom se rencontre aussi en italien. Ex. : *mia madre è ammalata*, **il** *che mi obbliga a partire* « ma mère est malade, ce qui m'oblige à partir ».

L'ancien français offre des faits du même genre. Ex. : *Li rois..... fist trois seiremanz antiers L'âme Uterpandragon son père Et* **la** *son fil et* **la** *sa mère* (Chev. Lyon 660-4), c'est-à-dire : « il jura par l'âme de son père et par *celle* de son fils et *celle* de sa mère. » Enfin, dans le français moderne même, les formes matérielles *le*, *la*, *les*, sont communes à l'article et au pronom personnel régime. Il existe, en outre, un contact étymologique entre le pronom sujet (*il*, *elle*) et l'article : ils remontent l'un et l'autre à lat. *ille*.

Dans les exemples qui précèdent, c'est l'article qui fait fonction de

1. Un certain flottement de cette répartition est sujet à se produire au début, et même plus tard dans certaines conditions, dont la conséquence est que le démonstratif direct empiète sur le démonstratif anaphorique et acquiert ainsi une valeur très voisine de celle de l'article. Ex. : *La bataille est merveillose et hastive*, *Franceis i fiérent par vigor et par ire*, *Trenchent* **cez** *poinz*, **cez** *costez*, **cez** *eschines* **Cez** *vestemenz entresque as charz vives* (*Rol.* 1610-13). *Voit sor* **ces** *haubres* **ces** *oisellons chanter*, *Et parmi Saine* **ces** *poissonsiaus noer*, *Et par* **ces** *prés* **ces** *flors renoveler* (R. de Camb. 6217-20).

pronom, mais l'échange peut avoir lieu aussi dans l'autre sens. C'est ainsi que le pronom *cil* a eu en ancien français un sens atténué qui en faisait un véritable article. Ex. : ...*Et Sarrazins qui tant sont assemblét. Luisent* **cil** *helme, qui ad or sont gemét, Et* **cil** *escut et* **cil** *halberc safrét, Et* **cil** *espiét,* **cil** *gonfanon fermét* (*Rol.*, 1030-3).

L'emploi de l'article pour le pronom, ou inversement, est un fait qui s'explique sans difficulté. Il est dû à ce que le mouvement anaphorique est commun à l'article et au pronom : tous les deux indiquent un retour de l'esprit vers son propre passé. Mais tandis que le pronom rappelle l'idée, le démonstratif anaphorique (article) ne rappelle que *la position de l'idée dans l'esprit*. Il fait résulter cette indication d'un *double rapport* : l'idée est montrée, d'une part, plus ancienne que l'actualité, et, d'autre part, moins ancienne que la notion même du nom, celle-ci étant une possession permanente de la pensée.

V. La démonstration anaphorique dès l'instant qu'elle s'est trouvé dans la langue un point d'appui se développe avec une rapidité extrême.

Le fait surprendrait si l'on n'en apercevait aussitôt la cause : il est de la nature même de la démonstration anaphorique de s'étendre sans rencontrer de limites, car elle s'applique à tout ce qui, dans le moment où l'on parle, fait déjà partie, *à un titre quelconque*, de la représentation existante dans l'esprit ; c'est-à-dire : 1° aux choses déjà nommées dont la mémoire a conservé le souvenir ; 2° aux choses dont le discours a suggéré le sentiment (les arbres, par exemple, en parlant de la forêt), ou même moins : l'impression (§§ 79 à 82) ; 3° aux concepts unitaires, singulier ou pluriel, existant dans l'esprit au titre logique, qu'ils soient obtenus par limitation (ex. : **la** *table du maître*, **les** *sujets du roi*) ou par généralisation (ex. : **l'***homme*, **les** *hommes*).

Ces différents cas représentent les diverses phases du développement de l'article qui, au fond, n'en forment qu'une, puisqu'il s'agit toujours de noter une certaine préexistence de l'idée dans l'esprit. Mais tandis qu'originairement l'article dénonce la préexistence de l'idée même, plus tard il peut ne dénoncer que la préexistence d'une impression plus ou moins fugitive de cette idée. A ce moment le démonstratif anaphorique, — c'est-à-dire l'article, — est applicable à tout nom qui continue l'impression dominante dans l'esprit. Inversement le nom qui se produit dans une rupture de cette impression demeure sans article.

Le grec ancien a toujours conservé à ce système sa simplicité première. Il se sert de zéro (absence d'article) pour la présentation objective des idées, et des articles ὁ, ἡ, τό pour leur présentation subjective. Mais dans les autres langues, y compris le grec moderne, on constate une tendance à remplacer zéro par l'adjectif de nombre dégradé en

l'idée momentanée singulière avec l'idée universelle permanente, déposée, pour ainsi dire, dans la langue. Il y a là une véritable révolution dans le système expressif.

§ 4. Les faits d'emploi, pour relever d'une explication « intelligente » doivent avoir une amplitude sensiblement égale à l'action de la pensée sur le langage (§ 3). L'explication « mécanique » seule admissible pour les faits d'emploi insuffisamment généraux. — Critique de l'attitude « logique » par rapport aux faits d'emploi. Réduction extrême des possibilités d'analyse lorsque les faits procèdent d'une interaction de causes appartenant à des plans différents. Maintien des possibilités d'analyse lorsque les faits les plus complexes sont de même plan. Exemple : la rigueur de preuve obtenue en phonétique, science qui ne traite que d'un seul genre d'effets. Existe-t-il dans le langage un plan où soit inscrite à *part* l'action de la pensée ? Détermination théorique de ce plan.

L'*idéalité objective* acquise progressivement par une langue est un fait d'ensemble, la résultante de multiples interactions, un effet qui, étant partout, n'est précisément nulle part. C'est dire qu'on ne saurait rapporter à un mouvement de cette amplitude que des faits en corrélation avec l'état de toute la langue, et tels qu'on puisse y voir un effet du déplacement auquel la langue, dans son entier, a été soumise. Il y a donc lieu de poser qu'à l'exception de quelques faits d'emploi très généraux, dont nous aurons l'occasion de définir la nature, le langage relève expressément d'explications d'ordre mécanique. Conclusion certaine aujourd'hui, en tant que résultat d'expérience, et à laquelle on eût, du reste, abouti *a priori*, si la raison, mieux instruite de ses procédés, avait reconnu plus tôt en elle la prédominance de certaines dispositions qui l'écartent de la compréhension des réalités vivantes. C'est le démenti des faits qui a créé des vues judicieuses sur les langues ; ce démenti n'était pas absolument nécessaire, et la pensée, bien conduite, avait en elle de quoi se prémunir contre les fausses directions.

Il est aisé de démontrer logiquement que les langues relèvent surtout d'une étude minutieuse et objective des faits. Quel est, en effet, le domaine de la logique ? Celui des formes vides et nominales, idéales et parfaites. Un objet ne devient matière de logicien que par celui de ses côtés qui présente ces traits. Pas de logique sans une abstraction préalable : avant de pouvoir agir, la logique doit éliminer tout ce qui a réalité positive, tout ce qui est sujet possible d'accidents extérieurs. Est-ce à dire que la logique n'ait de

prise que sur les questions sans complexité? Assurément non. Mais si complexes que soient les interactions qu'elle étudie, il lui faut les réduire préalablement en éléments simples, ayant des propriétés constantes et déterminées. A cette condition, le jeu pourra être aussi compliqué que l'on voudra : ce qui ne peut être compliqué, c'est la *nature* des éléments qui entrent en jeu.

En logique, tout est donné d'avance, et la démonstration expérimentale d'une évidence logique n'est rien d'autre que le transport à la réalité des conditions idéales indispensables à toute opération de pur raisonnement. La construction réelle est alors rigoureusement superposable à la construction intellectuelle.

Pour que le langage relevât de la logique, il faudrait que toutes les interactions fussent réduites en des actions simples de même ordre, rendant le jeu prévisible ; et qu'au surplus, ce jeu tout entier fût préservé, comme dans l'idéal, de toute influence extérieure. Combien nous voilà loin de l'état du langage ! Ces conditions, en l'espèce, sont parfaitement chimériques. Aussi ceux qui ont voulu traiter des langues par la logique ne se sont-ils jamais préoccupés d'y satisfaire. L'eussent-ils tenté qu'ils eussent aussitôt discerné que les actions intérieures au langage sont extrêmement nombreuses, difficiles à isoler ; qu'elles sont d'ordre différent, et n'ont pas entre elles de relations connues, ni même prévisibles à un degré quelconque. A tout moment de son évolution qu'on considère une langue, on est en effet certain d'y rencontrer des valeurs de trois ordres au moins, rien qu'en ce qui concerne la signification. On y trouve : 1° des éléments significatifs constitués ; c'est la partie inerte du langage, celle qui, donnant à la pensée les moyens de s'exprimer, l'astreint en même temps à n'exprimer que les idées incluses dans ces moyens ; 2° des sens contextuels qui varient avec les besoins de l'esprit, avec les *buts de pensée*, et exercent une action sourde, impossible à déterminer, sur les éléments constitués [1] ; 3° des directions générales, suite des impulsions déjà reçues, directions qui ne sont pas sans exercer une influence sur l'évolution totale. De même que l'action contextuelle, cette action des directions générales est impossible à déterminer, au sens strict du mot. On peut parfois la connaître indirectement dans ses résul-

1. Les très petits mots accessoires, tels que les particules, reçoivent presque tout leur sens de l'impulsion contextuelle. La signification dont ils se revêtent est celle que le contexte laisse, pour ainsi dire, disponible.

tats, comme lorsqu'on observe la tendance d'une langue à l'analyse. Mais c'est une vue à grande distance, sans précision. Au point de vue morphologique, d'autres actions, phonétiques ou analogiques, sont à prévoir ; ce sont des actions étrangères au sens, déterminées exclusivement par des aptitudes de prononciation ou par une faculté de percevoir les ressemblances.

Toutes ces actions ont une répercussion sur le sens des mots, aussi bien que sur le fonctionnement général de la langue.

Après avoir ainsi distribué sur des plans respectifs les diverses sortes d'actions dont la langue est le lieu, qui serait tenté de vouloir introduire dans un ensemble si tourmenté des idées de logique souveraine ? On le peut d'autant moins que les plans sont sans relation appréciable entre eux. Quel contact découvrir entre l'évolution phonétique et l'évolution sémantique ? Quel lien percevoir entre le sens individuel d'un mot et le sens contextuel auquel il participera ? Comment imaginer que ces courants si divergents convergent jamais et finissent par confluer ?

Aussi bien l'expérience enseigne-t-elle qu'on arrive, en matière de langage, à une grande rigueur de preuve, lorsqu'on peut, dans la complexité du tout, isoler les interactions d'un seul plan. C'est ce qui a eu lieu pour la phonétique, et cette partie de la grammaire comparée, qui traite d'un *seul genre d'effets*, est devenue très probante. Il n'est pas à supposer qu'on puisse jamais rien tenter de semblable, tout au moins d'aussi général, en ce qui concerne les significations. A peine est-il permis de se demander si l'intelligence qui emploie le langage, n'y a pas inscrit quelque part sa propre action, sur un plan à elle, distinct des autres plans. Si un tel plan était reconnu, il constituerait la seule région des langues où l'explication raisonnée eût chance de compléter l'explication mécanique.

La difficulté est de déterminer ce plan, de l'isoler du reste du langage, pour en faire l'objet d'une étude à part. On sait combien complexe est le jeu des forces qui interviennent dans ce qu'on nomme une « signification ». Toute action de langage, considérée du seul point de vue de la pensée exprimée, met en contact deux différentes catégories d'êtres : d'une part, des pensées faites et incluses dans des formes finies, des *sens littéraux*; d'autre part, des pensées, et surtout des buts de pensée, des *sens d'intention*, qui se renouvellent sans cesse et n'ont à leur service que le riche ou modeste héritage du passé. Une langue a beau être très déve-

loppée, elle est toujours insuffisante ; toujours elle résiste par quelque côté à la pensée qui la manie : *une langue riche offre des ressources abondantes en ce qui concerne la matière, mais il peut y être difficile de donner à cette matière toutes les formes qu'il faudrait pour que tous buts de pensée fussent atteints et que l'intention du discours dominât partout.*

C'est qu'en effet si, quelquefois, l'on parle pour peindre en traits ressemblants, le plus souvent, la parole est animée par des mobiles plus délicats et plus profonds : on veut agir rapidement, délicatement sur autrui : *la parole est nuancée d'actions en puissance* : un doute à créer, une conviction à préparer, du mépris, de la colère ou de la haine, de la pitié on de l'amour à déposer en germe dans une autre âme. Que de degrés, de nuances, de tons, dans ces buts de pensée infinis ! La même idée, revenant à intervalles, se colore de reflets différents et reparaît, cependant, sur mes lèvres, exprimée par les mêmes mots. Les termes n'ont pas changé, mais le sentiment qui vibre en eux n'est plus le même.

C'est la grande pauvreté des langues. *La pensée s'exprime ; le but de la pensée, l'intention qui la meut, ne s'expriment qu'insuffisamment.*

Il existe, toutefois, dans les langues quelques traces d'un effort pour inscrire clairement dans le discours, non pas seulement ce qu'on pense, mais ce *comment* on le pense ; pour traduire en langage non plus des résultats de pensée, mais les formes mêmes de la pensée intime. La complication formelle des langues, la recherche de *moyens d'expression plus subtils que ceux du vocabulaire*, n'a d'autre objet que cette projection de nos actions spirituelles. Toute recomposition de la pensée en termes de divers ordres, n'est au fond qu'un essai pour mettre devant l'esprit l'image de ce qui s'est passé en lui-même. De ce point de vue, le langage est la projection de l'entendement. C'est le plan « intelligent » dont il était question tout à l'heure : lui appartiennent, ou s'y rattachent, les parties du discours, l'ordre des mots, les désinences casuelles, les flexions temporelles ou modales, les auxiliaires, l'article, et, généralement, tous signes purement indicatifs d'une manière de penser quelque chose par rapport à un nom ; bref, *toutes les formes qui attestent dans le langage l'action de l'esprit sur ses propres idées.*

§ 5. Aspect général de l'évolution formelle. Deux procédés : 1° semi-rupture matérielle (date ancienne) ; 2° indivision matérielle et division

formelle (date moderne). — Aspect de la morphologie dans les deux cas. Aspect de la morphologie dans la période de transition. — Vue de synthèse sur le progrès du langage. L'exploitation des lois « aveugles » par les lois « voyantes ». — L'effet des lois « voyantes » est à peine visible par comparaison avec l'effet des lois « aveugles ». — Les causes de cette non-visibilité. La *passivité* de l'action sémantique: ce n'est qu'un *consentement* à ce que les forces du langage proposent (ou imposent).

Les formes se développent à mesure que les idées prennent des lointains[1]. Ces lointains en donnant de la profondeur à nos représentations y font paraître des moments différents, et bientôt la pensée aspire à isoler ces moments, à *les situer sur des horizons distincts*. Des idées en apparence indivises se fractionnent, et l'esprit au gré de ses désirs et de ses besoins, choisit entre ces parties de signification devenues si nettes qu'elles s'opposent entre elles au sein du tout.

Très généralement, le langage s'achemine vers ce résultat par deux moyens : 1° il brise, il émiette les individus et détermine ainsi dans la langue des emplois de plus en plus partiels[2]; 2° il conserve sans rupture la masse de la signification individuelle du terme, et multiplie les horizons où cette signification peut se poser[3].

Quoique dans les deux cas la fin recherchée soit la même, les conséquences linguistiques ne laissent pas que d'être très différentes. Autant la morphologie tend à devenir régulière dans le second cas, lorsque l'individu « se détaille » en conservant son unité, autant elle apparaît tourmentée, complexe, dans le premier, quand le détail de la pensée a pour moyen d'expression le morcel-

1. Il faut entendre par acquisition de « lointains », l'effet de la propension à voir plusieurs plans dans une seule idée. Ainsi le mot *homme* nous laisse, selon que nous dirigeons notre esprit, percevoir « un homme », image concrète et d'un plan proche, ou bien « l'homme », idée aussi *profonde* que celle d'humanité: cette dernière idée est le lointain de la première. Toutes les deux, sans aucun doute, ont toujours existé dans « homme », mais elles n'ont pas toujours été si aisément séparables. L'article en permet la séparation la plus nette qu'on puisse imaginer sans recourir à une distinction matérielle. Ex. : *Il vient de mourir* un *homme qui faisait honneur à* l'*homme* [Montecuculli, à la mort de Turenne].

2. Comme exemple on peut citer les *aspects* du verbe slave, toujours un peu matériels, toujours créateurs d'individus nouveaux.

3. Les formes temporelles françaises nous montrent un procédé où la diversité d'effets s'obtient sans qu'il y ait « coupure » du verbe en plusieurs verbes.

lement du sens individuel. Il se constitue alors des individus dont la forme d'existence est incertaine, et dont il y a lieu de se demander à tous moments : « sont-ce des êtres nouveaux ou les aspects nouveaux d'un être ancien ? »

Incertitude qui n'existe pas lorsque la langue, faisant abstraction des êtres particuliers, opère ses divisions comme s'il ne s'agissait que de la catégorie. Le jeu des sens, aussi subtil qu'élégant, consiste alors *à adapter un individu qui a conservé toute l'ampleur de sa signification à une abstraction plus détaillée de lui-même*. C'est en s'insérant dans les formes générales de la catégorie du nom, formes définies par les articles, que les noms français acquièrent leur relief et leurs nuances [1].

Un ordre aussi général ne s'obtient pas tout d'un coup. Il y faut du temps : on voit les formes se désagréger, se recomposer, hésiter, se mêler parfois ; les systèmes se multiplient, puis s'unifient. Il est au reste difficile de surprendre la parfaite continuité de ces changements, et historiquement, on a un peu le sentiment de petites révolutions ; il n'en faut pas croire cette impression due à l'ignorance où nous sommes des fluctuations de la langue parlée, dès lors qu'il s'agit d'une époque lointaine. En fait, le trouble, même lorsqu'il existe, ne rompt jamais la continuité de l'évolution. Il la complique seulement.

Un système sémantique ne se crée pas par des révolutions dans le sens des mots, mais à la faveur de petits faits mécaniques, qui suffisent parfaitement à rendre raison du phénomène total. De ce côté, aucun doute n'est plus possible. L'histoire plus attentive, et mieux informée, a dissipé toute tendance à voir sous un jour faux, *sub luce malignā*, la suite du progrès des langues. Ce n'est, toutefois, que devant l'évidence des faits que l'esprit renonce à expliquer par le sens les choses de sens. Il lui en coûte une déception. La

1. Il en est de même pour les verbes français. Le temps et les modes sont les formes générales de la catégorie, et les effets de sens sont obtenus par l'insertion dans ces formes de la matière verbale, qui ne subit, de ce fait, aucun changement. Au contraire, dans les langues slaves, c'est la matière du verbe qui est « retravaillée » par le génie de la langue. Or, toute matière n'offre pas une égale prise à la conscience, et ceci explique que dans les langues à aspects certaines idées soient très détaillées, alors que d'autres le sont peu. Quelques-unes ne sont même pas dégrossies. Ainsi en russe *être*, *avoir*, *pouvoir*, *devoir* ne comportent presque pas de nuances. Le génie de la langue « travaillant la matière » s'affirme sur des idées plus imagées : *vivre*, *boire*, *courir*, par exemple, donnent lieu à plusieurs aspects.

création phonétique d'une valeur sémantique est, il faut bien l'avouer, quelque chose d'un peu troublant.

Par leur caractère d'évidence strictement expérimentale, les lois phonétiques nous introduisent à la connaissance d'une force aveugle, sans esprit, sorte d' « absurde agissant », auquel il semble n'avoir été demandé aucune action définie, mais seulement d'agir sans interruption. Cette conception se heurte à la perfection systématique qui s'est réalisée dans le langage. On s'étonne de voir une force sans but, sans finalité, atteindre à des buts extrêmement précis. Cependant les faits sont là, et il faut s'incliner.

On en vient alors à se demander si d'être dépourvue de tout sens, n'est pas précisément le sens véritable de la loi phonétique, et si, plus « intelligente », elle ne serait pas moins parfaite. Ce point de vue aurait cet avantage de faire disparaître toute contradiction entre l'automatisme des forces du langage et la perfection psychologique de certains résultats.

Il semble, au reste, pouvoir se justifier aisément. Reprenons à cet effet quelques-unes des considérations précédentes.

Tout à l'heure se trouvait devant nos yeux l'aspect *résistance* du langage, des sens finis inclus dans des noms, et une pensée qui cherche des sens plus subtils, d'un autre ordre : c'est-à-dire l'image de deux forces qui agiraient l'une sur l'autre, si elles avaient un moyen de prendre contact.

Mais ce moyen fait défaut : il ne peut exister d'action *directe* de l'esprit sur le langage. Toute langue constituée est, par ce seul trait, peu plastique, et les ressources déterminées qu'elle offre à l'esprit sont en un certain sens une « prison » pour l'esprit. Il faut « autre chose » qu'un besoin de la pensée pour créer une forme nouvelle d'expression. Cet « autre chose », dont l'existence se laisse théoriquement soupçonner, ne serait-ce pas l'absurde agissant des lois phonétiques ou analogiques ?

Qu'on y regarde attentivement, et l'on concevra en quel équilibre se trouvent les actions qui tourmentent les langues, infléchissent leurs êtres, créant des formes et modifiant les directions jusque-là suivies. Comme *force conservatrice*, on a la partie déjà constituée de la langue ; comme *force novatrice*, des « buts de pensée », qui ne croissent pas en nombre, qui ne s'ajoutent pas les uns aux autres sur un même plan, comme les idées aux idées, mais qui, restant semblables à eux-mêmes, changent de plan, d'une

manière continue, par suite de notre plus grande finesse morale [1]. C'est-à-dire deux forces contraires, l'*être* et le *devenir*, la matière qui impose à l'esprit la forme que celui-ci lui a une fois dévolue, et l'esprit mobile s'écartant peu à peu de cette forme consentie pour un moment, sous l'impérieuse nécessité de s'exprimer, mais répudiée le lendemain lorsqu'il s'est agi d'exprimer *mieux*.

La contradiction perpétuelle de ces deux forces égales (elles sont égales en ce sens qu'elles ne peuvent prendre contact) resterait perpétuellement sans solution, si un tiers facteur n'intervenait pour faire pencher la balance d'un côté. Ce tiers facteur, c'est l'absurde « désorganisateur » des lois phoniques et analogiques. Phonétique, il renouvelle la plasticité des sons et prépare les analogies ; analogique, il unit, il sépare les sens : il répartit, il systématise.

C'est ainsi que s'accomplit le progrès des langues par une interaction de lois « voyantes » et de lois « aveugles ». Celles-ci *créent*, celles-là *recueillent*, en se réglant sur l'utilité et la commodité. En sorte que de tout ce qui est produit, le meilleur seul a chance de se fixer.

On aperçoit mieux l'effet des lois aveugles que celui des lois voyantes. Cela tient à la différente nature de leur action. Tandis que les premières *modifient l'être matériel* du langage, les secondes se bornent à *consolider* certaines modifications.

L'action sémantique se trouve ainsi être quelque chose de presque passif, comme une sorte de *pression* s'exerçant sur toute la surface du langage, et dont l'effet, nul aux endroits solides, se fait sentir aux points qui se désagrègent [2].

Au surplus, il faut se représenter que la *pression sémantique* s'exerçant sur tout le langage, lorsque celui-ci cède en quelque partie, les autres parties tendent à se mettre de niveau. En un temps plus ou moins long, il peut se produire ainsi des changements conceptuels non apparents, mais très profonds, qui sont la conséquence d'un léger accident.

1. Nous négligeons à dessein ici les effets du progrès matériel sur le langage, les mots qui ne sont nouveaux que parce qu'ils répondent à des choses nouvelles, ces choses fussent-elles des idées, car ce progrès-là est sans rapport avec celui des formes de la langue, et même avec tout progrès naturel.

2. Ce procès explique que lorsqu'un peuple adopte une langue nouvelle, il se produise fréquemment un progrès syntaxique. Beaucoup de déformations ont lieu, dont un certain nombre, utiles ou commodes, plaisent généralement et sont retenues. Voyez à cet égard le roman à l'origine, et à date plus récente, le bulgare.

Mais tout ceci a lieu sans qu'il y ait à proprement parler un seul « geste sémantique ». On pourrait définir l'action sémantique comme étant le *degré de consentement* de la langue aux formes que l'évolution mécanique lui propose ou lui impose. C'est-à-dire comme quelque chose d'essentiellement passif, attesté toutefois de façon formelle par l'*unité de but* qui se manifeste, sur de très longues périodes, dans certaines séries remarquables d'accidents.

§ 6. Le développement des formes. Représentation générale : création mécanique, exploitation sémantique. — Concurrence de l'explication « mécanique » et de l'explication « intelligente » Répartition des deux ordres d'explication. — *Valeur abstraite* et *valeur d'emploi* des formes. Constance de la première et variabilité corrélative de la seconde. Impossibilité de définir la valeur abstraite des formes autrement que par *figuration*, toute définition en termes positifs n'étant applicable qu'à une partie des emplois, non à l'universalité.

La pression sémantique n'étant pas, même dans les langues modernes très perfectionnées, créatrice de formes, c'est tout au plus si l'on peut dire qu'elle retient par préférence les accidents les plus heureux du développement mécanique du langage. C'est dire qu'il n'y a pas de forme qui ait une origine sémantique. Toutes les formes, si abstraites qu'elles deviennent par la suite, doivent leur existence à un fait mécanique. L'article, ce petit mot empli de tant d'esprit, aurait-il jamais existé si le démonstratif avait toujours été intégralement prononcé [1] ?

On conçoit dès lors que dans tous les cas l'explication mécanique puisse être tenue pour satisfaisante. Elle rend très exactement raison du conséquent par l'antécédent, en sorte qu'il ne faut rien de moins qu'une « seconde curiosité » pour ne pas se borner à cette explication du présent par le passé.

Une circonstance de nature à éveiller cette curiosité seconde est de devoir expliquer à un étranger la valeur d'une forme. Le plus

1. M. Brunot explique la formation matérielle de l'article comme suit : « Le pronom *ille*, employé comme adjectif, devant le substantif, était proclitique, c'est-à-dire qu'on le liait au mot avec lequel il faisait corps. On prononçait par exemple *ille murus* avec un seul accent tonique, qui portait sur le premier *u* de *murus*. Quant à l'accent secondaire généralement placé sur l'initiale. il fut transporté sur la seconde syllabe *le*, comme cela arrive souvent dans les proclitiques. Nous assistons de nos jours à une transformation semblable. Le peuple ne dit pas *cette* femme, mais *c'te* femme... Les choses durent se passer ainsi en roman » (Brunot, *Gramm. hist. de la lang. franç.*, p. 368).

souvent, si averti qu'on soit et de son origine et de son histoire, on éprouve mille peines à fixer très imparfaitement des catégories sémantiques offrant la possibilité d'un emploi correct.

Tous ceux qui ont tenté l'effort sont surabondamment prévenus. L'expérience leur ayant montré le déficit des définitions, des systèmes, ils savent combien grande est la difficulté de maintenir un rapport suffisant entre le général et le particulier, car si le particulier n'est pas saisissable pour l'esprit en l'absence du général, le général n'a guère de sens non plus sans le particulier.

Il faut en ce domaine tenir le juste milieu si l'on veut n'avoir ni des particularités infinies et dénuées de sens, ni des généralités trop abstraites, ne cadrant pas avec l'actualité des faits.

La leçon se dédouble : il faut que l'esprit considère *la valeur abstraite* de la forme en soi, sans perdre de vue que, dans la réalité, il n'en existe que *des valeurs d'emploi*. L'article est à cet égard un excellent exemple. La forme *le*, à prendre les choses par le côté abstrait, est constante ; d'autre part, cette forme constante produit, dans l'application, des effets de sens divers, voire contraires, en sorte que la plus étudiée des définitions ne saurait valoir pour tous les cas de sens réel, qui *dépendent pour le moins autant de la matière, toujours changeante, insérée dans le cadre que du cadre même.*

Au surplus l'article ne pourrait comporter une définition positive qu'en inclinant vers un seul effet de sens. Mais, en ce cas, il ne serait plus *forme pure* : quelque matière serait réintroduite en lui. Cette déchéance ne peut lui advenir que dans les définitions toujours trop réelles des grammairiens. Dans la langue, son caractère formel demeure intangible. Il est aussi vide de sens qu'on le peut imaginer.

Mais alors objectera-t-on comment définir les formes ? Le seul moyen qui s'offre est la *figuration* au moyen d'un symbole graphique.

L'article *le*, par exemple, sera la forme étendue d'une idée ; l'article *un*, la forme ponctuelle. Et rien de plus en ce qui concerne la définition générale.

Quant à la définition d'emploi réel, elle sera non pas unitaire, mais multiple, *non sujette à tenir dans une formule*. Elle se recomposera dans l'esprit par la vue de tous les effets de sens différents que la langue obtient en insérant des matières sans cesse renouvelables dans une forme constante, non significative.

Hors de l'étude détaillée de ce contact, aucune catégorie sémantique réelle ne peut être donnée.

§ 7. Emploi originel et emploi final des formes. Préférence à accorder, en sémantique formelle, à l'emploi final. Il permet mieux de restituer la valeur abstraite de la forme.

Toujours au point de vue *méthode*, il se présente une autre question, qui, sans avoir l'importance de celle qui vient d'être traitée, mérite qu'on s'y arrête un instant. Convient-il, pour se faire une idée première de l'article, d'y rechercher le sens démonstratif ancien, ou bien, au contraire, est-il préférable d'étudier l'article tel qu'il se présente dans l'actualité de la langue, sans intention préconçue d'y faire paraître le sens étymologique? Un examen attentif nous a fait pencher pour cette étude directe.

C'est qu'en effet on peut « sentir » insuffisamment le sens d'un terme ou d'une forme, tout en sachant parfaitement quelle en a été l'origine, quelles en furent les étapes. Une filiation de sens aboutit à montrer qu'il n'y a pas discontinuité entre des sens différents; elle ne fait connaître profondément aucun des sens qui se suivent, pas plus le dernier de la série que le premier ou ceux du milieu.

On pénétrera la valeur d'une forme non par la mesure d'un écart de sens entre deux moments donnés, mais par la « restitution » du problème de pensée dont chaque état de sens est une solution plus ou moins satisfaisante. Dans une filiation historique de sens formels, chaque moment est, en effet, une solution imparfaite, mais totale, d'un problème constant, à retrouver par l'esprit.

Quelle solution faudra-t-il examiner de préférence? La première ou la dernière dans le temps? Ce ne peut être la première, car il s'agit en l'espèce, non du « fait de créer, » mais du « fait d'exprimer ». Or, la première est celle qui exprime le moins, et surtout le moins bien ; elle est plus « grossière », en quelque sorte, que celles qui suivent. Par rapport au problème, c'est une solution éloignée. La dernière (dans l'hypothèse d'une langue en progrès) doit être celle qui exprime le plus et le mieux. Elle constitue la solution proche du problème, celle qui, par son détail, est qualifiée parmi les autres, pour fournir à l'esprit les indications nécessaires à sa « restitution ».

On imagine volontiers le contraire, et c'est une illusion naturelle que d'être porté à croire qu'en remontant le temps on se rapproche

des sources de la pensée, alors qu'on se rapproche seulement de ses premiers et plus grossiers effets, c'est-à-dire de ceux qui, opaques et confus, nous la voilent davantage. Ces considérations, et quelque expérience, nous persuadent qu'on s'instruit mieux des rapports du langage et de la pensée auprès des langues modernes que des langues anciennes [1]. Ce n'est qu'à partir du moment où l'on a déterminé l'aboutissant d'une évolution qu'on peut comprendre vraiment les faits primordiaux.

S'agit-il, par exemple, de pénétrer la valeur de l'article *le*, c'est en vain qu'on prétendrait y retrouver le démonstratif dont il est issu. L'intention démonstrative, apparente dans certains cas, est voilée dans d'autres. Il ne faut, du reste, aucunement faire état de sa présence, car c'est un effet accessoire, le reflet de l'intention contextuelle sur l'article, mais non pas l'intention expresse de ce dernier. La meilleure preuve qu'on puisse fournir à cet égard est que l'article *un*, dont l'origine n'est pas démonstrative, est sujet, de même que l'article *le*, à refléter une intention démonstrative extérieure [2].

1. Par contre, on s'instruit mieux des lois du langage, qui sont indépendantes de la pensée, par l'étude des langues anciennes, où la vie organique, si l'on peut s'exprimer ainsi, est plus développée. Les « dominances » matérielles s'affirment bien plus fortement à date ancienne. A date moderne les rôles se renversent : elles deviennent « résistances », et la « dominance » accuse un caractère formel.

2. Ainsi Victor Hugo, après avoir écrit au feuillet 62 du manuscrit des Burgraves (Biblioth. nat., c. 20) : *Ne souille pas* une *âme encor pure et divine*, corrige en : *Ne souille pas* cette *âme encor pure et divine*. De même, au lieu de : *Quand même grandirait l'abjection publique A* ce *point d'adorer* l'*exécrable vainqueur* (V. Hugo, *Châtim.*), si le vers le permettait, on pourrait, sans presque toucher au sens, modifier la phrase et dire : *Quand même grandirait l'abjection publique* au *point d'adorer* cet *exécrable vainqueur* (V. Brunot, *Gramm. hist. de la lang. franç.*, p. 366).

Le démonstratif substitué à l'article *un* dans le premier cas, à l'article *le* dans le second, *avec une égale facilité*, montre que l'intention démonstrative est indifférente à l'article, au moins jusqu'à un certain degré. Le démonstratif et l'article n'appartiennent pas au même plan. Le premier, lié dans l'esprit à une intention définie, est médiocrement formel. Le second, au contraire, indifférent à toute intention définie, est extrêmement formel. Ils se trouvent ainsi n'être que peu comparables.

Il ressort de ceci que la complaisance est non seulement très grande qui fait retrouver l'intention démonstrative dans une phrase comme : Le *soleil réchauffe la terre*, mais que l'explication n'est exacte ni dans le principe ni dans l'application.

L'article étant une forme vide sans intention définie, il ne peut être spécialement démonstratif : ceci pour le principe.

Il en est de même pour l'application. Le démonstratif a pour fin de démon-

En thèse générale, une extrême prudence doit être la règle de qui veut déterminer avec précision ce qui a pu subsister du sens ancien dans les très petits mots comme les particules lorsqu'ils ont duré longtemps. Le sémantiste doit être prévenu contre ce qu'on pourrait appeler, en l'espèce, « l'illusion étymologique ».

Le point de vue *rétrospectif* suffit pour expliquer les changements matériels, mais lorsqu'il s'agit d'un élément abstrait, comme la valeur d'une forme, le point de vue *prospectif* offre de grands avantages. En effet à mesure qu'on avance dans le temps, la valeur des formes s'inscrit dans la langue en traits de plus en plus visibles.

La séparation se trouve ainsi être très nette entre les deux ordres d'explication dont relèvent les formes ; d'un côté, l'explication purement sémantique, qui, dans la mesure où elle est accessible [1], éclaire le commencement par les lumières de la fin ; de l'autre, l'explication morphologique matérielle (parfois semi-sémantique) qui éclaire la fin à la lumière du commencement.

§ 8. La création continue de la *valeur d'emploi* des formes. Importance du fait en matière de sémantique formelle.

La valeur d'emploi des formes est sujette à se renouveler continûment. Le fait ne peut surprendre lorsqu'il s'agit de particules abstraites, car c'est le trait principal des petits mots accessoires, dépourvus de sens autonome, que de pouvoir glisser d'une signification à une autre avec une facilité parfois décevante [2]. Ces chan-

trer une chose déterminée parmi plusieurs choses possibles en pensée. Le possible de la pensée, l'attente de l'esprit, étant la notion *soleil*, on dira : ce *soleil*, pour désigner un certain moment dans l'étendue de cette notion. Ex. : ce *soleil est vraiment beau*. Au contraire, l'article *le* couvre tous les moments, toute l'étendue de la notion *soleil*.

Il apparaît ainsi que l'article et le démonstratif, *pour un même espace donné*, sont des mouvements de pensée non pas pareils, mais contraires. Entre *ce soleil* et *le soleil*, il y a un *maximum* de différence formelle. *Le soleil* est une vision *étendue* ; ce *soleil*, un *point* démontré dans cette étendue. Au contraire, entre le *soleil* et *soleil*, sans article, la différence est un *minimum*. Ceci est la notion permanente ; cela, l'idée générale momentanément pensée, c'est-à-dire deux grandeurs sensiblement égales. C'est pourquoi *soleil* a pu si longtemps se passer d'article.

L'article, devenu régulier dans la langue actuelle, traduit une différence purement formelle : *soleil* est la notion sans forme ; *le soleil* (sens général) la plus grande forme concevable de cette notion (§ 126).

1. L'occasion se présentera de constater qu'elle est rarement accessible.

2. Nous devons cette idée de la création continue de la *valeur d'emploi* des petits mots grammaticaux à M. Meillet, qui, dans ses belles et savantes

gements de sens, souvent très profonds, peuvent se produire sans que le mot soit matériellement altéré. A plus forte raison peut-on admettre la création d'une valeur nouvelle lorsque le support de cette valeur a changé de forme, comme c'est le cas pour l'article au moment où il cesse d'être démonstratif.

Le glissement de sens des mots accessoires est un fait des plus importants dans l'histoire sémantique des langues. *C'est ce fait qui a permis de fixer sur des mots les impulsions fugitives de la pensée, autrement dit certains mouvements imprimés par l'esprit aux idées saisissables.* Il y eut ainsi peu à peu, dans la langue même, des « leviers » pour mouvoir la partie inerte du langage dans telle ou telle direction. L'article, notamment, est l'outil dont s'est aidé l'esprit pour se représenter le nom sous un aspect de plus en plus virtuel (§§ 200 et 208).

§ 9. L'aperception d'une « économie supérieure » dans le langage. — Conditions favorables à la définition de cette économie. — Les deux régimes du langage : I. *Concession* de la forme à la matière (date ancienne). II. *Indépendance* de la forme et de la matière (date moderne). — La succession des deux régimes atteste qu'à la contemplation de la réalité par l'esprit succède peu à peu la contemplation du langage (idéalité). Ceci semble lié à un fait de civilisation : la pensée vivrait davantage parmi les idées et moins parmi les choses.

L'économie du langage est une économie supérieure, en vertu de laquelle concourent à une même fin des forces qui s'ignorent (§ 5).

Cette économie supérieure se révélerait plus saisissante encore si nous pouvions dès aujourd'hui connaître les formes de demain, qui, résolvant *mieux* les problèmes actuellement en nous sous une forme obscure, nous permettront un jour de les percevoir clairement.

En thèse générale, on peut poser que ces problèmes tendent à se préciser lorsque de grands groupes de faits peuvent être rapportés à des fins nécessaires.

leçons, en donne les preuves les plus évidentes. Elle nous a été d'un grand secours dans la présente étude de l'article, et dans d'autres cas encore. D'une manière générale, elle rendra certainement des services à tous ceux qui s'essayent à fixer la valeur fugitive des *morphèmes*. Les diverses conséquences qu'elle comporte instituent toute une méthode pour l'étude sémantique des particules.

La raison en est que la vue d'une nécessité, en bornant le devenir, offre un point d'appui à l'intelligence qui, dès lors, se trouve à même de comprendre le réel, dont les modalités successives lui apparaissent comme autant d'étapes vers un terme inéluctable.

La nécessité, en matière de langage, se présente comme un état de système dont la réalité, de quelque manière qu'elle évolue, ne peut pas ne pas se rapprocher.

Pratiquement, toutefois, elle en demeure plus ou moins distante, car là même où il y a nécessité en raison qu'une chose *devienne* telle, il peut exister une nécessité de fait que *pour être* elle se produise d'abord autrement.

De ce heurt des deux ordres de nécessités, — de droit et de fait, — il résulte dans la réalité du langage des manifestations qui, par rapport au problème posé, constituent des solutions empiriques, c'est-à-dire un effet du *besoin d'être* éludant dans la durée le *besoin d'être parfait*, lequel n'existe que dans la raison[1].

Peut-il y avoir dans le langage d'autres solutions que des solutions empiriques des problèmes de la pensée? Assurément non, tant qu'il s'agit d'un besoin primordial d'expression; il fallait que la pensée s'exprimât : peu importait comment. Mais une fois le moyen d'expression primaire créé, la pensée qui en fait usage ne tarde pas à en éprouver l'insuffisance, l'imperfection ; ce qui entraîne une critique secondaire, inconsciente et ininterrompue, en même temps qu'une recherche des innovations de système propres à atténuer le défaut senti.

Aussi *à mesure qu'on s'écarte des éléments le plus nécessaires en fait au langage, les chances augmentent-elles d'y rencontrer des éléments qui procèdent des pures nécessités de l'esprit.* On se passerait plus aisément de l'article que du nom, — cela est hors de doute, puisque certaines langues s'en passent actuellement, — d'où il faut conclure que moins nécessaire en fait que le nom, l'article pourrait bien, par cela même, offrir une image plus nette des exigences abstraites de la pensée.

D'autres considérations, relatives au même sujet, fortifient cette

1. Ceci explique les variations de valeur des formes : elles paraissent dans le cas de nécessité impérieuse : il faut qu'elles soient; ce n'est que lorsque cette *nécessité d'être* ne se fait plus sentir que commence la *nécessité d'être mieux*. Les améliorations de système procèdent de là.

idée. Si l'on se demande quelles formes, parmi celles du langage, ont le plus d'aptitude à se soumettre à des nécessités de raison, on élimine tout d'abord ce qui est particulier, individuel. Les éléments individuels, même à n'en considérer que le sens, sont dans les langues des éléments contingents à un haut degré. De très beaux travaux touchant l'évolution sémantique le démontrent. On a pu, dans une certaine mesure, réduire cette évolution à des types théoriques à peu près déterminés, et laisser entrevoir qu'il existe, même en matière de tropes, quelque chose de cette économie supérieure dont il était question tout à l'heure; mais si vives qu'aient été ces clartés, le problème sémantique n'en a pas été résolu : on voit des cadres assez nets, des êtres qui s'y déplacent, on sent des affinités entre matières et formes, la loi d'ensemble du mouvement échappe.

Il faut en faire remonter la cause non à l'état des études, mais à l'objet traité. Les langues ne sont le miroir de l'entendement que dans la mesure où l'on tient pour certain qu'elles reflètent les obscurités et les fausses clartés de l'esprit non moins que les vérités qu'il aperçoit. Comment dès lors demander aux langues d'être logiques idéalement, c'est-à-dire d'avoir dans toutes leurs parties des lois d'une économie parfaite, quand au sein même de l'esprit, cet ordre ne s'est pas encore réalisé ? Cette perfection, du reste, ne serait-elle pas le plus grave défaut dans un instrument dont la fonction propre est de refléter, de traduire ce qu'il y a dans la pensée de contingent et d'imparfait?

Il faut autre chose que de l'ordre pour exprimer le désordre de nos vues particulières. L'idéal d'une langue, c'est de pouvoir rendre par la parole toute chose, et chaque chose de toute manière. Il faut que toutes les pensées, les plus accidentelles, les plus éphémères, tout ce qui est sans rapport avec les vues idéales de l'esprit, puisse s'y exprimer aisément et intensément. Le seul moyen d'atteindre à ce pouvoir de traduire le « désordre » est de multiplier les ressources. Un grand nombre de termes, d'idées formées sans plan préconçu, sont une force vitale dans une langue : c'est par là qu'elle s'adapte à la réalité, par là qu'elle demeure un instrument pour l'esprit, et ne devient pas le critique de l'esprit.

Mais ce n'est qu'un aspect de la question ; l'autre aspect nous met en présence d'une sorte d'antinomie. Si, d'une part, le « désordre » dans le langage est nécessaire, parce que sans ce désordre il serait impossible d'exprimer nos vues particulières, qui

article (gr. mod. ἕνας, μια, ἕνα ; ital. *uno*, *una* ; esp. *un*, *una* ; fr. *un*, *une* ; all. *ein*, *eine*, *ein* ; ang. *a*, *an* [1]).

Cette création d'un deuxième article est un fait important dans l'histoire systématique des langues. Le moment qu'elle marque est celui où toutes les représentations momentanées du discours —, les subjectives comme les objectives, — entrent en opposition dans l'esprit avec l'idée générale permanente du nom (§ 3).

VI. L'article dans plusieurs langues indo-européennes, notamment en bulgare, en roumain, en arménien se postpose au nom.

L'explication de ce fait déborde la théorie spéciale de l'article. Il s'agit d'une survivance de l'ancien ordre de mots indo-européen qui voulait que le mot grammatical fît suite au mot lexicographique. Au surplus, la postposition de l'article est spéciale au groupe oriental, et ceci semble démontrer qu'elle est la conséquence d'un certain état de langue. — Accessoirement, on peut y voir un moyen de fortifier l'opposition entre le démonstratif anaphorique et le démonstratif direct, dans le cas où celui-ci reste préposé. Ex. : bulg. *komu da prědamŭ* **tova** *pismo?* « A qui remettre cette lettre ? » en regard de *knigitè koito četa* « les livres que je lis ».

Un fait digne de remarque est que le russe qui ne possède pas l'article, est sujet à le créer accidentellement dans certains emplois où la valeur anaphorique s'allie à la valeur emphatique ; et alors il le postpose. Ex. : *Ljubopytenŭ by ja bylŭ poslušat'*, *čemu nĕmecŭ*-**to** *ego vyučilŭ* « je serais curieux d'entendre ce que l'Allemand lui a appris » (Von Vizine, *Le Mineur*, IV, 8). Il faudrait admettre d'après cela l'existence dans le procès de formation de l'article d'un anaphorique spécialement emphatique servant de transition entre le démonstratif proprement dit et l'anaphorique simple (article). Dans les langues romanes, deux faits représenteraient cette période : la postposition de l'article (*homo ille* à côté de *ille homo*) et l'article *ipse*, plus propre que *ille* à exprimer l'emphase (cf. Meyer-Lübke, *Gramm. comp. des langues romanes*, t. II, § 106).

Après la démonstration proprement dite, la démonstration anaphorique emphatique est certainement la moins abstraite des valeurs du système de l'article. Ceci explique qu'elle se marque là même où l'emploi général de l'article, — qui n'est général que parce qu'il repose sur un principe abstrait, — n'est pas senti nécessaire.

On retiendra de ces considérations que l'article est suscité originairement par le besoin d'une représentation plus intense, plus originale, que celle qui résulterait du nom seul ; qu'il semble ainsi avoir pour

1. Formes atones de *one* = ags. ān.

cause une certaine insuffisance du nom, sensible à l'esprit au moment de l'emploi, et la nécessité corrélative de parer à cette insuffisance par une correction, une retouche.

VII. L'article de présentation objective rencontre une résistance spéciale dans deux cas : 1° lorsque la chose à présenter objectivement n'a pas de forme définie (l'eau, par exemple) ; lorsqu'elle comporte une idée de nombre indéfini, ce qui diminue la netteté de la représentation (ex. : des fleurs).

Le français a réussi à vaincre cette résistance par l'invention d'articles spéciaux (*du*, *de la*, *des*). Ex. : v. fr. *mangier pain* ; fr. mod. *manger* **du** *pain*. L'italien a procédé de même (ex. : *datemi* **del** *pane* « donnez-moi du pain »), sans, toutefois, éliminer le traitement zéro, qui continue d'exister en concurrence avec le partitif. Ex. : *io bevo* **vino**, *e voi bevete* **acqua** « je bois du vin et vous buvez de l'eau ».

En espagnol, au contraire, la résistance à l'article a conservé toute sa force. Ex. : *Cuando tengo* **dinero**, *lo gasto* « lorsque j'ai de l'argent, je le dépense ». *Trajo* **dulces**, *pero no comi ninguno* « il a apporté des bonbons, mais je n'en ai pas mangé [1] ». Il en est de même en grec ancien et moderne, en roumain, ainsi que dans les langues germaniques. L'allemand et l'anglais se servent de zéro là où le français emploie *du*, *de la*, *des*. Ex. : all. *Gib mir* **Brot**, **Wein**, **Kirschen** « donne-moi du pain, du vin, des cerises » ; angl. *He had left his native country to go and amass* **gold** *and* **silver** « il s'était expatrié pour aller recueillir de l'or et de l'argent ». Toutefois, l'anglais recourt fréquemment à des substituts pour peu que l'image de quantité ou de nombre s'intensifie. Ex. : *Bring me* **some** *good coffee and* **some** *rolls* « Apportez-moi du bon café et des petits pains ».

Le caractère universel de la résistance ci-dessus décrite est une preuve que l'article ne dépend pas moins de l'image permanente de la langue que de l'image momentanée du discours.

VIII. Une certaine résistance à l'article vient de ce que le nom reçoit dans la phrase une fonction déterminée, *particulière*. — C'est un fait dont toutes les langues fournissent des exemples. La résistance provient surtout des fonctions régime, très peu de la fonction sujet. La raison en est que le sujet dans les langues qui ont perdu leur déclinaison n'est pas matériellement indiqué comme tel ; qu'au surplus, il se présente, à l'ordinaire, en tête de phrase, c'est-à-dire avant qu'ait paru le verbe, qui est le véritable déterminant de la fonction.

1. Elle a toutefois légèrement fléchi en un point : au pluriel on se sert de *unos*, *unas* dans le sens de « quelques ». Ex. : *He comprado* **unos** *libros*, « j'ai acheté des livres ». Encore faut-il voir plutôt dans *unos* un adjectif indéfini qu'un véritable article.

Un grand nombre des constructions sans article des langues romanes, de l'anglais et de l'allemand, doivent être attribuées à la résistance des fonctions régime. Toutefois l'explication ne vaut que comme indication de la cause d'origine. Au-dessus d'elle, pour ainsi dire, d'autres causes existent, qui sont des *causes de maintien* appartenant à l'étude particulière de chaque langue. Le français, par exemple, a poussé si loin la définition du traitement zéro qu'il n'est pas exagéré de dire qu'actuellement il existe en français un article zéro opposable aux articles représentés (§§ 131 à 197).

La résistance à l'article du fait de la fonction est restée très forte en roumain, où après la préposition le nom est couramment employé sans article (v. Meyer-Lübke, *Gramm. comp. des langues romanes*, t. III, § 179). Elle s'est affaiblie dans les autres langues romanes, ainsi qu'en anglais et en allemand : on ne la rencontre plus guère qu'en combinaison avec des résistances d'un autre ordre, auxquelles elle fournit un point d'appui. Cette « greffe » d'une résistance de principe nouveau sur ce qui subsiste d'une résistance de principe ancien et périmé est le procédé par lequel l'article zéro se définit lentement.

La résistance de la fonction à l'article est le grand fait qui explique la corrélation entre l'affaiblissement de la déclinaison et le développement de l'article. — Quant au principe en vertu duquel il y a concurrence entre l'article et la fonction expressément notée, on en trouvera la définition au § 19, où la question est reprise et développée.

IX. Les noms d'êtres uniques abstraits ou concrets résistent à l'article. Il en est de même dans une certaine mesure des noms d'êtres multiples employés dans un sens très général.

Ces deux faits d'une constatation facile fournissent la matière principale de la grammaire didactique, et même historique, en ce qui touche l'emploi de l'article. On relève notamment son absence accidentelle ou normale : 1° devant les noms propres ; 2° devant les noms géographiques. Ex. : esp. **Francia** *es tan rica como* **Inglaterra** ; v. fr. *Par Guenelon serat destruite* **France** (*Rol.*, 835) ; angl. **Europe**, **Asia** *and* **Africa** *are what we call the Old and* **America** *the New-World ;* all. *wer die ägyptische Cleopatra kennt, weiss auch, dass* **Syrien** *nicht* **Aegypten** *ist* (Leibnitz, *Dramaturgie*, n° XXIX) « qui connaît la Cléopâtre d'Égypte sait aussi que la Syrie n'est pas l'Égypte » ; 3° devant les noms de choses qui ne se rencontrent qu'en un seul exemplaire. Ex. : esp. *la víbora no merece ser culpada por la pozoña que tiene..... por habersela dado* **naturaleza** (Cervantès, *D. Q.*, I, 14) « la vipère ne saurait être coupable du venin qu'elle porte...., car c'est la nature qui le lui a donné » ; ital. **natura** *vuole che l'anima della mia amante sia invisibile* (Annunzio, *Tr. M.*, 15) ; m. fr. *Voilà comment* **Terre** *et* **Ciel** *font effort* (*Marg. de la Marg.*, IV,

14); angl. **heaven** *and* **earth** *shall pass away* « le ciel et la terre passeront (Matth., XXIV, 35); *the stars of* **heaven** *shall fall* « les étoiles du ciel tomberont » (Marc, XIII, 25); all. **Himmel** *und* **Erde** *werden vergehen* (Matth. XXIV, 35); *Und es werden Zeichen geschehen an* **Sonne** *und* **Mond** *und Sternen* (v. pl. bas : 3°); *und auf* **Erden** *wird den Leuten bange sein* « Et il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles; et sur la terre les peuples seront dans la consternation (Luc, XXI, 25); 2° devant les noms de qualités physiques ou morales, de sentiment, de matière, de science, d'art, etc., pris dans un sens général. Ex. : esp. *la bandera de* **amor** *y de la caballeria* « la bannière de l'amour et de la chevalerie » (Cervantès, *D. Q.*, I, 25); **verdad** *digo* (Cid, 2954); ital. **giustizia** *mosse il mio alto fattore* (Dante, *Inf.*, III, 4) « la justice anima mon sublime architecte »; **pietà** *mi vinse* (*Ib.*, V, 72); fr. **Amour** *a cela de Neptune, Que toujours à quelque infortune Il se faut tenir préparé* (Malh., *Plainte sur une absence*, édit. Mol., LII); angl. **iron** *and* **stone** *are hard* « le fer et la pierre sont durs »; **Charity** *suffereth long, and is kind*; **charity** *envieth not;* **charity** *vaunteth not itself*, « la charité est patiente, elle est pleine de bonté; la charité n'est point envieuse; la charité n'est point insolente (I Corinth., XIII, 4); ... *knowing that* **tribulation** *worketh* **patience** *; and* **patience**, **experience**; *and* **experience**, **hope** : *and* **hope** *maketh not ashamed* (Rom., V, 3-5); all... *wir wissen, dass* **Trübsal Geduld** *bringt;* **Geduld** *aber bringt* **Erfahrung**; **Erfahrung** *aber bringt* **Hoffnung**; **Hoffnung** *aber lässt nicht zu Schanden werden* « nous savons que l'affliction produit la patience; et la patience, l'épreuve, et l'épreuve l'espérance. Or, l'espérance ne confond point » (*Ib.*); **Gewalt** *geht vor* **Recht** « la force prime le droit »; 3° devant les noms de choses qui se rencontrent en plusieurs exemplaires, lorsqu'ils sont pris dans un sens très étendu. Ex. : *Tandis que li roys fermoit Sayete, vindrent* **marcheant** *en l'ost* (Joinv., 584); angl. **foxes** *have holes, and* **birds** *of the air have nests* « les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel des nids » (Luc, IX, 58); all. **Kinder** *spielen gern* « les enfants aiment à jouer ».

Selon les langues, les absences d'article relevées ci-dessus appartiennent à l'usage actuel ou à l'usage ancien; de plus, suivant que la résistance à l'article a plus ou moins fléchi, elles représentent un emploi obligatoire ou facultatif. Dans les langues romanes où l'article a reçu un très grand développement, il s'agit, généralement, d'un fait ancien qui a laissé des traces; mais dans les langues germaniques, — en anglais surtout, — la suppression de l'article est restée un moyen de syntaxe vivant[1].

1. La résistance des noms d'êtres uniques à l'article est sensiblement plus faible en grec que dans les autres langues. Les noms propres, par exemple, pour peu qu'ils soient pensés subjectivement, s'en font précéder. Ex. : καὶ

Cette tendance commune à ne pas mettre l'article devant les noms d'un certain type constitue un indice très net de la véritable nature de l'article en ce qu'elle démontre que les noms le plus sujets à s'en passer sont ceux qui comportent les moindres possibilités de variation durant le passage de l'idée générale, déposée dans le trésor de la langue, à l'idée plus réelle, et moins générale, exigée par le discours. Ainsi *ciel* est une seule chose dans la langue, et il est, de même, une seule chose dans le discours. D'un état à l'autre, il n'y a aucune variation d'étendue. La remarque s'applique aussi bien à un nom abstrait comme *pitié*, du moment qu'il est pris dans toute son étendue.

D'autre part, on prouve aisément que la tendance à ne pas employer l'article devant les noms qui, sans appartenir à la catégorie des noms d'êtres uniques, sont pris dans un sens général est un effet du même principe. Soit le mot *homme*. Il représente dans la langue les hommes considérés dans leur ensemble. Que le discours recherche le même sens, et la différence deviendra nulle entre la valeur potentielle du nom dans la langue et sa valeur réelle dans le discours. Les conditions se trouveront ainsi être sensiblement les mêmes que s'il s'agissait d'un nom d'être unique.

Le fait que l'article est senti moins nécessaire lorsque la différence entre le nom dans la langue et le nom dans le discours devient petite est de nature à suggérer l'idée que l'article exprime cette différence.

*
* *

Les correspondances de syntaxe ci-dessus, complétées l'une par l'autre, forment un ensemble de données qui, après critique, se résout dans la conception générale suivante.

L'article prend valeur relativement à un problème qui n'existe pas seulement pour l'esprit d'un peuple, mais universellement pour l'esprit humain, par le fait même du langage. Ce problème date du jour où un esprit d'homme a senti qu'une différence existe entre le

ὑπέστρεψεν ὁ Ἰησοῦς (Luc, IV, 14). La cause de ce fait est, sans doute, que le traitement zéro étant spécialisé en grec à une fonction nettement définie, la présentation objective de l'idée (p. 16), il devient par cela même impropre à toute autre fonction. C'est dire qu'en grec un nom propre ou un nom abstrait ne se présentent sans article que s'ils sont vus objectivement. Aussi bien n'existe-t-il aucune différence appréciable entre une abstraction considérée d'un regard objectif et une abstraction subjectivement pensée ; pour être conçue avec objectivité, une abstraction n'en est pas moins abstraite, et une considération subjective n'accroît pas cette qualité. Il est important de relever ces détails, afin de bien montrer que la cohérence du système grec est parfaite.

nom avant emploi, simple puissance de nommer des choses diverses, et diversement concevables, et le nom qui nomme en effet une ou plusieurs de ces choses. Il s'est posé avec plus de force, à mesure que ce sentiment devenait plus net, et il a été résolu, à un moment donné, dans nombre de langues, par l'invention de relations systématiques entre le nom virtuel et le nom réel. Les articles sont, dans la langue, le signe apparent de ces relations.

Il est aisé de démontrer l'écart existant entre le nom à l'état virtuel et le nom réellement employé. Soit le mot *homme*. Tant qu'on ne l'applique pas en pensée à un objet, ce n'est qu'une idée transportable à des formes conceptuelles différentes. Il désignera l'individu, qui est une chose particulière, ou l'espèce, qui est une chose générale. Ce sont là deux étendues extrêmes, entre lesquelles il en existe d'autres, aussi nombreuses que l'on voudra, et qui, toutes, débordent l'image individuelle sans atteindre aux dimensions de l'image d'espèce.

Toutes ces étendues différentes, extrêmes et moyennes, sont incluses *en puissance* dans le nom.

Employer pleinement le nom serait les penser et les évoquer toutes d'un coup. C'est trop, beaucoup trop, pour le discours réel dont le but est limité, et du moment qu'on parle pour communiquer des idées, il existe une nécessité inéluctable de choisir entre les diverses formes contenues en puissance dans le nom. Si le contexte exige l'image d'espèce, il faut éliminer la vision individuelle qui serait « nuisible » aux fins de la pensée ; si, au contraire, l'image individuelle est ce que la pensée recherche, il faut éloigner l'idée d'espèce ; d'autres emplois se présentent où il y a lieu d'écarter et la vision spécifique, trop large, et la vision individuelle, trop étroite, pour concevoir une étendue intermédiaire. On dira, par exemple : les *fleurs*, en parlant d'un pré, d'un jardin, etc.

Quel que soit le cas, le problème posé à l'esprit reste le même : il s'agit de pratiquer une « coupure » dans la signification virtuelle totale du nom.

Ce problème est unique et, comme il a été dit déjà, universel. Il ne peut pas ne pas être. Mais les solutions qui y ont été données sont multiples, et plus contingentes qu'on pourrait le supposer à première vue. Elles varient d'une langue à l'autre, suivant que des intuitions plus ou moins abstraites président aux systématisations de la pensée.

La solution la plus simple, et la moins satisfaisante, consiste à s'en remettre au contexte du choix de la forme nominale. Dans un ensemble d'idées, le nom prendra de lui-même la forme qu'il faut pour cet ensemble, sans qu'il soit besoin pour cela d'aucun signe spécial, le déficit du nom virtuel par rapport à la pensée réelle momentanée se comblant par la seule action du reste du discours. Adopter cette solution, c'est consentir à se passer d'article. Au reste, il y a en ce cas négligence du problème plutôt que solution véritable.

Lorsque l'état de langue ne permet pas à l'esprit de passer outre ainsi à la question, il faut créer des valeurs spéciales qui serviront à retenir une seule des formes incluses en puissance dans le nom, celle qui est utile au discours et qu'exige le but de la pensée.

Les divers systèmes d'article n'ont d'autre but que de pratiquer, avec plus ou moins d'élégance, ces « coupures » dans le nom total.

Quels systèmes sont possibles ? En voici un très simple. Le nom sans article renvoie à l'image positive individuelle ; s'il faut plus d'étendue, un signe spécial l'indique, qui est l'unique article : c'est ainsi qu'opère le grec ancien (p. 16). Un tel système repose sur l'opposition de l'article zéro à un seul article représenté.

Un autre système plus complexe est celui où le nom sans article ne renvoie qu'à l'idée ; dès lors pour atteindre à une vision de chose, particulière ou générale [on considère ici le concept d'espèce comme *chose générale* ; v. p. 22] un signe est nécessaire ; et, comme le même signe ne peut servir pour les diverses formes conceptuelles, les signes tendent à devenir aussi nombreux qu'il y a de manières de se représenter intellectuellement les choses. L'article zéro s'oppose à plusieurs articles positifs qui, de plus, s'opposent entre eux.

Bien que les deux systèmes ci-dessus déterminés répondent au commun besoin de séparer le nom en emploi du nom avant emploi, et *de penser les choses dans leur relation avec les idées*, ils mettent en œuvre des principes différents. Le premier suppose un nom qui renvoie très vite à la chose, c'est-à-dire un nom qui, laissé à lui-même, ne se maintient pas comme *pure idée* dans l'esprit. Le second, au contraire, est dû à ce que le nom, laissé à lui-même, reste si bien à l'état d'idée pure dans l'esprit qu'un signe doit agir sur lui pour qu'il devienne chose réelle.

Il en est ainsi dans les langues romanes. Le nom français, en par-

ticulier, objective l'*idée* si fortement dans l'esprit que pour objectiver des choses, — ce qu'exige le discours, — il faut réagir contre la direction naturelle du nom, et le ramener par un signe *ad hoc* vers des horizons moins lointains, jusqu'à l'objet qu'il doit désigner.

L'article français opère ce mouvement ; c'est un signe métaphysique[1] sans doute, mais sa fonction est de *réaliser*. Un emploi, même très abstrait, du nom est, en effet, quelque chose de plus réel pour la pensée que le nom sans article. Qu'on compare *homme*, en dehors de tout emploi, et *l'homme*, au sens général. Dans le premier cas, aucune forme de conception n'est réalisée ; la pensée demeure en suspens entre les visions possibles, individu ou espèce, ou bien quelqu'une des visions intermédiaires (p. 22). Au contraire, dans le second cas, on aperçoit aussitôt une chose générale, *l'homme*, c'est-à-dire l'espèce humaine.

Comme on le voit, l'article français renseigne sur la manière dont les Français pensent le nom sans article. Ils en objectivent l'idée pure et la sentent distincte de chacune de ses applications, quelles qu'elles soient.

Lorsqu'on examine l'évolution historique du système des articles dans la langue, on constate que les idées nominales ne se sont objectivées à ce degré que lentement. C'est peu à peu que le nom a de plus en plus renvoyé à la pure idée, cessant de diriger aussi rapidement l'esprit vers l'image de chose.

Le progrès dans ce sens s'est poursuivi régulièrement. Les *choses générales* (p. 22) furent longtemps senties assez peu distinctes de l'*idée* pour demeurer sans article, et les noms abstraits, les noms d'êtres uniques, et même les noms concrets d'êtres multiples pris au sens général, s'employaient tels quels. Actuellement, il n'en est plus ainsi. Cela tient à ce que la distinction entre le nom en puissance et le nom en effet est devenue si nette que les noms, même dans le cas où ils désignent la catégorie tout entière, ne se confondent pas avec *l'idée*, encore qu'à ce moment la différence soit certainement très petite.

Ces considérations déterminent la cause philosophique de l'article, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Il est ensuite montré que cette cause philosophique ne pouvait agir directement sur la langue. Encore que les articles résolvent un

1. Définition de du Marsais.

problème de pensée, ce n'est pas la pensée qui a créé l'article ; car tant qu'on reste dans la région des faits inconscients, — lorsqu'il s'agit des formes, on n'en sort guère, — la pensée n'a point d'action sur le langage. Celui-ci relève entièrement de ses lois internes. L'article s'est donc créé de par ces lois, qui sont « sans esprit », contingentes, étrangères à la raison.

Ce fut, si l'on veut, une création « absurde », mais il advint à cette création d'être employée de plus en plus intelligemment. En cela réside l'histoire sémantique de l'article. La pensée a retenu le signe qui s'offrait par hasard, qui n'était encore qu'un accident quelconque, et elle a su s'en servir pour des fins toujours souhaitées obscurément. C'est ainsi qu'elle a obtenu dans la langue un meilleur « rendement » du nom.

L'article est quelque chose qui « emploie » le nom. Cela lui donne *une place spéciale parmi les êtres du langage*, et le range au nombre des éléments qui peuvent, à un moment donné de leur progrès, — lorsqu'ils se sont systématisés suffisamment —, relever d'une étude raisonnée. Car si le langage en lui-même n'est pas « intelligent », du moins le fait de l'employer est-il un « fait intelligent ». Ceci est hors de doute. Il s'ensuit que si quelque chose dans le langage emploie le langage, ce « quelque chose » se trouve agir dans le même sens que la pensée, dont il reproduit les mouvements.

Cette unité de direction de la pensée et de l'article est un point de théorie qui a paru important, et l'on a cru devoir le discuter en détail.

En résumé, il devrait ressortir de ce travail — si les intentions de l'auteur ont été assez bien dirigées pour atteindre leur but — que l'article résout le problème de pensée posé par la différence entre le nom en puissance et le nom en effet ; que ce problème reçoit selon les langues et selon les temps des solutions plus ou moins élégantes, et inspirées de principes différents ; que, parvenues à un certain degré de perfectionnement, ces solutions acquièrent une généralité systématique remarquable.

*
* *

Après avoir déterminé ces idées générales, il restait à les suivre dans le détail de la réalité. Voici le plan adopté à cet effet. Les

premiers chapitres (I, II, III) sont essentiellement théoriques. On y examine ce que *peut être* l'article, et les preuves fournies sont des preuves en raison.

Le chapitre IV, pris dans son ensemble, embrasse toute la durée de la langue. Mais il n'est cependant pas historique, du moins au sens que la pratique attache d'ordinaire à ce mot, car il y est fait œuvre, non de linguistique évolutive, mais de linguistique statique (v. F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, p. 120). Des systèmes sont montrés, saisis à date diverse, en tant que réalités distinctes et momentanément stables à la disposition du sujet parlant, sans qu'il soit question nulle part de la *variation* de la langue en voie de construire les outils que l'intention systématique utilisera. Ceci est du domaine des grammairiens diachronistes, domaine sur lequel le présent ouvrage n'empiète pas.

Même lorsqu'on rapproche les systèmes pour en apprécier l'élégance respective, on se place hors du temps. C'est qu'il ne s'agit pas d'expliquer la variation de l'un à l'autre, mais de les situer chacun par rapport à leur commun devenir idéal, lequel, n'ayant pas à s'inscrire dans la durée (ceci par définition), ne saurait relever d'une discipline évolutive. Dès lors, il importe assez peu que les systèmes décrits aient été constitués à date plus ou moins ancienne : ce qui intéresse, c'est leur proximité qualitative, et non pas temporelle (déterminée par plus ou moins de temps) du terme de perfection qui les borne.

Au reste, le progrès dans le temps est fort régulier : d'âge en âge une plus grande perfection systématique s'établit. La régularité, à cet égard, est même telle qu'elle pourrait induire un esprit curieux à se demander si ce n'est pas en vertu d'une loi d'évolution que les systèmes d'article se rapprochent insensiblement d'un idéal schématique. On n'a pas cru devoir embrasser ici cette nouvelle perspective, et la question de savoir si la pensée oriente les accidents du langage a été laissée entièrement dans l'ombre. Aussi bien est-ce une question de finalité où la philosophie du langage a seule accès.

Les autres chapitres ont trait aux emplois de l'article dans la langue moderne, — spécialement dans la langue actuelle. Ils occupent les deux tiers de l'ouvrage. Cette place est proportionnée à leur importance. En matière de sémantique des formes, c'est en effet l'état final qui révèle ce que signifiait obscurément l'état originel ; et la « période théorique », si l'on peut s'exprimer ainsi, se

trouve située, non pas à l'origine, mais à la fin des temps. Il se conçoit dès lors que le théoricien ait à se référer, par préférence, aux traitements de date contemporaine. Il leur demandera les clartés nécessaires pour expliquer les traitements plus anciens, qu'il considérera comme des ébauches du système indiqué plus tard en traits nets.

Il semble bien, du reste, qu'il eût été à peu près impossible de concevoir la théorie de l'article alors que ce signe était naissant. C'est à peine si un esprit ingénieux eût pu, par l'examen des faits de l'ancien français, soupçonner la vraie nature des choses. Au contraire, à époque plus rapprochée, la théorie est, pour ainsi dire, projetée par les faits mêmes. Tout le devenir du système s'est inscrit dans la langue, et *la pensée, mise en présence d'une solution complète, a un moindre effort à faire pour restituer le problème.*

Une de nos préoccupations au cours de cette étude a été de ne poser que des catégories sémantiques qui permissent un emploi correct. Il a fallu pour cela procéder expérimentalement, c'est-à-dire contrôler les règles en les enseignant à des étrangers, et ne tenir pour fondées que celles qui étaient vraiment opérantes. Encore que ce travail de sélection échappe entièrement au lecteur, il n'a pas peu contribué à fixer nos vues sur certaines questions.

L'ouvrage lui est redevable, en particulier, de nombreux éclaircissements sur les points qui continuent le plus longtemps à embarrasser les étrangers déjà initiés à la langue française. Ce pourrait devenir un titre à leur accueil.

Déclarons, toutefois, que cette fin pratique n'est aucunement le but de la présente étude, dont l'intention est non seulement étrangère à toute considération d'utilité mais, de plus, déborde largement l'intérêt spécial que peut susciter l'article français. Tout sera dit à ce sujet lorsque nous aurons fait connaître que l'article français nous a été surtout un *biais* pour aborder avec l'appui de faits positifs (sans demeurer dans l'abstrait) diverses questions de linguistique générale, notamment la définition d'une méthode pour l'étude sémantique des formes.

CHAPITRE PREMIER

EXAMEN DES QUESTIONS PRÉJUDICIELLES A LA THÉORIE DE L'ARTICLE

§ 1. Préliminaires critiques. Logique et langage. Réalité linguistique et théorie *in abstracto*. — Caractère « inintelligent » de l'*être* du langage. Caractère « intelligent » de l'emploi.

Une expression figurée dont les grammairiens usent volontiers est celle de « vie du langage » : ils n'hésitent pas à attribuer métaphoriquement aux langues une complexité aussi grande que celle des organismes vivants et à reconnaître qu'elles affectent notre intelligence par les mêmes incompréhensions. Encore que cette conception ait le défaut de renfermer l'idée d'une force occulte, elle a néanmoins une certaine exactitude comme vue d'ensemble : le langage évolue à la manière des êtres qui ont vie ; il ne se laisse pas réduire en un système de fonctions déterminées ; il repousse nettement toute logique idéale qu'on voudrait *a priori* y introduire.

Cette dernière notion est aujourd'hui commune, sans être très ancienne. On la doit aux savants du siècle précédent [1] qui ont nettement perçu qu'il existe une incompatibilité entre les êtres *généraux* de la pensée, créés par le raisonnement et la logique, hors du temps et à l'état parfait, et les êtres particuliers de la réalité, qui évoluent dans la durée et sont soumis aux accidents, aux contin-

1. Il faut renoncer définitivement à la vieille école, de construire la théorie des choses par le peu de formules vides de l'esprit (Renan, *Avenir de la science*).

gences, qu'elle implique. Cette conviction, extrêmement saine, que les vérités logiques sont vérités d'un ordre, et non pas vérités générales, n'a cessé de se fortifier depuis ; sur ce point la spéculation même semble avoir pris à tâche de démontrer en raison ce que l'expérience prouve en fait.

En ce qui concerne le langage, l'exclusion de la logique comme moyen d'étude est avant tout le résultat des travaux historiques. On a rejeté toutes les théories que la réalité démentait. Cette révolution dans les méthodes était nécessaire. Dans un très petit nombre de cas, il semble bien qu'elle ait été excessive. Une théorie fausse peut renfermer des vues justes. Il arrive même qu'il ne lui manque presque rien pour être juste tout à fait. Les théories ont toujours eu à souffrir de la rigueur de jugement qu'on leur applique, — rigueur qui n'est, du reste, que la conséquence de leur ambition. Il leur faut tout expliquer, tout justifier, ou être estimées non avenues : on ne pénètre pas en elles pour évaluer la nature de leur déficit. Il y aurait pourtant lieu de se persuader qu'une erreur est *position* par rapport à la vérité ; qu'il y a des positions lointaines et des positions proches ; que les unes et les autres peuvent paraître égales en erreur, par comparaison avec la réalité ; et qu'il se peut même qu'une plus grande erreur soit, par l'effet d'un jeu de conjonctures, en apparence plus vraie qu'une erreur moindre. Pour décevantes que soient ces pensées, elles n'en sont pas moins le préliminaire d'un criticisme éclairé.

Les questions relatives au langage ont, au point de vue critique, un haut intérêt : il n'y a pas de domaine d'étude où se croisent et se heurtent davantage les grandes directions de notre intelligence. Les ambitions du raisonnement, même le mieux conduit, y sont sans cesse rabaissées, et cependant, quelque bas niveau qu'elles atteignent, ne sont jamais complètement détruites. La déception intellectuelle qui abolit d'anciens points de vue en fait naître de nouveaux, meilleurs, parce qu'ils comportent une illusion de moins. C'est ainsi que peu à peu, à force d'édifier, de détruire, de réédifier, on s'achemine vers des idées fondées en fait et en raison. On y atteint par toute sorte de détours, trouvant parfois ce qu'on ne cherchait pas : les lois du langage, par exemple, qui, autant qu'on en peut juger, ne sont ni influentes ni influencées, alors qu'on était parti pour la découverte des lois d'influence de la pensée. Car

c'est un fait, le langage relève de lois propres, indépendantes dans leur sphère, non sujettes de l'esprit.

Est-ce à dire qu'il n'y ait point de contact entre la pensée et la langue ? Non pas. Mais ce contact est autre qu'on se l'était imaginé jadis sur la foi de vues faciles. *Ce n'est pas le langage qui est « intelligent », mais la manière dont on l'emploie.* Considération dont la conséquence extrême serait de réserver au linguiste ce qui touche à l'existence des mots ; au philosophe ce qui a trait à leur seule utilité.

§ 2. L'emploi du langage inscrit dans le langage même. Les valeurs d'emploi. La difficulté d'isoler ces valeurs comme telles. L'explication « mécanique » et l'explication « intelligente » en matière de faits d'emploi (§ 6). Valeur respective.

L'utilisation du langage, tel est, dans le domaine linguistique, le seul fait nécessairement « intelligent ». Tout le reste, tout ce qui concerne l'être du langage et l'évolution de cet être, consiste en faits d'un autre ordre, mécaniques, en tous cas d'une psychologie contingente.

Ce départ établi, il faut s'attendre à rencontrer dans le langage des *faits d'emploi* marquant, pour ainsi dire, les points où l'esprit « touche » la langue. Attente qui n'est point déçue, car c'est bien ainsi que les choses ont lieu en effet. A divers degrés, *l'emploi du langage s'est inscrit dans le langage même*, et les éléments qui en témoignent, — ce sont les éléments formels, — exigent un double examen. Leur création, le fait qu'ils existent, comporte une explication mécanique qui, dans son domaine, est suffisante. Leur emploi réclame une explication intelligente, *qui n'est d'ailleurs accessible qu'autant que le « fait d'exister » et le « fait de servir » se laissent isoler.* La difficulté de réaliser cet isolement s'atténue dans les morphologies régulières, peu tourmentées ; c'est là surtout qu'il est possible de distinguer l'outil et l'ouvrier, le langage qui sert et la pensée qui s'en sert ; il s'établit ainsi un parallélisme entre l'explication mécanique, nécessaire pour rendre raison de l'existence des formes, et l'explication sémantique, qui en démontre la valeur. Si satisfaisante, en effet, que soit l'explication mécanique, si large que soit la part à lui réserver, elle ne saurait cependant être tout dans les études des linguistes, pour cette raison qu'une langue, au service de l'esprit, a nécessairement des

points de contact avec l'esprit. Que ces points de contact soient beaucoup moins nombreux, surtout moins perceptibles, que pourraient le laisser supposer des vues idéales et irréelles, cela est évident : il y a lieu de faire des réserves extrêmes sur l'étendue de la relation entre le langage et l'esprit ; il n'y a pas lieu de nier, — ni même de trop amoindrir, — cette relation.

En cela n'est point, au reste, la grande leçon de la science moderne touchant les langues. Ce qu'elle a révélé, c'est un mécanisme où des choses intelligentes (ou plutôt propres à être employées intelligemment) se créent de façon inintelligente. Cette vue n'exclut pas l'idée d'une domination de l'esprit sur le langage : en effet, du moment qu'il y a mécanisme, il suffit que l'esprit ait contact avec un seul point de la machine pour tout commander. Mieux on prouvera que le langage a ses lois mécaniques intérieures, mieux on établira, par avance, que l'esprit n'a que faire d'entrer dans le langage pour le diriger.

§ 3. L'action de la pensée sur le langage. Son caractère d'extrême amplitude : elle amène un déplacement du langage tout entier qui acquiert progressivement l'*idéalité objective*.

Les êtres du langage se changent d'eux-mêmes sans intervention de la pensée, dont l'effort se concentre ailleurs. Elle tend à déplacer d'une façon continue le plan tout entier du langage, avec tous les êtres, tous les mots qui s'y trouvent, afin de donner lentement et progressivement plus de profondeur à ce *tableau que forment nos idées*. L'effet de cette action, de ce recul, c'est que les mots s'objectivent, acquièrent une existence significative propre, indépendante des impressions momentanées qui faisaient corps avec eux dans les langues primitives.

Au fur et à mesure que ce progrès s'accomplit, la réalité s'exprime de plus en plus en marquant dans quel rapport les mots, objets de l'esprit, se trouvent avec les choses, objets réels.

Le *langage objectivé* est un « tournant » dans l'histoire de la pensée et des langues. C'est le point culminant d'une évolution : *le discours, au lieu de nous faire penser directement les idées du langage, nous fait penser indirectement la relation de ces idées, en quelque sorte stabilisées, avec nos pensées momentanées, beaucoup plus mobiles*. Quand en français, on dit « *l'*homme », ou « *un* homme », ce que l'article recouvre dans l'esprit, c'est la relation de

consistent en toute sorte de manières de voir toute sorte de choses, d'autre part, l'esprit ne saurait tirer parti d'une masse de ressources d'expressions où ne règnerait aucune espèce d'ordre. Pour qu'une langue soit parfaite, il peut suffire qu'elle enferme les idées les plus diverses; pour qu'on puisse l'*employer parfaitement*, encore est-il nécessaire qu'un plan existe pour guider l'esprit parmi tant de ressources. Ainsi il faut qu'il y ait *désordre* et en même temps *ordre*. Problème qui admet deux genres de solutions : 1° la **concession** : un certain désordre dans un certain ordre ; 2° l'**indépendance** du désordre et de l'ordre, c'est-à-dire la possibilité simultanée du plus grand désordre dans le plus grand ordre.

La dernière solution serait appelée à rendre, à la longue, le langage parfait. Mais à première vue on ne discerne aucun moyen d'y aboutir. C'est cependant vers cette solution originale que le langage se dirige tout naturellement. Si nous avions dû procéder consciemment à l'organisation du langage, nous n'y aurions jamais pensé : au lieu de rendre les formes indépendantes de la matière, nous eussions, au contraire, posé des dépendances certaines ; des cadres étant tracés, nous eussions réparti nos idées entre ces cadres, faisant en sorte que chacune fût dans le cadre approprié à sa nature. Tel eût été *notre* ordre. Au cas, par exemple, où nous eussions jugé utile de distinguer entre ce qui dure et ce qui ne dure pas, nous eussions formé la série des verbes brefs et celle des verbes longs[1]. Et ainsi de suite pour toute idée directrice de classement. Mais le langage a d'autres voies que celles qui se découvrent à notre conscience, et il a agi d'autre façon, avec une élégance de méthode qu'on ne peut qu'admirer.

Il a déterminé : 1° toutes les formes générales d'idées possibles : ce sont les parties du discours à leur état primaire ; 2° pour chacune de ces formes générales, toutes les formes d'emploi possibles, obtenant par ce moyen des *formes de forme* de plusieurs degrés, toutes celles du degré supérieur pouvant s'appliquer à toutes celles

1. Il y a quelque chose de cela à date ancienne : cf. sanskrit, slave. — L'inconscience, à date ancienne, semble avoir réglé ses démarches à peu près sur les vues que fournit actuellement la conscience. Ce qui s'explique : l'inconscience contemplait alors la réalité matérielle, tandis qu'elle contemple à présent le langage et ses réalités formelles. Au contraire, la conscience [la conscience non dirigée dans le sens de la spéculation : la conscience spéculative se retrouve en accord avec l'inconscience actuelle] n'a jamais cessé de diriger son regard vers le réel positif.

du degré inférieur. Ainsi le nom est une forme générale employée par le discours ; les articles en français sont les formes du degré supérieur (celles de l'abstraction du nom : § 5), et tous articles conviennent, le cas échéant, à tous noms. De même pour le verbe ; il est forme d'un degré ; les temps, les modes, sont formes du degré supérieur (formes de l'abstraction du verbe : § 5) et s'adaptent indifféremment à tous verbes *dans les langues qui ont réalisé suffisamment l'indépendance de la matière et de la forme.*

L'effet d'une telle disposition, c'est qu'on peut multiplier les éléments particuliers du langage, sans contrainte aucune, *comme s'il n'y avait pas d'ordre général* ; car l'ordre institué, toujours supérieur d'un degré à l'objet qu'il gouverne, en a prévu tout le possible, et, par conséquent, tout l'accroissement. En français, par exemple, la création de noms nouveaux, si importante fût-elle, ne saurait épuiser la capacité d'adaptation de l'article, forme supérieure du nom : *les articles français sont valables pour tous les noms qui existent et pour tous ceux qui peuvent exister.*

Une intelligence même géniale n'eût pas abordé par ce côté le problème de la plus grande perfection du langage. *Il fallait pour découvrir ce biais que l'esprit, à force de vivre au milieu du langage, en acquît pour ainsi dire « l'instinct ».*

La formation de cet instinct de l'esprit a été lente. Aussi n'est-ce qu'à date relativement récente que les langues indo-européennes se sont mises à pratiquer l'indépendance de la forme et de la matière. Le régime attesté à date ancienne comporte une certaine concession [1] de la première à la seconde.

On peut donc dire que nous avons plus que nos ancêtres « l'instinct du langage ». Ce que nous avons en moins, c'est « l'instinct de la réalité ». Le nominalisme est en progrès incessant.

Le régime d'indépendance de la forme et de la matière, par le fait qu'il reflète la croissance lente d'un instinct, ne se manifeste à l'origine que d'une façon obscure. On le devine longtemps avant de le constater. Il y a un moment où le principe de la langue est peu apparent, car si la forme se soumet certaines matières, par contre, il en est d'autres qui lui résistent. Tant que cet état de choses dure la langue a un aspect très compliqué. Les irrégularités y sont nombreuses, mais elles tendent à s'éliminer au fur et à mesure que

1. Ce régime est encore celui du russe où la nature d'un verbe augmente ou diminue le nombre de ses « formes » (aspects).

les *éléments d'emploi* que sont les formes s'universalisent en devenant indifférents aux mots employés, autrement dit aptes à les employer tous.

§ 10. L'article comme exemple d'une forme qui a passé du régime de concession au régime d'indépendance. *Constance* de sa valeur formelle abstraite, quel que soit le régime (§ 6).

Pour suivre dans son détail le procès remarquable qui vient d'être décrit, il n'y a peut-être pas de meilleur exemple [à cause de la simplicité : dominance et résistance purement sémantiques ; pas de résistances phoniques si influentes ailleurs] que l'article, tel qu'il existe dans la langue française.

Il y paraît accidentellement et commence aussitôt de s'y étendre de plus en plus, *par une suite de concessions de moins en moins nombreuses*, jusqu'à ce qu'enfin, tout à fait normalisé, il soumette tous les noms au traitement qu'il représente.

A examiner comment les choses se sont passées, on a l'impression que deux principes ont successivement régi la syntaxe de l'article.

Le premier serait que le nom n'exige l'article qu'autant qu'il est dans le contexte sensiblement différent de ce qu'il est dans l'esprit.

A partir du XVIIe siècle, la langue relèverait d'un autre principe : savoir que tout nom exige l'article, parce que tout nom, quel qu'il soit, est différent dans le contexte de ce qu'il est dans l'esprit.

C'est ainsi que les choses se dessinent historiquement. Mais pour peu que la pensée creuse sous les faits, elles prennent un autre aspect. Le XVIIe siècle n'apparaît plus comme attestant un changement de principe, mais comme *révélant*, par des faits très clairs, le vrai principe de la théorie de l'article. Principe qui, en réalité, domine toutes les époques. Mais tandis que les faits anciens le présentent obscurément, comme quelque chose qui s'essaye, qui cherche sa voie, les faits récents le montrent, au contraire, dans toute sa force et produisant des effets qui le révèlent.

C'est dire que la théorie étant « décidée » par la période moderne, c'est elle qu'il faut interroger, si l'on veut faire reparaître dans son unité abstraite le problème de langage et de pensée que l'article a résolu plus ou moins selon les langues et selon les temps.

CHAPITRE II

POSITION DE L'ARTICLE PAR RAPPORT AU LANGAGE ET A LA PENSÉE

§ 11. Rappel des départs établis au chapitre précédent. Développement des conséquences. — Les formes sont intérieures au langage comme *êtres*, mais elles lui sont extérieures en tant que *valeurs*. Discussion générale du principe. Examen théorique des modalités d'application.

L'examen des vues préjudicielles à la théorie de l'article qui occupe le chapitre précédent avait pour objet de situer la question en la rattachant à l'ensemble des idées existantes sur le langage.

Le principal des points examinés a été, comme on l'a vu, de savoir s'il y a possibilité qu'un élément d'une langue relève des lois du langage pour ce qui est de son existence et de celles de la pensée en ce qui concerne son sens.

La question a été résolue par l'affirmative, sans qu'il ait été, croyons-nous, contredit à aucun des principes de la linguistique moderne. Notre scrupule à cet égard a même été si grand que nous avons toujours argumenté *ex concesso*, tenant pour fondées les idées générales qui, de prime abord, semblaient devoir aller à l'encontre de nos vues. A raison de cette méthode, il est peut-être utile de rappeler en peu de mots nos départs, bien qu'ils aient déjà été indiqués.

Le langage a été considéré comme un organisme indépendant où la pensée n'intervient pas.

Quant à la pensée, elle a été présentée comme ayant ses lois à elle, dont il n'est pas nécessaire que le langage se ressente.

Ces deux domaines ainsi séparés, il a *fallu* reconnaître que la pensée, qui n'intervient pas dans le langage, s'en sert cependant comme d'un instrument ; elle l'emploie, et si « inintelligent » qu'on le suppose, elle l'emploie pour ses fins, c'est-à-dire intelligemment.

Ce point est si évident qu'il a paru devoir être hors de discussion. Il a donc été considéré comme une vue simple et certaine, dont on ne devait pas craindre d'abstraire des vues nouvelles. C'est ainsi qu'on a abouti, par pur raisonnement, à cette idée qu'il se pourrait qu'il y eût dans une langue, sinon dans toutes, des mots exprimant jusqu'à un certain degré *l'emploi* que l'esprit fait du langage.

Cette idée obtenue, elle a été développée, et l'on a reconnu que ces mots, à supposer qu'il en existât de semblables, ne seraient rien qu'on pût directement employer, étant vides de sens, *mais seraient éminemment propres à* **employer** *d'autres mots*. En sorte qu'ils auraient même fonction que la pensée : comme elle, *ils emploieraient le langage*. Ils auraient même position qu'elle : employer un nom, c'est le gouverner du dehors. Une forme dont il serait prouvé qu'elle emploie le langage lui serait donc en un certain sens extérieure, quoiqu'elle pût exister *dans* le langage.

C'est ici que se place la distinction entre l'intériorité quant à l'existence et l'extériorité quant à la fonction. Question importante par les principes qu'elle met en jeu, et qui peut retenir l'esprit fort longtemps. On s'est demandé ici si cette extériorité partielle était possible et, en admettant qu'elle le fût, à quelles conditions ? Il en est résulté une recherche de conditions théoriques par des raisonnements simples.

On dispose d'un nombre déterminé de mots. Rangés dans un ordre, ces mots expriment une idée, mais il suffit de changer cet ordre pour qu'ils en expriment une autre toute différente, ou bien qu'ils n'aient plus de signification globale. L'ordre apparaît comme un moyen « intelligent » d'employer le langage.

Prenons un exemple. J'ai à mon service les mots : *le*, *le*, *de*, *enfant*, *ami* ; j'en puis extraire *par l'ordre*

(1) L'enfant de l'ami
(2) L'ami de l'enfant

qui sont des sens différents, et intelligents, parce que l'ordre a fait paraître entre les mots certains rapports.

Convenons d'exprimer les rapports du groupe 1 par α et ceux du groupe 2 par β. Dès lors, nous possédons un signe de même pouvoir et effet que l'ordre, mais différent en ce que son être a réalité dans le langage. Ainsi il peut nous suffire d'écrire :

α, enfant, ami, le, le, de
β, enfant, ami, le, le, de

pour avoir l'équivalent respectif de

l'enfant de l'ami (1)
l'ami de l'enfant (2)

L'ordre, remplacé par des signes indicatifs, devient inutile ; les valeurs α, β en tiennent lieu ; de sorte qu'un nombre de mots étant donné, on pourrait en faire varier l'ordre à volonté, du moment que le signe indicatif α ou β resterait le même, le sens des mots groupés demeurerait constant.

Qu'on suppose à présent un système de signes de ce genre, applicables à n'importe quels mots, à n'importe quel nombre de mots, et capables de dénoter de quelle manière intelligente la pensée devra recevoir ces mots, et l'on se sera fait une idée suffisante de ce que serait un système de *signes d'emploi* du langage. Dans une langue ainsi constituée, et d'ailleurs irréalisable pour toutes sortes de raisons, il existerait deux ordres de mots entièrement distincts. Les uns seraient des idées, les autres des *manières de penser ces idées* ; ceux-là soumis aux seules lois du langage ; ceux-ci, aux seules lois de la pensée.

Aussi bien retrouve-t-on dans nos langues quelque chose d'approchant : deux natures s'y distinguent, l'une matérielle pour les idées, l'autre formelle pour aider à penser ces idées. On est loin toutefois du type idéal défini ci-dessus, et la démarcation entre l'objectif et le subjectif n'est, en aucune langue, si profonde qu'on puisse disposer de termes comme α, β capables de fixer sur eux l'emploi de n'importe quel groupe de mots.

Il s'ensuit que la conception de mots formels du type α, β ne doit être qu'un outil aux mains du théoricien, une limite que le langage ne saurait atteindre en fait, encore qu'il puisse en approcher extrêmement dans des cas à préciser.

Cette limite, il est commode de la posséder dès qu'on veut situer par rapport à un même terme les systèmes de formes existants, tous remarquables d'ailleurs par une modération instinctive dans la distinction de la matière et de la forme. La solution de continuité de l'une à l'autre est en effet constamment évitée, et les formes de nos langues ne sont jamais si rigides que la matière qu'elles enveloppent ne puisse les influencer peu ou beaucoup.

Ceci rend le sens des formes assez obscur. Un traitement a beau être unique, il paraît multiple, lorsqu'il se ressent de conditions changeantes. Pour une unité *immédiatement sensible*, il faut un traitement unique et des conditions invariables. Autrement, *par la plus fréquente, peut-être, des erreurs d'imputation*, on attribue au caprice du traitement l'effet de conditions qui ont varié. C'est de ce faux point de vue que procède cette idée d'exception qui a si longtemps dominé en grammaire. En réalité, il n'y a pas d'exceptions, il n'y a que des conditions exceptionnelles. Lorsqu'on a déterminé ces conditions variables, ce qui subsiste de *constant* dans une forme, — ce peut être très peu de chose, — constitue sa valeur propre, ce qu'elle renferme à la fois d'intelligent et d'extérieur au langage.

§ 12. Caractère *partiel* de chaque catégorie de formes. Contradiction apparente avec le principe d'extériorité à *tout* le langage. Cas où la contradiction se résout. — Le degré d'extériorité des formes. Importance de la question en matière de sémantique formelle : extérieures au langage, les formes sont sous l'influence des lois de la pensée ; intérieures, elles sont sous l'influence des lois du langage. — Nature du progrès auquel se lie la création des formes. Discussion.

La théorie générale des formes s'accroît en difficulté de ce qu'elles ne sont pas disposées en un ordre unique, telle que la série imaginaire α, β, etc. (p. 55) ; il en existe de plusieurs sortes. Les désinences casuelles, les flexions verbales (temporelles et modales), les prépositions, les auxiliaires, les articles, sont autant de formes qui agissent sur une partie du langage seulement. Comment concilier cette action partielle avec le *principe d'extériorité*, qui implique expressément que la forme agit sur *tout* le langage ?

Pour que cette question reçût une solution, il faudrait découvrir une partie du langage qui fût aussi grande que le tout. La proposition est contradictoire dans ses termes. On lève cette contradiction en recherchant non une partie aussi grande que le tout, mais *une partie dont la nature oblige l'esprit à considérer le tout*. Telles

sont les parties du discours. Elles ne constituent pas seulement une distribution dans des cadres appropriés de toutes les ressources que contient une langue, mais surtout un *système* de distribution. Or, le propre d'un système est de faire penser la partie en fonction de l'ensemble. On ne peut donc considérer une partie du discours, sans, du même coup, percevoir implicitement la totalité des relations qui unissent cette partie aux autres parties, c'est-à-dire à tout le reste de la langue. La vision d'ensemble est inséparable de la vision particulière.

On est en droit, à cause de cela, de poser que, pratiquement, la vision abstraite du nom, en tant que partie du discours, équivaut à la vision extérieure de tout un système de langue ; d'où il résulte que l'article, par un meilleur emploi du nom, emploie la langue tout entière. Il suffit dès lors pour que la condition d'extériorité soit pleinement satisfaite, qu'on puisse isoler le traitement unique abstrait que représente l'article des conditions changeantes qui en font varier les effets. Le but, c'est de dégager parmi la diversité des sens apparents une valeur intime, pour ainsi dire, qui procède des lois mêmes de la pensée.

On voit l'importance de la question d'extériorité en matière de sémantique des formes : un élément qui est à l'intérieur d'une langue se ressent surtout des lois du langage ; mais un élément qui est à l'extérieur est sous l'influence des lois de la pensée. La pensée agit *sur* le langage *du dehors* par l'emploi qu'elle en fait ; elle n'agit pas *dans* le langage et celui-ci se constitue en vertu de ses lois propres, dont la relation avec la pensée paraît ne pas exister, en tout cas demeure inconnue.

Pour rendre raison de la création des formes, il faudrait supposer un progrès profond, intime, dont elles finiraient par être le produit.

Mais c'est là un point dont il est mieux de ne pas juger de peur d'en préjuger. On n'ose attribuer à l'esprit le progrès que représentent les formes, car celles-ci sont créées essentiellement par le langage, en sorte qu'il faudrait ou bien attribuer les progrès de l'esprit aux hasards du langage, ou bien, — ce qui ne serait pas scientifique, — admettre que celui-ci est secrètement influencé par la pensée, et lui procure, par des moyens qui ont l'air d'être accidentels, ce qu'elle désire, si l'on peut s'exprimer ainsi, à juste raison. Ce serait trop mystérieux. Une vue plus rationnelle est de

poser deux pouvoirs indépendants : celui de l'esprit, celui de la langue ; et de tenir les formes pour le résultat de leur accidentelle interaction. On accorde ainsi beaucoup au langage et beaucoup à l'esprit.

§ 13. Irréalité croissante du langage. Dualité corrélative du problème expressif : à la traduction matérielle de la réalité en langage succède la traduction formelle du langage en réalité. — Application de ce principe à l'analyse de la fonction de l'article. — L'article zéro. Définition progressive de sa valeur.

Quand les formes commencent à s'exprimer à part, c'est que les idées contenues dans les mots, après s'être débarrassées d'un excès de sensation, se sont objectivées. A ce moment les noms forment dans la langue un vaste tableau de notions générales, *qui tendent à se maintenir comme telles dans l'esprit*, en sorte que pour leur faire exprimer le réel, il faut les y diriger par une impulsion spéciale dont l'article est l'agent.

Le problème d'expression a donc été doublé : après avoir traduit la réalité en langage par le choix d'un terme, il y a lieu, en outre, *d'exprimer le langage en réalité*, au moyen de formes, qui ne faisant dire précisément à la langue aucune chose nouvelle, lui font cependant dire mieux, *plus réellement*, les choses qu'elle disait déjà sans ces formes.

De ce que l'article remédie à un défaut de réalité du nom, on conclut aisément que l'un des moyens d'en connaître la valeur et le mécanisme, est de déterminer ce défaut. Il consiste en ce que le nom sans article, tel qu'il existe hors de tout contexte, avant que l'esprit lui imprime aucune impulsion, est, comme on l'a déjà montré, un nom en puissance qui ne désigne rien d'effectif, — autrement dit une *matière de nom*, à laquelle il *manque* une étendue et une forme que le contexte devra lui donner.

Voici comment les choses se passent. A peine le nom se présente-t-il qu'il tend à s'associer avec d'autres idées, qui remontent du passé de l'esprit, et dont l'ensemble forme un fond d'étendue variable. Selon que ce fond est large ou étroit le nom dispose pour se développer d'un grand ou d'un petit espace.

L'espace de développement du nom n'est jamais plus étroit que lorsque le nom rejoint dans l'esprit le souvenir d'un emploi précédent (§ 116). Il n'est jamais plus large que lorsque le nom ne

trouve dans la mémoire rien à quoi il puisse s'associer. Il en est alors réduit à paraître « en effet » sur le fond de sa propre idée générale (§ 125).

L'étendue grande ou petite, — *la dimension est ici ce qui importe le moins*, — ainsi offerte au nom dès le début de la pensée, n'est pas la forme du nom, mais un support pour cette forme, autrement dit *la projection de l'attente de l'esprit* en un espace préparé pour recevoir le nom.

Cet espace étant placé, pour ainsi dire, devant l'esprit, le nom le couvrira en totalité ou en partie. Dans le premier cas, il se confondra avec lui ; dans le second, il y paraîtra en relief. De là les deux articles, l'un qui est de la forme *le*, et répond dans la langue à une extension de la matière nominale à tout un espace grand ou petit ; l'autre qui est de la forme *un*, et dénote un certain relief du nom dans un espace qui peut être également grand ou petit.

Comme on le voit, l'article *résume* deux opérations mentales.

La première est préparation de l'espace dans lequel le nom sera pensé. Ce qu'elle objective, c'est l'attente même de l'esprit.

La seconde consiste à projeter le nom sur cet espace en l'y étendant plus ou moins.

L'article ne note en particulier ni l'une ni l'autre de ces deux opérations : ce qu'il détermine, c'est le rapport de l'une à l'autre. Si ce rapport est une égalité, il y a lieu de se servir de l'article *le* ; si c'est une inégalité, l'article *un* est indiqué.

Ainsi l'article *le* exprime seulement qu'un nom est *répandu sur tout un champ de vision*, ce champ pouvant être large ou étroit, précis ou vague, particulier ou général. C'est donc à tort qu'on attribue à cet article un sens de détermination. En fait, il n'a d'autres propriétés que celles du fond auquel il étend l'idée nominale ; si ce fond est précis, étroit, déterminé, la valeur de l'article *le* peut s'exprimer par le terme de détermination ; mais si, au contraire, ce fond est général, de dimension infinie, l'article *le* apparaît comme un signe pour indéterminer.

Entre ces deux extrêmes existent des champs de vision de tous ordres, plus ou moins précis, plus ou moins vagues, qui prêtent à l'article *le*, *pure forme d'extension dépourvue de sens*, des significations apparentes souvent opposées. L'erreur n'est pas de constater ces significations diverses, mais de les attribuer à l'article, car, si

dans le discours elles se reflètent sur lui, dans l'esprit, elles appartiennent au fond d'idées qui supporte le nom.

Quant à l'article *un*, il se présente comme quelque chose de plus tangible. Par le fait qu'il marque un contraste entre l'idée nominale et le fond d'idées sur lequel on applique cette idée, il dénote moins les propriétés du fond et davantage celles de l'objet qu'on y place. C'est pourquoi, en principe, plus la représentation doit frapper vivement l'esprit, soit par des traits originaux, soit par sa soudaineté, plus l'article *un* devient exigible.

Si l'on reprend les points ci-dessus, on peut poser que les articles *un* et *le*, ainsi que leur pluriel *des* et *les*, n'ont de valeur que par rapport à un fond d'idées à déterminer ; qu'un même fond étant aperçu par l'esprit, le jeu de ces articles consiste soit en une oppositon de l'objet au fond, ce qui accentue le relief du nom et motive l'article *un* ; soit, au contraire, en une extension qui peut aller parfois jusqu'à une sorte d'union intime entre le fond et l'objet, lorsque l'image de détail au lieu de trancher sur l'image d'ensemble s'y mêle, s'y fond, en acquiert le reflet et l'esprit. On emploie alors l'article *le*.

Après avoir défini, au moins théoriquement, le rôle des deux principaux articles de la langue française, il convient d'examiner, par comparaison, les articles *du*, *de la*, qu'on nomme à l'ordinaire partitifs. Encore que ces articles soient composés de la préposition *de* jointe à l'article *le*, par leur action ils se situent sur le même plan que l'article *un*.

Il vient d'être expliqué que celui-ci vise à dessiner puissamment la forme individuelle du nom pour qu'elle paraisse en relief. C'est un dessein auquel il suffirait si tous noms étaient également propres à la plus nette objectivité. Il n'en est point ainsi, et nombreux sont ceux dont la forme est virtuellement indéfinie. Rentrent dans ce cas les noms de corps inconsistants, les noms de matière, la plupart des noms abstraits. Ces noms ne renferment pas en puissance *une forme* : on a beau se proposer de les représenter nettement, on n'y parvient pas. Dès lors, l'article *un* cesse de convenir, et l'on éprouve le besoin d'un *article de même intention et de moindre effet*. Ce rôle est dévolu à l'article partitif.

L'article *un* est une forme à laquelle sa matière ne résiste pas ; *les articles* **du**, **de la** *sont la même forme, mais déformée par la matière qui résiste*. Ainsi l'on dira avec un même désir d'objecti-

vité : « *un* fromage » et « *du* beurre ». Cause : La notion *fromage* comporte une image de forme qui n'existe pas dans la notion *beurre*.

Quant à l'article *des*, qui est aussi une forme composée, il représente dans la langue le pluriel de *un*; sa valeur serait *un* + *s*. On peut se demander pourquoi il est composé ainsi que les articles pour objets sans forme, alors qu'il s'applique à des objets ayant forme dans l'esprit. La raison sémantique de cette ressemblance est facile à découvrir [1]. C'est que la pluralité altère, au moins jusqu'à un certain degré, la vision de la forme : de la réunion de plusieurs objets, il résulte une image « brouillée ».

Il ressort de tout ceci que l'article composé (*du*, *de la*, *des*) est le signe d'une objectivité recherchée, mais non atteinte du fait de la matière.

Après avoir examiné le mécanisme ingénieux de l'emploi du nom, tel qu'il résulte du jeu des articles, on pourrait s'imaginer qu'une solution a été prévue pour tous les cas de la pensée et que le discours est pourvu d'assez de signes pour user des noms au gré de ses fins, sans que jamais il puisse arriver de devoir recourir au nom sans article.

Juger ainsi serait préjuger. Certes, tant qu'il ne s'agit que de développer la signification que le nom renferme en puissance, l'article répond à tout; mais le cas se présente assez souvent où le nom prend « en effet » un sens qu'il ne détient pas virtuellement, et qui, par cela même, conserve toujours quelque chose de conventionnel : il faut en être informé préalablement pour le reconnaître. Ainsi dans l'expression : *tenir tête*, *tête* acquiert « en effet » une valeur qu'on n'aperçoit pas en puissance dans ce nom. Les cas de ce genre, où le nom ayant reçu du contexte une impulsion qui le fait diverger en rapport de sa ligne d'évolution naturelle, doit s'infléchir vers un sens, — *ou même vers un emploi*, — que virtuellement il ne prévoit pas sont la cause principale de la suppression de l'article.

Il apparaît ainsi que l'absence d'article n'est pas seulement un

1. Il y a des causes accidentelles analogiques qui ont créé la forme; on s'occupe ici exclusivement des raisons sémantiques qui l'ont rendue valable, qui l'ont « maintenue » par un effet de consentement.

archaïsme, mais bien une valeur nouvelle recréée d'un moyen ancien.

L'article zéro complète la série des articles positifs. Et pour peu qu'on l'examine d'assez près, on y discerne comme une *réaction naissante contre la trop rigoureuse définition de forme qui résulte pour le nom de l'emploi constant de l'article*. C'est par accident que l'article s'est produit dans la langue : mais aujourd'hui que l'article est l'usage commun, l'accident est surtout négatif : c'est une absence. Tout négatif qu'il est, il n'en est pas moins « retenu » dans les cas heureux. Ces cas se ressemblent, des caractères communs y paraissent, dont la dénotation devient peu à peu la fonction « reconnaissable » de l'article zéro. La langue s'est alors enrichie d'un nouveau moyen d'expression [1].

Tel est le genre de mécanisme qui, laissant aux langues toute leur force d'innovation, les renouvelle en remettant chaque jour dans le présent le plus pur du passé.

1. La définition de la valeur zéro dans le système des articles est un fait de date récente (§ 131).

CHAPITRE III

RESTITUTION DU PROBLÈME DE PENSÉE DONT L'ARTICLE EST SOLUTION

§ 14. Le caractère occulte du problème de l'article : il ne peut être restitué que par comparaison. — Restitution de sa forme générale : heurt entre les attitudes permanentes et les attitudes momentanées de l'esprit. — Une définition suffisante des attitudes permanentes est condition de l'existence réelle du problème. — Dualité de son aspect et existence corrélative de deux systèmes d'articles : *primaire* ou de réaction contre la *réalité* permanente du nom ; *secondaire* ou de réaction contre l'*idéalité* permanente du nom. — Langues sans la valeur de l'article et langues sans article. — La représentation des deux systèmes d'article dans les langues indo-européennes. — Restitution complète du système secondaire.

Le problème de pensée dont l'article est solution est un problème occulte qui ne nous est pas livré. Il existe au fond de l'esprit et ne peut être restitué qu'indirectement par la comparaison de ce qui a eu lieu à différentes époques dans plusieurs langues. Chaque système d'article constitue un ensemble d'attitudes intellectuelles que le sujet pensant est *capable* d'adopter à l'égard du nom. Ces attitudes, considérées tout à fait généralement, sont de deux sortes. Les unes *permanentes* concernent le nom en puissance, dont elles fixent l'état dans l'esprit ; les autres *momentanées* ont pour objet de modifier cet état, afin qu'il soit mieux adapté au contexte.

Le problème de l'article est né du heurt de ces deux sortes d'attitudes. Tant que les attitudes permanentes, se rapportant au nom

en puissance, restaient assez peu définies pour céder immédiatement sous « l'attaque » des attitudes momentanées en train de former le nom en effet, l'article était parfaitement inutile. Il devint nécessaire le jour où l'attitude intellectuelle permanente, devenue plus définie, fit résistance, pour ainsi dire, à l'attitude momentanée.

L'événement s'est répété plusieurs fois au cours du développement des langues indo-européennes dans des conditions qui se présentent sous deux aspects opposés.

A date ancienne, le nom en puissance prend une forme arrêtée dans l'esprit en devenant représentation d'objet.

A date plus récente, le nom en puissance se fixe dans la pensée comme représentation de notion.

Il en est résulté deux systèmes d'article fort différents, l'un primaire qui corrige l'excès de *réalité* du nom en puissance ; l'autre secondaire, qui réagit contre sa trop grande *idéalité*.

Les langues qui n'ont pas la valeur de l'article [une langue ne possédant pas l'article peut, dans une certaine mesure, en posséder la valeur, liée à des moyens apparents ou occultes. Le latin en serait un exemple] représentent un type archaïque et de psychologie rudimentaire. Elles attestent un état où le sujet pensant ne savait pas « regarder » une idée sans en faire mentalement emploi. Il n'existait pas pour lui d'attitude permanente définie à l'égard du nom, mais seulement des attitudes momentanées.

Le système qui corrige l'*excès de réalité* du nom en puissance est celui du grec ancien. Il ne comporte qu'un article applicable aux emplois subjectifs du nom. Les emplois objectifs trouvent une expression parfaite dans le nom en puissance, sans traitement correctif aucun, ce nom étant précisément une représentation d'objet.

Le système qui réagit contre l'*idéalité* du nom en puissance est attesté à date moins ancienne. A l'heure actuelle, il existe dans un certain nombre de langues où il s'est développé inégalement, en français, en italien, en espagnol, en anglais, en allemand, etc. Le nom en puissance dans ce système évolue dans le sens de la pure représentation de notion. C'est là quelque chose à la fois de très abstrait et de très défini. Aussi le nom parvenu à ce terme, — il met un temps assez long à y parvenir, — déborde-t-il régulièrement, non plus certaines, mais toutes les conceptions momentanées dont il peut être l'objet dans le discours. Nécessairement, le système

édifié d'après ce principe est moins simple que le précédent : sa définition théorique comporte la prévision de plusieurs valeurs opposables que, pour plus de commodité dans le chapitre suivant où nous aurons à les reprendre, nous figurerons par un symbole, savoir : 1° une valeur *l pour tout ce qui déborde la représentation d'objet (correspondance en français moderne : *le*, *la*, *les*) ; 2° une valeur *u pour tout ce qui coïncide avec la représentation d'objet (correspondance en français moderne : *un* et *des*) ; 3° une valeur *Δu, pour ce qui devrait être représentation d'objet, mais manque pour cela de forme (correspondance en français moderne : *du*, *de la*) ; 4° une valeur *0 pour les emplois qui résistent au système *l, *u, *Δu (correspondance en français moderne : l'article zéro dans la mesure où il s'est défini : cf. §§ 131 et 204).

Ces quatre valeurs *l, *u, *Δu, *0 restituent les thèmes communs de tout système d'article qui se fonde sur l'*idéalité* du nom en puissance. Elles représentent ce que chaque système de ce type serait, n'était le traitement qu'il subit de par l'action contingente de la langue.

On est ainsi ramené à la forme d'exposition courante en grammaire comparée : un thème restitué en regard duquel figurent des traitements correspondants, attestés à dates diverses dans une ou plusieurs langues. Ce qui ne peut surprendre si l'on considère la remarquable analogie qui existe, *mutatis mutandis*, entre une question de sémantique formelle et une question de phonétique. La sémantique formelle traite des attitudes intellectuelles adoptées par un sujet pensant à l'égard d'une partie de la langue ; la phonétique, des attitudes physiques prises par un sujet parlant à l'égard d'un son. Le parallélisme est évident.

CHAPITRE IV

LA DOMINANCE ET LA RÉSISTANCE DANS LE SYSTÈME DES ARTICLES FRANÇAIS

§ 15. Tout système linguistique suppose un équilibre entre *dominance* et *résistance*. Application du principe à l'analyse du système des articles français. — Prévision de divers états de système. Le degré de la résistance : fort ou faible. Corrélation entre la résistance faible et l'alternance d'article dans un même emploi.

Tout système linguistique se fonde sur le jeu simultané de tendances contraires qui, très généralement, peuvent être groupées en deux catégories : la *dominance* et la *résistance*. C'est l'équilibre, sans cesse renouvelé, entre la dominance et la résistance qui permet au linguiste la *considération statique*, autrement dit l'attitude intellectuelle du synchroniste (v. Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, p. 117).

En matière d'article, la dominance consiste dans l'application naturelle du principe que toute représentation nominale momentanée est par définition différente de la représentation nominale permanente dont elle est précédée dans l'esprit.

Quant à la résistance, elle est d'ordre plus contingent, et tire son pouvoir du fait que, nonobstant le principe, certains noms, soit en raison de leur nature, soit en raison de leur emploi, peuvent offrir à l'esprit une représentation nominale momentanée pratiquement égale à la représentation nominale permanente. Ainsi *soleil* en emploi peut paraître ne signifier rien de moins que *soleil* avant emploi.

Ces conditions générales déterminées, une prévision approxima-

tive des divers états de l'article français n'est rien d'irréalisable. Il faut s'attendre à rencontrer plusieurs systèmes successifs relativement durables, conditionnés chacun par des résistances déterminées, dont il est possible de se faire une idée par avance d'après la nature même de la dominance.

Deux degrés dans la résistance doivent être envisagés : 1° le degré *fort*, par lequel un type défini de nom ou d'emploi de nom refuse absolument de se soumettre à la dominance, ce qui se traduit, pour ce type, par la nécessité de l'article zéro ; 2° le degré *faible*, qui se manifeste plus tard, et montre un état de langue où l'avantage en des conditions abstraitement semblables [1] appartient tantôt à la dominance tantôt à la résistance : de sorte qu'on a en regard d'un seul et même emploi non pas une forme, mais *une alternance de deux formes*.

La suite de ce chapitre montrera quelle place importante tiennent ces formes alternantes dans l'histoire de l'article, et aussi combien étroite est la correspondance entre le traitement attendu d'après les vues théoriques exposées ci-dessus et ce qui se réalise en effet dans la langue française.

§ 16. Résistances qui affectent le thème d'extension (*l). — Tableaux synchroniques du système (dates très ancienne, ancienne et moyenne, moderne).

La dominance particulière à ce thème est que le nom en effet, si étendu soit-il, n'est jamais si étendu que le nom en puissance ne le déborde. Conséquemment, d'après cette dominance, on attend l'article partout. Aucune extension, si considérable fût-elle, n'en devrait être exempte.

Mais il faut tenir compte de la résistance, — aujourd'hui presque abolie, — qui s'est exercée activement aussi longtemps qu'elle a trouvé dans l'état du nom en puissance (état variable, ainsi qu'il a été indiqué : § 14) des conditions suffisamment favorables.

C'est en effet vers le XVIIe siècle seulement que le nom en

1. On ne saurait perdre de vue que des conditions *abstraitement* semblables ne sont pas des conditions absolument semblables : il faut tenir compte en effet d'impressions souvent très fugitives auxquelles est soumis le sujet parlant. Il y a là une partie concrète de la condition linguistique qui, d'une manière générale, échappera toujours plus ou moins au linguiste. En l'espèce, c'est cette partie concrète et *impressive* qui fait pencher la balance tantôt du côté de la dominance et tantôt du côté de la résistance.

puissance atteint à cet état de *notion pure* qui le caractérise aujourd'hui. Jusque-là, il ne dépasse guère en abstraction la simple idée générale plus ou moins imagée. On conçoit que, dans ces conditions, il y ait lieu de prévoir le traitement zéro pour tous les noms qui atteignent en emploi au même degré de généralité.

Ainsi s'explique qu'à date moyenne encore, ne prennent pas nécessairement l'article les noms qui, par nature, offrent avant emploi et en emploi la même étendue conceptuelle, savoir : 1° les noms d'êtres uniques concrets, tels que *terre*, *enfer*, *paradis*, *ciel;* 2° les noms d'êtres uniques abstraits, tels que *vérité*, *beauté*, *grandeur;* 3° les noms propres de lieux : *France*, *Espagne*, *Champagne*, *Seine;* 4° les noms de peuples pris généralement : *Sarrazins*, *Anglais*.

Le même effet de résistance se marque (peut-être un peu plus faiblement) pour les noms d'êtres multiples employés dans un sens très général. Cela est dû à ce que, dans ce cas, le nom effectif, en raison de sa grande étendue, peut ne pas être débordé par la généralité du nom en puissance. Ex. : *Par sa beltét* **dames** *li sont amies* (*Rol.*, 957).

Le tableau ci-dessous offre une vue synchronique de l'article d'extension à date très ancienne.

Date très ancienne.

ÉTAT du nom en puissance	TRAITEMENT DU NOM EN EFFET						
	Noms d'êtres uniques concrets 1	Noms d'êtres uniques abstraits 2	Noms propres de lieux 3	Noms de peuples pris dans un sens général 4	Noms d'objets multiples pris dans un sens général 5	Extensions moyennes 6	Extensions faibles 7
Valeur de simple idée générale conçue d'une façon plutôt concrète.	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*le*

Exemples :

COLONNES 1, 2, 3, 4, 5, 6 : V. pp. 70 et 71 ex. du tableau suivant.
COLONNE 7 : **li** *Deo inimi* (*Eul.* 3) ; **la** *polle* (10).

Mais le système ne reste pas tel. A mesure que e nom en puissance se rapproche de l'état de pure notion, il tend de plus en plus à déborder même les noms ayant ou prenant valeur d'idée générale. A un moment donné, ce débordement des types résistants peut, au gré d'impressions extrêmement fugitives, se produire ou ne pas se produire. On a alors en regard de tous les emplois auxquels primitivement répondait la forme zéro, deux formes sujettes à alterner : *0*, *le*.

Le système ainsi modifié se présente comme suit.

Date ancienne et moyenne.

ÉTAT du nom en puissance	TRAITEMENT DU NOM EN EFFET [1]						
	Noms d'êtres uniques concrets 1	Noms d'êtres uniques abstraits 2	Noms propres de lieux 3	Noms de peuples pris dans un sens général 4	Noms d'objets multiples employés dans un sens général 5	Extensions moyennes 6	Extensions faibles (*détermination*) 7
Valeur d'idée générale conçue de façon moins concrète qu'à date ancienne.	*0 / le*	*0 / le*	*0 / le*	*0 / le*	*0 / le*	*le*	*le*

Exemples :

COLONNE 1 : quant **soleilz** *esclarcit* (*Voy. Charlem.*, 383). *Soz* **ciel** *n'en at plus encriéme felon* (*Rol.*, 1216). *Contre* **le** *ciel vait la more tornant* (1156). — Le XVIe siècle est le terme approximatif de l'état d'alternance. Ex. : *Voila comment* **Terre** *et* **Ciel** *font effort* (*Marg. de la Marg.* IV, 14. — B., II, 388). A cette époque, il faut pour maintenir le traitement zéro une forte personnification.

COLONNE 2 : Parti de **mal** *et a* **bien** *aturné Voil ma chançun a la gent faire oïr* (Chanson pour la croisade, XIIe siècle). *Kar ki pour lui lerad* **la** *richeté, Pur voir aurad paraïs conquesté* (*Ib.*). — Le XVIIe siècle est le terme approximatif de l'état d'alternance. C'est l'époque (1664) où Corneille corrige le vers 176 de *Mélite* : *ce qu'***amour** *dans le cœur peut seul lui imprimer* en *ce que* l'*amour au cœur*, *etc.* [2].

1. Partout où le traitement comporte une alternance, la forme indiquée la première est celle qui est en décroissance.

2. Un petit fait intéressant au point de vue théorique est le sentiment du grammairien Maupas touchant l'alternance *0/le* devant les abstraits. Il la justifie pleinement : « Es propos où il n'y a point d'interest à les prendre définis

COLONNE 3 : Plaindre podons **France** *dolce, la bèle* (*Rol.*, 1695). *Si l'en conquis et Peitou et* **le** *Maine* (2323). — Le XVIe siècle est le terme approximatif de l'état d'alternance. Ex. : *Le Roy a escript à l'Empereur que le passage lui était seur par* **Frãce** *pour aller en Flandre* (Dol., *Man. Trad.*, p. 26. — B., II, 389). *Gens qui avaient gagné place au Paradis de* **la** *France* (Aub., II, 261, — B. II, 389). **Lot** *s'est rendu plus fier que riviere du monde* (Théop. I, 220. — B., III, 425). *Le long de* **la** *Gironde, de* **la** *Garonne,* **du** *Lot,* **du** *Tarn* (Paliss., 58. — B., II, 389). De même que pour les abstraits la personnification consolide le traitement zéro.

COLONNE 4 : Vers **Sarrazins** *reguardet fierement Et vers* **Franceis** *et humle et dolcement* (*Rol.*, *1163*). *Vint* **as** *Franceis, tot lor at acontét* (1038). *Jo ai vedut* **les** *Sarrazins d'Espaigne* (1083). — Le XVe siècle est le terme approximatif de l'état d'alternance. Ex. : *Et Jehanne la bonne Lorraine, Qu'***Angloys** *bruslèrent à Rouen* (Villon, *Gr. Test.*, 41).

COLONNE 5 : Par sa beltét **dames** *li sont amies* (*Rol.*, 957). **Fers** *et* **aciers**, *i deit aveir valor* (1362). *Saint Paredis vos est abandonanz,* **As** *innocents vos en serez sedant* (1479-80). *En paredis, entre* **les** *glorios* (2899). **Cunte** *ne* **duc** *ne li roi coroné Ne se poent de la mort destolir* (Chanson pour la croisade, XIIe siècle). **Traitor** *et* **envieus** *Sunt de moi nuire curieus* (*Rose*, 4058). — Le XVIe siècle est le terme approximatif de l'état d'alternance. Ex. : **Tabourins** *a nopces sont ordinairement battuz;* **tabourineurs** *bien festoyez* (*Rab.* II, 324).

COLONNE 6 : Cordres at prise et **les** *murs peceiiez* (*Rol.*, 97). *Covert en sont* **li** *val et* **les** *montaignes Et* **li** *lariz et trestotes les plaignes* (1084-85). **Les** *renges d'or li batent josqu'as mains* (1158). *Sur* **l'** *herbe verte puis l'at soéf coelchiét* (2175).

COLONNE 7 : Dient plusor : ço'st **li** *definemenz* (1434). **Li** *emperédre at fait soner ses corz* (1796).

REMARQUE. — Dans la Chanson de Roland, le traitement zéro des noms communs déterminés par nom propre (col. 1) : *reis Marsilies reine Bramimonde*, alterne avec le traitement *le* des noms communs strictement limités (col. 7) : **li** *reis Marsilies*, **la** *reine Bramimonde.* A l'époque l'alternance devait avoir quelque valeur sémantique. L'article zéro était sans doute un moyen de faire ressortir davantage le titre.

Les choses restent en cet état (avec toutefois une décroissance assez rapide du traitement zéro) jusqu'à la langue moderne. A partir de ce moment, le système revêt un autre aspect. Le nom en

ou non, aussi pouvez-vous y employer articles définis ou non, et de tels y en a plusieurs, notamment des choses dont l'essence ne gist point en matière corporelle, ains en intellectuelle : *Noblesse provient de vertu* ou *la Noblesse provient de la vertu* » (*Gramm.*, p. 112).

puissance existe dans l'esprit à l'état de *pure notion*, et il n'est plus de sens généraux qu'il ne déborde. Il en résulte une disparition complète de l'article zéro en tant que valeur d'extension et, par conséquent, en regard d'un même emploi, la cessation de toute alternance.

On aboutit ainsi à l'état actuel de la langue où le traitement zéro extensif ne subsiste plus que dans quelques expressions archaïques conservées à peu près uniquement pour leur singularité de style (les proverbes, par exemple).

Date moderne.

ÉTAT du nom en puissance	TRAITEMENT DU NOM EN EFFET							
	Noms d'êtres uniques concrets	Noms d'êtres uniques abstraits	Noms de peuples pris dans un sens général.	Noms propres de lieux		Noms d'objets multiples employés dans un sens général	Extensions moyennes	Extensions faibles (*détermination*)
				forme extensible	forme ponctuelle			
	1	2	3	4	5	6	7	8
Valeur de notion pure.....	*le*	*le*	*les*	*le*	*0*	*le*	*le*	*le*

Exemples :

COLONNES 1, 2, 3 : V. la suite de l'ouvrage, notamment §§ 25, 26 et 126.

COLONNE 4 : Pour la répartition qui s'est opérée dans le groupe des noms propres de lieux, se reporter au § 184.

COLONNE 5 : Il faut excepter de ce traitement certains noms de ville qui s'étant ressentis à date ancienne de l'alternance *0/le* ont fini par garder l'article, lequel a du reste perdu toute valeur formelle et fait à présent partie intégrante du nom : **Le** *Mans*.

COLONNE 6 : Cf. § 127.

COLONNE 7 : Cf. §§ 55 à 86.

COLONNE 8 : Cf. §§ 116 à 124.

§ 17. Résistances qui affectent le thème de relief (*u, *Δu). — Tableaux synchroniques du système (dates très ancienne, ancienne et moyenne, moderne).

La dominance est de même principe que pour le thème d'extension. Le nom qui figure momentanément une chose en

relief est un nom rétréci aux dimensions d'un objet, et par conséquent infiniment moins étendu que la notion potentielle répondante dans l'esprit. On s'attendrait, dans ces conditions, à trouver l'article partout. Mais de même que précédemment, il faut tenir compte de la résistance. Toutefois celle-ci est beaucoup plus précaire que dans le thème d'extension.

Cette précarité est apparente surtout au singulier où la résistance n'est largement attestée qu'à date ancienne, pour la période relativement courte où le nom en puissance, à peine orienté vers l'état de pure notion, garde encore certaines qualités d'image concrète qui dispensent d'en accroître le relief dans les emplois effectifs.

Pour cette période originelle, le traitement d'usage courant dans tous les emplois, c'est zéro. De très bonne heure, toutefois, on commence de rencontrer l'alternance *0/un*.

Le tableau ci-dessous résume l'état de choses à date très ancienne.

Date très ancienne.

ETAT du nom en puissance	TRAITEMENT DU NOM EN EFFET				
	Représentation unitaire de relief intense 1	Représentation unitaire de relief moyen ou faible 2	Représentation unitaire dont le relief est accru par une pluralité interne 3	Représentation en relief d'objets multiples 4	Représentation en relief de choses sans forme 5
A peine orienté vers l'état de notion pure, il garde encore des qualités d'image concrète.	*0/un*	*0*	*uns*	*0*	*0*

Exemples :

COLONNE 1 : *Bel avret* **corps**, *bellezour* **anima** (*Eul.* 2). — *ad* **una** *spede* (22).

COLONNE 2 : V. p. 74, exemples du tableau suivant.

COLONNE 3 : Cf. Darmesteter, *Cours de Gramm. hist. de la lang. fr.*, § 136 : **uns** *esperons*, **uns** *sollers*, **unes** *chauces*, etc.

COLONNE 4 : V. p. 75, ex. du tableau suivant.

COLONNE 5 : V. p. 76, ex. du tableau suivant.

On ne saurait trop faire remarquer combien un tel système est appelé à devenir précaire à bref délai, pour peu que le nom en puissance ait une tendance naturelle à prendre valeur de *notion pure*. En effet bien avant cet état, et dès que le nom en puissance s'est acquis quelque généralité, la représentation momentanée d'objet, à cause de son étroitesse, ne peut manquer de former contraste avec la représentation permanente qui existe au fond de l'esprit.

Aussi le système des articles ne tarde-t-il pas à prendre l'aspect suivant qui représente l'état de choses à date ancienne et moyenne.

Date ancienne et moyenne.

ÉTAT du nom en puissance	TRAITEMENT DU NOM EN EFFET				
	Représentation unitaire de relief intense 1	Représentation unitaire de relief moyen ou faible 2	Représentation unitaire dont le relief est accru par une pluralité interne 3	Représentation en relief d'objets multiples 4	Représentation en relief de choses sans forme 5
Nettement orienté vers l'état de notion pure, il garde encore quelques qualités concrètes en voie de déclin.	*un*	*0/un*	*uns*	1° *0/des* 2° *de/des*	1° *0/du* 2° *de/du*

Exemples :

COLONNE 1 : En sa main tint **une** *vermeille pome* (*Rol.* 386). *Laciét en som* **un** *gonfanon tot blanc* (1157). *Mais d'***une** *chose vos sui jo bien guaranz* (1478).

COLONNE 2 : De cest message nos avendrat **grant perte** (335). *Liverrai lui* **une** *mortel bataille* (655). *Oriolanz en* **haut solier** *sospirant prist à lermoyer* (Chans. S. Germ. 65, v°. — B., I, 234). *En* **un** *vergier lez une fontenelle* (*Ib.* 65, v°. — *Ib.*). — Dans la Chanson de Roland, on aperçoit assez souvent la cause du traitement zéro. Ce peut être notamment : 1° le sentiment d'employer une expression toute faite, ex. : *De Sarrazins podrons* **bataille aveir** (1007) ; 2° la concurrence faite à l'article par certains mots, tels que *altre*, ex. : **Altre** *bataille lor livrez de medisme* (592) ; 3° la concurrence faite à l'article par l'idée de quantité, ex. : **Molt**

grant *eschiec en ont si chevalier* (99) ; **Si grant** *doel ai ne puis muder nel plaigne* (834) ; 4° le contact de la négation, ex. : *En la citét* **nen** *at remés paiien* (101) ; 5° le sentiment que le nom prend valeur d'attribut, ex. : *Par tels paroles vos resemblez* **enfant** (1772) ; 6° le sentiment qu'il y a hypothèse, ex. : **Male chançon** *ja chantéde n'en seit* (1014). — Hormis ces cas, on n'use guère de l'article zéro, et le traitement *un* est bien près d'être normalisé. Ex. : *Franceis apèlet*, **un** *sermon lor at dit* (1126). *Desoz* **un** *pin, delez* **un** *aiglentier*, **Un** *faldestoel i out fait tot d'or mier* (114-5). Au surplus, il convient de remarquer que le sentiment d'hypothèse est de toutes les causes du maintien de l'article zéro, avec valeur *un*, la plus durable. Ex. : *Or ceste beste est de telle nature, que ce qu'elle tient, soit* **homme** *ou* **beste**, *quand elle voit qu'il ne se remue plus, elle le laisse là, cuidant qu'il soit mort* (Comines, *Mémoires*, LXVII). *Il me fascheroit fort d'espouser* **personne** *qui ne fust pas de ma religion* (Marg. de Val., *Mém.*, 24. — B., II, 393). Encore actuellement, dans le cas d'hypothèse, le relief reste parfois assez faible pour que zéro réponde mieux au sentiment intime que *un*. Ex. : *Jamais* **race** (les Bretons) *ne fut plus impropre à l'industrie, au commerce* (Renan, *Souv. d'enf.*, II, 2). *Toute l'histoire de sa vie se résumait dans ces deux mots : soit* **chance** *ou* **adresse**, *si étroite que fût la grille, le méridional avait toujours passé* (Daudet, *N. Roum.*, IV).

COLONNE 3 : Il avoit une grande hure plus noire q'une carbouclée et avoit plus de plainne paume entre deus ex, et avoit **unes** *grandes joes et un grandisme nes plat, et* **unes** *grans narines lées et* **unes** *grosses levres..... et* **uns** *grans dens, et estoit cauciés d'un housiax et d'*uns *sollers et estoit afulés d'une cape à deux envers* (Auc. **24**, 16-22. — B., I, 235). Cet article *uns* semble s'être maintenu dans la langue assez longtemps devant certains noms qui se liaient dans l'esprit à une impression de pluralité interne (p. 77). Palsgrave donne (p. 182 et suiv.) une longue liste de ces noms. Citons parmi eux : **unes** *belances*, **unes** *chausses*, **unes** *descrottoyres*, **ungz** *degrez*, **unes** *endentures*, **unes** *estoupes*, **unes** *fiansayes*, **unes** *forceps*, **unes** *lunettes*, **unes** *nopces*, **unes** *obseques*, **unes** *orgues*, **unes** *verges*.

COLONNE 4 : 1° Alternance *0/des*. Dans la Chanson de Roland, c'est le traitement zéro qui domine. Ex. : *sor* **pailles** *blans siédent cil chevalier* (110). *Ceignent* **espédes** *de l'acier vïeneis. Escuz ont genz,* **espiez** *valentineis Et* **gonfanons** *blans et blois et vermeilz* (997-99). Mais on trouve *des*, avec valeur quantitative (à rattacher au thème *Δu) devant les choses qui font masse. Ex. : *Et* **des** *chevels mon seignor saint Denise* (2347). *Et puis si prist* **des** *flors et de l'erbe fresce et* **des** *fuelles verdes* (*Auc.* **26**, 13. — B., I, 235). *J'ai* **des** *deniers, j'ai* **de** *l'aumaille* (*Rose*, 11634. — B., I, 342). — Le xve siècle est le terme approximatif de cette alter-

nance : *Rivière, fontaine et ruisseau Portent en livree jolye* **Goultes** *d'argent d'orfavrerie, Chascun s'abille de nouveau. Le temps a laissié son manteau* (Charles d'Orléans, *Rondeaux*). 2° Alternance *de/des*. Elle prolonge et renouvelle la précédente. Ex. : *Croire lor fait qu'il ont* **d'**amis (*Rose*, 5108. — B., I, 342). *Le jeune homs et sa femme ont bien prins* **de** *plaisances et delectacions* (*Joyes* **26**. — B., I, 464). Ce traitement *de* est en concurrence avec *des* qu'on trouve même devant les adjectifs. Ex. : *Si manda ce roy à Eleazar qu'il lui envoyast* **des** *sages hommes du peuple des Juifs* (Ch. de Pisan, *Hist. de Ch. V*, **28**, 19. — B., I, 463). On en relève encore quelques exemples au XVIIe siècle : *Adieu, belles rostisseries..... où j'ay veu fumer* **d'**aloyaux (S^t Am., I, 217. — B., III, p. 433)... *où il y avait* **de** *croix à la façon qu'on voit à celles de par deça* (Guy., *Div. leç.*, I, 26. — B., III, 433).

Toutefois, dès cette époque, une répartition s'opère : *de* se placera devant les adjectifs et *des* devant les noms. Pour Vaugelas « c'est une reigle toute vulgaire, mais essentielle. Au nominatif et à l'accusatif *de* se met devant l'adjectif et *des* devant le substantif, il y a d'excellens hommes, et il y a des hommes excellens » (II, 6). Çà et là cependant l'emploi de *des* persiste : **Des** *grosses larmes lui tombent des yeux* (Sév., IX, 532). — V. plus loin la cause profonde de cette répartition (p. 81).

COLONNE 5 : 1° Alternance *0/du*. Elle existe dans la Chanson de Roland. Ex. : *Del rei paiien en at oüt granz dons,* **Or** *et* **argent**, *pailles et ciclatons* (845-46). **Del** *sanc lodat son cors et son visage* (2276). Et plus tard dans le moyen français : *aucuns y mettent* **du** *gruyau. Item, en lieu d'uille, aucuns y mettent* **beurre** (Mén. de Par., II, 144. — B., I, 463). Mais à cette date, elle est déjà rare, du moins dans les phrases affirmatives. C'est dans les phrases d'intention négative (sans les particules *pas* ou *point*[1]) qu'elle paraît avoir duré le plus longtemps. Ex. : *I'ay grande enuye d'en dire* **bien** (*Heptam.*, 521. — B., II, 391). *Il a juré qu'il ne mangeroit jamais* **pin** *ni boiroit* **vin** (H. Estienne, *Conf.*, p. 50. — B., II, 391). 2° Alternance *de/du*. Elle prolonge et renouvelle la précédente. Ex. : *Jehan de Paris fit porter au roy d'Angleterre, en grans plats d'or,* **de** *viande de toutes sortes et vin a grant foyson* (*Jeh. de Paris*, 43-4. — B., I, 464). *Jehan de Paris envoya au roi d'Angleterre* **de** *viande toute chaulde* (*Ib.*, 48. — B., I, 464). *Celui alla dire que l'on vouloit servir* **de** *vin* (*Ib.*, 106. — B., I, 464). *Faictes prendre* **de la** *lessive* (Mén. de Paris, II, 66. — B., I, 463). *Mettre* **du** *sel et* **de** *l'uile ...et mettre* **de l'***uile d'olive dessus en karesme* (*Ib.*, II, 143. — B., I, 463). *Donnez leur* **de** *cliquaille Et ils vous sauueront* (Ch. hug., 129, avant 1555. — B., II, 391). *Tu boiras*

1. Lorsque la phrase d'intention négative renferme ces particules, le traitement *de* est régulier. Ex. : *lui dyst qu'il ne se donnast point* **de** *melencolie et qu'il n'avait logé que de ses amys* (Loy. serv., 287. — B., II, 391).

d'*eau ou vin poussé* (*Farce joy. et recr.*, 23. — Pic. et Nyr., 164. — B., II, 391). *Nous auions* **de la** *bière ;* **De** *fromage et* **de** *pain* (Chanson de 1583, Ler. de L., II, 395. — B., II, 391).

Au XVIIe siècle se produit la même répartition qui a déjà été signalée pour *de* et *des*. Devant l'adjectif, on met *de*, ex. : **d'***excellent vin* ; devant le substantif, *du*, ex. : **du** *vin excellent*. Tel est encore l'usage à présent. — En ce qui concerne la cause profonde de cette répartition v. les développements qui suivent (p. 78).

Dans le système présenté par le tableau ci-dessus plusieurs choses méritent de retenir l'attention.

1° *L'article* **uns**. — Cet article représente un procédé aujourd'hui disparu qu'on pourrait appeler le *pluriel interne*, et qui consiste à tenir pour *unité mentale* certains ensembles de choses dont l'esprit possède une image permanente, quitte à indiquer par le signe de pluriel *s* qu'à l'intérieur de cette unité mentale il y a plusieurs objets. C'est ainsi qu'on a dit : **unes** *cornes* (cf. Clédat, *Gramm. élém. de la v. lang. fr.*, p. 192) pour traduire que l'image qui s'élève du fond de l'esprit au prononcé du mot *cornes* est une image complexe où il y a deux cornes.

On voit par là que l'article *uns*, en tant que procédé, porte nettement sa date. Il ne pouvait exister qu'à une époque où le nom en puissance conservait un caractère suffisamment descriptif. Il a par conséquent disparu le jour où l'image permanente du nom se fut dépouillée de toute qualité concrète.

Au surplus, il y a lieu de faire remarquer que l'article *uns* constitue un renouvellement, assez inattendu à cette date, d'une ancienne catégorie indo-européenne, le duel, dont l'intention est pareillement descriptive. Le duel note une impression de symétrie éprouvée à la vue de deux objets semblables.

2° *L'article* **un**, *presque régulier au singulier, alors qu'au pluriel, dans les mêmes conditions, on continue de préférer à l'article* **des**, *déjà existant, le traitement zéro.* — Ce fait, assez surprenant à première vue, s'explique sans difficulté. Si au pluriel le traitement zéro se montre plus durable qu'au singulier, cela tient à ce que la vision de plusieurs choses, surtout lorsque le nombre en est indéfini, offre à l'esprit, par comparaison avec la vision d'une chose unique, une forme de bien moindre netteté (§ 13). Le relief se trouve ainsi sensiblement diminué, et il y a moins de nécessité de procéder par l'article à la *correction* du nom en puissance. Tant

que celui-ci garde un minimum de qualités concrètes, il peut être employé tel quel.

3° *Les traitements successifs* (*et à une certaine époque alternants*) **0**, **de**, **du**, *pour les noms de choses sans forme.* — Pour rendre raison de ces trois traitements, il suffit de marquer trois degrés successifs du nom en puissance : initial, moyen et final.

Au degré initial, le nom en puissance possède des qualités d'image concrète. On en exprimerait à peu près la valeur lorsqu'il s'agit d'un nom comme *pain*, en disant qu'il éveille dans l'esprit l'idée d'une certaine quantité. Or, c'est précisément l'étendue recherchée dans l'emploi que la langue moderne noterait par : *manger* **du** *pain*. On conçoit aisément que dans ces conditions il suffise d'employer le nom tel quel, sans la *correction* de l'article : *mangier* **pain**.

Au degré moyen, le nom en puissance est déjà bien moins concret. Pour se faire une idée approximative de sa valeur, il faut le comparer à une idée générale (p. 69), telle que celle que nous exprimons quand nous disons, sans aucune application particulière : « le pain. » Dans une idée de ce degré, il n'existe plus aucun sentiment de quantité. Or l'idée de quantité fait partie de l'emploi qui, aujourd'hui, serait : *manger* **du** *pain*. C'est dire que le nom en puissance, parvenu au degré moyen, ne peut plus y figurer tel quel. Il lui manque précisément ce dont l'emploi ne saurait se passer. Aussi une retouche s'impose-t-elle, qui s'opère par l'article *de* (en disant « article », nous ne pensons ici que la fonction), dont le rôle en ce cas est de marquer la transition entre un nom trop général pour indiquer la quantité et un emploi trop particulier pour que cette indication n'y existe pas.

Le degré final offre un état du nom en puissance encore plus abstrait. Sa valeur n'est plus celle d'une simple idée générale comme : « le pain », mais celle de quelque chose de plus ample encore, qui, dans le présent ouvrage, est nommé *notion pure* (§ 16), et dont le trait essentiel est de déborder par son étendue toutes les représentations momentanées réalisables par le langage.

Dans ces nouvelles conditions, l'esprit, pour aboutir au sens effectif, est obligé de recourir à une double transition. Un premier mouvement, opéré à l'aide de l'article *le*, le portera de la notion pure à l'idée générale : « le pain » ; et un deuxième mouvement, auquel répond l'article *de*, lui servira à réduire cette idée générale aux dimensions de l'idée quantifiée : « du pain. »

Tel est le procédé moderne. Le nom en puissance est d'un degré trop abstrait pour qu'on puisse atteindre au relief concret (quantitatif) des choses sans forme par la seule transition *de*.

Il existe, toutefois, un emploi où cet article *de* s'est conservé. C'est devant l'adjectif. Ainsi l'on dira : *Boire du vin excellent*, mais : *boire* **d'***excellent vin*. Encore que le fait, à première vue, puisse paraître déconcertant, il s'explique sans difficulté. Le principe à retenir, et qui justifie tout, c'est que *si l'adjectif précède le nom, la transition inscrite dans la langue par l'article ne commence qu'à partir du moment d'application de l'adjectif au nom.*

Pour fixer les idées sur ce point de théorie, établissons une comparaison, en ce qui touche le procédé mental, entre **du** *vin excellent* et **d'***excellent vin*.

Soit le premier exemple : **du** *vin excellent*. Les choses se passent comme suit. L'esprit part de la notion pure : « vin. » Par une première transition, à l'aide de l'article *le*, il forme l'idée générale : « le vin », et par une seconde, notée par l'article *de* (p. 78), il réalise l'idée quantifiée : « du vin. » Après quoi, c'est-à-dire *quand les deux transitions ont eu lieu*, l'adjectif *excellent* intervient et s'applique au nom.

Soit à présent le second exemple : **d'***excellent vin*. Abstraction faite de la valeur expressive, c'est une identité du premier. Mais l'ordre des opérations est changé. Au lieu de finir, on commence par appliquer au nom la qualité *excellent*. Or, comme cette qualité se rapporte strictement à une certaine quantité de vin jugée meilleure, exceptionnelle, et pas du tout à l'idée générale : « le vin », il se trouve qu'au moment même de commencer la transition, cause de l'article, l'esprit, par l'application de l'adjectif, est brusquement mis en demeure d'*éluder l'idée générale*, autrement dit, de renoncer à la première transition qui a pour but de la former dans l'esprit. Ainsi la seconde transition dont le signe représentatif est *de* subsiste seule. Telles sont les causes pour lesquelles on dit : *Boire* **du** *vin excellent*, mais *boire* **d'***excellent vin*. Peut-être voudra-t-on faire une objection d'un exemple comme : *Je veux boire* **de** *l'excellent vin qui est dans votre cave* (v. Darmesteter, *Gramm. hist. de la lang. fr.*, § 389). Ce ne serait que fournir aux principes ci-dessus définis une nouvelle occasion de prouver leur exactitude. En effet, dans l'exemple précité, l'idée générale n'est pas : « le vin », mais : « le vin qui est dans votre cave ». Or *excellent* ne s'applique à rien

de moins qu'à toute cette idée, qui ainsi n'est pas éludée par l'application de l'adjectif.

Ce point traité, il convient de ne pas passer sous silence la tendance sourde de la langue moderne à rétablir le traitement *du* devant l'adjectif. Il est des cas, par exemple, où l'on dira : **du** *bon lait*. L'emploi n'est pas, comme on pourrait le supposer, purement analogique, mais sémantique : il répond dans l'esprit à un certain effacement de l'idée de quantité. L'expérience montre, en effet, que si cet effacement est complet, le rétablissement de l'article *du* devant l'adjectif devient nécessaire. Ainsi Flaubert écrit à George Sand : *Chère maître*, *bon comme* **du** *bon pain* (cité par Nyrop, *Gramm. hist. de la lang. fr.*, t. II, § 516). Il n'aurait pu écrire : *bon comme* **de** *bon pain :* le sentiment qu'il avait de sa langue s'y opposait formellement.

La raison de cette préférence pour la construction *bon comme* **du** *bon pain* (au lieu de *bon comme* **de** *bon pain*, qui représenterait le traitement normal) réside dans le fait que la phrase en question est une invite à se représenter une chose en qualité, mais pas du tout en quantité. Ce dernier point de vue est pour le moins indifférent, et on peut le négliger. Dans ces conditions l'adjectif cesse d'avoir un point d'application exclusif de l'idée générale [1] et, ainsi, la cause de réduction de l'article disparaît.

La théorie explicative de l'article *de* (article réduit) dans **d'***excellent vin* est également applicable, *mutatis mutandis*, à l'article *de* en dépendance de la négation. Si l'on dit : *ne pas boire* **de** *vin*, cela tient uniquement à ce que la négation, du fait qu'elle se trouve sur le plan du verbe *boire*, n'est applicable qu'à partir de l'*idée quantifiée*. Dès lors cette forme d'idée devient, comme précédemment, le départ de l'esprit, et toute la phase supérieure de la transition, celle qui va de la notion pure à l'idée générale, se trouve exclue de l'opération mentale. Mais que la négation soit, au contraire, sur le plan d'un verbe qui appelle l'idée générale, l'esprit « s'installera » dans cette idée, et l'article *de* fera place à l'article *le*. C'est pour rester dans le plan du verbe *aimer* qu'on dira : *Ne pas aimer* **le** *vin*.

1. L'idée de quantité est incompatible avec une représentation très générale, car la généralité suppose la perte de vue de toute quantité. Les effets de cette incompatibilité sur l'article cessent lorsque la représentation de qualité prévaut dans l'esprit sur celle de quantité. Il y a indécision, dans les cas moyens, qui tolèrent les deux états de l'article : **de** *bon lait*, **du** *bon lait*.

4° *L'alternance de/des.* — Elle est de même principe que l'alternance déjà étudiée *de/du*. La transition complète enferme deux phases : 1° de la notion pure à l'idée générale : *les* ; 2° de l'idée générale à l'idée quantifiée : *de*. Mais dans certains cas (les mêmes que pour l'alternance *de/du*) la première phase de la transition est éliminée. Il ne reste alors, comme article, que le signe de quantité *de*. Dans la langue actuelle, cette réduction de l'article *des* en *de* ne peut avoir lieu que dans les deux cas déjà déterminés pour l'alternance *de/du*, savoir : 1° devant l'adjectif, ex. : **de** *beaux fruits ;* 2° en contact avec la négation, lorsque le verbe se situe sur le même plan que l'idée quantifiée, ex. : *ne pas manger* **de** *fruits*. Lorsque le verbe négatif se trouve sur le plan de l'idée générale, on emploie l'article *les*, ex. : *ne pas aimer* **les** *fruits*.

Tout ce qui a été dit sur le maintien intégral de l'article *du* singulier devant l'adjectif, lorsque l'idée de quantité se voile, est également valable pour l'article pluriel *des* [1].

Le tableau suivant offre, en ce qui concerne le thème de relief (*u et *Δu), une vue synchronique du système de l'article, tel qu'il s'est stabilisé dans la langue moderne.

1. M. Nyrop, dans sa *Grammaire historique de la langue française* (t. II, § 516), cite de nombreux exemples d'articles *du* et *des* devant l'adjectif.

Il met à part (t. II, § 515), avec raison, trois cas où le maintien de la forme pleine (*du*, *des*) devant l'adjectif est de rigueur :

1° devant les mots composés : **des** *bas-reliefs*, **des** *belles-mères*, **des** *petits-neveux*, **des** *chauves-souris*, etc.

2° devant les groupes de mots où l'adjectif, pour ainsi dire, fait corps avec le substantif, de sorte que les deux mots forment une seule expression. Ex. : **Du** *petit lait*. **Du** *vif argent*. **Du** *menu bois*. **Du** *bon sens*. **Des** *beaux esprits* **Des** *gros mots*. **Des** *grands seigneurs*. **Des** *jeunes gens*. **Des** *petits noms* (c.-à-d. prénoms). **Des** *petits pois*, etc.

3° dans les expressions abstraites. Ex. : *Avec* **de la** *bonne volonté on vient à bout de tout* (proverbe). **De la** *bonne foi*. **De la** *mauvaise foi*. **De la** *vraie reconnaissance*. **De la** *pure folie*. **De la** *simple amitié*, etc.

La nature de ces exemples confirme ce qui a été dit ici sur la cause du maintien de l'article à forme pleine *du*, *des* devant l'adjectif. Cet article subsiste lorsque l'adjectif fait corps avec le substantif, parce qu'en ce cas l'adjectif est une partie d'une notion nominale permanente et, par suite, étrangère à l'idée de quantité.

La cause de non-réduction est la même en ce qui concerne le cas 3°. Les expressions que M. Nyrop appelle abstraites sont des expressions toutes faites, qui, comme toutes les expressions de cette catégorie, enferment une allusion à une conception générale (§ 28, Rem. II, 3°), c'est-à-dire à une conception ayant dans l'esprit une existence permanente, indépendante de toute représentation momentanée de quantité. Les conceptions permanentes sont essentiellement *qualitatives*.

Date moderne.

ÉTAT du nom en puissance	TRAITEMENT DU NOM EN EFFET									
	Représentation unitaire de relief intense	Représentation unitaire de relief moyen et faible	Représentation unitaire de relief très faible	Représentation unitaire dont le relief est accru par une pluralité interne	Représentation en relief d'objets multiples			Représentation en relief de choses sans forme		
					Intention positive	Intention négative	Contact direct de l'adjectif	Intention positive	Intention négative	Contact direct de l'adjectif
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Valeur de notion pure	*un*	*un*	*0/un*	disparue, sauf dans les expressions : *les uns, quelques-uns*	*des*	*de*	1° idée de quantité : *de* 2° idée de qualité : *des*	*du*	*de*	1° idée de quantité : *de* 2° idée de qualité : *du, de la*

Exemples :

COLONNES 1 et 2 : V. pp. 74 et 75, exemples du tableau précédent.

COLONNE 3 : Le traitement est celui qu'amène parfois l'hypothèse : *Mais jamais* **portrait** *de femme* (Maupassant, *Nouvelles : Un portrait*).

COLONNE 4 : V. p. 75, ex. du tableau précédent.

COLONNES 5 et 6 : V. pp. 75 et 81, ex. du tableau précédent.

COLONNE 7 : V. Nyrop, *Gramm. hist. de la lang. fr.*, t. II, § 514-16.

COLONNES 8 et 9 : V. pp. 76 et 80, ex. du tableau précédent.

COLONNE 10 : V. Nyrop, *Gramm. hist. de la lang. fr.*, t. II, § 514-16.

§ 18. Résistances qui, actuellement, semblent devoir tenir la dominance en échec d'une façon définitive. — Tableaux synchroniques du système (dates très ancienne, ancienne et moyenne, moderne).

C'est par ces résistances très fortes que s'est constitué lentement l'article zéro, qui, en tant que valeur définie, est une innovation de la langue moderne. Pour saisir complètement le mécanisme de ces résistances fortes, une étude détaillée est nécessaire, qu'on trouvera aux chapitres XVIII à XXII. Pour le moment, il ne s'agit que de prévoir les principaux *types résistants*. D'après les vues théoriques précédemment exposées, ce doivent être les noms qui ont une tendance plus marquée à garder en puissance et en effet la même valeur, en un mot ceux que l'esprit est le moins capable de « différencier » ; c'est-à-dire, en fait, les noms le moins transportables et le moins extensibles. Par exemple : 1° les noms propres de personne ; 2° les noms de lieux, lorsqu'ils sont de forme ponctuelle (noms de villes) : la forme ponctuelle prive l'esprit de la « différence » d'étendue ; 3° certains noms comme *hier*, *demain*, qui, par rapport à la pensée actuelle, marquent une position stricte dans le temps et ne sont pas transportables à d'autres positions (§ 182).

La prévision des autres types résistants serait également possible, mais comme elle entraînerait à des développements abstraits, et que, d'autre part, la question est traitée dans son détail aux chapitres XVIII à XXII, le souci d'être bref autorise, croyons-nous, à n'en dire ici que très peu de chose. On se bornera à faire remarquer que les résistances fortes qui tiennent actuellement la dominance en échec se divisent en deux groupes : 1° le groupe des transitions annulées, c'est-à-dire celles qui n'ont pas lieu, parce que le nom en

effet ne se sépare pas suffisamment dans l'esprit du nom en puissance ; 2° le groupe des transitions asymétriques, c'est-à-dire celui des noms qui reçoivent en effet une direction que ne pouvait attendre l'esprit d'après le nom en puissance (§ 131).

C'est dans ce dernier groupe que se rencontrent les valeurs les plus intéressantes, et les plus fugitives de l'article zéro ; et c'est là aussi qu'à proprement parler, il y a innovation systématique moderne.

La résistance qui tient la dominance en échec dans le premier groupe est de même principe que celle qui a maintenu pendant longtemps l'alternance *0/le* pour les noms d'êtres uniques abstraits ou concrets. C'est par conséquent une résistance *dans* le système. Au contraire la résistance qui procède de l'asymétrie marque dans la langue la définition d'une valeur zéro, *nouvelle par son principe même*. C'est une résistance non plus *dans* le système, mais *au* système [1].

Le tableau ci-contre présente trois degrés du système zéro : très ancien, ancien et moyen, moderne.

1. L'article zéro résiste au système des articles représentés, mais il fait partie du système de la langue. En thèse générale, son évolution est celle des *formes fortes*.

Tout moment d'une langue présente des formes *en système*, dites formes *faibles*, parce qu'elles sont soumises aux dominances actuelles de la langue et des formes *hors système*, dites formes *fortes*, qui échappent à ces dominances.

Les *formes fortes* sont conservées dans la langue : 1° par la force de l'usage ; 2° par le type phonique de la langue. La morphologie ne peut rien innover de contraire à ce type ; 3° par l'originalité sémantique des radicaux auxquels se fixent les formes fortes (v. la conjugaison du verbe *être* dans l'ensemble des langues indo-européennes).

D'autre part, des forces novatrices tendent à réduire les formes fortes. Ce sont : 1° l'analogie ; 2° la tendance à une organisation systématique de plus en plus abstraite. Ce dernier facteur est tout particulièrement important. Ses effets se marquent comme suit. Lorsqu'une forme forte s'ajoute à des radicaux nombreux, il se crée parmi ces radicaux, des séries ayant des caractères communs. Ces séries de radicaux à forme forte s'opposent aux autres radicaux à forme faible. Pour peu que cette opposition devienne suffisamment abstraite, elle se transporte du radical à la forme, ce qui fait entrer dans le système régulier de la morphologie une partie des formes fortes. Ce sont, dès lors, des formes fortes réduites.

A ce moment, il existe dans la langue deux groupes de formes sémantiquement distinctes, mais matériellement semblables : 1° des formes fortes *réduites*, devenues valables systématiquement ; 2° des formes fortes *restées telles*, qui demeurent systématiquement non-valables.

Les choses en sont là en ce qui concerne l'article français zéro.

On trouvera aux chapitres XVIII à XXII une esquisse de définition de l'article zéro. Dans cette esquisse, il n'est question que de l'article zéro, forme forte *réduite* ; l'article zéro, forme forte restée telle, n'est pas examiné. Ce dernier aspect relève étroitement de la grammaire historique : c'est un sujet de *diachronie*, qui ne saurait trouver place dans le présent ouvrage (p. 26).

ÉTAT DU NOM en puissance		ÉTAT DU TRAITEMENT ZÉRO								
		Dans le thème d'extension (*l)					Dans le thème de relief (*u et *Δu)			Dans le thème *O (asymétrie)
		Noms d'êtres uniques abstraits ou concrets	Noms de peuples pris dans un sens général ; noms de lieux	Grandes extensions	Extensions moyennes et faibles	Extensions très faibles (détermination)	Relief unitaire (intensités diverses)	Relief d'objets multiples (intensités très diverses)	Relief de choses sans forme (intensités très diverses)	
date très ancienne	peu distinct du nom en effet	1 stable	2 stable	3 stable	4 légèrement décroissant	5 en voie d'abolition	6 décroissant	7 stable	8 stable	25 état d'indéfinition
date ancienne et moyenne	plus distinct du nom en effet	9 décroissant	10 décroissant ; en voie de répartition pour les noms de lieux (§ 184)	11 fortement décroissant	12 en voie d'abolition	13 définitivement aboli	14 en voie d'abolition	15 en voie d'abolition	16 en voie d'abolition	26 tendance sourde à définition
date moderne	très distinct du nom en effet	17 abolition	18 abolition ; répartition pour les noms de lieux (§ 184)	19 abolition	20 aboli	21 aboli	22 aboli, sauf intensité extrêmement faible (hypothèse)	23 abolition	24 abolition	27 en voie de définition

Exemples :

COLONNES 1, 2, 3, 4, 5 : cf. § 16.

COLONNES 6, 7, 8 : cf. § 17.

COLONNES 9, 10, 11, 12, 13 : cf. § 16.

COLONNES 14, 15, 16 : cf. § 17.

CNLONNES 17, 18, 19, 20, 21 : cf. § 16.

COLONNES 22, 23, 24 : cf. § 17.

COLONNE 25 : Le traitement zéro étant presque général, l'indéfinition de sa valeur est complète (§§ 16 et 17.

COLONNE 26 : L'indéfinition se marque dans la Chanson de Roland par des contradictions de traitement telles que : *Un mort sor altre* **a la** *terre jeter* (1971). *Voeillet o non*, **a** *terre chiét pasmez* (2220). *Un faldestoel i out fait tot* **d'***or mier* (115). *Ceignent espédes* **de l'***acier vïeneis* (997). *Quatre cenz muls chargiez* **de l'***or d'Arabe* (185). Cependant dans l'ensemble, la tendance à réserver l'article zéro aux expressions qui présentent à l'esprit une unité sémantique est sensible. Ex. : Nen **ont poor**, *ne de mourir dotance* (828). *Et dit al rei : « De quei* **avez pesance ?** » (832). *Deus ! se jol pert, ja n'en* **avrai eschange** (840). *Guenes li fel en at* **fait tradison** (844). *Paiien* **ont tort** *et chrestiien* **ont dreit** (1015). **Bataille avrez**, *onques mais tel ne fut* (1044) *Jo vos plevis, tuit sont jugiét* **a mort** (1058). *Cil qui la sont nen deivent* **aveir blasme** (1718). *Ço dist Rollanz : « Por quei me* **portez ire ?** » (1722). *Charles li maignes de vos n'***avrat aïde** (1732). *Por ceste espéde* **ai dolor et pesance** (2335). — Il en est de même aux XVIe et XVIIe siècles. Ex. : *faire distinction, faire miracle, rendre combat, avoir temps, avoir loisir, avoir permission, faire guerre, faire oraison, faire récit, donner récit, donner victoire, rendre mal, rendre bien, dire raison, dire vérité* (v. Darmesteter, *Cours de gramm. hist. de la lang. fr.*, § 384).

COLONNE 27 : Dans la langue actuelle une définition plus rigoureuse des conditions de résistance qui justifient zéro a diminué le nombre de ces expressions sans article. Beaucoup d'entre elles qui étaient fort en usage au XVIIe siècle ont disparu. D'autres se sont conservées. Ex. : *perdre patience, prendre peur, avoir faim, avoir soif, trouver moyen, tenir tête, mettre fin, faire naufrage* (§§ 132 à 145).

Un point de détail, mais important pour la théorie, est qu'il y a eu, en ce qui touche l'article zéro, non pas, comme on pourrait le croire, simple élimination progressive, mais dans toute la force du terme *définition*. Si, en effet, le traitement zéro a été supprimé dans beaucoup de cas, par contre, dans d'autres, il s'est établi d'une façon plus définitive.

L'usage, aujourd'hui régulier, est de dire : *faire justice*, *avoir tort*, *avoir raison*, *servir de*, *prendre le nom de*, *rendre service*. Or, on trouve anciennement : *Livrez-le mei, j'en ferai* **la** *justice* (*Rol.* 498). *Nous auons bien eu* **la** *raison de tous ces Valesiens* (*Sat. Men.* 73. — B. II, 394). *Luy eust serui d'***une** *chapelle ardente* (St Gel. II, 167. — B., II, 394). *Rendons lui* **du** *service* (Corn., *Veuve*, I, 1).

NOTE. — On a cru devoir laisser en dehors du tableau ci-dessus certains emplois, tels que les titres, les énumérations, les appositions, les attributs, qui, se trouvant placés dans des conditions spéciales, demandent un examen à part qu'on trouvera aux §§ 176 à 180.

§ 19. Article et déclinaison.

Le développement de l'article dans les langues indo-européennes coïncide avec l'affaiblissement de la déclinaison.

Ce fait général s'explique sans difficulté.

La déclinaison consiste à réunir dans un même nœud, pour ainsi dire, l'idée du nom et celle de la fonction du nom. Elle suppose une pensée impuissante à faire l'abstraction du second élément, et qui, à cause de cela, ne peut évoquer un objet sans, du même coup, apercevoir pour cet objet un *thème d'action*.

C'est là une *conception réaliste* incompatible avec celle de *notion pure*.

Or, la pensée, à mesure qu'elle se libère de la sensation, devient plus abstraite, et elle tend à faire de la notion pure son point d'appui. A un certain moment elle a été ainsi amenée à *consentir* l'abolition de la déclinaison, le plus gros obstacle à une conception nominale purement potentielle.

D'après cela, on peut poser que c'est la disparition complète de la déclinaison qui ouvre dans la langue française « l'ère d'inconsciente idéalité ».

CHAPITRE V

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA TRANSITION SYMÉTRIQUE DU NOM EN PUISSANCE AU NOM EN EFFET

§ 20. Caractère d'unité de la théorie de l'article. — Les deux états nominaux, potentiel et effectif, et la théorie scolastique de la connotation et de la dénotation. — Irréalité du fait logique aussi longtemps qu'on n'en a pas déterminé la variation psychologique. — L'article dénonce le degré de *réalisme inconscient*. — L'idéalité du nom potentiel dans la langue française actuelle. — La transition du nom en puissance au nom en effet. Caractère symétrique ou asymétrique. — Le mécanisme de la transition symétrique.

La théorie de l'article repose tout entière sur le principe simple de la distinction entre le nom en puissance et le nom en effet. C'est parce que ces deux états nominaux sont sentis différents par l'esprit qu'il y a nécessité d'un signe pour les relier.

La question des états du nom dans la pensée a été jadis traitée, à un point de vue un peu différent, par les logiciens de l'École. Pour ces philosophes, la fonction des noms est double : ils *dénotent* un sujet ou une classe de sujets, et en même temps, ils impliquent, ils *connotent* un attribut. Les noms propres qui désignent seulement un sujet (Socrate, Paris), les noms abstraits qui désignent seulement une qualité (grandeur, vertu) ne sont pas *connotatifs*. Mais tous les noms qui désignent une classe par une qualité commune sont *connotatifs*.

Cette distinction scolastique, tirée de l'oubli par Stuart Mill [1] qui y voit « l'une de celles qui entrent le plus avant dans la nature du langage » [2], émane évidemment d'un sentiment très net de la différence *logiquement* existante entre le nom prononcé dans le discours, et chargé de porter à la surface de l'esprit pour un moment une vision singulière, censée ne pas devoir se répéter, et le nom dans la langue, dont le rôle est de garder au fond de l'esprit, sous la forme de notion unique, permanente, l'impression multiple des divers aspects de la réalité.

A en juger par le caractère hautement logique du principe sur lequel se fonde la théorie de l'article, il semblerait que ce signe dût exister dans toutes les langues et posséder dans toutes une valeur égale. Or, rien n'est, cependant, plus éloigné de la réalité.

Cette contradiction entre ce qu'on pourrait attendre en se fondant sur le pur raisonnement et ce qui se réalise effectivement, nous fait toucher du doigt, pour ainsi dire, le déficit de la logique en matière de langage. Ce déficit consiste en ce que la logique doit abolir pour ses fins le *fait psychologique* [3], qui seul est réel, lorsqu'il s'agit des rapports du langage et de la pensée.

La logique en posant comme nécessaire la séparation du nom en puissance et du nom en effet opère une analyse que, psychologiquement, le peuple qui parle une langue peut fort bien ne pas faire. *On conçoit même qu'il ne la fasse pas.* Car ce ne peut être que par suite d'un très grand progrès et de l'esprit et de la langue que quelque chose d'absolument irréel comme une *pure notion* en vient à s'objectiver dans l'esprit, au point d'être senti par tout un peuple comme quelque chose d'assez ferme pour que la pensée s'y appuie et en fasse le départ de son action.

De ce progrès inconscient qui s'accomplit au fond de l'esprit, l'article est le témoignage. *Son état de développement dans une langue permet de restituer l'état du nom potentiel au plus profond de la pensée de ceux qui parlent cette langue.*

Cet état du nom potentiel à l'intérieur de la pensée, si l'on peut s'exprimer ainsi, est un fait de la plus haute importance en ce qui

1. Elle figure encore dans la Grammaire de Port-Royal.

2. John Stuart Mill, *Système de logique déductive et inductive*, t. I, p. 30, trad. L. Peisse, Paris, 1909, 6e édit., Félix Alcan.

3. Ce ne serait, peut-être, pas mal définir la logique que de la représenter comme le terme extrême de la psychologie introspective, autrement dit la circonférence où celle-ci vient mourir par perte de toute faculté de variation.

concerne la psychologie des peuples. Il nous renseigne sur ce qu'on pourrait appeler le degré de leur *réalisme inconscient.*

Là, en effet, où la pensée accomplit ses démarches à partir de la *pure notion*, c'est que le peuple virtuellement contemple l'*idée*; là, au contraire, où les démarches de la pensée s'ordonnent à partir d'un horizon moins lointain, c'est que le peuple contemple davantage *la chose même.*

Il ressort de ces données que toute théorie sémantique de l'article doit commencer par une étude de l'état du nom en puissance, qui, comme il a déjà été démontré, varie selon le peuple et selon le temps.

A l'époque actuelle, le nom français potentiel consiste en une vue extrêmement abstraite de notion. Pour s'imaginer ce qu'il est au fond de l'esprit, il faut songer à la somme qu'on obtiendrait en rassemblant dans un nom tout ce qu'il peut désigner d'abstrait ou de concret, d'illimité ou de limité, de général ou de particulier. On obtient ainsi le sentiment de quelque chose de plus vaste, de plus profond que la réalité la plus étendue, quelque chose de *transfini.* C'est sous cette forme d'extrême amplitude que le nom s'est objectivé au fond de l'esprit : de sorte qu'actuellement, dans la langue française, pour obtenir un nom qui ait les dimensions requises par l'emploi, il faut rétrécir une vision primordiale plus étendue. Ce « resserrement » de l'idée nominale constitue la transition du nom en puissance au nom en effet, transition dont le signe est l'article.

Ceci en thèse générale, car lorsqu'on examine les choses de très près, des distinctions nouvelles s'imposent. L'article a deux aspects : zéro et l'état représenté. Il faut conclure de là que la transition s'opère tantôt par l'intermédiaire d'un signe et tantôt d'une manière directe. On est ainsi amené à répartir les transitions en deux grandes catégories : les *transitions symétriques*, liées dans l'esprit à l'état représenté de l'article, et les *transitions asymétriques*, auxquelles correspond la valeur zéro.

Les transitions symétriques sont *celles qui ne font paraître dans le nom en effet rien qui ne soit pour ainsi dire selon la pente naturelle du nom en puissance.*

Inversement, les transitions asymétriques sont celles qui s'écartent en quelque manière de cette disposition (pour la définition générale précise se reporter au § 131). — Il existe en outre des transitions incomplètes et annulées (§§ 176 et 181).

La transition symétrique du nom en puissance au nom en effet s'établit en français plus ou moins directement. On peut passer sans rien d'intermédiaire, du nom potentiel au nom effectif. En ce cas si le nom effectif a sensiblement la même étendue que le nom potentiel, on emploie l'article *le* (§ 125) ; mais si le nom effectif n'a qu'une moindre étendue, il tend à paraître en relief sur le fond d'idées formé par le nom potentiel, et pour dénoter ce relief, on se sert de l'article *un*.

Mais dans la plupart des cas la transition ne s'opère pas de façon si directe. On passe du nom en puissance au nom en effet en utilisant *une vue interposée*, idée ou sentiment, qui provient du contexte. On se trouve ainsi en présence d'un système à trois éléments :

A_1 : La vision interposée par le contexte, vision plus ou moins étendue ;

A_0 : Le nom en puissance qui est « appelé » du fond de l'esprit par le reste de la pensée [ces deux éléments « jouent » ensemble dans la pensée : A_1 est le passé momentané de l'esprit ; A_0 le passé permanent].

B : Le nom en effet.

Ce système fonctionne de la manière suivante : une première relation tend à s'établir entre le nom en puissance (A_0) et la vision interposée (A_1). Cette relation établie, la pensée abandonne son premier support, la projection du nom en puissance (A_0), pour le support plus étroit de la vision interposée (A_1). Ainsi au deuxième temps de la pensée, on a pour fond un espace moins grand que le nom en puissance et d'*étendue extrêmement variable*. Il peut être aussi petit que l'on voudra.

C'est sur ce fond, *grand ou petit*, que le nom en effet se projette. Ce qui donne de deux résultats l'un : ou le relief du nom projeté est quasi-nul, et l'image effective paraît se confondre avec le fond qui la reçoit ; ou bien, au contraire, le relief est accentué, et il s'établit une opposition entre le fond interposé et le nom effectif. Dans le premier cas, celui d'absence de relief, on emploie l'article d'extension *le* ; dans le second, celui du relief existant, on se sert de l'article *un*, et si le nom est un nom de chose sans forme, ou pensé tel, de l'article *du*.

Lorsqu'on reprend cette suite de mouvements psychiques qui ont abouti à *poser des idées plus actuelles sur des idées moins actuelles*,

mais non encore effacées dans l'esprit, on s'aperçoit que l'article *le* provient de ce qu'aucune opposition forte n'a eu lieu durant le changement de plans intellectuels qui constitue la transition du nom en puissance au nom en effet. C'est d'abord la vision interposée qui se mêle au fond formé par le nom en puissance; c'est ensuite le nom en effet qui se fond dans la vision interposée.

L'article *un* et l'article *du*, son substitut devant les noms de choses sans forme, marquent, au contraire, qu'au cours de la transition une opposition est survenue entre le nom effectif et le fond sur lequel il se projette.

On pourrait représenter par un jeu de teintes appropriées l'effet des deux articles dans l'esprit. Pour l'article *le*, on devrait indiquer en lointain un premier fond (idée nominale), auquel se superposerait un deuxième fond (vision interposée) plus proche et plus étroit, mais de teinte presque semblable ; puis viendrait le nom effectif, formant un troisième espace presque de même teinte que les deux premiers. D'où ce résultat qu'en définitive, par le mélange intime des teintes, il n'existerait plus qu'un seul espace, dont la teinte générale insensiblement dégradée pâlirait vers le bord. Pour l'article *un*, les choses se passeraient pareillement, *sauf en ce qui concerne le nom effectif*, qui, au lieu de se confondre avec le fond sur lequel on le pose, y trancherait, au contraire, par une opposition de forme ou de couleur, — c'est-à-dire, dans la réalité du discours, par une opposition d'idée ou de sentiment. L'impression définitive serait celle d'un espace teinté avec au milieu une tache plus foncée, formant relief.

Ces images de teintes tantôt fondues tantôt heurtées donnent une idée assez exacte de l'action de l'article dans l'esprit : *le* évite les oppositions, *un* les intensifie. Pour vérifier ces effets, point n'est besoin d'entrer dans le détail de la langue. L'examen, même superficiel, d'une description suffit à démontrer que l'article *le* s'emploie à la faveur d'une association d'idées facile, naturelle, et que si on le maintient un certain temps, il en résulte un sentiment de calme, un je ne sais quoi de contemplatif, de paisible et de recueilli (§§ 56 et 67).

L'article *un*, au contraire, est le signe par lequel se dénote tout ce qui est subit, les impressions courtes, heurtées, saillantes ; les détails rares, les bruits inattendus, les émotions saccadées (§§ 102 et 104).

Autrement dit, l'article *le* établit une continuité entre les divers plans de la pensée, tandis que l'article *un* est le moyen dont on se sert pour indiquer quelque discontinuité entre eux. On verra par la suite que le sentiment du continu et celui du discontinu sont deux notes dont la langue française a tiré un merveilleux parti.

NOTE. — Dans une théorie comme celle de l'article, on rencontre, à côté de difficultés de compréhension déjà considérables, une difficulté d'exposition, bien connue des linguistes, qui ont souvent à s'en préoccuper. Cette difficulté consiste en ce que des causes tendant vers des effets différents, réagissent les unes sur les autres jusqu'à l'établissement d'un état stable. Ceci oblige, si l'on veut suivre la chaîne ininterrompue de ce procès complexe, à marquer des *résultats d'attente*, qui seront modifiés par d'autres causes prévalentes jusqu'à obtention du *résultat définitif*. Autrement dit, tout l'exposé doit se subordonner à un ordre plus ou moins commode, déterminé uniquement par la priorité des causes. Cet ordre, le présent ouvrage l'observe autant que possible par la suite des chapitres. Dans l'ensemble, du VIe au IXe, les résultats indiqués ont souvent un caractère provisoire. Plus loin, les articles tendent à devenir définitifs. Toutefois, pour la clarté de certains points, il n'a pas toujours été possible de s'en tenir à cet ordre d'exposition ; on a dû introduire nombre d'articles définitifs dans des chapitres qui, en principe, ne comportaient que la recherche d'articles d'attente. Afin qu'il n'en résultât aucune obscurité, on a recouru, au cours de toute l'étude, à un signe spécial (*), l'astérisque, placé devant les formes d'article, qui ne doivent pas être considérées comme acquises, la réaction du contexte étant à prévoir.

Au surplus, l'ordre d'exposition a été étudié pour que ce signe n'eût qu'un rôle infime à jouer dans la théorie. Telle qu'elle est présentée, on pourrait s'en passer. Si l'on a cru devoir le maintenir, c'est à titre d'indication complémentaire, visant à la clarté immédiate.

Ajoutons, pour en terminer avec cette question de priorité d'influences, qu'il existe une tendance marquée de l'article *le* à être définitif ; au contraire l'article *un* est essentiellement provisoire.

CHAPITRE VI

LA FORME SPÉCIFIQUE DU NOM

§ 21. Il existe une résistance initiale à l'article qui est fonction de la forme spécifique du nom. Nécessité pour déterminer cette résistance de distribuer des noms en catégories ayant, à cet égard, des propriétés communes.

La forme spécifique du nom est celle qui se dessine dans l'esprit en dehors de tout contexte. Dans la réalité du discours, cette forme première est reprise par la forme pour emploi, qui procède du sens d'intention, et l'article, n'est rien autre que le résultat de l'interaction réalisée au moment de contact.

Il y a lieu, par conséquent, si l'on veut établir, dans son détail, la théorie de l'article, de posséder des notions précises non seulement sur la forme d'article que l'emploi exigerait, mais encore sur celle qu'il est en état d'exiger de la forme spécifique du nom : car celle-ci est un facteur de résistance non négligeable.

Les pages qui suivent ont pour objet de fournir ces notions préliminaires indispensables. Les noms y sont distribués en catégories selon leur pente naturelle, si l'on peut s'exprimer ainsi, vers tel ou tel article.

REMARQUE. — La direction naturelle du nom vers un certain article, et cela dès l'état de puissance, est peut-être le fait qui complique le plus la théorie. Elle y introduit un facteur de variation qui n'est appréciable qu'en gros. Car si l'on s'aperçoit très vite vers quel article un nom tend par nature, ce qu'on ne peut guère évaluer, du

moins précisément, c'est la force de cet élan initial. C'est là cependant quelque chose qu'il y aurait le plus grand intérêt à connaître, puisque d'un peu plus ou d'un peu moins de résistance ou de consentement à l'impulsion du contexte peut dépendre, en définitive, le traitement (ex. : *avoir* **un** *rhume*, *avoir* **la** *fièvre*).

Tout ceci montre qu'une théorie de l'article qui prétendrait se fonder sur les seules propriétés générales du nom, — telle serait, par exemple, une théorie purement logique, — constituerait nécessairement une erreur de fait, *à supposer même qu'elle fût juste dans sa sphère.*

Ainsi qu'il a déjà été indiqué, pour avoir quelque chance d'approcher de la vérité, une théorie de l'article doit être, non pas logique, mais psychologique. Ce qu'elle examinera, c'est comment l'article qui, dans la langue, représente un principe abstrait, accommode ce principe aux réalités de la langue, dont l'une, non la moins importante, est la nature particulière du nom. Or, c'est là un élément instable, car des noms ont beau faire tous partie d'une même catégorie, il n'y en a pas deux à posséder des propriétés identiques.

Tel est du moins le point de vue absolu. Si la rigueur en était maintenue dans la pratique, toute théorie de l'article serait virtuellement impossible. Mais elle s'y atténue sensiblement, et si l'on ne peut espérer répartir les noms en séries de termes rigoureusement égaux, du moins est-il possible de les distribuer en catégories renfermant des individus assez semblables pour relever d'un traitement commun.

CATÉGORIES NOMINALES DÉTERMINÉES D'APRÈS LE DEGRÉ DE TENDANCE DU NOM VERS TEL OU TEL ARTICLE

§ 22. Principe I : caractère de discontinuité ou de continuité de l'extension nominale.

Le différent caractère de leur extension est le trait qui frappe à première vue lorsqu'on examine les noms en dehors de tout contexte. Considérés dans l'espace, les uns se dessinent au regard de l'esprit comme des *points* qui se répètent *discontinûment*; par exemple : *table*. Les autres, au contraire, semblent s'étendre d'une manière continue ; ex. : *justice*. Ainsi, immédiatement, on aperçoit deux grandes catégories de noms : *continus* et *discontinus*. Les premiers tendent vers l'article d'extension (*le*, *la*) ; les seconds vers l'article ponctuel (*un*). C'est en portant ce principe de distinction parmi des noms de diverses espèces qu'on obtiendra une dis-

tribution appropriée à la théorie de l'article. La classification ordinaire ne saurait suffire; car, dans les catégories qu'elle pose, on trouve à la fois des noms continus et des noms discontinus.

Noms abstraits. — Le moyen le plus simple pour évaluer la continuité des *noms abstraits* est d'essayer de les « nombrer ». Aussitôt les différences s'accusent. *Bonté*, par exemple, ne fait pas nombre. Il peut exister plusieurs genres de bonté, il n'existe pas *une*, *deux*, *trois* bontés distinctes, mais seulement « *la* bonté ». Les divisions qu'on peut pratiquer dans cette idée générale sont relatives à des aspects, non à des êtres. Nous dirons que *bonté* est un *nom abstrait essentiellement continu*. Les noms de cette catégorie tendent naturellement vers l'article *le*.

Si l'on prend *vérité*, les choses se présentent différemment : on découvre dans le nom deux sens séparables. Le terme de *vérité* peut désigner une chose communicable, sujette à être formulée et répétée. Pris dans ce sens, il fait nombre : « *une* vérité, *deux* vérités », et ainsi de suite. Il est, par conséquent, discontinu et tend vers l'article *un*.

L'autre sens du mot *vérité* est celui qui se rapporte à ce quelque chose d'incommunicable et de souverain, dont on sait qu'il *doit* être, tout en ignorant ce qu'il peut contenir, et qu'on est convenu de nommer « la vérité ». Pris dans cette acception, *vérité* est un nom continu qui tend naturellement vers l'article *le*.

Il apparaît ainsi que *vérité* est un *nom abstrait alternativement continu et discontinu*.

Noms de matière. — Les noms de matière ont des propriétés presque identiques à celles des noms abstraits essentiellement continus. C'est dire qu'ils tendent naturellement vers l'article *le*. On dira : **le** *café*, **le** *beurre*, **le** *sucre*, et jamais : **un** *café*, **un** *beurre*, **un** *sucre*.

On remarquera cependant que les noms de matière prennent de la réalité plus tôt que les noms abstraits. Dans *avoir du vin*, *vin* représente quelque chose qui existe réellement, mais dans *avoir du courage*, *courage* peut n'indiquer que la possession d'une qualité virtuelle. Cette légère différence présente un intérêt lorsqu'il s'agit de certaines suppressions d'article (§ 173).

Pour les noms de matière sujets à recevoir l'article *un*, par exemple : **un** *métal*, se reporter p. 101.

Noms d'êtres uniques concrets. — Les noms d'êtres uniques concrets sont des noms propres devenus noms communs à force de s'appliquer à des choses qu'on voit communément. Il faut les ranger parmi les noms essentiellement continus : ils ne font pas nombre et tendent vers l'article *le*.

Au point de vue théorique, ces noms présentent cet intérêt d'avoir sensiblement la même étendue avant emploi et après emploi. La transition du nom en puissance au nom en effet est ainsi rendue *presque* inutile. Elle s'opère *par principe* dans la langue actuelle, mais anciennement ce passage n'avait pas lieu nécessairement, et la forme potentielle sans article pouvait dans bien des cas être tenue pour directement satisfaisante (§§ 10, 16, 17 et 18).

Des noms qui dans le parler commun désignent un être unique peuvent se rapporter à des êtres multiples dans une langue technique. *Soleil*, par exemple, dans la langue des astronomes. Il y a lieu alors de les considérer, pour autant qu'ils sont employés dans cette langue, comme noms d'êtres multiples (v. plus bas).

Noms d'êtres concrets multiples. — Les noms de ce type sont essentiellement discontinus et tendent universellement vers l'article *un*. Ex. : **une** *fleur*. Mais cette tendance n'est pas de même degré partout. Elle est moindre pour certains noms, et cela n'est pas sans avoir pour l'article des conséquences, notamment en ce qui concerne les emplois très généraux (§§ 127, 129, 130).

Noms concrets impressifs. — Ce sont des noms comme *silence*, *bruit*, *lumière*, dans lesquels il convient de voir moins la désignation d'une chose que celle de l'impression produite par cette chose. Ces noms sont alternativement continus ou discontinus, selon que l'impression à laquelle ils répondent est elle-même de forme continue ou discontinue. Ainsi « **un** silence, **un** bruit » exprimeront quelque chose d'inattendu, par quoi se trouve rompue la continuité de l'état précédent, tandis que « **le** silence, **le** bruit » seront, au contraire, une suite du même état. **Un** *silence* est solution de continuité dans « le bruit » ; **un** *bruit*, solution de continuité dans « le silence ». Même contraste entre **une** *lumière*, apparition soudaine et brève de clarté perçant les ténèbres, et **la** *lumière*, clarté se répandant continûment sur les choses (§ 104).

Noms continus ramenés autant que possible à l'état discontinu. — Cette catégorie n'est pas parallèle, mais superposable aux pré-

cédentes. Elle embrasse tous les noms présentés jusqu'ici, abstraits aussi bien que concrets, qui s'étendent continûment. L'article qui lui correspond est *du*, *de la*, c'est-à-dire l'article *le*, *la* des noms continus « retouché » par *de*, signe de quantité, dont la fonction consiste, en ce cas, à faire passer l'esprit de la représentation qualitative idéale à la représentation quantitative réelle. C'est ainsi qu'on dira idéalement : l'*eau*, et par un contact plus étroit avec le réel : de l'*eau*. Le même rapport existe entre la *bonté* et de la *bonté*.

§ 23. Principe II : caractère intrinsèque ou extrinsèque de la signification.

Pour achever de distribuer les noms en catégories satisfaisantes en ce qui concerne la théorie de l'article, il faut joindre au principe de classement dont il a été fait usage jusqu'ici, un second principe plus abstrait et, par suite, beaucoup moins apparent, quoique d'une égale importance.

Ce principe peut être formulé comme suit.

Il existe deux sortes de noms : les noms de sens intrinsèque, qui ont leur signification dans la forme qu'ils représentent, et les noms de sens extrinsèque, qui ont leur signification *en dehors* de cette forme.

Quelques exemples vont fixer les idées. Soit le mot *effet*. Le déplacement de la pensée de l'extérieur à l'intérieur de la forme est sensible. Pour qu'il y ait « effet », il faut qu'une chose première influence une chose seconde. C'est cette influence qui, en puissance, constitue l'effet. Ce qui, après l'action, subsiste d'elle dans la chose seconde représente l'effet en réalité. Il apparaît ainsi que le mot *effet* recouvre d'abord dans l'esprit un *intervalle* entre une chose qui agit et une chose qui subit : mais à mesure que l'idée évolue, au lieu de demeurer inscrite dans cet intervalle, elle se « replie » sur le dernier terme. Le résultat est que le nom *effet*, lorsqu'il atteint l'emploi, ne désigne plus un rapport, mais une chose [plus exactement une chose et un souvenir de rapport].

Le même examen répété pour le mot *cause* aboutirait pareillement à nous montrer un nom qui, en puissance, désigne une influence, et s'inscrit par conséquent dans un intervalle, mais qui, en emploi, se replie sur l'un des termes considérés. La seule différence est que ce terme, au lieu d'être influencé, est influent.

Le trait marquant des noms de sens extrinsèque est de ne pouvoir acquérir un sens très général. Lorsqu'on leur imprime une forte extension, ils perdent toute valeur. On ne saurait, par exemple, penser d'une façon générale abstraite : « *la* circonstance, *le* cas. » Cette impossibilité de réaliser le sens très étendu a sa cause dans le fait que les notions de ce genre présentent à l'esprit des formes vides, qui existent dans la langue non pour étendre un contenu, mais pour recueillir, pour « replier » en elles une signification potentiellement extérieure.

On doit considérer comme noms de sens extrinsèque tous les noms dépourvus d'attache avec un point déterminé du réel. On peut comparer, à cet égard, *intelligence* et *aptitude*. Encore que ces noms notent tous deux un pouvoir, et qu'ils puissent en maints cas être appliqués à une même chose, ils diffèrent profondément. Le pouvoir que note *intelligence* se réfère à un domaine défini, celui de la pensée, tandis que le pouvoir noté par *aptitude* plane, pour ainsi dire, au-dessus de tous les domaines, sans se lier à aucun. C'est un mot indépendant de tout milieu.

Cette différence entre les deux noms est sensible dans la langue. Le premier, *intelligence*, étant un nom de sens intrinsèque, dont l'idée se développe autour d'un centre posé, conserve, comme tel, toute sa signification, quelle que soit l'étendue envisagée. « L'intelligence », pensée comme être général, est une idée des plus nettes. Mais veut-on étendre au même degré le second, *aptitude*, qui est de sens extrinsèque, l'idée s'indétermine, et finit par s'abolir, faute précisément de « graviter » autour d'un point suffisamment déterminé du réel. L'expérience est, du reste, facile à réaliser. Qu'on essaye de penser « l'aptitude » en général, on n'y parviendra pas. Pour pouvoir *tenir* l'idée *aptitude* dans l'esprit, il faut la rattacher à quelque autre notion.

Le seul cas où les noms de sens extrinsèque puissent être employés dans un sens très général est celui où ils recouvrent une opposition. Ex. : **Le remède** *est pire que le mal.* Cela tient à ce que dans une opposition, c'est la partie extrinsèque qui se développe, celle qui est inscrite entre les choses opposables. Ce point sera repris au § 128 (théorie des sens généraux).

Les noms de sens extrinsèque n'ont d'autre forme que celle du support sur lequel la signification se replie. Si le support est **une** *chose*, ils sont discontinus. Ex. : **une** *cause*, **un** *effet*, **un** *cas*, **une**

circonstance, **un** *métier*, **une** *profession*, **une** *carrière*, **une** *aptitude*. Si le support est une quantité relative (variable par plus ou moins) ils sont *continus quantifiés* (pp. 98 et 99). Ex. : *Cela a* **de** l'*importance*. On dit également : *cela a* **une** *importance*, mais l'article *un*, dans ce dernier cas, est l'effet d'un adjectif sous-entendu. *Cela a* **une** *importance* est à égalité avec : *cela a* **une** *réelle importance*. Il ne faut donc pas attribuer l'article *un* devant *importance* au caractère extrinsèque du nom.

Les noms de sens extrinsèque se rencontrent dans toutes les espèces. Il y a, en effet, partout dans la langue des noms trop généraux matériellement pour accepter d'être généralisés formellement. *Métal* en fournit un exemple parmi les noms de matière. Il tend vers l'article *un*, alors que l'espèce, prise dans son ensemble, est orientée vers l'article *le*. On dira : **un** *métal* ; on ne dira pas : **un** *fer*, mais : **le** *fer*, **du** *fer*.

Les noms collectifs se rattachent à la théorie des noms de sens extrinsèque en tant que noms de formes plus ou moins indifférentes au contenu. Ainsi *catégorie*, *genre*, *espèce*, *foule*, *compagnie*, *armée*, *tas*, etc., ne représentent expressément à l'esprit aucune chose, mais seulement une forme d'ensemble sujette à contenir des réalités diverses.

Il faut distinguer, parmi les collectifs, ceux qui désignent des groupes réalisés *en idée* seulement, — tels sont *catégorie*, *genre*, *espèce*, — et ceux qui indiquent le rassemblement *en fait* d'un nombre de choses, par exemple : *foule*, *tas*, *armée*. Les premiers instituent des groupements de *principe* : ce sont des collectifs théoriques. Les seconds, qui représentent des objets groupés *en fait*, sont des collectifs réels.

Les noms collectifs se divisent, en outre, en *collectifs matériels* et *collectifs formels*. Un collectif est d'autant plus formel qu'au prononcé du nom on sent moins quels objets la forme contiendra. Ainsi *tas* est très formel ; de même *catégorie*. Au contraire, *armée*, et dans une mesure moindre *foule*, laissent apercevoir d'avance quels objets rempliront la forme. Pour l'ordinaire, une armée se compose de soldats, et une foule renferme des gens. Ces deux noms sont des collectifs relativement matériels [1].

1. La tendance de la langue moderne est de dématérialiser ce genre de collectifs. *Armée* et *foule* y sont très souvent employés pour des choses tout à fait imprévisibles dans le mot.

Il est à remarquer que si les collectifs formels existent à la fois parmi les collectifs réels et les collectifs théoriques, il n'en va pas de même des collectifs matériels. Ils ne sont jamais théoriques.

En définitive, on est amené, pour la théorie de l'article, à considérer deux sortes de collectifs : 1° Les *collectifs formels*, qui renferment tous les collectifs théoriques, plus quelques collectifs réels ; 2° Les *collectifs matériels*, qui renferment le reste des collectifs réels, mais aucun collectif théorique.

Tant qu'il ne s'agit que d'emplois particuliers, le traitement de ces deux catégories de collectifs est le même : comme noms discontinus, ils tendent vers l'article *un*, ex. : une *catégorie*, une *foule*. Mais la différence s'accuse dans les emplois généraux. Tandis que les collectifs formels, faute de sens intrinsèque, se refusent à ces emplois, les collectifs matériels, plus ou moins pourvus de sens intrinsèque, les consentent dans une certaine mesure. Pour fixer les idées sur ce point, il suffit de faire remarquer que « la foule », comme idée générale, est quelque chose de pensable, mais que « la sorte », à généralité égale, est une idée vide de sens.

REMARQUE. — Certains noms de sens extrinsèque qui, dans le parler commun, seraient dépourvus de sens général, peuvent acquérir ce sens dans une langue technique, surtout dans une langue savante. Le mot *matière*, au sens des philosophes : « la matière », en est un exemple. Le maintien du sens général est favorisé ici par l'opposition implicite et constante avec le mot *forme*. Si l'on peut dire très généralement en philosophie : « la forme, la matière », c'est que l'esprit ne quitte pour ainsi dire pas l'intervalle inscrit entre les deux notions (p. 100 et § 128). D'autre part, il faut tenir compte, dans une certaine mesure, que les mots *forme* et *matière* ont dans la langue philosophique plus de contenu que dans la langue commune. Ils se sont recréé, pour ainsi dire, un sens intrinsèque. C'est en réunissant ces deux causes qu'on parvient à expliquer que ces noms, déjà matériellement généraux, acceptent le surcroît d'une généralisation formelle.

CHAPITRE VII

LA FORME DU NOM DANS LE CONTEXTE

24. Action du contexte et résistance du nom.

La forme du nom dans le contexte, — étendue ou point, — est le résultat de variations entre deux termes : l'*inactuel* et l'*actuel*.

L'*inactuel* embrasse toutes les conceptions indépendantes de l'idée de moment; l'*actuel*, toutes les conceptions dépendantes de cette idée.

Ainsi la *vérité*, au sens général, est une conception inactuelle, parce qu'on ne saurait la rapporter à un moment plutôt qu'à un autre; au contraire, une *vérité*, au sens de chose dite (p. 97), est une conception actuelle, car l'action d'énoncer une vérité implique l'idée du moment où elle a lieu.

L'article extensif précède les noms que le contexte rapporte à une *inactualité* ; l'article ponctuel, ceux que le contexte rapporte à une *actualité*.

Les noms, en vertu de leur forme spécifique (v. ch. VI), opposent aux impulsions du contexte une résistance plus ou moins forte.

Cette résistance varie en degré et en direction.

Les noms essentiellement continus et assimilés (pp. 97 et 98) tendent par nature vers l'*inactuel*, et, par suite, résistent aux impulsions dirigées vers l'*actuel*.

Inversement, les noms discontinus et assimilés (pp. 98 et 99), qui tendent par nature vers l'*actuel*, résistent aux impulsions dirigées vers l'*inactuel*.

Les noms alternativement continus et discontinus (p. 97) et les noms impressifs (p. 98) opposent une résistance nulle aux impulsions du contexte, quelles qu'elles soient.

Dans l'ensemble, la théorie de l'article est une étude des *équilibres* possibles entre l'action du contexte et la résistance du nom.

§ 25. Position de pensée stable dans l'*inactuel*.

Les noms d'êtres uniques (p. 98) se pensent dans l'*inactuel*. Ils y demeurent en tout état de cause lorsqu'aucun modificatif[1] ne les accompagne. Aussi se font-ils régulièrement précéder de l'article extensif. Ex. : *Adorer* **le** *soleil*. *Contempler* **le** *ciel*[2].

Il en est de même des noms d'êtres uniques formés de plusieurs mots. Ex. : **la** *langue française*, l'*Église catholique*[3], **la** *Cour suprême*.

§ 26. Variations subjectives de l' *inactuel* à l'*actuel*.

I. *Alternance de trois positions de pensée*. — Cette alternance concerne : 1° les noms alternativement continus et discontinus (p. 97) ; 2° les noms impressifs (p. 98) ; 3° certains noms de matière.

La position de pensée dans l'*inactuel* donne des images infinies ; la position de pensée dans l'*actuel*, des images finies aux contours ou flottants (art. *du*, *de la*) ou arrêtés (art. *un*).

L'image est infinie lorsque l'idée n'est adéquate qu'à elle-même ; elle est finie lorsque l'idée est adéquate à quelque réalité sensible[4].

Voici des exemples :

1° **Le** *malheur*, **du** *malheur*, **un** *malheur*. — « *Le* malheur » est une idée infiniment étendue dans l'abstrait : *Quand* **le** *malheur ne serait bon Qu'à mettre un sot à la raison, Toujours serait-ce à juste cause Qu'on le dit bon à quelque chose* (La Font., VI, 7) ;

1. Par modificatif, il faut entendre un adjectif ou un complément nominal ou une proposition relative (cf. § 27).

2. Accidentellement, certains de ces noms peuvent être pensés comme noms de matière et recevoir ainsi l'article quantitatif : *Il fait* **du** *soleil*.

3. Au sens de société religieuse.

4. Sensible = qui tombe sous le coup des sens.

« *du* malheur », une idée réduite aux proportions d'un effet sensible : *n'avoir que* **du** *malheur* ; « *un* malheur », la même idée réduite aux dimensions d'un fait déterminé : **un** *malheur ne vient jamais seul.*

2° **Le** *chagrin*, **du** *chagrin*, **un** *chagrin.* — Le système est le même. « *Le* chagrin » est l'aspect infini de l'idée : **Le** *chagrin abrège la vie* ; « *du* chagrin », un aspect adéquat à une impression sensible : *avoir* **du** *chagrin* ; « *un* chagrin », un aspect adéquat à un événement déterminé : *ne pouvoir se distraire d'***un** *chagrin.*

3° **Le** *bruit*, **du** *bruit*, **un** *bruit.* — « *Le* bruit » représente une nature d'impression : *aimer* **le** *bruit* ; « *du* bruit », une impression sensible : *faire* **du** *bruit* ; « *un* bruit », une impression sensible particulièrement brève : **un** *bruit se fit entendre* [1].

4° **La** *lumière*, **de la** *lumière*, **une** *lumière.* — Mêmes oppositions. « *La* lumière » répond à l'idée générale de clarté : *Craindre* **la** *lumière* ; « *de la* lumière », à l'idée de clarté visible dans un espace restreint : *La flamme du foyer répandait* **de la** *lumière dans la pièce* ; « *une* lumière » est une idée adéquate à celle de point lumineux : *Je voyais, au loin,* **une** *lumière* [2].

5° **La** *paille*, **de la** *paille*, **une** *paille.* — « *La* paille » représente une matière dans son ensemble : **la** *paille est chère cette année* ; « *de la* paille », une certaine quantité de cette matière : *acheter* **de la** *paille* ; « *une* paille », un petit fragment, un brin [3] : *voir* **une** *paille dans l'œil de son voisin.*

1. Tous les noms impressifs ne comportent pas les trois degrés de l'alternance. Ainsi le mot *son* s'emploie avec l'article *le*, ou avec l'article *un*, mais non avec l'article *du*. On dit : **le** *son*, **un** *son* ; on n'a jamais à dire : **du** *son*. La raison en est que *son* est une idée savante qu'on n'envisage que de deux points de vue : la synthèse générale « le son » et l'analyse « un son ». La synthèse partielle, — synthèse de quelques impressions, — n'est pas une forme d'idée savante. C'est pourquoi l'on ne dit pas : **du** *son*.

Pareillement, on dit : **le** *silence*, **un** *silence*, mais non : **du** *silence.* Cela tient à ce que l'idée *silence* est matériellement négative : elle est adéquate à une impression par absence. Or une impression de ce type ne peut être sensible que par un effet de contraste. En dehors de ce cas, comme elle n'est rien par elle-même, elle se présente sous l'aspect d'une continuité abstraite.

2. *Lumière* au sens de « luminaire » se range parmi les noms d'êtres concrets multiples : *approcher* **une** *lumière.*

3. Ce dernier emploi est exceptionnel parmi les noms de matière qui, généralement, ne comportent qu'une alternance de deux articles : *le*, *du*.

II. *Alternance de deux positions de pensée.* — Cette alternance concerne: 1° les noms abstraits essentiellement continus (p. 97); 2° les noms de matière[1] (p. 97).

De même que précédemment, la position de la pensée dans l'*inactuel* donne des images infinies, et la position dans l'*actuel* des images finies. Mais ces dernières ne présentent jamais des contours arrêtés, la notion nominale ne s'y prêtant pas.

Voici des exemples :

1° **La** *bonté*, **de la** *bonté*. — « *La* bonté » est l'idée d'une qualité morale, sans plus : **La** *bonté est une vertu* ; « *de la* bonté » sous-entend un cas particulier de possession ou d'emploi de cette qualité : *avoir* **de la** *bonté*.

2° **L'***eau*, **de l'***eau*. — « *L'*eau » représente une matière en général : *Aimer* **l'***eau* ; « *de* l'eau », une quantité effective de cette matière : *Apportez-nous* **de l'***eau*.

§ 27. Groupes nominaux sujets aux mêmes variations.

Les noms continus et assimilés[2] ont une tendance marquée vers l'inactuel.

Cette tendance s'atténue lorsqu'on ajoute au nom un adjectif ou tout autre élément de même valeur. Ceci entraîne l'existence dans la langue de groupes nominaux dont l'article est alternant. Ex. : ***la** *vraie bonté*, ***de la** *vraie bonté*, ***une** *vraie bonté* ; ***l'***eau bourbeuse*, ***de** *l'eau bourbeuse*, ***une** *eau bourbeuse* ; ***le** *ciel pur*, ***un** *ciel pur* ; ***la** *langue française*, [parler] ***une** *belle langue française*.

Le traitement définitif de ces groupes est déterminé par des conditions résultant du contexte.

L'article extensif indique que l'adjectif est rapporté à une conception inactuelle du nom ; l'article ponctuel, que l'adjectif est rapporté à une conception actuelle.

1. Lorsqu'aucun modificatif ne les accompagne (cf. § 27).

2. C'est-à-dire : les noms abstraits essentiellement continus (p. 97), l'aspect continu des noms abstraits alternativement continus et discontinus (p. 97), les noms de matière (p. 97), les noms d'êtres uniques formés d'un mot ou de plusieurs mots (pp. 98 et 104), les noms de sens extrinsèque accidentellement assimilables aux noms continus.

Voici des exemples :

1° **La** *sainte piété*, **une** *sainte piété*. — Le premier groupe veut dire que la piété en soi, abstraction faite de toute considération de moment, est chose sainte. Ex. : *Plus heureuse que moi, vous n'avez pas quitté Le foyer de famille, et la voix maternelle Conserve à votre cœur* **la sainte** *piété Qui n'est plus dans le mien, — ô ma cousine Angèle !* (Murger, *Nuits d'hiver : A m. c. Angèle*).

Le second, qu'une certaine personne à un certain moment s'adonne à la piété avec une ferveur particulière, d'une manière sainte. Ex. : **une** *sainte piété entretient son espérance*.

Autrement dit, dans le premier cas *sainte* est le caractère d'une essence, d'un principe ; et dans le second, le caractère d'un exemple.

L'impression produite dans les emplois de ce genre par le changement d'article est celle d'une *différence de hauteur*. « *La* sainte piété » semble être quelque chose qui « plane » au-dessus du réel ; « *une* sainte piété », quelque chose qui se pose sur le réel. D'un emploi à l'autre, il y a comme un « abaissement » de l'idée.

2° **Le** *noir chagrin*, **un** *noir chagrin*. — Dans le vers de Boileau : **Le** *chagrin monte en croupe et galope avec lui* (*Ep.*, 5), le mot *chagrin* recouvre une « personne ». Cette « personne » au lieu d'être simplement nommée eût pu être décrite avec plus de détail, et l'on eût pu dire par exemple (versification à part) : **Le noir** *chagrin monte en croupe et galope avec lui* [1]. L'adjectif *noir*, dans cet exemple, n'a aucun effet sur l'article, parce que le nom continue d'être pensé à même hauteur : à *hauteur d'idéal personnifié*.

Mais le résultat eût été autre si *noir*, au lieu de décrire l'être idéal *chagrin*, avait tendu à représenter un chagrin éprouvé réellement par un sujet. Ex. : **Un** *noir chagrin me consume lentement*. L'adjectif, en ce cas, entraîne l'emploi de l'article *un*, parce qu'il abaisse *chagrin* du niveau de l'idéalité au niveau de la réalité.

Il existe quelques êtres idéaux qu'on aime à décrire en même temps qu'on les nomme. Ainsi l'on dira couramment : **la** *froide raison*, pour rappeler que la raison se dessine dans l'esprit sous les traits d'un être impassible.

1. Voici, du reste, un exemple de cet emploi emprunté à un poète : *Viens, je me livre à toi, tendre mélancolie. Viens, non le front chargé de nuages affreux . Dont marche enveloppé* **le chagrin ténébreux** (Delille, *Jardins*, II).

3° **La** *belle langue française*, [parler] **une** *belle langue française*. — L'opposition de ces deux groupes fournit un bon exemple de l'abaissement produit par l'article *un*.

Dans le premier, la qualité *belle* se rapporte à une conception « haute », abstraite, de l'idée *langue française*. Ex. : *Au Canada on parle encore* **la** *belle langue française*.

Dans le second, au contraire, *belle* se pense « bas », au niveau du réel. Une phrase comme : *Pierre parle* **une** *belle langue française*, ne veut pas dire que la langue française, en tant qu'être général, est belle, mais seulement que Pierre la parle bien, et, ainsi « la manifeste belle ». Or l'acte de parler une langue est inconcevable hors du temps : par suite, tout jugement qu'on porte sur cet acte se rattache à une actualité.

4° **La** *vraie bonté*, **de la** *vraie bonté*, **une** *vraie bonté*. — « *La* vraie bonté » est une espèce dans le genre « la bonté ». Or, l'espèce, de même que le genre, est un concept : et tout concept est inactuel par définition.

L'inactualité du sens spécifique est sensible dans un exemple comme : **La** *vraie bonté est rare*.

Le groupe « *de la* vraie bonté » note un progrès sensible vers l'*actuel*. L'idée ne se présente plus adéquate à elle-même, — ce qui donne un concept, — mais adéquate aux marques sensibles de la bonté dans les personnes ou dans les choses. Ex. : *Où trouver un homme qui ait* **de la** *vraie bonté dans le cœur ?*

Un nouveau progrès vers l'actuel se réalise avec le groupe « *une* vraie bonté ». L'idée *vraie bonté* s'y présente adéquate à un fait déterminé. Ex. : *En cette circonstance, Pierre a fait preuve d'***une** *vraie bonté*.

5° **L'***eau bourbeuse*, **de l'***eau bourbeuse*, **une** *eau bourbeuse*. — Le cas est symétrique du précédent. « *L'*eau bourbeuse » est une espèce dans le genre « l'eau ». Ex. **L'***eau bourbeuse est malsaine* ; « **de l'***eau bourbeuse* », une réduction de l'idée d'espèce aux proportions d'une quantité sensible (qui n'est pas infinie, qui tombe sous le coup des sens). Ex. : *Boire* **de l'***eau bourbeuse*.

Quant au groupe « *une* eau bourbeuse », il est adéquat à une impression sensible brève. Il note la surprise du regard devant une eau particulièrement bourbeuse. Ex. : **Une** *eau bourbeuse couvrait le sol*.

6° *Retour à l'inactualité* : **une** *eau bourbeuse* > **l'***eau bourbeuse*. — Ce retour à l'*inactuel* a lieu dans les conditions suivantes. Le contexte, au lieu de rapporter l'image au moment même de l'impression sensible, la rapporte à l'impression abstraite qui « survit » dans l'esprit à l'effacement de l'impression sensible (à l'oubli du moment où elle a été éprouvée).

Voici un exemple : *Ils se penchaient et voyaient* **l'***eau bourbeuse monter lentement*. Une telle phrase n'exprime pas la surprise d'un regard frappé par un spectacle inattendu, mais l'impression abstraite qui se développe dans la pensée quand l'œil s'est déjà habitué à ce qu'il contemple.

Ces variations subjectives ont leur cause dans les propriétés de la mémoire. Il est de sa nature de retenir les impressions [1] et d'oublier l'instant qui les a fixées [2]. Ainsi tout devient à la longue inactuel dans l'esprit. Mais de moment en moment, lorsque l'esprit est en activité, l'*actuel* appelle l'*inactuel* et se forme en lui : c'est en cela que consiste le jeu de la pensée.

7° **Le** *ciel pur*, **un** *ciel pur*. — Cette opposition d'articles ne doit pas être assimilée à la précédente. Elle est quelque chose de différent.

Pour déterminer la différence avec précision, il est nécessaire de remonter à un principe abstrait qui peut se formuler comme suit. Les mouvements de pensée sont adéquats en tout état de cause aux possibilités réelles.

La matière « eau » étant divisible, dans la réalité, en parties séparables, le principe qui vient d'être énoncé veut que la notion « eau » soit pareillement divisible, dans la pensée, en concepts séparables. On a vu précédemment qu'il en est bien ainsi : le genre « l'eau » est opposable à l'espèce « *l'*eau bourbeuse ».

Le même principe veut encore que la chose « ciel » qui n'est pas divisible dans la réalité en parties séparables ne soit non plus divisible dans la pensée en concepts distincts [3]. Il suit de là que le rapport entre « le ciel » et « *le* ciel pur » n'a rien de commun avec celui du genre à l'espèce.

1. Plus exactement la partie abstraite des impressions.
2. C'est-à-dire la partie sensible, concrète, de l'impression.
3. On voit par ces deux exemples (eau et ciel) que les formes de la pensée sont un calque de notre action virtuelle sur les choses (v. Bergson, *L'évolution créatrice*, p. 165, 9e édit.).

Dans un groupe comme : le *ciel pur*, la qualité *pure* s'ajoute à l'idée *ciel* non pour en modifier l'étendue, mais pour en rehausser l'impression. Ainsi l'idée *ciel* conserve toute sa généralité et toute son inactualité. Voici un exemple de cet emploi assez particulier : *C'était un bon temps, ami lecteur, que celui où le soleil nous souriait du haut* du *ciel pur*. On eût pu dire tout simplement : *du haut* du *ciel*, Il n'en fût résulté aucun changement de sens, mais seulement une variation de la valeur expressive de la phrase.

Le groupe « *un* ciel pur », de même que le groupe « *une* eau bourbeuse » (p. 108), présente une idée adéquate à une impression sensible brève. Il traduit la surprise du regard à la vue d'un ciel particulièrement pur.

Tableaux d'exemples :

I. Position dans l'*inactuel* de groupes nominaux formés d'un nom abstrait et d'un complément (cas opposable au suivant) : *Aimer* la *vie calme, monotone, et qui porte à la rêverie.* — *Il* (CALVIN) *manquait de* l'*audace qui renverse,* du *génie qui invente, de* la *flexible habileté qui conduit, et même, on peut le dire, de* l'*éloquence qui entraîne* (Mignet, *Mém. hist.*, I, 308, sq.). *C'est donc dans cette classe d'artistes et d'écrivains que brille d'un éclat durable* la *beauté qui ne passe point* (D., IV, 574). *Leur front a encore le reflet dont l'aurore illuminait le faîte de l'Acropole d'Athènes tandis que leurs yeux profonds indiquent non* la *noble rêverie, mais* la *perçante illusion et* le *mâle raisonnement* (Michelet, *La fem.*, XI). *Il restait le même dans les yeux de l'enfant et dans ceux de la jeune fille avec ce je ne sais quoi de sérieux, de tendre et de fixe qui révèle* la *sensibilité trop profonde* (Bourget, *Discip.*, IV, § V). *Mais ce n'était plus le guerrier d'avant, à l'allure décidée, à la voix vibrante et fière. Non, tout cela était tombé devant* la *longue souffrance et* la *fièvre amolissante* (Loti, *Pêch. d'Isl.*, III, 3).

I *bis*. Position dans l'*actuel* de groupes nominaux formés d'un nom abstrait et d'un complément (cas opposable au précédent) : *Mener* une *vie calme, monotone.* — Un *doux sommeil a fermé sa paupière* [1]. — *La fatigue et le bruit vous plongent dans* un *doux sommeil* (Vauven., *Sur la Gloire*, Sec. Disc.). ...*Monsieur Trissotin M'inspire au fond de l'âme* un *dominant chagrin* (Mol. *Fem. sav.*, I, 3). Une *raisón qui s'ac-*

1. Dans cet exemple, *doux* est appliqué mentalement à la sensation éprouvée par le sujet dormant. Si *doux* eût été appliqué en pensée à l'être général « sommeil », il eût fallu dire : Le *doux sommeil a fermé sa paupière*. La nuance, encore que fine, est sensible.

commode au temps, facile à persuader dans le sens de ses intérêts les moins relevés, a fait place à la fièvre qui poussait le XVIIIe siècle vers les hasards (D., IV, 543). *Les sentiments d'*une *piété si sincère* (Bossuet, *D. d'Orl.*). *Nous gardions* un *profond silence* (Rouss., *Hél.*, IV, 17). *On est peu porté à donner des conseils à ceux qui ont en eux-mêmes* une *foi profonde* (D., IV, 128). Une *grande douceur m'enveloppait* (A. France, *Liv. de m. ami*, I, 5). *Ces fleurs de Coppet étaient charmantes et elles le sont encore, car je les ai mises dans* une *petite humidité qui leur convient. Le bouquet avait* une *grâce et* un *naturel qu'on ne trouverait pas chez les fleuristes de Paris* (D., IV, 219). *Je ne m'occupais que d'Ellénore et de moi : d'Ellénore qui ne m'inspirait qu'*une *pitié mêlée de fatigue* (B. Constant, *Adolp.*, VII). *Tout me semblait clair, aimable et bon, parce que, avec* une *candeur souveraine, je ramenais tout à mon idéal d'enfant* (A. France, *Liv. de m. ami*, II, 1). Une *candeur d'enfant.* Une *tristesse de deuil* (Zola, *Faute de l'Ab. M.*, VII). Une *chaleur de serre, suffocante, surprenait en face de ces hauteurs glacées* (Zola, *Bonh. des Dam.*, XIV).

II. Position dans l'*inactuel* de groupes formés d'un nom de matière ou d'un nom d'être unique accompagné d'un complément (cas opposable au suivant). *Là-bas, ces barres d'or qui tremblaient dans* l'*eau glauque, n'était-ce pas le chandelier d'or à sept branches que Titus avait rapporté de Jérusalem ?* (Zola, *Rome*, IX). *Seul* le *vaste ciel riche,* l'*éternel ciel fastueux déroulant la vie éclatante de ses milliards d'astres, au-dessus du fleuve d'ombre roulant les ruines de près de mille ans* (*Ib.*). *Connaissez-vous sur la colline Qui joint Montlignon à Saint-Leu, Une terrasse qui s'incline Entre un bois sombre et* le *ciel bleu* (Hugo, *Contempl.*, IV, 9). *La source tombait du rocher Goutte à goutte à* la *mer affreuse. L'océan, fatal au nocher Lui dit : Que me veux-tu pleureuse ?* (*Ib.*. V, 4). *Est-ce que jamais je ne marcherai avec mes pieds sur le sable de Syrie ? Quand* l'*horizon rouge éblouit, quand la terre s'enlève en spirales ardentes et que les aigles planent dans* le *ciel en feu* (Flaubert, *Corresp. : A E. Chevalier*, 19 mars 1842).

II *bis*. Position dans l'*actuel* de groupes nominaux formés d'un nom de matière ou d'un nom d'être unique accompagné d'un complément (cas opposable au précédent) : *Un torrent formé par la fonte des neiges roulait à vingt pas de moi* une *eau bourbeuse, et charriait avec bruit du limon, du sable et des pierres* (Rouss., *Hél.*, IV, 17). Un *ciel serein, la fraîcheur de l'air, les doux rayons de la lune .....*, *rien ne put détourner de mon cœur mille réflexions douloureuses* (*Ib.*). *Oswald se réveilla dans Rome.* Un *soleil éclatant,* un *soleil d'Italie frappa ses premiers regards* (Staël, *Cor.*, II, 1). *.....les premiers jours du printemps des idées, quand* un *jeune soleil brillait sur elles* (D., IV, 576). *Je suis né, déesse*

*aux yeux bleus.. ....., chez les Cimmériens bons et vertueux qui habitent au bord d'*une *mer sombre hérissée de rochers* (Renan, *Souv. d'enf.*, II, 1). *Le soir, dix heures, en Novembre .....* **Une** *lune si claire .....Le conducteur s'appelait Fouque, un personnage !* (Daudet, *N. Roum.*, IV).

§ 28. Variations subjectives de l'*actuel* à l'*inactuel*.

Ces variations concernent les noms discontinus accompagnés ou non d'un modificatif [1].

Le nom adéquat à une actualité est celui que le contexte rapporte au moment même de l'impression sensible.

Les divers emplois qui réalisent cette condition forment un cas général d'emploi de l'article dont on trouvera une étude détaillée au chapitre XIII sous le titre de « relief impressif ». L'actualité d'une impression n'est, en effet, rien d'autre que son relief parmi les autres impressions qui flottent dans l'esprit.

Le nom adéquat à une inactualité est celui que la pensée rapporte au sillage d'impressions abstraites qui se développe dans l'esprit à mesure que l'impression sensible s'efface (cesse d'exister dans la mémoire comme événement distinct).

Ce sillage est la partie significative de l'image : non ce qu'elle est, mais ce qu'elle dit après qu'elle a paru.

Pour la conscience dont le regard se dirige *en profondeur* dans la mémoire, ce sillage se développe au-dessus des images comme un voile subjectif, continu et inanalysable.

Ce voile est plus ou moins dense.

Très fluide, il laisse distinguer l'impression sensible originelle, celle-là même qui a été précédemment l'actualité. C'est l'*emploi extensif anaphorique*, celui qui s'éloigne le moins de l'emploi démonstratif. On en trouvera une étude détaillée au chapitre XVII.

Plus dense, il empêche de distinguer l'impression originelle. Tel est le cas lorsque, dans une description de la nature, on dit : **les** *arbres*, **le** *pré*, **la** *route*, **les** *fleurs*. Les images particulières qu'on évoque ont une origine dans l'esprit ; elles ont frappé le regard une

1. C'est-à-dire : les noms essentiellement discontinus (p. 98) ; l'aspect discontinu des noms alternativement continus et discontinus (p. 97) ; l'aspect discontinu des noms impressifs (p. 98) ; l'aspect quantitatif des noms continus ramenés autant que possible à l'état discontinu (p. 98) ; les noms de sens extrinsèque accidentellement assimilables aux noms discontinus (pp. 100 et 101).

première fois, mais cette première fois, l'esprit n'est plus à même de la retrouver. Les moments d'impression sont confondus [1].

Les emplois de toute sorte qui impliquent cette confusion des moments d'impression constituent l'*extension impressive*, qui est un cas général de l'emploi de l'article, le plus important de tous en français.

Plusieurs chapitres du présent ouvrage lui sont entièrement consacrés.

Le nombre des moments confondus varie avec le sujet. Il est petit lorsqu'on dit : **les** *fleurs*, en parlant d'un jardin. Il est grand lorsqu'on dit : **les** *fleurs*, en parlant de la nature.

A mesure que le nombre des moments confondus décroît, on se rapproche de l'*actuel*. Toutefois, tant qu'il existe une confusion, si faible soit-elle, les images se présentent inactuelles.

Il y a ainsi dans le discours des tableaux pensés inactuels qui sont à peine différents de tableaux pensés actuels.

Voici deux exemples qui montrent combien la nuance est fugitive dans certains cas. 1° Inactualité. — *Plus haut s'épanouissaient* **les** *viscaria roses*, **les** *leptosiphon jaunes*, **les** *colinsia blancs*, **les** *lagurus plantant parmi* **les** *couleurs vives leurs pompons de cendre verte* (Zola, *Faute de l'Ab. M.*, VII). 2° Actualité. — *Plus haut encore*, **des** *digitales rouges*, **des** *lupins bleus s'élevaient en colonnettes minces, suspendaient* **une** *rotonde byzantine, peinturlurée violemment de pourpre et d'azur ; tandis que, tout en haut, un ricin colossal, aux feuilles sanguines, semblait élargir un dôme de cuivre bruni* [cf. § 100].

Lorsque le nombre des moments d'impression confondus est infiniment grand, l'extension impressive devient *synthétique*. Elle tend à résumer dans l'idée nominale la multiplicité infinie des aspects du réel.

Il en est ainsi lorsqu'on dit : **les** *hommes*, dans le sens universel.

Lorsqu'on dit l'*homme*, l'idée n'est adéquate qu'à elle-même : on rejoint ainsi l'aspect infini des idées abstraites (p. 104).

Tous les noms discontinus ne se prêtent pas au même degré à une extension synthétique extrême. Leur résistance à cet égard est proportionnelle à leur tendance naturelle vers l'actualité. De à, certaines particularités d'emploi, dont on trouvera une analyse détaillée au chapitre XVII.

1. L'impression sensible ne se distingue plus de l'impression abstraite qui lui fait suite dans la pensée.

REMARQUE I. — Les adjectifs tels que *possible*, *utile*, *indispensable*, *nécessaire* qui se rattachent directement ou indirectement à l'idée de possibilité font difficulté en ce qui touche la théorie de l'article.

La raison en est leur manque de valeur universelle. Le *pouvoir limitatif* de ces adjectifs n'est pas donné par la langue, il se détermine dans l'esprit au moment de l'emploi suivant le cas singulier qu'on envisage.

Trois emplois généraux sont à considérer.

1° *Plusieurs possibilités offertes dont une ou quelques-unes sont retenues.* — Le sentiment, en ce cas, est qu'il existe autour de l'idée effective une marge de possible. « **Une** ou **des** choses *possibles*, *utiles*, *indispensables*, *nécessaires* » sont, respectivement, *une* ou *des* choses telles parmi d'autres *possiblement* telles.

2° *Plusieurs possibilités offertes qui toutes sont retenues.* — On emploie l'article extensif. Le sentiment, en ce cas, est qu'il n'existe autour de l'idée effective aucune marge de possible. Lorsqu'on dit : « **Les** choses *possibles*, *utiles*, *indispensables*, *nécessaires* », on sous-entend que ces choses sont telles et qu'il n'y en a pas d'autres *possiblement* telles.

3° *Une possibilité offerte et une possibilité retenue.* — De même que précédemment, et pour les mêmes raisons, on emploie l'article extensif. « **La** chose *possible*, *utile*, *indispensable*, *nécessaire* » signifie la chose telle sans autre *possiblement* telle.

En résumé, l'article extensif dans les emplois de ce genre indique un réel aussi grand que le possible aperçu par l'esprit; l'article ponctuel, un réel plus étroit que ce possible.

REMARQUE II. — Les adjectifs tels que *premier*, *second*, *troisième*,... *dernier*, *suprême*, *même* sont particuliers en ce qu'ils ne comportent pas de variations du concept. Une chose ne peut être ni plus première, ni moins première, ni plus seconde ni moins seconde, ni plus même ni moins même. Dès lors, on ne voit pas comment la valeur momentanée de ces adjectifs pourrait différer de la valeur permanente, et ceci porte à supposer que leur présence suffit à entraîner l'emploi de l'article extensif.

C'est un faux point de vue. L'erreur vient de ce que l'invariabilité sémantique de l'adjectif a été vérifiée uniquement dans l'abstrait et, par suite, en dehors des conditions réelles de la pensée.

En effet, si l'on tient compte de ces conditions, on découvre que certaines différences s'accusent possibles entre le sens permanent et le sens momentané des adjectifs en question.

Trois cas généraux sont à considérer :

1° *La qualité exprimée par l'adjectif résulte de l'actualité mise en vue*

dans le contexte. — On emploie l'article ponctuel. Voici un exemple. J'ai devant moi un panier rempli de pommes. J'y prends une pomme : c'est « **une** *première pomme* » : j'y prends une autre pomme : c'est « **une** *seconde pomme* », et ainsi de suite. La qualité « première, seconde, etc. » est en ce cas la conséquence de mon geste. Avant ce geste, qui est l'actualité mise en vue dans le contexte, les pommes n'avaient pas d'ordre.

2° *La qualité résulte d'une antécédence* (et, par suite, d'une inactualité). — On emploie l'article extensif. Voici un exemple. Après avoir rangé des pommes en ligne sur une table, et avoir convenu mentalement que la ligne ainsi formée commencerait de tel côté et finirait de l'autre, je choisis une pomme : cette pomme sera, parmi les autres, ou « **la** *première* » ou « **la** *seconde* », ou toute autre, suivant que ma main se sera portée en telle ou telle place.

Mais, cette fois, l'ordre n'est nullement créé par mon geste. Il existe dans un arrangement préétabli, auquel le contexte se réfère à seule fin de localiser plus précisément le mouvement de la main.

3° *La qualité résulte d'un point de vue général* (et, par suite, inactuel). — De même que précédemment, on emploie l'article extensif. Ex. : *saisir* **la** *première occasion, pour* **la** *première, pour* **la** *seconde..... pour* **la** *dernière fois* [1], **le** *pouvoir suprême,* **l'***adieu suprême.*

Cette valeur de l'adjectif se rencontre dans les expressions toutes faites. Ce qui se conçoit. Les expressions toutes faites ne sont pas uniquement, comme on pourrait le supposer, des groupes de mots qu'un emploi fréquent a rendu sémantiquement homogènes : ce sont encore et surtout des équivalents linguistiques de certaines idées qui se sont acquis dans l'esprit une valeur générale. Une expression toute faite en même temps qu'elle énonce un fait particulier enferme une allusion à une conception générale de ce fait. C'est ainsi qu'une phrase comme : *Pierre a saisi* **la** *première occasion,* ne veut pas dire simplement : « Pierre a agi d'une certaine manière », mais encore : « Pierre a agi d'une certaine manière généralement connue, dont les mots *saisir la première occasion* enferment l'idée [2]. »

1. Mais on dira sans la préposition *pour :* **une** *première,* **une** *seconde,* **une** *dernière fois.* L'expression en ce cas n'est pas toute faite : on la forme au moment de l'emploi.

2. La répartition des emplois entre les trois cas qui viennent d'être indiqués est particulièrement délicate lorsqu'il s'agit de l'adjectif *même.* La raison en est que *même* exprime déjà par lui-même une antécédence. Il semble ainsi ne pouvoir se rattacher qu'au deuxième et au troisième cas, jamais au premier. Ceci nous met de nouveau en présence d'une de ces fausses nécessités auxquelles on risque toujours d'aboutir lorsqu'on se borne à vérifier des propriétés abstraites dans l'abstrait.

En effet, dès qu'on se replace dans les conditions réelles de la pensée, il

REMARQUE II *bis*. — L'adjectif *pareil* n'étant pas exclusif de l'idée de degré [des choses peuvent être plus ou moins pareilles] n'a pas sur l'article l'effet de *même*. Il se comporte comme un adjectif ordinaire, avec ceci de particulier, toutefois, qu'il oppose à l'article d'extension une résistance légèrement plus forte. Les mêmes observations s'appliquent à l'adjectif *semblable*.

Un détail à noter est que *pareil* employé substantivement dans une expression toute faite est nécessairement précédé de l'article *le : attendez-vous à* **la** *pareille ;* mais il faut pour cela qu'il n'y ait aucune trace du nom ; lorsque celui-ci subsiste sous forme de pronom, l'article *un* reparaît : *j'en ai vu* **une** *pareille*.

REMARQUE III. — La proposition relative est un élément beaucoup plus singulier que l'adjectif : elle n'a pas d'état universel dans la langue. A cause de cela, il est plus difficile d'en déterminer l'influence, car la phase initiale de cette influence, faute de pouvoir être rapportée à quelque chose de stable, échappe à l'esprit.

apparaît que *même* peut se rattacher au premier comme au second cas. On rencontre alternativement : « *une* même chose » et « *la* même chose ».

Pour déterminer la nuance, il faut tenir compte surtout de la direction de la pensée.

Une direction de pensée rétrospective se présente en accord avec la nature du mot *même*, et, ainsi, ne peut qu'accroître la tendance vers l'article extensif. Ex. : *Mon âme..... A deux fois en dormant revu* **la** *même idée* (Rac., *Ath.*, II, 5).

Une direction de pensée prospective se présente, au contraire, en désaccord avec la nature du mot *même*, et peut, si elle se marque assez fortement, entraîner l'emploi de l'article ponctuel. Ex. : *Le peuple n'avait qu'*un même *esprit*, **un** *même amour pour la liberté* (Montesq., *Rom.*, 9). [Cette phrase enferme l'idée que des sentiments particuliers qui auraient pu différer s'étaient confondus en un sentiment commun, en un mot étaient *devenus* mêmes. C'est cette idée implicite de *devenir* qui constitue le mouvement de pensée prospectif.]

Il est malaisé, au surplus, de déterminer des nuances aussi fugitives en dehors d'un contexte étendu. Elles reflètent, en effet, des impressions subjectives qui sont dues, pour une grande part, à l'ensemble du sujet traité.

La nature du nom joue aussi un rôle. Le mouvement de pensée prospectif est favorisé par les noms qui expriment une tendance (volonté, désir, effort, disposition intellectuelle, etc.).

Lorsque la direction rétrospective est suivie par la pensée jusqu'à sa limite extrême, c'est-à-dire jusqu'à la *notion nominale*, l'adjectif se déplace. Au lieu de précéder, il suit le nom. Ex. : *Cette Esther, l'innocence et la sagesse* **même**. (Rac., *Esther*, III, 4).

Au XVIIe siècle, cette inversion n'était pas encore de rigueur. Ex. : *Avoir ainsi traité Et la* **même** *innocence et la* **même** *bonté* (Mol. *Sgan.*, sc. 16). Ceci semble pouvoir être expliqué de la manière suivante. A cette époque la *notion pure* n'étant pas encore accessible à la pensée, le mouvement rétrospectif s'arrêtait un peu avant sa limite extrême. Ainsi le choc contre cette limite, choc dont la conséquence est le rejet de l'adjectif *même* après le nom, était évité, et l'adjectif demeurait en place.

Toutefois, on peut mettre à part comme ne faisant aucune difficulté nouvelle les *relatives d'appréciation*. Leur influence sur l'article est la même que celle des adjectifs. Ex. : *Le bouquet avait* **une** *grâce* et **un** *naturel qu'on ne trouverait pas chez les fleuristes de Paris* (D., IV, 219).

Mais à côté de cette valeur, il en existe d'autres, plus ou moins distinctes, dont les effets sont différents. Ceci rend nécessaire une étude spéciale de toute la question. Il importe de distinguer, en ce qui touche la relative, deux sortes de variations :

1° les variations indépendantes du contexte destinées uniquement à assurer l'homogénéité du groupe nominal complexe. Ces variations feront l'objet du chapitre IX ;

2° les variations dépendantes du contexte auxquelles le groupe, une fois constitué, est soumis en vertu de l'emploi. Ces variations rentrent dans la théorie générale des emplois impressifs et anaphoriques, et n'appellent par conséquent aucune remarque particulière.

REMARQUE IV. — Les noms complexes formés au moyen de la préposition *de* entre deux noms relèvent des mêmes deux sortes de variations.

Les variations indépendantes du contexte seront étudiées en détail au chapitre VIII. A titre d'indication générale, on peut, toutefois, noter, dès à présent, que le nom précédé de *de*, s'il a nettement valeur d'appréciation, exerce sur l'article la même influence que l'adjectif. Ex. : **une** *tristesse de deuil* (Zola, *Faute de l'Ab. M.*, VII).

Les variations dépendantes du contexte n'appellent aucune remarque particulière. Tout ce qui les concerne est exposé dans la théorie des emplois impressifs et anaphoriques (chapitres X à XVII).

REMARQUE V. — Il existe dans la langue un article de la forme *un des* [*un de les*]. Cet article, d'un emploi assez fréquent, note un mouvement de pensée spécial dont voici l'analyse.

La pensée embrasse d'abord tout un ensemble de choses, puis, comme cette vue est trop large pour le contexte, elle passe à une vue plus étroite.

Ainsi il existe successivement dans l'esprit : 1° une première vue à laquelle correspond l'article *les* ; 2° une transition de cette première vue à une vue seconde. Cette transition se marque au moyen de l'article *de* [1] ; 3° une vue seconde et définitive à laquelle correspond l'article *un*, soit pour l'ensemble : *un de les* > *un des*. — Au pluriel : *quelques-uns de les* > *quelques-uns des*.

1. *De* est une préposition, mais sa fonction, en ce cas, est celle d'un article.

Voici un exemple. Soit le groupe : **une des** *rues de la capitale*. On pense d'abord : **les** *rues de la capitale*, comme ensemble ; puis le contexte se référant à une seule rue, on est conduit à rejeter, au moyen de l'article *de*, la vision générale au second plan, afin de pouvoir former au premier plan, à l'aide de l'article *un*, l'image étroite exigée par le contexte.

Le groupe d'articles *un des*, une fois formé, est sujet, pour peu que les conditions phoniques s'y prêtent, à recevoir un article d'ensemble de la forme *le* (avec élision *l'*). On a ainsi à proprement parler un article d'articles. Ex. : **L'***une des rues de la capitale*. Au pluriel, c'est le mot *quelques* qui remplit ce rôle : **quelques-***unes des rues de la capitale*. Cette égalité de valeur entre *quelques* et l'article extensif explique la construction ancienne : **Li** *aucun des homes si veulent dire* (Beaum., X, 9) qu'il faut traduire par : quelques-uns des hommes veulent dire.

La forme *uns*, *unes* est une survivance de l'ancien pluriel interne (§ 17) ; de même l'article redoublé *l'un*, car on a dit pareillement à une certaine époque : **les** *deux*, **les** *trois*, etc. (§§ 123, 124).

REMARQUE VI. — La différence d'article entre : **une** *chose plus nécessaire que toutes les autres* et **la** *chose la plus nécessaire* est assez surprenante à première vue, puisque, dans les deux cas, il s'agit d'un objet unique, et que les deux phrases, du reste, disent la même chose.

L'explication du fait est la suivante. Les deux idées, encore qu'elles soient équivalentes comme sens matériel, sont distinctes au point de vue formel : *dans l'esprit, elles ne constituent pas une formation du même temps. La chose la plus nécessaire* est l'effet dans la pensée regardante d'une pensée regardée égale à : *une chose plus nécessaire que toutes les autres*. A son tour, cette dernière forme est, dans la pensée regardante, l'effet d'une pensée regardée moins strictement limitée, moins exclusive.

Il en faut conclure que seules s'inscrivent dans la langue française les formes déjà acquises dans la pensée regardée, c'est-à-dire antérieures d'un temps à la pensée qui commande l'acte d'expression.

Tel est du moins le mécanisme actuel. Mais l'histoire montre qu'il n'a pas toujours fonctionné avec cette précision. Au XVIIe siècle, on relève encore de nombreux superlatifs avec l'article *un*. Par exemple : *Je meurs par* **une** *main la plus victorieuse Qui jamais tint le sceptre et l'Empire d'Amour* (Rec. pl. b. vers, Mett., 199. — B., III, 436) [1].

La leçon de ce traitement ancien, c'est qu'autrefois la pensée regar-

1. De plus, à cette époque, même lorsqu'on emploie l'article *le*, — ce qui est l'usage courant malgré nombre d'exceptions, — on se dispense souvent de le répéter devant la qualité portée au superlatif. Ex. : *Ils la portèrent en la cabane* **plus proche** (*Astrée*, I, 5e r^o. — B. III, 435).

dante était moins dépendante de la pensée regardée. Celle-ci étant l'objet, nous serions plus objectifs (plus asservis à l'objet) que les hommes du XVIIe siècle et des siècles précédents. Il appartient aux philosophes de déterminer si c'est là un progrès. Ajoutons que d'autres faits dans la langue confirment l'existence et le sens de cette évolution (§ 124, Rem.).

REMARQUE VII. — Un exemple tel que : *Comment en* un *plomb vil* l'*or pur s'est-il changé* (Rac., *Ath.*, III, 7), peut surprendre par ses articles différents devant des groupes de formation identique.

La contradiction n'a pas pour cause, comme on pourrait le supposer, une nuance impressive, mais la nature du verbe *changer*.

Il montre *plomb* en devenir par rapport à *or* réel. [L'or censé existant *devient* du plomb.] Ainsi il existe entre les deux idées une différence de temps : *or* est antérieur à *plomb*. Par suite, dès l'instant qu'on pense *plomb* comme actuel, on est tenu de penser *or* comme inactuel.

La différence d'article fait sentir cette différente *profondeur*[1] des deux idées dans l'esprit (v. §§ 88 à 95 d'autres faits du même genre).

1. La profondeur est nulle pour *plomb* ; elle est existante pour *or*.

CHAPITRE VIII

EXAMEN
DES PRINCIPAUX GROUPES FORMÉS DE DEUX NOMS RÉUNIS PAR LA PRÉPOSITION *DE*

§ 29. Principe de la recherche de l'article intérieur.

La préposition *de* entre deux noms se présente seule ou suivie de l'article. Ces deux constructions ne pouvant être employées l'une pour l'autre, il y a lieu d'en déterminer la répartition sémantique.

L'expérience montre que c'est là une question délicate, et qui exige l'examen le plus attentif.

Dès l'abord, cependant, on aperçoit l'idée directrice du traitement : ce qui distingue les groupes sans article intérieur des groupes avec article intérieur, c'est le degré de réalité de la préposition. Lorsque cette réalité est suffisante, l'article subsiste ; au contraire, lorsque la préposition est trop *déformée* pour rester réelle, l'article disparaît. Ceci en vertu d'un principe général dont les applications dans la langue française sont innombrables : savoir qu'*un nom pensé dans une fonction n'a jamais plus de réalité que cette fonction*. D'où l'on peut poser que la fonction *de*, réelle, doit correspondre à un nom réalisé pourvu d'un article, mais que cette même fonction, irréelle, correspondra à un nom « irréalisé » sans article [1].

Il est facile d'illustrer la règle par des exemples. Soit la série : (1) *le livre* **de** *l'enfant ;* (2) *une montre* **de** *dame ;* (3) *un homme* **de** *bien*. Il est évident que du groupe 1 au groupe 3 la préposition

1. Cf. note du § 146.

de n'a cessé de perdre de sa réalité. Dans le premier emploi, elle exprime une appartenance réelle : il s'agit d'un livre qui appartient à un certain enfant; dans le second cas, l'appartenance existe encore, mais elle est devenue *virtuelle :* la montre dont il s'agit peut, doit appartenir à une dame; elle est faite pour cela, mais de possession réelle, il n'est pas question. Enfin dans le dernier exemple, *le sens d'appartenance a tout à fait disparu*, et *de* n'est rien d'autre qu'un signe pour mettre sur *homme*, servant de support, l'idée de *bien*.

Ces quelques variations du sens de *de* suffisent à indiquer en gros le traitement, mais pour l'étude du détail, il y a lieu de procéder à une révision méthodique des principaux rapports qui peuvent être impliqués par la préposition *de*.

EXAMEN DES PRINCIPAUX RAPPORTS IMPLIQUÉS PAR LA PRÉPOSITION *DE*

§ 30. Généralités sur la question.

Les rapports impliqués par la préposition *de* sont extrêmement nombreux. A y regarder de près, ils se révèlent même infiniment nombreux. La préposition *de* évolue d'une manière continue entre un sens réel d'appartenance et la suite imprévisible de sens plus ou moins irréalisés qui peuvent en dériver. La série des sens se trouvant ainsi bornée d'un côté, mais sans limite de l'autre, on ne saurait, — du moins dans la langue française actuelle, — ramener la théorie de la préposition *de* à un nombre de cas rigoureusement déterminés. Aussi ceux qui suivent doivent-ils être regardés moins comme des divisions strictes que comme de simples *points de repère*, sortes de jalons posés de distance en distance le long de la ligne décrite par le mot *de*, dont le sens évolue vers l'incommunicable.

Dans le choix de ces points de repère, on a eu surtout en vue de constituer un système de cas faciles à reconnaître et aisément opposables. C'est dire que l'idée dominante du classement a été d'éviter une non-distinction possible entre cas qui, semblables au premier abord, ne donnent cependant pas lieu au même traitement.

§ 31. Rapport d'appartenance.

Ce rapport est le plus réel de tous ceux que peut impliquer la préposition *de* [1]. C'est aussi le plus facile à déterminer. Il est parfaitement établi dès l'instant qu'on obtient en joignant le second substantif au premier par le possessif un sens conforme à celui qu'exige le contexte. Soit : *le chien du berger*, on pense : le berger, *son* chien.

Le traitement auquel donne lieu l'appartenance réelle est le suivant. Les deux noms prennent un article. Celui du deuxième nom n'est aucunement déterminé par le groupe nominal, mais dépend de l'espèce du nom et des influences du contexte. On dira, selon l'emploi : **le** *chien* **du** *berger*, **d'un** *berger* ou **des** *bergers*. L'article du premier est, au contraire, déterminé dès le groupe : il est de la forme *le*.

EXEMPLES DE RAPPORTS D'APPARTENANCE NOTÉS PAR LA PRÉPOSITION *DE* : I. Possession de chose : *Vous avez vu tout ce que l'empereur a tiré pour vous* **du** *trésor* **du** *père de famille* (D., IV, 377). II. Possession de forme : **Au** *bord de* **l'**eau (Musset, *Hist. d. merle bl.*, V); **la** *voûte* **du** *ciel* (Renan, *Souv. d'enf.*, II, 1); *Vous avez là* **l'***image* **des** *rêves et des travaux de l'intelligence* (D., IV, 556). III. Possession d'aspect : **L'***obscurité* **des** *bois* (Lamart., *Pr. méd.*,); **la** *magnificence* **du** *ciel* (Bourget, *Disciple*, IV, § V); **la** *majesté* **des** *volcans* (*Ib.*); **la** *lumière* **du** *jour* (A. France, *Thaïs*, I); **le** *sourire de* **la** *nature* (D., IV, 555). IV. Possession de propriété : **la** *dualité de* **notre** *être* (Vogué, *Roman russe*, Av.-propos); **la** *vérité de* **l'***orthodoxie* (Ren., *Souv. d'enf.*, V, 1); **la** *vérité* **des** *dogmes chrétiens*, *de la Bible* (*Ib.*, IV, 2); **l'***inutilité de* **l'***effort*, **l'***impuissance de* **l'***esprit et* **la** *faiblesse de* **la** *chair* (Maupass., *Sur l'eau*, 10 Av.) ; **l'***ironie* **des** *choses* (Bourget, *Tr. âm. d'art. : Duches. Bleue*). IV *bis*. Possession de propriétés manifestes : **l'***humidité glacée* **des** *marais* (Loti, *Rom. d. spahi*, I, 24) ; **l'***humidité de* **l'***air* (A. France, *Lys rouge*, IX); **la** *fraîcheur* **des** *bois* (Bourget, *Disciple*, IV, § V). V. Possession de contenu (§ 41) : **les** *eaux* **du** *ruisseau ;* **les** *fleurs* **du** *jardin*, **les** *poissons de* **l'***étang*, **les** *sièges* **du** *salon ;* **les** *clous* **du** *mur*, **le** *papier*

1. La réalité de ce rapport en a retardé l'expression prépositionnelle dans la langue. Dans la Chanson de Roland, il est encore noté devant les noms de personne au singulier, c'est-à-dire *précisément dans l'emploi où il a le plus de netteté*, par le procédé ancien du cas. Ex. : *le rei gonfanoniers* (106) ; *la terre lor seignor* (819) ; *L'enseigne Charle* (1179); *al Deu judise* (1733); *le corn Rollant* (1768) ; *le grant orgœil Rollant* (1773); *el servise Charlon* (2242) ; *li niés Charle* (2281) ; *La dent saint Piédre et del sanc saint Basilie* (2346); *Del vestement i at sainte Marie* (2348) ; *Les cols Rollant* (2875) ; *li filz sainte Marie* (2938) ; *de part Dieu* (2957).

de la *muraille*. VI. Possession de puissance : la *raison de* l'*homme* (D., IV, 564); le *goût supérieur et délicat de* l'*Université* (281). VII. Possession d'expression : les *lois de* la *morale* (186). VIII. Appartenances figurées : *Elle paraissait enchantée par* l'*Ange de* la *Mélancolie* (Chat., *Atala*). *Les maladies et les infirmités ne s'en vont pas sur* l'*aile* des *années* (D., IV, 382). Le *sévère Dieu* du *silence Est un des frères de la mort* (Musset, cité par D., IV, 173).

§ 32. Élargissement du rapport d'appartenance.

L'appartenance proprement dite implique la possession du premier objet par le second. Dans *la table du maître*, *le maître* est le possesseur de la table. Parallèlement à ce sens se sont développés d'autres sens élargis où *de*, tout en continuant d'impliquer l'appartenance, ne renferme plus si nettement l'idée de possession. C'est ainsi qu'on mettra dans la préposition *de*, l'idée de domination, ex. : les *sujets* du *roi;* l'idée de faire agir, ex. : les *envoyés* du *roi;* celle de produire, ex. : l'*œuvre de* l'*écrivain*, le *discours de* l'*avocat*. Ce sont là encore des appartenances, car on pense aisément : *le roi*, ses *sujets*, *le roi*, ses *envoyés; l'écrivain*, son *œuvre*, *l'avocat*, son *discours*. Toutefois, il y a éloignement du type initial, et cela se traduit dans la langue par de légères variations de traitement.

Ces variations ne sont pas encore sensibles dans le sens de domination. Mais elles le deviennent dès que la proposition exprime l'action commandée ou exécutée. Ce dont il faut tenir compte alors, c'est de la manifestation plus ou moins subite et de la durée plus ou moins brève de l'objet désigné par le premier nom. Si cet objet se produit tout à coup, sans que l'esprit ait eu, pour ainsi dire, le temps de le rapporter à l'auteur, l'appartenance se trouve rompue et le premier nom est senti comme quelque chose de soudain, d'instantané, qui se détache en relief dans la durée, et tend vers l'article *un* (§ 104). Ex. : *A ce moment* un *envoyé du roi se présenta*. Une *question du président interrompit le débat*. Ce que ces phrases représentent, c'est une appartenance à laquelle il manque, pour être réelle, d'avoir duré dans l'esprit un instant de plus. Aussi bien suffit-il de laisser s'écouler cet instant pour que cette attitude intellectuelle soit modifiée, et que l'appartenance redevienne normale. Au lieu d'une impression stricte d'actualité (§ 98),

on a alors une impression un peu plus étendue de réalité. C'est le cas lorsqu'on dit : **La** *question du président fut posée d'un ton ferme.* Le but de la pensée n'est plus de faire paraître l'événement d'une façon subite, d'en poser tout à coup l'existence, mais de le juger, de le décrire. Or, jugement, description, si réduits soient-ils, ne peuvent exister dans l'esprit qu'*après* que la chose à juger y a été actuelle. Ainsi le rétablissement du rapport d'appartenance a pour cause, en ce cas, une pensée qui « s'installe » un peu plus tard dans l'idée.

On peut poser d'après cela que lorsque la préposition *de* implique l'idée de produire, l'appartenance est normale, sauf le cas où le but de la pensée est expressément de donner au discours un caractère correspondant à la manifestation subite d'un événement bref (§ 104).

EXEMPLES D'APPARTENANCES ÉLARGIES, *DE* IMPLIQUANT LE SENS DE PRODUCTION : **le** *vent* **de la** *tempête* (D, IV, 567) ; **les** *angoisses* **du** *doute* (A. France, *Liv. de m. ami*, II, 1) ; **le** *travail* **de la** *volonté* (Bourget, *Disciple*, IV, § V) ; *l'image...* **des** *travaux* **de l'***intelligence* (D., IV, 556). *Par* **le** *double sommeil* **de l'***innocence et* **de la** *tombe* (Chat., *Atala*) ; **ce** *dégoût* **de la** *vie* (Id., *René*) ; **la** *passion* **des** *lettres* (D., IV, 104) ; *aguerrir* **au** *tracas* **des** *sciences* (105) ; **le** *vacarme* **de la** *guerre* (209) ; **l'***éblouissement métallique* **des** *feuilles jaune rouge sur les arbres* (V, § 38 le même ex. autrement conçu) ; **le** *faible bruissement* **des** *flots* (Chat., *René*) ; **le** *bruit* **des** *vents* (*Ib.*) ; **les** *derniers sons* **des** *cantiques* (*Ib.*) ; **le** *rugissement* **des** *flots* (*Ib.*) ; **les** *derniers balancements* **des** *arbres de la patrie* (*Ib.*). Pour le sens d'instrument, par exemple, *coup* **de** *canon*, v. § 35.

§ 33. Dégradation de l'appartenance réelle en appartenance virtuelle.

Cette dégradation a lieu lorsqu'on passe de l'idée qu'une chose *appartient* à celle qu'elle *peut appartenir*. Soit : *le chien* **du** *berger* ; ce dont il s'agit ici, c'est d'un berger et d'un chien, le second appartenant en fait au premier, et *tous deux réellement présents* à l'esprit du sujet pensant. Mais si l'on dit : *un chien* **de** *berger*, il n'en est plus de même. Ce n'est pas d'un berger possesseur d'un chien qu'il est question, mais uniquement d'un chien qui, par sa race, *sa nature*, semble destiné à servir un berger. Ainsi *berger*, dans l'esprit, se réduit en *hypothèse de destination*. Comme tel, il

ne fait plus partie du plan des réalités, mais du plan des possibilités.

Le raisonnement implicite qui forme l'appartenance virtuelle pourrait être nommé assimilation analogique. Lorsqu'on dit *chien* de *berger*, on pense : un chien comme ont coutume d'en avoir les bergers.

L'appartenance virtuelle, — ou si l'on veut l'appartenance analogique, — donne lieu au traitement suivant. Le deuxième nom reste sans article, et cette suppression est définitive. Quant au premier, il tend : 1° vers l'article *un*, lorsque le nom initial est un nom d'être multiple, unique ou abstrait, ex. : **une** *montre* **de** *dame;* **un** *ciel* **d'***été ;* **une** *âme* **d'***enfant ;* 2° vers l'article *de le*, lorsque le nom initial est un nom de matière, ex. : **de l'***eau* **de** *source* ; **de la** *farine* **de** *froment.*

Le groupe nominal formé par appartenance virtuelle a une grande homogénéité. Il tend ainsi à ne plus être une formation momentanée du discours, mais un élément permanent de la langue à employer tel quel.

Aussi bien n'est-ce là qu'une tendance, qui ne persiste pas lorsque le contexte s'y oppose expressément. Soit, par exemple, ces deux phrases : *Il avait une intelligence* **d'***enfant* et *L'intelligence* **de l'***enfant est merveilleusement souple.* De prime abord, on peut ne pas concevoir d'où vient la différence de traitement, car il s'agit bien dans les deux cas d'une sorte d'intelligence, l'intelligence enfantine.

Toutefois, lorsqu'on y regarde de près, on discerne ce qui motive la distinction. Dans : *il avait une intelligence* **d'***enfant*, il s'agit de l'intelligence d'un être particulier, comparable en esprit à d'autres êtres relevant de la même conception, tandis que dans : *l'intelligence* **de l'***enfant est merveilleusement souple*, il n'est plus question de l'intelligence d'un être particulier, mais de celle d'un être général « l'enfant », c'est-à-dire d'une existence unitaire abstraite, qu'il n'est pas au pouvoir de l'esprit de répéter. Toute possibilité d'analogie se trouvant ainsi exclue, l'appartenance analogique devient quelque chose qui choque : c'est pourquoi l'on ne dit pas : *L'intelligence* **d'***enfant est souple*, encore qu'il s'agisse bien de *l'intelligence enfantine.*

Comme règle pratique, on peut poser que l'appartenance réelle est très peu sujette à se dégrader en appartenance analogique ou virtuelle, lorsque le deuxième nom est pensé d'une manière abstraite.

vanité (Daudet, *From. j. et Risl.*, III, 6) : *poignée* **de** *main* (Bourget, *Disciple*, IV, § V) ; *âme* **de** *proie* (*Ib.*) ; *le coup* **de** *masse en plein front* (Loti, *Liv. d. Pitié et d. Mort : Viand. d. boucherie*) ; *gîte* **de** *chaume* (Loti, *Pêch. d'Isl.*, III, v, 6) ; *la Seine, fleuve* **de** *gloire* (A. France, *Sylv. Bonnard*, IV) ; *cartes* **de** *visite* (Id., *Le livre de mon ami*, II, 1) ; *relations* **de** *société* (D., IV, 56) ; *chances* **d'***exactitude* (109) ; *nos instruments* **d'***étude* (Vogué, *Rom. russe*, Av.-propos). Pour ce dernier exemple, v. § 47.

§ 36. Dépendance fonctionnelle.

Ce cas possède en commun avec le précédent que l'appartenance s'y annule. Soit *l'ignorance de la langue russe* ; on ne saurait penser : *la langue russe*, **son** *ignorance*. On se trouve ainsi ramené en apparence au cas de *homme d'honneur* (§ 35). Mais tandis que dans ce groupe le premier élément est de nature purement nominale, dans : *l'ignorance de la langue russe*, le mot *ignorance* cache un verbe : le fait exprimé, c'est qu'on ignore la langue russe. C'est par là que la dépendance fonctionnelle se sépare de la simple appartenance annulée. On voit que pour ne pas confondre les deux cas, il suffit d'examiner la nature du premier nom.

Le traitement applicable lorsque la préposition *de* note un rapport de dépendance fonctionnelle est le suivant. Les deux noms sont indépendants, et tendent chacun vers l'article qu'exige leur espèce. Si l'on dit : **l'***ignorance* **de la** *langue russe*, cela tient par conséquent à ce que *ignorance* est du type abstrait continu (§ 22) et *langue russe* du type des noms d'êtres uniques (§ 22). Aussi dira-t-on : **une** *réelle ignorance de la langue russe*, *ignorance* ayant subi, à cause de son indépendance, la réaction de l'adjectif (§ 27).

On voit par ces exemples combien le traitement réservé à la dépendance fonctionnelle est particulier. Il importe surtout de ne pas le confondre avec celui qu'on applique pour l'appartenance annulée (§ 35). C'est ainsi qu'on dira : *l'enseignement* **du** *français*, mais : *un cours* **de** *français*. La raison de cette différence dans l'emploi de l'article, c'est que le mot *enseignement* cache l'idée verbale d'enseigner, idée qui porte sur le régime *français*, alors que le mot *cours* est purement nominal (§ 40).

Quelques emplois présentent plus de difficulté. Soit à expliquer deux traitements différents comme *amour* **de la** *gloire* et *désir* **de** *gloire*. Il faut considérer pour y parvenir que le deuxième nom

prend l'article qu'exigerait la forme verbale de l'idée. On est ainsi amené à voir dans *l'amour* **de la** *gloire* la proposition : « Quelqu'un aime *la* gloire », et dans le *désir* **de** *gloire* la proposition : « Quelqu'un désire *de la* gloire » ; ce qui donne en portant les articles ainsi obtenus dans la forme nominale : 1° *amour* **de** + **la** *gloire* ; 2° *désir* **de** + **de la** *gloire*. Tels sont les deux groupes à l'état complet. Le premier se conserve tel quel, la préposition *de* étant compatible avec l'article *la*, mais le second perd son article intérieur, la préposition *de* étant incompatible (§ 155) avec les articles *du*, *de la*, *des*. Résultat définitif : *amour* **de la** *gloire* et *désir* **de** *gloire*.

On a souvent occasion de faire état de cette chute de l'article après préposition *de* impliquant dépendance fonctionnelle. Soit : *vol* **de** *métaux*, *chercheur* **d'***or*. Le rétablissement de la forme verbale donne : *voler* **des** *métaux*, *chercher* **de** l'*or*. D'où, en portant ces articles dans la forme nominale : *vol* **de** + **des** *métaux*, *chercheur* **de** + **de** l'*or*, ce qui se résout en définitive par *vol* **de** *métaux*, *chercheur* **d'***or*.

Voici qui est plus compliqué. Soit les deux traitements : *goût* **de** l'*exactitude* et *goût* **d'***exactitude* [Ex. : *le goût* **de** l'*exactitude et la passion du vrai. — Ce goût* **d'***exactitude si marqué dans ses écrits.*] Il semblerait, de prime abord, qu'on dût renoncer à en donner une explication satisfaisante. On y parvient cependant par cette considération que le nom *exactitude* comporte deux valeurs successives, savoir : 1° une valeur abstraite, celle d'exactitude *en soi* ; 2° une valeur quelque peu concrétée, assez difficilement communicable d'ailleurs, qui est à peu près celle de marque d'exactitude dans les choses. Ces deux degrés de sens étant posés, quels articles vont leur répondre ? Pour le premier on dispose de l'article *le*, qui dénote la qualité *exactitude* en soi, mais pour le second on ne dispose d'aucun article, car l'article *un*, adaptable à une autre espèce de nom, est impropre devant un nom abstrait continu tel que *exactitude* (§ 22). A cause de cette lacune, la langue doit opter entre deux partis : ou renoncer complètement à concréter le nom *exactitude*, ou bien se servir pour cela de l'article zéro. L'expérience montre qu'elle se résout pour ce dernier.

Il existe un très grand nombre d'emplois où, dans un rapport de dépendance fonctionnelle, la chute de l'article est non seulement possible, mais nécessaire devant le deuxième nom, à cause de la

concrétion *qu'il subit du fait du premier.* C'est ainsi qu'on dira : *une sensation* **de** *froid* et non : *une sensation* **du** *froid*, encore qu'on pense : sentir *le* froid. Cela tient à ce que le mot *sensation*, pensé comme quelque chose de *personnellement* éprouvé, implique un régime concrété. Aussi bien, pensé *impersonnellement*, il n'aurait pas le même effet. Ex. : *la sensation* **du** *chaud*, **du** *froid*, **de la** *couleur*, **du** *son*, **des** *saveurs*, **des** odeurs (H. D. T., 2028) [§§ 38, 49 et 157].

On expliquerait, de même, par une conception de différent degré, les deux traitements : *un chercheur* **d'**or et *la recherche* **de l'**or. Ceci est d'un plan plus abstrait que cela. Il sera montré par la suite que zéro est l'article qui sert dans la langue à concréter les abstraits (§ 132) non seulement après la préposition *de*, mais dans un grand nombre d'autres cas.

Pour les emplois comme *souvenir d'enfance*, se reporter au § 38.

EXEMPLES DE GROUPES NOMINAUX OU *DE* IMPLIQUE UN RAPPORT DE DÉPENDANCE FONCTIONNELLE : *le choix* **des** *ouvriers, l'ordre et la distribution* **du** *travail, la regardent* (Rouss., *Hél.*, V, 7) ; *la confidence* **d'un** *secret* (Sand, *Marq. de Villem.*, XVI) ; *le goût* **des** *papillons* (Bourget, *Discip.*, IV, § V) ; *l'abatage* **des** *bœufs* (Loti, *Liv. d. Pitié et d. Mort : V. d. boucherie*) ; *l'approche* **du** *matin* (Id., *Rom. d. spahi*, I, 24) ; *les approches* **de la** *mort* (D., IV, 68) ; *Il est sans doute précieux de mêler à l'exercice de toutes les professions la connaissance et surtout le goût* **des** *lettres* (102) ; *J'espère que cette proposition* **d'un** *congrès vous a surpris* (128) ; *les violations* **de la** *loi* (134) ; *l'arbitre* **de l'***Europe* (211) ; *L'emploi habile* **de la** *force donne le goût* **de la** *force* (233) ; *la défense* **du** *territoire* (238) ; *Le distributeur* **des** *biens et* **des** *maux n'est pas toujours, à ce qu'il semble, d'humeur clémente* (235) ; *On devrait aller à la chasse* **des** *plaisirs innocents des autres* (286) ; *la recherche* **du** *beau et* **du** *vrai* (556) ; *J'entendis, quand j'étais jeune, les chansons* **des** *voyages polaires ; je fus bercé au souvenir* **des** *glaces flottantes,* **des** *mers brumeuses semblables à du lait,* **des** *îles peuplées d'oiseaux qui chantent à leurs heures et qui, prenant leur volée tous ensemble, obscurcissent le ciel* (Renan, *Souv. d'enf.*, II, 1) ; *Le trait caractéristique de la race bretonne ..... est l'idéalisme, la poursuite* **d'une** *fin morale ou intellectuelle, souvent erronée, toujours désintéressée* (*Ib.*, II, 2) ; *la direction* **d'une** *vie déjà si fortement engagée* (*Ib.*, VI, 3) ; *le spectacle* **de la** *nature.*

Réaction de l'adjectif sur l'article du premier nom : *Mérovée avait fait* **un** *massacre épouvantable des Romains* (Chat., *Mart.*, liv. VI) ; **une** *vue*

très nette des situations (A. France, *Lys rouge*, IX) ; **un** *grand abus de* **la** *force* (D., IV, 107) ; **une** *juste estime du passé* (548).

Concrétion relative du deuxième nom : ..... *ils tenaient l'avidité pour chose basse. Une telle conception* **d'**économie *politique est devenue très arriérée* (Renan, *Souv. d'enf.*, II, 2) ; *ces sentiments* **d'**admiration (D., IV, 505) ; *Il n'y aurait pas tant de vivants dans Shakespeare s'il avait suivi ces procédés* **de** *philosophie* (283).

Le même effet se produit sur les noms de matière, à la faveur d'une sensation directe : ...*et, en respirant, on sentait très fort le goût* **de** *sel* (Loti, *Pêch. d'Isl.*, I, 1).

La nature du premier nom peut être telle que la concrétion du deuxième s'ensuive, pour ainsi dire, nécessairement : ..... *il poussa un beuglement* **de** *détresse* (Id., *Liv. d. Pitié et Mort : V. de bouch.*).

Dépendance fonctionnelle entre nom et infinitif : **La** *volonté* **d'**agir, **le** *désir* **de** *bien faire ;* **un** *vif désir* **de** *bien faire.*

Le premier nom implique une idée de possession relative au second, et plus ou moins directement exprimée : *Les possesseurs* **de** *terres ; les mères* **de** *célibataires*, c'est-à-dire : les possesseurs ayant *des* terres, les mères ayant pour fils *des* célibataires ; ce qui donne, en portant le même article dans le groupe nominal : possesseurs *de* + *des* terres > possesseurs *de* terres ; mères *de* + *des* célibataires > mères *de* célibataires (p. 130).

§ 37. Rapport de lieu.

Le premier point à considérer lorsqu'on fait la théorie de cet emploi, c'est la direction du rapport. Il se peut en effet que le premier nom soit le lieu du second, ou, inversement, que le second soit le lieu du premier. Il faut, en outre, prévoir l'existence du lieu soit dans le temps, soit dans l'espace.

La théorie se trouve ainsi divisée en quatre cas généraux nettement distincts, qui comprennent un certain nombre de subdivisions.

A. LIEU DANS L'ESPACE. — 1° *Le premier substantif se présente à l'esprit comme lieu du second.*

a. Si le lieu est rapporté à quelque chose qui s'y trouve, ou qui s'y est trouvé, le rapport de lieu équivaut à un rapport d'appartenance et comporte le même traitement (§ 31). Ex. : **L'***emplacement* ***de*** **la** *maison*. **Le** *lieu* **du** *crime*.

b[1]. Si le lieu est rapporté à ce pour quoi le lieu est fait, disposé

ou aménagé, le rapport de lieu équivaut à un rapport d'appartenance annulée (§ 35). Ex. : *cabinet* **de** *travail ; place* **de** *marché ; salle* **d'***études ; salle* **de** *bains ; salle* **de** *bal ; lieu* **de** *réunion.*

*b*². Toutefois, si au lieu d'affirmer la destination usuelle du lieu, on en affirme la destination solennelle, traditionnelle ou officielle, le deuxième nom subit un élargissement impressif (§ 84) et reprend l'article *le*. Ex. *L'hôtel* **des** *ventes. La salle* **des** *fêtes. La salle* **des** *séances. La place* **du** *marché*[1].

On peut se demander pourquoi ces deux traitements. La cause en est que l'idée contenue dans les mots *ventes*, *fêtes*, *séances*, *marché*, déborde sur une idée « entourante » de chose instituée. Pour la théorie complète de ces élargissements se reporter au chapitre XII.

La frange de ce cas est considérable. On constate des élargissements symboliques ou temporels (§§ 84, 85, 129) du deuxième nom : *un clocher au loin émergeait ..... dans les molles ondulations de cette terre* **du** *blé* (Zola, *Terre*, I) ; *La nuit vint couvrir de son obscurité ce théâtre* **des** *fureurs humaines* (Chat., *Mart.*, VI) ; *Le regard de l'homme ne saurait embrasser tout l'horizon* **du** *beau* (D., IV, 556) ; souvent ces élargissements répondent à une large évocation historique : *J'aime l'Angleterre, l'Angleterre rurale surtout, l'Angleterre* **des** *paysages mouillés de brume, l'Angleterre* **des** *vieux cloîtres silencieux*, **des** *cathédrales gothiques*, **des** *tours en ruines, « mantelées de lierre », comme dit le poète Gray, la vieille Angleterre, bien moins changée qu'on n'imagine depuis que Taine la crayonnait en traits si colorés dans ses notes inoubliables* (J.).

c. Si le lieu est rapporté aux personnes qui doivent s'y assembler solennellement, officiellement, le deuxième nom prend l'article *les* et le premier, l'article qu'exige le contexte. Ex. : *Chambre* **des** *députés*. Pour l'ordinaire, le premier nom prend l'article *le*, car il s'agit presque toujours d'un lieu dont l'unité se dessine dans l'esprit.

1. On ne saurait tenir ces groupes pour de simples cristallisations, car le procédé employé pour les former est resté vivant : il suffit de passer de la simple destination à une destination solennelle instituée, pour que le deuxième nom subisse une extension par l'article *le*. C'est ainsi qu'on dira communément : *salle* **de** *bains* ; mais s'il y avait dans l'esprit une idée de cérémonie cultuelle, on serait amené à dire : *salle* **des** *ablutions*, et non pas : *salle* **d'***ablutions*.

d. Si le lieu est considéré comme un centre pour quelque chose qu'exprime le deuxième nom, celui-ci prend au pluriel l'article *les*, au singulier l'article zéro. Ex. : *La Faculté* des *Lettres. La Faculté* des *sciences. L'Académie* des *beaux-arts*, en regard de : *La Faculté* de *Droit. La Faculté* de *Médecine. L'Académie* de *Médecine.*

A première vue, cette différence de traitement peut surprendre. Mais elle s'explique, d'une part, par le pluriel qui favorise l'élargissement impressif (§ 84), et, d'autre part, par la considération qu'un centre agit comme un *point* au milieu de quelque chose. Or, un point peut suffire à assurer le contact avec une chose unique, mais il ne suffit plus lorsque les choses à lui rattacher sont multiples ; il faut alors, pour les tenir toutes, tracer autour d'elles un cercle qui les rassemble. Ce cercle, c'est l'article *les*. Son rôle en ce cas est de suggérer une conception unitaire d'objets pluriel, rôle qu'il n'a plus à exercer lorsque le nom étant au singulier, l'unité est immédiatement apparente.

e. Si le lieu est rapporté aux choses qu'on y met, qui y croissent, qui s'y produisent, ou aux êtres qui s'en servent, le deuxième nom tend vers l'article zéro lorsqu'on ne vise pas à établir l'unité du lieu, ex. : *un champ* de *blé; un champ* de *bataille; un train* de *marchandises ; une terre* de *prodiges ;* et vers l'article *les*, lorsqu'on vise, au contraire, à établir cette unité, ex. : *la gare* des *marchandises ; la gare* des *voyageurs* (l'unité s'établit, en ce cas, par rapport à un espace limité sous-entendu : un quartier, une ville, etc.) ; *Permettez-moi seulement, monsieur, pour plus de régularité, d'inscrire votre nom sur le registre* des *visiteurs* (A. France, *Sylv. Bonnard*, IV). *La Terre* des *Prodiges* (périphrase pour l'Orient).

Quant au premier nom, il tend, dans le premier cas, vers l'article qu'exige le contexte ; dans le second, il prend régulièrement l'article *le*.

f. Si le lieu est considéré comme fondé solennellement en mémoire ou en l'honneur de quelque chose, le traitement est le suivant. Le deuxième nom prend l'article *le* et le premier, celui qu'exige le contexte. Ex. : *La place* des *Victoires. La place de* la *Concorde. Le temple de* la *Paix*, et, par un prolongement du cas, l'objet considéré n'étant plus à proprement parler un lieu : *La statue de* la *Liberté.*

g. Si le lieu est considéré simplement comme portant le caractère d'une idée, sans rien qui soit une commémoration solennelle, le deuxième nom reste sans article ; le premier prend l'article qu'exige le contexte. Ex. : *la cour* **d'***honneur*. *Un asile* **de** *paix*. Ce cas n'est rien d'autre qu'un cas d'appartenance annulée (§ 35).

2° *Le second substantif se présente à l'esprit comme lieu du premier.*

Le traitement varie suivant les conditions :

a. Si le deuxième nom éveille dans l'esprit l'idée d'un lieu réel effectif, on a l'équivalent exact d'un rapport d'appartenance (§ 31). Ex. : *Les maisons de* **la** *ville*. *La fontaine* **du** *jardin*. *Le sable de* **l'***allée*. *Les chaises* **du** *salon*. *Les rues de* **la** *capitale*.

b. Si l'on exprime la destination, l'adaptation de l'objet, sans considérer sa position réelle, on a l'équivalent exact d'un rapport d'appartenance virtuelle (§ 33). Ex. : *une maison* **de** *campagne ; des meubles* **de** *salon ; un cheval* **de** *bataille*, c'est-à-dire une maison *comme* on en fait pour la campagne, des meubles *comme* il est d'usage d'en mettre dans un salon, un cheval *comme* il en faut pour la bataille.

c. Si l'on rattache l'objet à une idée d'origine, de provenance, de milieu social, afin d'en montrer la sorte ou la nature, le traitement se présente comme suit. Le premier article est celui qu'exige le contexte, le second est tantôt *le*, tantôt zéro.

On emploie l'article *le* lorsque le deuxième nom en raison de son « charme » impressif, ou par l'amplitude de ce qu'il évoque, subit un élargissement (v. la théorie de ces élargissements au chap. XII). Ex. : *cheval* **du** *désert*, *fleurs* **des** *champs*, *fleurs* **des** *bois*, *homme* **du** *monde*.

L'article zéro convient, au contraire, devant des noms qui ont à l'entour un moindre rayonnement d'impressions. Le rapport de lieu se dégrade alors plus facilement en appartenance virtuelle : Ex. : *fleur* **de** *jardin*, *sable* **de** *rivière*.

Un exemple remarquable de cette distinction est le titre de la fable de La Fontaine : *Le rat* **de** *ville et le rat* **des** *champs*.

Ce qui montre bien que l'article du deuxième nom provient dans les emplois de ce genre d'un élargissement impressif, c'est qu'à mesure qu'on descend vers des sens pratiques, dépourvus de charme,

de poésie, on constate de plus en plus régulièrement l'article zéro.

Ainsi l'on dira toujours : *poisson* de *mer*, pour désigner l'aliment. Si l'on veut employer l'article, il faut changer de domaine, passer, par exemple, de l'idée des choses qui se mangent à l'idée plus relevée des êtres vivants. Ex. : *Dieu créa les oiseaux* du *ciel et les poissons* de la *mer*[1].

La nature du premier nom peut avoir une influence sur l'article du second. C'est ainsi qu'on dira : *les gens* de *campagne ; les gens* de *province ;* mais : *les habitants* de la *campagne*, de la *province*. Ce dernier emploi est dû à ce que le mot *habitant* enferme l'idée verbale d'*habiter*. On rentre ainsi dans la syntaxe de la dépendance fonctionnelle (§ 36).

Quelques groupes se sont cristallisés sous une forme unique qui s'emploie indifféremment pour désigner une sorte de gens ou le lieu d'où ces gens viennent. Tels sont : *gens de* la *ville*, du *village*, du *hameau*. Il y a lieu d'attribuer le maintien de l'article dans ces expressions au fait que ceux qui s'en servent (ce sont des expressions de province) entendent toujours *ville*, *village*, *hameau*, comme la ville, le village ou le hameau voisin. Pour leur esprit l'idée se fixe tout de suite : elle ne conserve dans la perspective aucune mobilité.

B. LIEU DANS LE TEMPS. — 1° *Le premier substantif se présente à l'esprit comme lieu du second.*

Le traitement varie suivant les conditions : *a*. Lorsqu'on individualise une époque par le nom d'une personne ou d'un événement, le rapport est l'équivalent d'une appartenance (§ 31). Ex : Le *temps* des *Croisades*. Le *siècle de Louis XIV*.

De même lorsqu'une époque est individualisée par le fait qui la domine. Ex. : L'*âge de* la *pierre*. L'*âge* du *fer*. L'*âge* du *bronze*.

b. Lorsqu'on individualise une époque non par un fait, mais par une idée, l'appartenance s'annule (§ 35). Ex. : *L'âge* d'*or*.

c. Lorsque l'époque n'est pas individualisée, mais seulement caractérisée par un trait transportable à des époques diverses, le rapport se ramène à une appartenance virtuelle (§ 33). Ex. : *une époque* de *civilisation*, et, généralement, *les époques* de *civilisation*.

1. Dans un emploi de ce genre, *ciel* et *mer* ont aussi plus de réalité (§ 29).

d. Lorsqu'il s'agit du cours des saisons, l'appartenance tend à devenir nulle (§ 35). Ex. : *Les mois* d'*été. Les jours* d'*hiver. Un soir* d'*automne. Une matinée* de *printemps*.

Toutefois l'usage en ce cas se montre parfois hésitant, et existe quelques emplois où le deuxième nom garde son article. Il faut les attribuer à un élargissement impressif de caractère fugitif (§ 84).

Le sens de production (§ 32) ramène aisément l'article. Ex. : *Les chaleurs de* l'*automne. Les arbres de l'avenue déploient, au soleil* du *printemps, leurs premières feuilles encore pâles et frileuses* (A. France, *Sylv. Bonnard*, I).

e. Lorsqu'on évoque une période, un moment de la vie ou de l'activité humaine, l'appartenance tend à s'annuler. Ex. : *Les jours* de *jeunesse; une année* d'*enfance; les années* d'*enfance ; le jour* de *gloire est arrivé* (Marseillaise) ; *c'est demain jour* de *marché; c'est aujourd'hui grand jour* de *fête* (Murger, *Nuits d'hiver : Ma Mie Annette*) ; *Si vous aviez le temps de lire, dans ces jours* de *paquets et* de *visites* (D., IV, 240) ; *Les heures que je passais sur la colline sacrée étaient des heures* de *prière* (Renan, *Souv. d'enf.*, II, 1) ; *Je lui rappelai tous les moments* de *bonheur que nous avions passés ensemble* (Mérimée, *Carm.*)*; aux époques* de *morte saison* (Daudet, *From. et Risl.*, I, 2); *une minute* d'*interruption* (Bourget, *Discip.*, IV, § V).

Mais un élargissement impressif a lieu, qui rend au deuxième nom son article, dès que le nom de temps se présente à l'esprit comme le moment qui marque l'accomplissement du destin : *L'heure de* la *mort. Le jour de* la *mort. Il faut mettre un terme à l'ère* des *folies et à l'ère* des *sottises* (D., IV, 413). La grave beauté de ces emplois a été sentie par les poètes. Ils ont retenu le procédé et s'en sont servis pour former de belles expressions. Ex. : *Étoile, où t'en vas-tu, dans cette nuit immense ? Cherches-tu sur la rive un lit dans les roseaux ? Où t'en vas-tu, si belle, à l'heure* du *silence, Tomber comme une perle au sein profond des eaux* (Musset, *Le Saule*, II).

Le trait remarquable des expressions de ce type, c'est d'avoir un *je ne sais quoi* de « fatidique ». Ainsi ces simples mots, l'*heure du danger*, suffisent à éveiller dans l'esprit comme une sorte d'idée de destin. Cela tient à ce que le mot *danger* est projeté par l'ar-

ticle dans la perspective du temps. Il fait alors l'effet d'un terme plus ou moins lointain, mais inéluctable.

Dans les vers qui viennent d'être cités, à la solennité produite par le procédé de syntaxe, s'ajoute celle du mot *heure* qui, employé au singulier, exprime mieux que tout autre l'idée grave du temps inexorable.

Un autre mot possédant, quoique à un degré moindre, ce caractère de gravité, c'est le mot même de *temps*. Aussi favorise-t-il l'élargissement impressif (§§ 83 à 86) du nom qui le suit. On dira : *Le temps* **de la** *vieillesse*, en regard de : *Les années* **de** *vieillesse*.

On doit considérer ce cas comme parallèle à celui de la page 133. (b^1 et b^2).

2° *Le second substantif est le lieu du premier.*

Ce cas est l'un des plus simples : le rapport est toujours une appartenance. Mais il peut être retenu en entier ou partiellement. On a dans le premier cas l'article *le* devant le nom initial, ex. : **La** *littérature du temps de Henri IV;* dans le second, l'article *un*, ex. : **un** *objet du temps de Henri IV*. Ce qui est le tour elliptique de : **un des** *objets du temps de Henri IV* (§ 28, Rem. V).

L'appartenance n'est pas moins nette dans des emplois comme : *l'ombre* **de la** *nuit, la lumière* **du** *présent*, où le premier nom étant un effet du second, on se rapproche du cas étudié au § 46.

§ 38. Rapport de forme à matière.

Ce cas présente un premier nom qui dessine une forme et un deuxième nom pour indiquer ce que l'esprit doit mettre dans cette forme. Ex. : *un groupe d'enfants. Groupe* trace la forme; *enfants* la remplit.

Les subdivisions que ce cas comporte proviennent de la nature du premier nom.

a. Le premier nom est un collectif. Le procédé pour déterminer les articles est le suivant. On omet le collectif, qui n'exprime rien de réel, et l'on recherche quel article devrait prendre le second substantif, à supposer que le collectif n'existât pas.

Si cet article est de la forme *le*, *la*, *les*, après l'avoir conservé devant le deuxième nom, on le met devant le premier. Ex. : **La** *classe* **des** *bourgeois*, c'est-à-dire en omettant *classe :* « les bourgeois ».

S'il est de la forme *du*, *de la*, *des* (*un* ne se présente pas), on le supprime devant le deuxième nom. Le nom initial tend alors vers l'article *un*, ex. : **Une** *foule* **de** *gens*. Mais si l'on pensait : « les gens », il faudrait dire : **la** *foule* **des** *gens*.

b[1]. *Le premier nom, tout en indiquant plus ou moins la forme, donne une idée de la quantité.*

L'article se supprime devant le deuxième nom ; le premier tend vers l'article *un*. Ex. : **un** *morceau* **de** *sucre;* **une** *goutte* **d'***eau*.

b[2]. Le premier nom peut être une forme très vague ; l'idée de quantité existe alors presque seule. Ex. : **une** *masse* **de** *choses*. Elle finit même par être seule à exister, ex. : **une** *abondance* **de** *richesses*. On aboutit ainsi aux noms de quantité, ex. : **une** *quantité* **de** *fruits;* **un** *nombre* **de** *soldats*. — Rentrent dans cette catégorie les collectifs numéraux, ex. : **une** *dizaine*, **une** *douzaine*, **une** *centaine*, **un** *millier*, **un** *million* **de** *soldats*.

Mais le nom de forme peut évoluer dans une autre direction. Au lieu de s'effacer, la forme peut se maintenir, se préciser même, cependant qu'il s'opère une réduction progressive de l'idée de quantité. Au terme de ce progrès le nom prend une valeur particulière, la *valeur atténuative*. Tel est le cas de *rayon* **de** *lumière*, *jet* **de** *lumière*, *traînée* **de** *lumière*. La forme dans ces groupes sert à atténuer la quantité. Ce sens atténuatif se retrouve dans *rayon* **de** *soleil*, qui désigne une raie de lumière, ou même une lumière furtive, alors que le cas d'appartenance (§ 31) : *les rayons* **du** *soleil*, exprime la lumière solaire largement répandue. Ex. : *à trois pas des endroits où la chaleur des rayons* **du** *soleil eût rendu impossible de s'arrêter* (Stendhal, *Rouge et Noir*, IX).

Il y a des mots beaucoup plus atténuatifs que ceux qui viennent d'être cités. Ex. : *filet* **de** *lumière*, *reste* **de** *verdure*, *trace* **de** *suie*, *ombre* **de** *doute*. A force d'accentuer l'atténuation, on finit par avoir des mots privatifs. Ex. : *manque* **d'***argent*, *besoin* **d'***argent*, *suppression* **d'***article*, *absence* **d'***article*.

Un autre trait des noms atténuatifs, c'est de comporter des sens de plus en plus subjectifs. Par exemple, *ombre* est encore quelque peu objectif, mais *impression* ne l'est plus du tout[1]. Les atté-

1. Ex. : *mais ici, dans l'encaissement de cette vallée, on avait déjà une impression* **de** *soir* (Loti, *Mad. Chrys.*, I).

nuatifs subjectifs relèvent en ce qui concerne l'article du même traitement que les atténuatifs objectifs. Ceci explique des emplois comme : *impressions* **de** *théâtre*, *souvenirs* **de** *guerre*, *souvenirs* **d'***enfance*. Le rôle du premier nom dans ces sortes de groupes est de faire sentir que la réalité représentée par le second *théâtre*, *guerre*, *enfance* est une réalité que le temps a plus ou moins voilée.

Il importe de noter qu'un mot subjectif ne peut garder son caractère atténuatif qu'autant que l'objet est suffisamment abstrait pour se ressentir d'un effet de concrétion (§§ 36 et 49). Si l'objet a des limites trop nettes, l'effet d'atténuation se trouve aboli. C'est ainsi qu'on dira : *souvenirs* **de** *guerre*, mais : *souvenirs de* **la** *guerre de 1870*, et, de même, par ellipse : *souvenirs de* **la** *guerre* (§ 119).

Dans la série des noms atténuatifs une place doit être faite aux noms inchoatifs, ceux qui, comme *essai*, *tentative*, *début*, indiquent le commencement. Ces noms qui, par eux-mêmes, ne sont pas vraiment des atténuatifs, le deviennent lorsque le but principal de la phrase est d'insister sur le caractère naissant d'une chose, de la montrer non point à l'état parfait, mais à un moment où elle n'en est encore qu'à sa forme d'essai. Ex. : *un bon commencement* **de** *pièce; une ébauche* **de** *roman; un essai* **de** *réalisation; une tentative* **d'***intimidation*. Mais on dira : *Le commencement de* **la** *pièce lui plut beaucoup*, le mot *commencement* étant ici inchoatif, sans être atténuatif.

Il est à remarquer que le nom inchoatif qui devient atténuatif, réunit dans un même nœud, pour ainsi dire, la désignation de la première partie d'une chose et un jugement d'appréciation sur cette partie.

Mais alors que dans les mots *essai*, *tentative*, cette jonction étroite du sens dénominatif et du sens critique est impliquée par le sens permanent du terme, elle dépend de l'emploi, c'est-à-dire du sens momentané, dans des noms tels que *commencement* ou *début*. Le caractère atténuatif de ces derniers se trouve ainsi être étroitement subordonné au contexte.

C'est, au reste, un trait commun à beaucoup de mots atténuatifs (inchoatifs ou non) que de devoir leur valeur d'atténuation à leur emploi plutôt qu'à leur nature. Soit le mot *vestiges*. Il est atténuatif dans *vestiges* **de** *civilisation*, avec le sens de traces propres à faire soupçonner l'existence d'une civilisation. Il n'est plus atté-

nuatif dans *les vestiges* de l'*antiquité couvrent le sol de la Grèce*, car le mot *antiquité* désigne alors quelque chose de parfaitement attesté.

Certains noms de forme tels que *notion*, *élément*, et même *principe* ou *règle*, sont ou ne sont pas atténuatifs, selon qu'ils font partie d'une conception plus ou moins abstraite ou systématique. En thèse générale, la valeur de division *de fait* dans le tout envisagé comporte l'atténuation. Ex. : *des éléments* de *chimie*. Au contraire, celle de division *de théorie* en est exempte. Ex. : *Les éléments de* la *chimie*. Ce dernier emploi se rattache au rapport de la partie à un tout conçu abstraitement (§ 34, *a*)[1].

Lorsqu'on reprend sous ses divers aspects le rapport de forme à matière, il apparaît nettement que l'article zéro y indique un *état concrété* du deuxième nom. Pour fixer les idées sur ce point, il suffit de comparer *les élans* de la *foi* et *des élans* de *foi*. L'idée est *abstraitement* et *impersonnellement* attribuée dans le premier cas, où il s'agit de la forme du sentiment même; dans le second, au contraire, l'attribution est *concrète* et *personnelle* : on parle de la foi manifestée par un certain sujet.

TABLEAU D'EXEMPLES RÉSUMANT L'ÉTAT DU RAPPORT DE FORME A MATIÈRE, TEL QU'IL SE PRÉSENTE DANS LA LANGUE ACTUELLE : I. Le premier nom est un collectif rencontrant l'article *les* : *La légion chrétienne ouvre une large brèche dans* les *rangs* des *barbares* (Chat., *Mart.*, VI); *Il n'est certes pas de* la *race* des *héros* (D., IV, 246); *Vous voyez* le *cercle* des *fleurs et* des *fruits*, des *saisons et* des *années*, *dans l'ordre des idées* (556). II. Le premier nom est un collectif rencontrant théoriquement l'article *des* : *Mais comment exprimer cette foule* de *sensations fugitives que j'éprouvais dans mes promenades?* (Chat., *René*); un *cercle* de *matelots* (Loti, *Liv. d. Pitié et Mort* : *V. de*

1. Parmi les menues influences qui décident de la forme intérieure de certains groupes, il y a lieu de relever la construction de la phrase. C'est ainsi qu'on dira : *Vous lui avez enseigné les éléments* de la *physique*, et *les éléments* de *physique que vous lui avez enseignés*. L'article zéro devant *physique* provient ici, en grande partie, de la nécessité de rapporter le relatif *que* directement à *éléments*, en passant, pour ainsi dire, par-dessus le mot *physique*, ce qui diminue la réalité indépendante de ce dernier. Cette construction par laquelle on appuie le relatif sur le premier élément d'un groupe de deux noms est une des causes sourdes qui ont contribué à former dans la langue le grand nombre de groupes homogènes sans article intérieur qu'on y constate. Elle a en quelque sorte fait pression sur certains groupes et les a orientés dans une certaine direction (§ 49, 1°).

bouch.); *chaque génération a bien l'air préparée pour* **un** *genre* **de** *folies comme pour* **un** *ordre* **de** *vérités* (D., IV, 136); *diverses classes* **d'***esprits* (565). III. Le premier nom est une forme qui impose une conception relativement concrète du second (p. 141); *un réseau* **de** *couleurs fausses* (118); *Qu'est donc devenue cette fleur* **de** *beauté...* (556); *avec leur pâle couronne* **de** *lumière* (569); *Les nimbes* **de** *lumière s'étaient changés en flèches* (Sand, *Laura, Lett. d'un voyag.*); *ces bégaiements* **d'***idées* (Goncourt, *Sœur Philom.*, XLI). IV. Le premier nom est une forme indiquant plus ou moins la quantité, ce qui accroît encore la concrétion du second (§ 155): *Des accès* **de** *fureur et* **de** *rage* (Rouss., *Hél.*, IV, 17); *cette mer* **d'***harmonie* (Hugo, *N.-D. de Paris*, III, 2); *une fumée* **d'***harmonie* (*Ib.*); *une aigrette* **d'***étoiles* (*Ib.*); *au milieu du plafond* **d'***ombre* (Id., *Trav. d. Mer*, III, 6); *un océan* **de** *pâles et sombres frimas* (Lamart., *Raphaël, Pages de vingt. année*, XXXIV); *des touffes* **de** *primevères et* **de** *pervenches* (Zola, *Faute d. Ab. M.*, VII); *ces barres* **d'***or* (Id., *Rome*, IX); *traînée* **de** *feu rouge* (Loti, *Pêch. d'Isl.*, III, 3); *accès* **de** *goutte* (D., IV, 407). V. L'idée de quantité prend l'avantage sur celle de forme : *une masse* **de** *vibrations* (Hugo, *N.-D. de Paris*, III, 2); *un ruissellement* **de** *giroflées pareil à une nappe d'or liquide* (Zola, *Faute d. Ab. M.*, VII); *un jet continu* **de** *semence* (Id., *Terre*, I); *il faudrait une poussée nouvelle* **d'***argent et* **d'***hommes* (Id., *Rome*, IX); *ce grain* **de** *boue que nous sommes* (Vogué, *Rom. russe*, Av.-propos); *un amas informe* **de** *viande pendue à un croc* (Loti, *Liv. de Pitié et de Mort : V. de bouch.*); *un immense fleuve* **d'***oubli nous entraîne dans un gouffre sans nom* (Renan, *Souv. d'enf.*, II, 1); *un tel débordement* **de** *paix* (Lamart., *Raphaël, Pages de vingt. année*, XXXIV); *une telle plénitude* **de** *joie intérieure* (*Ib.*). VI. La forme devient atténuative et prend un caractère plus ou moins subjectif : *L'aurore* **de** *réputation que j'avais vue briller* (B. Cons., *Adolphe*, VII); *une lueur* **d'***espoir* (Sand, *Marq. de Vill.*, XVI); *une courte flamme* **de** *reproche* (Zola, *Germ.*, V, 4); *un échantillon* **d'***humanité* (Bourget, *Tr. âmes d'art. : Duches. bl.*); *les instinctifs scrupules* **d'***hospitalité violée qui me remuaient* (Bourget, *Discip.*, IV, § 5); *l'éclair* **d'***intelligence qui avait passé sous son crâne bas* (Loti, *Liv. de Pitié et de Mort : V. de bouch.*); *une espèce* **de** *soir d'été hyperborée* (Id., *Pêch. d'Isl.*, I, 1); *un scrupule* **de** *paralysie* (D., IV, 293); *c'est bien peu de chose qu'un petit lézard vert* **d'***académicien* (215). VI *bis*. Certains noms inchoatifs passent momentanément au sens atténuatif : *L'excès des iniquités a engendré un commencement* **de** *justice* (376); de même, certains noms indiquant un aspect, une partie : *Avoir des notions* **de** *musique* (H. D.T., 1601). *Les premières notions* **de** *calcul* (*Ib.*). VII. Le premier nom exprime une privation de ce que désigne le second : *le défaut* **d'***affection de ses parents* (Balzac, *Sc. vie de Prov. : Pierrette*); *C'est une agréable vertu que cette absence* **d'***exigence* (D., IV, 133). VIII. Le pre-

mier nom est une forme de sensation qui concrète le second : *un bourdonnement* **d'***oreilles ; le feuillage grêle des schizanthus, plein d'un papillonnage* **de** *fleurs aux ailes de soufre tachées de laque tendre* (Zola, *Faute Ab. M.*, VII) ; *un bourdonnement* **de** *sang à ses oreilles* (Loti, *Pêch. d'Isl.*, III, v, 6) ; *un éblouissement métallique* **de** *feuilles jaune rouge sur les arbres* (V. § 32, le même ex. autrement conçu). IX. A la limite, on trouve des mots *formels* sans action sur le nom qui les suit, soit que ce dernier reçoive de l'adjectif l'article *un*, lequel est en ce cas très précaire, ex. : *je sentais couler dans mon cœur comme des ruisseaux* **d'une** *lave ardente* (Chat., *René*) ; soit que le deuxième nom doive conserver une forme indépendante afin de pouvoir porter un complément, ex. : *Il est singulier que pas une étincelle* **de la** *magnanimité qui traverse tout vainqueur à un moment ou à un autre* (D., IV, 422) ; soit encore que le deuxième nom échappe à l'action de la forme dont il est précédé en se relevant vers l'abstrait, ex. : *l'apparence* **du** *bonheur. Ils tiendront à nous faire payer le plus cher possible l'apparence* **du** *gouvernement parlementaire* (D., IV, 380) ; *un peu de vulgarité dans l'intelligence fait aussi durer les hommes. C'est une forme* **de la** *sympathie avec le grand nombre* (45). *Nous ne disputerions pas beaucoup sur ce que tu me dis du besoin* **du** *succès et des excès* **de l'***ambition* (39) ; *cette inintelligible morale de l'homme qui, créé de Dieu, recèle tous les éléments futurs* **de la** *liberté* (139) ; *comprenant toutes les subtilités comme tous les grands élans* **de la** *piété dans Port-Royal* (399) ; *on obtient tout d'elle par le sentiment* **de l'***honneur* (§ 43).

§ 39. Rapport de matière à forme.

Ce cas est l'inverse du précédent. Il est d'une très grande simplicité : tous les emplois qui s'y rattachent peuvent être ramenés à un rapport normal d'appartenance (§ 31). Ex. : **Les** *gens* **de la** *foule*.

§ 40. Rapport de contenant à contenu.

Ce rapport n'est qu'une variante de celui de forme à matière. Il ne s'en distingue que par une existence plus réelle du premier nom. Tandis que dans : *foule de gens*, *foule* n'existe pas sans *gens ;* dans *cahier de mots*, par exemple, *cahier* existe indépendamment de *mots*.

Le cas se subdivise de la manière suivante :

I. *Le premier nom représente un objet qui contient une matière.*

Le traitement est celui d'une appartenance annulée (§ 35). Le groupe ne renferme pas d'article intérieur et il tend vers l'article *un*. Ex. : **un** *seau* **d'***eau;* **un** *pot* **de** *confitures; je t'ai laissé, mon cher ami, dans ta dernière lettre avec* **une** *jolie cage* **de** *rossignols suspendue dans l'embrasure d'un canon* (D., IV, 39).

II. *Le premier nom n'a pas d'existence indépendante concrète. Il représente le corps systématique qui rassemble les matériaux.*

a. Si le rassemblement est général et embrasse tout ce que désigne le deuxième nom, au pluriel, ce nom prend l'article *les*. Ex. : *encyclopédie* **des** *sciences; dictionnaire* **des** *rimes;* mais au singulier, il tend vers l'article zéro. Ex. : *dictionnaire* **de** *philosophie* [1].

Toutefois, ce n'est là qu'une tendance, car une vue limitée du second terme ramène l'article. Ex. : *dictionnaire* **de la** *langue française. Manuel* **de la** *littérature française.*

On constate cependant quelques hésitations. C'est ainsi qu'on dit couramment : *Manuel* **de** *littérature française.* Ceci montre combien la tendance vers l'article zéro est forte au singulier. Notons qu'elle s'abolit complètement lorsque le premier nom reprend de la matière, cesse d'être *en soi* une pure forme. Ainsi l'on dira toujours : *grammaire* **de la** *langue russe*, car *grammaire* est une matière, quelque chose qui s'enseigne.

Tel n'est pas le sens de *manuel*, qui reste dans l'esprit une idée presque vide [2] : ce qui porte l'esprit à lui appliquer le traitement des formes (§ 38). Si ce traitement n'a pas absolument prévalu, cela tient à l'idée verbale de maniement qui existe dans *manuel*. L'emploi se rapproche ainsi d'une dépendance fonctionnelle (§ 36).

Ce qui montre bien qu'à défaut de ce rapprochement, l'article zéro eût été de rigueur, c'est qu'on dit : *Cours* **de** *littérature française*. Le mot *cours* ne possède, en effet, aucun caractère qui lui permette d'être soustrait à la catégorie des noms de forme.

b. Si le rassemblement n'est pas général, mais doit porter sur une partie seulement de ce que désigne le deuxième nom, celui-ci

1. La différence entre le traitement pluriel et le traitement singulier s'explique par le fait qu'au pluriel on a davantage à réagir contre la dispersion. *Une forme qui embrasse le tout est plus nécessaire* (§ 37, A, 1°, *d*).

2. *Dictionnaire* est un peu moins « vide » que *manuel*. Il renferme quelques indications positives touchant le système d'exposition. Ceci explique la plus grande résistance du nom suivant au traitement zéro.

tend vers l'article zéro, et le premier vers l'article *un*. Ex. : *un recueil* **d'***adresses*, *une liste* **de** *noms*.

§ 41. Rapport de contenu à contenant.

Ce rapport est l'inverse du précédent. La théorie en est des plus simples. Il se résout régulièrement en un rapport d'appartenance (§ 31) que le premier nom couvre tantôt en entier, ex. : **l'***eau du seau*, **les** *mots* **du** *dictionnaire*, et tantôt partiellement : **de l'***eau* **du** *seau*, **des** *mots* **du** *dictionnaire*.

Il y a lieu de remarquer que la préposition *de*, dans ce dernier emploi, a retrouvé une certaine réalité : le sens d'extraction s'y fait sentir. On pense : des mots *tirés* du dictionnaire.

Le rapport de contenu à contenant, considéré en lui-même, ne comporte d'autre traitement que celui du cas d'appartenance (§ 31). Si l'on rencontre parfois des variantes, cela tient uniquement à ce que ce cas rejoint aisément d'autres cas. Ainsi *page de livre* est un groupe sans article intérieur à rattacher au rapport de la partie au tout (§ 34); *eau* **de** *source*, *eau* **de** *puits* contiennent un rapport de lieu dégradé en appartenance virtuelle (§ 33).

§ 42. Rapport d'intervalle à limite.

Ce rapport est une variante du rapport de dépendance fonctionnelle (§ 36). Les deux noms sont indépendants et prennent chacun l'article qu'exige le contexte. Tel est du moins le principe. En fait, l'article du premier peut être déterminé dès le groupe. Il suffit de tenter l'emploi du mot *quelque*. Si ce mot est possible, le nom d'intervalle prend l'article *un;* s'il est impossible, il prend l'article *le*. Soit : *Ils habitaient à* **une** *grande distance de la ville*. Cette phrase se situe dans la pensée sur le même plan que celle-ci : *Ils habitaient à* **quelque** *distance de la ville*. Soit à présent : *La grande distance de la ville était un obstacle*. Impossible de dire : **quelque** *distance de la ville était un obstacle*.

Il est aisé d'expliquer que le mot *quelque* puisse servir à la démarcation des deux emplois. Ce mot a quelque chose d'incertain, et le seul fait de pouvoir l'appliquer à un intervalle indique que les limites de cet intervalle n'ont pas encore dans l'esprit de position stricte. Elles y sont flottantes. Autrement dit, *au moment où la pensée se saisit elle-même*, plusieurs intervalles sont envisagés

comme possibles, qui forment un fond où, *finalement*, se détache en relief celui qu'on adopte.

Au contraire, si le mot *quelque* ne peut s'insérer dans le groupe, cela est une preuve que les limites de l'intervalle ne flottent plus dans l'esprit. Le possible et le réel se juxtaposent rigoureusement, ce qui abolit par avance tout effet de relief.

§ 43. Rapport de définition permanente.

Ce rapport existe dans des groupes comme *profession de médecin*, *sentiment de pitié*, *idée de devoir*, *titre d'évêque*, etc., où le premier nom définit de façon permanente, — c'est-à-dire en dehors de tout contexte déterminé, — le deuxième nom ; ainsi *médecin* est une « profession », *pitié*, un « sentiment », *devoir*, une « idée », *évêque*, un « titre ».

Le traitement auquel donne lieu ce rapport permanent de définition est le suivant. Le deuxième nom prend l'article zéro, le premier tend vers l'article *le*.

Le groupe dans son entier doit être tenu pour l'équivalent d'un nom abstrait continu (§ 22), ex. : l'*idée* **de** *lieu*. Il est sujet, de même que les noms de ce type, à tendre vers l'article *un* par réaction de l'adjectif. Ex. : **une** *vague idée de lieu*. Lorsque l'adjectif est sous-entendu, ce qui arrive quelquefois, le traitement est le même : **une** *idée de lieu*.

En soi le rapport de définition permanente ne suscite aucune difficulté. Mais on a parfois quelque peine à le distinguer d'autres emplois voisins ou extérieurement semblables.

Soit, par exemple : *le sentiment* **de** *pitié* et le *sentiment* **de la** *musique*. Encore que ces deux groupes aient en commun le premier nom, ils sont très différents, en ce qui concerne le rapport impliqué par la préposition *de*.

Le premier groupe procède d'une définition formelle permanente. Il signifie que *pitié* est de la catégorie *sentiment*, en sorte que ce dernier nom n'a dans l'esprit aucune réalité propre ; il n'existe par rapport à *pitié* que comme une forme, comme une « enveloppe ».

Au contraire, dans le second groupe : *le sentiment* **de la** *musique*, le premier nom représente une réalité distincte; il ne s'agit plus en effet d'un sentiment qui s'appellerait *musique* (il n'existe pas de

sentiment de ce nom), mais du sentiment qui fait comprendre la musique, et qui, par cela même, doit exister en dehors d'elle. Le deuxième nom devient ainsi l'objet du premier et l'on rentre dans le cas de dépendance fonctionnelle (§ 36). D'où la nécessité de mettre un article devant le deuxième nom.

Soit à présent : *le sentiment* **du** *droit* et *le sentiment* **de** *justice*. La différence est la même quoiqu'un peu plus difficile à objectiver. Dans *le sentiment* **du** *droit*, le premier nom représente la faculté de reconnaître où est le droit, faculté nécessairement distincte du droit, puisqu'elle permet de le discerner, tandis que dans *le sentiment* **de** *justice*, c'est *justice* même qui est considéré comme sentiment : ce qui réduit le premier nom au rôle de simple forme générale.

Voici qui est plus délicat. Soit *le sentiment* **de** *devoir* et *le sentiment* **du** *devoir*. La différence entre ces deux états peut s'expliquer comme suit. Tandis que *le sentiment* **de** *devoir* ne désigne que la possibilité générale abstraite de se représenter que quelque chose se doit, — autrement dit le nom d'une faculté en soi, et telle qu'un esprit spéculatif peut la concevoir, — *le sentiment* **du** *devoir*, suppose, au contraire, un cours de pensée moins abstrait, non plus l'idée de faculté en soi, mais celle de *faculté liée à un but moral*. D'un exemple à l'autre l'esprit a changé de plan.

Ces distinctions ont beau être subtiles, la langue y recourt constamment. Les Français ont été si bien éduqués par le jeu de leurs articles à percevoir les différents horizons des pensées, qu'ils ont le sentiment net de concevoir deux choses différentes lorsqu'ils disent : *la notion de vérité* et *la notion de la vérité*, *la notion de temps* et *la notion du temps*. Le caractère abstrait du groupe sans article interne ne leur échappe pas.

La leçon des exemples qui précèdent est de montrer comment le rapport de définition formelle rejoint, sans que les mots aient été changés, le rapport de dépendance fonctionnelle (§ 36).

D'autres passages d'une valeur à une autre, véritables « miroitements » du sens des mots, sont à prévoir. Notamment celui-ci : la pensée après avoir atteint le sens de dépendance fonctionnelle (§ 36) s'en éloigne de nouveau en mettant dans le premier nom une idée d'*atténuation*. Soit, par exemple, le mot *sentiment*. On le voit prendre avec une facilité extrême le sens de quelque chose de sourd, de vague, à quoi il manque la force et la netteté. Dès lors,

la limite qui marque l'accès à la valeur atténuative est franchie. Le traitement qu'elle comporte (§ 38) s'applique, et l'on a zéro comme article intérieur du groupe. Ex. : *avoir un sentiment* **de** *doute*, **de** *crainte*.

Il importe de remarquer que le deuxième nom est en ce cas fortement concrété (cf. §§ 36, 38, 49, 132 ainsi que le tableau d'exemples du § 38).

44. Rapport de définition momentanée.

Une définition est permanente qui se produit, pour ainsi dire, dans la langue, entre mots faits pour se définir (§ 43). Au contraire, une définition est momentanée, lorsqu'elle rapproche, par emploi, des mots qui, dans la langue, ne sont point dans le rapport d'un définissant à un défini. Pour fixer les idées sur ce point, il suffit de comparer : *la profession* **de** *médecin* et *l'empire* **du** *dogme*. Tandis que *profession* est dans la langue un nom pour définir, c'est-à-dire une « enveloppe » pour idée, *empire* comporte un autre caractère : c'est un nom véritable, ayant un contenu matériel, et qui a été prévu pour tout autre chose que servir de cadre.

Il importe de bien distinguer le caractère du premier nom, car c'est de lui que dépend le traitement interne du groupe lorsqu'il y a définition. Ainsi qu'il a déjà été indiqué, l'article zéro s'emploie lorsque le premier nom n'est qu'une forme : en ce cas le rapport est de définition permanente (§ 43). Mais lorsque le premier nom reprend de la matière, le groupe renferme un article interne et équivaut pratiquement à un groupe formé par appartenance (§ 31). Ex. : *Étoile, qui descends sur la verte colline, Triste larme d'argent* **du** *manteau* **de la** *nuit* (Musset, *Le Saule*, II).

C'est par cette distinction relative à la nature du nom initial, — distinction signalée, quant au principe, dès le chapitre sur les diverses catégories nominales (VIe), — qu'il faut expliquer la différence entre *la carrière* **de** *diplomate* et *l'art de* **la** *décoration*. Alors que *carrière* dans cette acception est un nom de sens extrinsèque (§ 23), *art*, au contraire, est un nom qui possède un contenu. Ce dont il est facile de se rendre compte en essayant de généraliser les deux idées (§§ 23 et 128). On pensera aisément, par un mouve-

ment illimité en extension, *l'art;* au contraire, la même impulsion transmise au mot *carrière* lui ôte toute valeur.

EXEMPLES DE GROUPES NOMINAUX OÙ *DE* IMPLIQUE UN RAPPORT DE DÉFINITION MOMENTANÉE : *Il souffrait, sous ce ciel bas et gris* **de** l'*existence humaine* (Goncourt, *Sœur Philom.*, XLI) ; *Le mystère* **de la** *vie* (Vogué, *Rom. russe*, Av.-propos); *Jamais la question capitale* **de la** *vérité des dogmes chrétiens,..... ne se posait pour moi* (Renan, *Souv. d'enf.*, IV, 2). *L'école de guerre ne vaudra jamais comme enseignement l'école* **de la** *guerre* (J.) ; et devant un infinitif : *L'art* **de** *peindre.*

§ 45. Rapport de cause à effet.

Le traitement, très simple, se présente comme suit :

S'il s'agit de la cause d'un effet pensé abstraitement, comme réalité idéale, on a l'équivalent d'un cas d'appartenance (§ 31). Ex. : *Ce « souffle », puisé à* **la** *source de* **la** *vie universelle* (Vogué, *Rom. russe*, Av.-pr.) ; *M. Pasteur n'a pas fait d'expériences plus ingénieuses.... sur* **le** *principe de* **la** *corruption* (D., IV, 151).

S'il est question de la cause d'un effet pensé d'une manière concrète, mais envisagé comme *possible pur*, le deuxième nom se fait précéder de l'article zéro et le premier tend vers l'article qu'indique le contexte. Ex. : *une cause* **de** *rupture* (c'est-à-dire une cause qui a *en soi* ce qu'il faut pour provoquer une rupture). *Il y avait là peut-être le germe* **de** *grandes beautés* (Villemain, *Tabl. de littér. au XVIII*e *s.*, IXe leçon) ; *la cotte d'armes de pourpre, signal* **de** *combat* (Chat., *Mart.*, VI).

Mais dans le même cas, si l'effet est pensé comme *réel positif*, ou même comme *réel prévisible*, le groupe renferme un article intérieur. Ex. : *La cause de* **la** *rupture*, c'est-à-dire la cause d'une rupture réalisée ou en vue.

§ 46. Rapport d'effet à cause.

Ce rapport est l'inverse du précédent. Il est plus subjectif et comporte deux thèmes d'interprétation, entre lesquels il faut choisir en s'inspirant uniquement des intentions du contexte.

THÈME I : *On indique l'effet d'une cause préalablement reconnue.*

Le traitement est celui d'une appartenance (§ 31). Ex. : *Vous y recherchez* la *trace* du *passé* (D., IV, 84); la *trace* des *pas*.

Il convient de noter la tendance de la langue, lorsqu'on adopte ce thème, à employer le premier nom au singulier. Le nombre est éludé afin d'éviter la vision d'effets dispersés qui inclinerait l'esprit vers le thème suivant.

THÈME II : *On soupçonne ou l'on reconnaît la cause d'après son effet.*

Le traitement est celui d'une appartenance virtuelle (§ 33). Ex. : *des marques* d'*approbation; des degrés* de *signification* (§ 38); *çà et là, des traces* de *pas étaient visibles; les exhalaisons* de *remèdes*, de *blessures*, de *misères* (Loti, *Pêch. d'Isl.*, III, 3); *une odeur* de *mort* (*Ib.*, III, 6); *cette grimace* de *désespoir sénile* (*Ib.*); *une expression* de *désespoir*.

Le premier nom du groupe représente dans les emplois de ce genre un *indice*. C'est là une valeur qui ne se conserve qu'autant qu'il existe entre les deux notions un écart de temps. Il en est ainsi dans une phrase comme : *Le médecin constata des symptômes* de *péritonite*, car le médecin voit d'abord les symptômes, et ensuite seulement conclut à la maladie.

Mais le même médecin qui disait devant le malade : *symptômes* de *péritonite*, dira en exposant la doctrine : *les symptômes de* la *péritonite sont tels et tels*, car, alors, les deux notions, dans sa pensée, ne sont nullement consécutives : elles appartiennent au même plan.

L'intérêt de cette distinction est de montrer, une fois de plus, et de façon évidente, que le nom cesse de prendre l'article dès l'instant qu'il s'irréalise par son contact avec la préposition (§ 29) [1].

§ 47. Rapport d'instrument à action.

On peut tenir ce rapport pour une simple variante de la relation entre cause et effet pensé comme possible pur (§ 45).

1. Le nom abstrait qui se concrète (§§ 38, 49, 154) est en même temps un nom qui s'irréalise, car sa réalité (celle que comporte sa nature) est d'être image d'abstraction. Il faut entendre la pleine réalité du nom comme le *maximum* de sa tendance naturelle (§ 21 et note du § 146).

Le traitement est le même : deuxième nom sans article et tendance du premier vers l'article *un*. Ex. : *moyen* **d'***action; terme* **de** *comparaison; méthode* **d'***analyse*.

Ce cas rejoint fréquemment les appartenances déplacées dont il sera traité § au 49.

§ 48. La préposition *de* implique un sens de mutation.

Ce sens est celui que donne à la préposition *de* des mots comme *changement*, *substitution*, qui expriment le moment où une chose est mise en la place d'une autre chose de même nom.

Le traitement en ce cas est celui d'une appartenance annulée. Ex. : *un changement* **de** *ministère; une substitution* **d'***enfants*. Ce traitement a pour se justifier que le deuxième nom étant également applicable à deux objets, finit par rester en suspens entre les deux, ne désignant en réalité ni l'un ni l'autre.

§ 49. Appartenance déplacée.

Généralités. — L'appartenance déplacée est celle qui passe de l'intérieur à l'extérieur du groupe. Il faut la rattacher, en ce qui concerne le traitement, au cas de l'appartenance annulée (§ 35), dont elle ne se distingue que par le principe.

Un exemple est indispensable pour fixer les idées. Soit *force* **d'***âme*. L'appartenance ne se place pas entre *âme* et *force*, mais en dehors du groupe entre *force* et le sujet possédant cette force. Soit encore : *une erreur de jugement*, l'erreur est imputée à qui l'a commise et non pas à *jugement*.

Mais on dira, sans déplacer l'appartenance : *chaque jour le domaine des erreurs* **de** *l'esprit diminue*, car alors il ne s'agit plus d'une erreur imputable personnellement à un individu, mais de ces erreurs communes à tous les sujets pensants, qui tiennent à la nature même de l'esprit et sont, en ce sens, sa propriété.

Le cas n'est, du reste, pas rare, où ce déplacement de l'appartenance se manifeste de façon tout à fait apparente par un possessif devant le premier nom. Ex. : **sa** *largeur* **de** *vues* pour : *la largeur* **de ses** *vues ;* **sa** *hauteur* **de** *taille* pour : *la hauteur* **de sa** *taille*.

Causes qui favorisent le déplacement de l'appartenance. — Le déplacement de l'appartenance n'a de résultat décisif sur la syntaxe qu'autant qu'il est favorisé par d'autres causes. Les plus ténues d'entre elles échappent à l'analyse, mais il en est plusieurs assez visibles pour qu'on puisse les indiquer.

1° *Tendance à conserver dans le groupe abstrait le même nombre d'appartenances que dans le groupe concret correspondant.* — Il suffit pour démontrer les effets de cette tendance de rapprocher de groupes abstraits complexes comme : **la** *force d'âme* **du** *martyr*, **la** *profondeur de pensée* **du** *savant*, **la** *fréquence d'emploi* **d'un** *mot*, les groupes concrets correspondants : **l'***âme forte* **du** *martyr*, **la** *pensée profonde* **du** *savant*, **l'***emploi fréquent* **d'un** *mot*. On constate aussitôt que d'une construction à l'autre, le nombre et la nature des articles ne varient pas. Cela tient à ce que le sujet parlant n'a introduit dans l'abstrait que l'appartenance unique dont il avait le sentiment d'après le concret. Une fois cette constatation faite, le reste du traitement se devine. L'obligation où l'on était de sous-entendre fréquemment le dernier nom a pratiquement réduit le groupe abstrait aux deux premiers, et il a fini par se cristalliser, — ou presque, — sous la forme ainsi acquise.

2° *Tendance du groupe à n'exprimer que du possible.* — Cette tendance est visible dans des groupes comme *projet* **de** *construction*, *entreprise* **de** *transports*, *facilité* **de** *paiement*, qui, ramenés au concret, répondent respectivement à *construction en projet*, *transports à entreprendre*, *paiement à faciliter*, c'est-à-dire à des formes représentant comme irréalité (chose en vue, possible) non seulement ce que désigne le deuxième nom, mais ce que désigne le groupe tout entier ; d'où nécessité accrue de supprimer l'article interne. — Il y a lieu de rapprocher ces emplois de ceux du § 47, rapport d'instrument à action.

3° *Tendance du deuxième nom à se concréter.* — Le déplacement d'appartenance est subordonné à l'existence de cette tendance, apparente seulement lorsqu'il s'agit d'un abstrait. Ainsi dans *force d'âme*, il est très visible que l'idée *âme* se concrète en se réalisant sur un sujet personnel au lieu de se réaliser par elle-même, et selon sa pente naturelle. C'est dire qu'au cas où cette concrétion ne s'effectuerait pas à un degré suffisant, l'appartenance resterait interne. Ex. : *les élans de* **l'***âme*. Aussi bien la difficulté

principale dans les emplois de ce genre est-elle d'évaluer si la concrétion est assez forte pour justifier le traitement zéro. On notera, à titre d'indication, la tendance à se servir de zéro à l'intérieur du groupe, lorsqu'il s'agit d'une *impulsion naturelle dominée*, et de l'article *le*, s'il s'agit, au contraire, d'une *impulsion naturelle dominante*. Ainsi dans *force* **d'***âme*, *force* **de** *volonté*, le sujet domine sa nature, mais dans *élan de* **l'***âme ou* **du** *cœur*, il est, au contraire, dominé par elle. Le principe de cette répartition est que l'appartenance est attirée, si l'on peut s'exprimer ainsi, par la *source d'action* (§ 50). Par ailleurs, il faut tenir compte de la nature du premier nom; la probabilité de devoir maintenir l'article entre les deux noms sera d'autant plus grande que le premier aura un caractère plus nettement verbal. Ainsi *élan* est un état de l'idée *élancer*, *cri*, un état de l'idée *crier*. On se rapproche ainsi du cas du § 36. La seule différence est que le deuxième nom est sujet, au lieu d'être régime; la nature de la relation reste la même : il y a dépendance fonctionnelle.

EXEMPLES D'APPARTENANCES PASSANT DE L'INTÉRIEUR A L'EXTÉRIEUR DU GROUPE : **son** *regard aigu* **d'***observateur ;* **sa** *force* **de** *résistance; il apportait en parlant comme en écrivant la même exactitude* **de** *coup d'œil ; trouble* **d'***esprit; j'étais accablé d'une surabondance* **de** *vie* (Chat., *René*); **sa** *réputation* **de** *latiniste* (Stendhal, *Rouge et Noir*, VI) ; **ma** *liberté* **d'***esprit* (Sand, *Marq. de Vill.*, XVI); *une certaine analogie* **de** *position* (Daudet, *From. et Risl.*, I, 2); **ses** *attendrissements* **de** *jeune fille, et* **ses** *élans passionnés* **de** *jeune femme* (Maupas., *Fort com. mort*, V); *un engourdissement* **de** *pensée* (*Ib.*); *Francis constatait davantage encore quelle analogie* **d'***âme aussi bien que* **de** *visage unissait sa sœur enfant à cette petite* (Bourget, *Terre prom.*, VI); **sa** *grande puissance* **de** *travail* (Renan, *Souv. d'enf.*, note de la préface); *une certaine liberté* **de** *presse, une certaine liberté* **de** *discussion* (D., IV, 247); *une certaine élévation* **d'***âme* (348) : *je ne regarderais pas beaucoup à la petite différence* **de** *sécurité* (381); *on fait tous les jours encore des systèmes* **de** *gouvernement* (333); *l'excès* **de** *clarté de sa démonstration* (183).

§ 50. Cas où la langue hésite à déplacer l'appartenance.

Ces cas, peu nombreux en somme, sont presque tous confinés dans le domaine spécial des noms de maladie. Ainsi l'on dira *: mal* **de** *tête, maux* **d'***estomac, fluxion* **de** *poitrine, inflammation* **d'***intes-*

tins, *battement* de *cœur*, etc., mais *luxation* du *genou*, *fracture de* la *jambe*, *faiblesse* du *bras*, *carie de* l'*os*, *enflure de* la *joue*, *battement* des *tempes*.

A première vue, des emplois aussi contradictoires sont bien faits pour déconcerter. Il ne faut pas se hâter cependant de conclure au désordre absolu, même dans ce groupe limité. Lorsqu'on y examine les choses de près, on finit en effet par entrevoir la ligne de démarcation entre les deux catégories d'emplois. Cette ligne, c'est la distinction entre l'accident et la maladie proprement dite; plus abstraitement entre la cause extérieure et la cause intérieure au sujet. L'accident ne déplace jamais l'appartenance. Ex. : *fracture* du *crâne*, *foulure* du *pied* [1]. La maladie, au contraire, tend à la déplacer. Ex. : *fluxion* de *poitrine*, *inflammation* d'*intestins*. Ceci n'est d'ailleurs qu'une tendance, car on constate des irrégularités; par exemple : *inflammation* du *cerveau; dilatation* des *bronches*. Cela tient à ce que, s'il est impossible d'assimiler l'accident à la maladie, par contre, on peut aisément voir dans la maladie un accident. La répartition sémantique se trouve ainsi rester « en l'air », et ne pouvoir se définir que sous l'effet de causes mécaniques [2]. L'une de ces causes est la fréquence d'emploi. D'une manière générale, les groupes très usités sont demeurés sans article; les autres, ceux qu'on emploie rarement, l'ont, au contraire, pris [3].

Un point reste à traiter : quelles raisons la langue a-t-elle de déplacer l'appartenance lorsqu'il s'agit d'un nom de maladie, et de la maintenir pour le nom d'accident? La question trouve sa réponse dans la comparaison des deux notions. Tandis que celle de maladie implique l'idée d'un état qui a sa source, sa cause, *dans* le sujet, et par cela même lui *appartient*, celle d'accident se présente à l'esprit comme un état ayant sa cause *hors* du sujet, et *ne lui appartenant*, par conséquent, *pas* (§ 49, 3°).

1. Toutefois, lorsque l'accident est d'une part *interne*, et, d'autre part, insuffisamment localisé par le deuxième nom, celui-ci se fait précéder de zéro. Ex. : *rupture* d'*artère*. — L'appartenance en ce cas s'est virtualisée (§ 33) par défaut d'application positive, mais elle n'a pas changé de place dans le groupe. Ceci ressort de ce qu'elle reparaît lorsqu'on se sert de l'article *un*. Ex. : la *rupture* d'une *artère*.

2. Ce n'est au reste pas le seul exemple d'une répartition sémantique idéale, qui, ne trouvant pas sur quoi se poser, finit par « s'accrocher » improprement à quelque opposition mécanique (§§ 133, 2°, *g* et 185).

3. Il faut, en outre, prévoir l'action sourde d'autres causes extrêmement ténues et à peu près insaisissables.

De cette différente position de la cause, il résulte que, dans le premier cas, celui où l'on nomme une maladie, l'appartenance se déplace, attirée vers le sujet ; qu'au contraire, dans le second cas, celui où l'on nomme un accident, elle ne subit aucune attraction et reste normalement placée sur le deuxième nom du groupe.

Ce n'est donc pas par hasard qu'on dit *fluxion* **de** *poitrine* et *fracture* **du** *crâne*, mais en vertu d'un débat qui, tout instinctif qu'il est, n'est cependant dépourvu ni de finesse ni de rigueur.

CHAPITRE IX

EXAMEN DES PRINCIPAUX GROUPES FORMÉS D'UN NOM DEVANT UNE PROPOSITION RELATIVE

§ 51. Perspective temporelle et catégories de relatives.

L'état de ces groupes est conditionné en grande partie par la perspective que l'esprit embrasse pour les former.

Cette perspective est *prospective* lorsque l'esprit suit le cours du temps. Par exemple : *Un ignorant hérita D'un manuscrit qu'il porta Chez son voisin le libraire* (La Font., I, 20), c'est-à-dire hérita d'un manuscrit qu'il porta *ensuite* chez le libraire. Elle est *rétrospective* lorsque l'esprit remonte le cours du temps. Ex. : *Le chant dont vous m'avez fait don Déplaît à toute la nature* (II, 17), c'est-à-dire : dont vous m'avez fait don *autrefois*. A égale distance des extrêmes, se trouvent des cas moyens, qu'il appartient à l'analyse de classer comme prospectifs ou rétrospectifs.

Il existe, en outre, des relatives d'appréciation qui ne sont ni prospectives, ni rétrospectives, mais *statiques*.

On examinera successivement : 1° les relatives statiques ; 2° les relatives prospectives ; 3° les relatives rétrospectives.

§ 52. Relatives statiques.

Les relatives statiques sont celles qui enferment une idée d'appréciation. Leur valeur est celle d'un adjectif. Par suite, tout ce

qui les concerne se trouve avoir été dit au chapitre VII (§ 27 et p. 116, Rem. III)[1].

§ 53. Relatives prospectives.

La relative prospective n'a pas d'influence caractérisée sur l'article. En thèse générale, on peut poser qu'elle laisse subsister l'article que le nom aurait sans relative. Ex. : *Le monarque des dieux leur envoie* une *grue*, *Qui les croque*, *qui les tue*, *Qui les gobe à son plaisir* (La Font., III, 4), c'est-à-dire : leur envoie une grue, qui *ensuite* les croque, les tue, etc. Le cas s'étend jusqu'à la relative exprimant l'*actualité*. Ex. : Un *loup survient à jeun*, *qui cherchait aventure* (I, 10), c'est-à-dire : cherchant *déjà* et *encore* aventure.

REMARQUE I. — L'opposition entre les deux sens de perspective, prospectif et rétrospectif, est toujours notée par l'article *le*. Ex. : Le *chapitre qui suit*, et inversement : le *chapitre qui précède*. — *Tout babillard*, *tout censeur*, *tout pédant*, *se peut connaître* au *discours que j'avance* (La Font., I, 19).

Un trait des relatives prospectives est de devenir aisément relatives d'appréciation. Lorsqu'elles atteignent à cet état, même à un degré assez faible, leur influence est sensiblement la même que celle des adjectifs. Ex. : *Le loup se forge* une *félicité Qui le fait pleurer de tendresse* (I, v), c'est-à-dire une félicité telle, si haute, qu'elle le fait pleurer de tendresse : comme on le voit, la relative porte en elle une appréciation.

REMARQUE II. — La relative au subjonctif, *la plus prospective de toutes*, est nettement incompatible avec l'article *le* devant l'antécédent. Ex. : *Allez dans* une *retraite où vous soyez tranquille. Mentor voulait* des *jeux qui amusassent.*

§ 54. Relatives rétrospectives.

Les relatives rétrospectives forment avec le nom des groupes à *article définitif* et des groupes à *article alternant*.

1. Le trait distinctif des relatives statiques est la possibilité de trouver un terme qualitatif exprimant en gros la même idée. Ainsi dans l'exemple déjà cité (p. 111) : *Le bouquet avait* une *grâce et* un *naturel qu'on ne trouverait pas chez les fleuristes de Paris*, la relative « qu'on ne trouverait pas chez les fleuristes » signifie, abstraction faite du détail de la pensée : avait une grâce et un naturel *remarquables*.

Les groupes à article définitif sont ceux où la relative se suspend à une idée commune, ou tout au moins largement répandue, qui peut être :

1° une possibilité générale permanente. Ex. : *Les Français, qui ont particulièrement le génie militaire, sont obligés de se tenir à quatre pour ne pas admirer* **la** *force qui les écrase* (D., IV, 233), c'est-à-dire : si une force les écrase, ce qui est généralement possible, quelle que soit cette force, les Français tendent à l'admirer;

2° une nécessité rapportée déductivement à quelque chose de déterminé. Ex. : **L'***homme qui a fait ce travail mérite une récompense*, c'est-à-dire : *ce* travail étant, il *faut* que quelqu'un l'ait fait; ce quelqu'un, qui qu'il soit, mérite une récompense;

3° une chose connue au point d'avoir valeur d'idée commune. Ex. : **Le** *premier qui fut roi fut un soldat heureux* (information préalable commune : un premier fut roi). *Il arriva qu'***au** *temps que la chanvre se sème* (La Font., I, 8). L'information préalable commune est ici : il y a un temps de l'année pour semer le chanvre.

Le cas comporte un très grand prolongement, et l'on peut poser, d'une manière générale, que toute relative qui fait état d'une information largement répandue parmi les gens à qui le discours s'adresse, oblige à introduire l'antécédent par l'article *le*. Ex. : *Je chante* **les** *héros dont Esope est le père* (La Font., *Déd. à Monseigneur le Dauphin*). La relative se fonde ici sur une information littéraire très largement répandue.

Inversement les groupes à article alternant sont tous ceux où la relative se suspend à une information dépourvue de généralité. L'article dépend alors uniquement des idées ou impressions qui peuvent exister dans l'esprit, et du *degré de liaison* que la relative peut avoir avec elles.

Il importe de ne pas se méprendre sur le véritable caractère de l'article influencé par les relatives rétrospectives, et, notamment, de ne pas attribuer cet article à un simple fait de détermination. Ainsi dans la phrase d'usage courant : *J'ai reçu la lettre que vous m'avez envoyée*, l'article *la* devant *lettre* ne vient pas de ce que la relative « *que vous m'avez envoyée* » détermine « *lettre* », mais de ce que cette relative procède de l'intention d'établir une *correspondance mémorative immédiate* entre le sujet parlant et le sujet écoutant. Preuve en est que si l'on supprime cette intention, en réglant le discours sur l'idée préalable que cette correspondance

mémorative est impossible au sujet écoutant, faute pour lui de posséder des souvenirs suffisamment précis, l'article *un* reparaît. On dira, par exemple : « Rappelez-vous, vers telle époque, je reçus *une* lettre, que vous m'adressiez de tel endroit, et dans laquelle vous me disiez telle chose. » Il faut donc attribuer au groupe nominal « *lettre que vous m'avez envoyée* » non pas un article unique définitif, mais deux articles alternants provisoires *un*, *le*, entre lesquels l'emploi choisira.

Ce cas est celui de toutes les relatives rétrospectives qui ne sont pas en dépendance d'information générale.

CHAPITRE X

L'EXTENSION IMPRESSIVE

§ 55. Définition générale.

Dans l'esprit, des couches d'impressions plus ou moins fluides s'étagent, pour ainsi dire, les unes au-dessus des autres. A la surface, on trouve tout ce qui est strictement actuel, tout ce qui est *en train* de prendre existence dans la pensée. Si l'on descend un peu, ce sont des idées, des impressions plus ou moins anciennes, les unes proches et encore nettes, les autres lointaines, pâlies ou effacées. Tout au fond, il y a un nombre de notions permanentes qui correspondent à la possession du langage.

Au moment de l'emploi, la notion permanente est appelée du fond de l'esprit pour paraître à la surface. Il lui faut ainsi traverser les diverses couches d'impressions étagées au-dessus d'elle. Il se peut qu'elle parvienne à la surface sans s'être liée à aucune, c'est-à-dire en pleine autonomie ; comme il se peut aussi qu'elle se lie au passage à des impressions déjà incorporées au passé de l'esprit. C'est pour ce second cas que la langue a prévu l'article d'extension impressif (*le, la, les*).

Les causes de l'arrêt du nom parmi les couches profondes de la pensée sont très diverses, mais elles peuvent être ramenées, après examen, à un certain nombre de thèmes principaux, où se retrouvent des conditions généralement semblables. Les pages qui suivent forment une étude de ces thèmes.

THÈME I : *LE NOM SE RECOUVRE D'UNE ASSOCIATION D'IDÉES*

§ 56. Définition du thème.

Les noms, tels qu'ils existent en nous, à l'état de puissance, ont entre eux une infinité de liens, et il suffit, dans bien des cas, d'en prononcer un pour qu'aussitôt d'autres, en plus ou moins grand nombre, viennent mentalement s'y joindre. Une image appelle régulièrement les images qu'elle sous-tend, celles dont elle est sous-tendue, et aussi celles qui l'avoisinent. Ainsi l'idée *campagne*, sitôt qu'elle paraît dans l'esprit, y fait accourir comme un cortège d'autres idées, telles que *verdure*, *herbe*, *arbre*, *bois*, *champ*, *chemin*, *paysan*, etc. Il se forme ainsi à une certaine distance de la surface de l'esprit, et sous une couche d'impressions, un tableau d'ampleur variable. Les noms désignant les êtres qui figurent dans ce tableau reçoivent l'article d'extension, dont le rôle, en ce cas, est de faire sentir que les images présentées sont retenues dans l'esprit à la même profondeur que d'autres images de même ordre, l'ensemble étant recouvert d'impressions subjectives plus ou moins denses.

Un des effets réguliers de la description d'images ainsi arrêtées à une certaine profondeur dans l'esprit par un rapport associatif, est de communiquer un sentiment de continuité. Impression qui n'est rien d'illusoire, puisque c'est en vertu d'une association d'images que les choses décrites demeurent sur les plans profonds de la pensée.

L'exploitation linguistique et stylistique de ce procédé est considérable. On en relève des exemples partout. Dans l'ensemble, ils peuvent se ramener aux cas suivants.

§ 57. Le nom demeure dans l'esprit au niveau d'un autre nom avec lequel il s'associe.

L'emploi est des plus simples. Il consiste en ceci. Un premier nom a occupé momentanément l'actualité de la pensée (la surface), puis il est descendu aux plans profonds, quand un deuxième nom se présente qui s'associe au premier, et ainsi, demeure au même

niveau que lui dans la pensée, c'est-à-dire à une certaine profondeur : d'où nécessité de se servir de l'article d'extension. Ex. : *On ne faisait en Grèce, dans le commencement de l'art, que des statues isolées ;* les *groupes ont été composés plus tard* (Staël, *Allem.*, II, 11).

Dans cet exemple, une association d'idées se produit de *statues isolées* à *groupes,* en vertu d'une information préalable suffisante des choses de la statuaire.

§ 58. Les noms restent dans l'esprit au niveau d'une pré-image d'ensemble.

Les conditions de l'emploi sont les suivantes. A une certaine profondeur dans l'esprit, il existe une image d'ensemble, utile au discours. Pour ne pas la morceler, on démontre à la même profondeur les images partielles dont elle se compose.

Voici un assez long exemple où un rapport associatif de ce genre est maintenu, cependant que la narration se développe : *Et, comme le voyageur passait alors devant* l'*église,* les *saints personnages qui étaient peints sur* les *vitraux parurent avoir de l'effroi.*

Le *prêtre, agenouillé devant* l'*autel oublia sa prière.*

Tandis que le *sacristain buvait le vin* des *burettes, et que* le *petit enfant de chœur volait le tronc* des *pauvres pour acheter des billes ;*

Et la servante du *curé ouvrait sa porte* au *suisse, qui avait cinq pieds ;*

Et, dans la cuisine du *presbytère,* le *chien fidèle, qui tournait* la *broche, mangea* le *rôti.*

Ce qui fit mettre le curé en colère.

Et, après avoir traversé le village, — le voyageur s'arrêta à la porte, et fit entendre un rire aigu,

Qui rendit jalouses les *chouettes prochaines,*

Et il murmura :

Mon maître sera content.

Car c'était un envoyé du diable,

Et il avait mission de semer le péché (Murger, *Nuits d'hiver : Ball.*, II).

§ 59. L'unité d'impression.

L'unité d'impression est un des principaux effets de style réalisable au moyen de l'article d'extension, et la description doit souvent à

cet article une partie de son harmonie. Ex. : *Plus léger que* les *chèvres*, *part* le *valet fidèle*, *il traverse*, *dans* les *terrains pierreux*, les *beaux sainfoins rouges; il passe entre les yeuses* des *hauts talus; il franchit d'un bond* les *chemins bas; il sent déjà les parfums* du *foin fraîchement abattu.*

Dans les *luzernes touffues*, *hautes et de bleu toutes fleuries*, *il entend de loin* la *faux; à pas égaux*, *il voit avancer* les *forts faucheurs*, *ployés sous l'andain; de côté*, *devant* l'*acier destructeur de verdure*, *se renverse* la *fane en lignes qui font plaisir à voir* (Mistral, *Mireio*, IX).

Lorsque les images sont menues ou très diverses, l'emploi de l'article extensif empêche le tableau de « s'émietter ». Ex. : *Mais déjà la ferme était pleine de bruit : dans la cour*, le *coq*, les *poules*, le *chien*, *tout allait*, *venait*, *caquetait*, *aboyait. Dans la cuisine*, les *casseroles tintaient*, le *feu pétillait*, les *portes s'ouvraient et se refermaient* (Erckm.-Chatr., *Ami Fritz*, VI).

§ 60. La simultanéité d'impression.

La simultanéité d'impression est un autre effet de style réalisable au moyen de l'article d'extension : son emploi, dans la description d'un événement, suffit à ce que les faits paraissent mêlés, confondus, en un mot à ce que *l'ordre dans le temps* soit effacé. Ex. (tableau de bataille) : *Au milieu* des *cris*, des *insultes*, des *menaces*, *du bruit des épées*, *des coups des javelots*, *du sifflement des flèches et des dards*, *du glissement des machines de guerre*, *on n'entend plus la voix des chefs* (Chat., *Mart.*, VI).

§ 61. Images d'appui.

Dans chaque représentation, il y a une image qui sert de fond aux autres : c'est l'image d'appui. Du fait qu'elle existe *sous* les autres, et par conséquent à une plus grande profondeur dans l'esprit, elle tend à se faire précéder de l'article extensif.

Les noms de lieu, en particulier, sont souvent pensés comme images d'appui. Ex. : *Tantôt un livre en main, errant dans* les *prairies J'occupe ma raison d'utiles rêveries* (Boil., *Ep.*, 6); *Entendez-vous dans* les *campagnes Mugir ces féroces soldats* (Marseillaise) ; *Il allait par le sentier qui suit* le *rivage le long* des *collines* (A. France, *Clio* : *Chant. de Kymé*, déb.).

§ 62. Images prévisibles d'après l'image d'appui.

Un lieu étant présent dans l'esprit, les images qu'on s'attend à y rencontrer, parce qu'il est commun de les voir en tel genre de lieu, ont une tendance marquée à se faire précéder de l'article d'extension. Ex. : (le lieu est une salle de Saint-James). *Venez, dit-il, partons. Herbert, ouvrez* la *porte* (Guizot, *Hist. Rév. d'Angl.*, VII); (le lieu est une cuisine d'auberge). — *Je n'ai rien* », *dit l'hôte. L'homme éclata de rire et se tourna vers* la *cheminée et* les *fourneaux : « Rien! et tout cela?* (Hugo, *Misér.*, I, 2).

Plus généralement, une idée étant présente dans l'esprit, l'article extensif sera accepté par toutes les idées dont elle offre la prévision. Ex. : *Surtout qu'en vos* écrits la *langue révérée Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée En vain vous me frappez d'un son mélodieux Si* le *terme est impropre, ou* le *tour vicieux* (Boil., *Art p.*, I, 155-8) ; *Puis, s'étant relevée, elle s'asseyait devant* sa toilette, *et, avec une tension de pensée aussi ardente que pour la prière, elle maniait* les *poudres*, les *pâtes*, les *crayons*, les *houppes* et les *brosses qui lui refaisaient une beauté de plâtre, quotidienne et fragile* (Maupass., *Fort com. la mort*, V).

A la limite, l'article d'extension est applicable à toute chose, qui, étant donné le sujet, s'annonce comme déductivement nécessaire, utile, probable à un haut degré, etc. Ex. : *Voilà deux victoires en un jour, la seconde est sans mérite, il faudrait en deviner le comment. Mais à demain* les *pénibles recherches* (Stend., *Rouge et Noir*, IX).

Lorsque l'image d'appui est une idée de circonstance, les actions habituelles en telle circonstance tendent à former des expressions renfermant l'article extensif Ex. : (réception d'un soldat). *Et ton étable? et cette paille Où l'on fait son lit à sa taille? Je dormirai là comme un roi* » — *Mais elle, qui n'en veut démordre, Place* les *draps, met tout en ordre : « Couche-toi soldat, couche-toi!* » (Déroul., *N. chants du sold.*). A la longue, par la répétition du même rapport associatif, ces expressions ont tendu à former dans la langue de véritables noms généraux d'action, sujets à s'employer tels quels. Ex. : *faire* le *feu*, *faire* la *soupe*, *prendre* le *thé*, etc. Pour modifier l'article de ces expressions, il faut écarter complètement l'idée de la circonstance accoutumée; on peut dire alors : *faire* du *feu*, *faire* de la *soupe* (§ 91).

§ 63. Idée de nombre et rapport associatif.

Dans les emplois qui précèdent (§§ 57 à 62), l'article extensif n'est possible que si le discours présente le nombre d'objets attendu d'après la pré-image mentale.

Ainsi l'on dira couramment : *ouvrez* la *porte*, la *fenêtre*, parce que dans la pré-image que nous possédons d'une pièce quelconque, l'existence d'une seule porte, d'une seule fenêtre est admissible aisément ; mais l'on devra dire : *avancer* une *chaise*, parce que la même pré-image n'accepte pas l'unité de *chaise*.

§ 64. Qualité jointe au nom et rapport associatif.

C'est un principe qu'une qualité jointe au nom le rend plus singulier, et diminue d'autant ses facultés d'extension. Toutefois, cette diminution n'a pas lieu lorsque la qualité ajoutée est aisément prévisible d'après l'image d'appui. Il en est ainsi dans la phrase suivante : *Au-dessus des* tranchées *où* l'*eau* fangeuse *lentement s'évapore* (J.). Le fond de tableau étant l'image *tranchées*, la qualité *fangeuse* est attendue pour « eau ».

§ 65. Rapport associatif dénoncé par la construction.

Il y a des constructions qui sont un indice de l'existence d'un rapport associatif : tel est le cas, notamment, de la répétition de *quand* dans une description devant des propositions successives. Ex. : *C'est au printemps qu'il faut voir l'Attique dans tout son éclat, quand* les *anémones, aussi hautes que les tulipes de nos jardins, confondent et varient leurs brillantes couleurs ; quand* les *abeilles, descendues de l'Hymette, bourdonnent dans* les *asphodèles ; quand* les *grives babillent dans* les *oliviers ; quand* le *jeune feuillage n'a pas encore reçu une couche* de *poussière ; que* l'*herbe qui doit disparaître à la fin de mai, s'élève verte et drue partout où elle trouve un peu de terre ; et que* les *grandes orges, mêlées de fleurs, ondoient sous la brise de la mer* (About, *Grèce contemp.*, I, 2).

§ 66. Caractère variable du rapport associatif.

Les rapports associatifs possibles varient avec le temps, le milieu, les circonstances, etc. C'est ainsi que la guerre actuelle (1915) nous a accoutumés, sans que nous y prenions garde, à des groupements d'images spéciaux. Ex. : (épisode : un avion ennemi au-dessus des

lignes françaises.) *L'avion poursuit son vol inquisiteur. Parfois il plane, semblant choisir* le *point vulnérable... ; puis il reprend sa course... Mais voici que se déclenche* la *riposte et* la *chasse commence... Et dans l'indigo diapré du zénith, apparaissent les flocons blancs* des *shrapnells.* Les *éclatements s'épanouissent... A présent l'oiseau noir... prend du champ en hauteur. Mais* les *blancheurs vengeresses montent avec lui... lui barrant... l'immensité..., où il veut essayer d'échapper au tir* des *viseurs* (*J.*).

Au surplus, l'existence de rapports associatifs est, en partie, quelque chose d'individuel, qui dépend et des circonstances dans lesquelles le sujet a pu se trouver et de ses dispositions naturelles d'esprit. D'une manière générale, toutes les choses longtemps ou profondément vécues peuvent fournir la donnée d'un tableau où les images s'associent.

Exemples :

a. *D'ordinaire, au commencement de la classe, il se faisait un grand tapage qu'on entendait jusque dans la rue,* les *pupitres ouverts, fermés,* les *leçons qu'on répétait très haut tous ensemble, en se bouchant les oreilles pour mieux entendre, et* la *grosse règle du maître qui tapait sur* les *tables : « Un peu de silence »* (Daudet, *Contes du L. : dern. classe*).

b. *Il faudrait donc dire adieu à cette existence si bonne, si pure, si radieuse, à ce respect de tous, à l'honneur, à la liberté ! Il n'irait plus se promener dans* les *champs, il n'entendrait plus chanter* les *oiseaux au mois de mai, il ne ferait plus l'aumône* aux *petits enfants ! Il ne sentirait plus la douceur* des *regards de reconnaissance et d'amour fixés sur lui ! Il quitterait cette maison qu'il avait bâtie, cette petite chambre ! Tout lui paraissait charmant à cette heure. Il ne lirait plus dans ses livres, il n'écrirait plus sur cette petite table de bois blanc. Sa vieille portière, la seule servante qu'il eût, ne lui monterait plus son café le matin. Grand Dieu ! au lieu de cela,* la *chiourme,* le *carcan,* la *veste rouge,* la *chaîne au pied,* la *fatigue,* le *cachot,* le *lit de camp, toutes ces horreurs connues ! A son âge, après avoir été ce qu'il était ! Si encore il était jeune ! Mais, vieux, être tutoyé par le premier venu, être fouillé par* le *garde-chiourme, recevoir le coup de bâton de* l'*argousin ! avoir les pieds nus dans des souliers ferrés ! tendre matin et soir sa jambe au marteau* du *rondier qui visite* la *manille !*

subir la curiosité des *étrangers auxquels on dirait :* Celui-là, c'est le fameux Jean Valjean, qui a été maire à Montreuil-sur-Mer ! *Le soir ruisselant de sueur, accablé de lassitude, le bonnet vert sur les yeux, remonter deux à deux, sous le fouet* du *sergent, l'escalier-échelle* du *bagne flottant ! Oh ! quelle misère !* (Hugo, *Misér.*, I, VII, 3).

La faculté d'évoquer les idées par association est particulièrement nécessaire aux poètes. Elle est du reste une partie importante de leur génie. Un des problèmes qu'ils ont à résoudre est de grouper des images qui s'harmonisent sans pour cela offrir à l'esprit des relations trop communes, trop vues. L'écueil à éviter est l'excès de verbalisme : il manquerait beaucoup à une poésie trop essentiellement composée de réalités linguistiques. Ce défaut est, du reste, fréquent dans les langues peu réalistes, portées à ne contempler que l'idée (on sait que ces langues font un grand emploi de l'article).

§ 67. Résorption de l'image par l'impression.

Dans un rapport associatif durable, des images se renouvellent, qui continuent une même impression de plus en plus dominante. Il vient ainsi un moment où ces images, à force de produire le même effet, semblent procéder toutes de la même intention impressive : l'une vaut l'autre. C'est ce qu'il faut entendre par impression résorbant l'image. Le résultat stylistique consiste en ces descriptions poétisées, où les images inclinent à être moins des réalités que des valeurs sentimentales. Ex. : *Voyez combien l'on est tranquille*
Dans tout le *village aujourd'hui ; Le moulin à* la *roue agile*
Et l'enclume ont cessé leur bruit. Les *bœufs ruminent à* la *crèche,*
Libres du *joug et* du *brancard, Et* la *charrue avec* la *bêche Se*
reposent sous le *hangar* (Murger, *Nuits d'hiver : Dimanche matin*).

Les morceaux de ce genre montrent un effort combiné du vocabulaire et de la syntaxe pour unir dans un même nœud, pour ainsi dire, l'image et l'impression. Au lieu que l'image paraisse, et que l'impression se dégage ensuite, c'est l'impression qui se développe d'abord et reçoit l'image en elle. Ainsi le sentiment se continue égal à lui-même, des visions diverses se succédant sans le diversifier. Ex. : *C'est* le *matin,* le *soleil sort de son alcôve étoilée ;* la *brise s'embaume et met ses ailes ;* les *sylphes vont emplir aux fontaines*

du ciel **les** *urnes qu'ils doivent répandre sur les fleurs de la terre. Dans* **les** *jardins et dans* **les** *champs, toutes les fleurs attendent avec impatience, car la journée de la veille a été brûlante* (Murger, *Nuits d'hiver, Ball.*, V).

REMARQUE I. — L'article d'extension impressif répondant à une association d'idées a paru de très bonne heure dans la langue française. A l'état naissant, on le relève devant un substantif second auquel le premier sert d'image d'appui. Ex. : *Chevals ont bons et* **les** *armes molt bèles* (*Rol.*, 3064).

REMARQUE II. — Un petit détail qui mérite d'être relevé, car il montre bien comment tout se tient dans une langue, c'est que, dans une description, le régime du verbe *oublier* tend à prendre l'article extensif. Ce qui est logique, car on ne peut oublier de décrire que ce qu'on est censé avoir déjà aperçu. Le régime d'*oublier*, lorsqu'il s'agit d'un détail descriptif, fait nécessairement partie du passé de l'esprit. Ex. : *Avec cela deux lourds fusils, un sur chaque épaule, un grand couteau de chasse à la ceinture, sur le ventre une cartouchière, sur la hanche un revolver se balançant dans sa poche de cuir. C'est tout... — Ah ! pardon, j'oubliais* **les** *lunettes* (Daudet, *Tartarin*, I, 8).

THÈME II : *LE NOM SE RECOUVRE D'UNE IDÉE MORALE*

§ 68. Définition du thème.

L'intelligence est un mécanisme à tirer la leçon des faits. Je vois un enfant qui mange *des* pommes. La chose me frappe ; si elle se répète, mon intelligence travaille à ce sujet : j'en viens à l'idée que l'enfant en question aime *les* pommes.

Cette leçon qui se fixe en moi par l'action inconsciente de mon esprit, je puis vouloir la transmettre directement. Je devrai dire alors : *Cet enfant aime* **les** *pommes*. Mais je puis également désirer intervenir avec plus de mesure, en quelque sorte, dans l'esprit de l'interlocuteur, ne pas lui dicter ma leçon, mais la lui laisser trouver pour son propre compte. Il me suffira en ce cas de dire : *Cet enfant mange souvent* **des** *pommes*.

Les deux phrases se distinguent par un retard de la seconde sur la première. Dans : *cet enfant mange souvent* **des** *pommes*, le fait positif occupe le plan superficiel de l'esprit ; tandis que dans *cet enfant aime* **les** *pommes*, le fait positif est passé au second plan : le premier est occupé par la leçon dont le fait se recouvre.

Le sujet écoutant, dans le premier cas, a une plus grande latitude d'interprétation. Mais il a aussi plus à penser. L'article d'extension apparaît ainsi sous un jour nouveau, *comme un moyen d'économiser la pensée du sujet écoutant en lui évitant de recommencer une opération intellectuelle déjà faite par le sujet parlant.*

Quelques exemples vont permettre d'illustrer le principe. Soit, par hypothèse, une phrase comme : *Retz qui veut avant tout devenir cardinal a recours à* des *intrigues, à* des *mensonges.* Telle quelle, cette phrase n'offre à l'esprit que l'aspect positif des choses, mais cet aspect comporte une leçon sur le caractère de Retz, leçon qu'on peut tendre à exprimer d'abord, le fait se découvrant ensuite, *au-dessous d'elle.* Il suffira pour cela de changer les articles et de dire : *Retz qui veut avant tout devenir cardinal a recours* aux *intrigues,* aux *mensonges.*

Soit à présent, par hypothèse : *Aucun mensonge ne coûte à Retz pour se faire valoir : il fausse* des *dates, dénature ou suppose* des *faits.* Ainsi formulée, la phrase indique les actes de Retz, sans plus. Or, ces actes révèlent un certain caractère moral. C'est la leçon des faits. Elle est exprimée directement lorsqu'on se sert de l'article extensif, car alors le fait « descend » dans l'esprit, et c'est la leçon qui occupe le plan superficiel. Ex. : *Aucun mensonge ne coûte à Retz pour se faire valoir ; il fausse* les *dates ou suppose* les *faits.*

Soit encore, par hypothèse également : *Il collectionne* des *tableaux,* des *bronzes,* des *médailles.* La phrase note des faits, qui attestent certains goûts. Ceci est la leçon. Si l'on tient à la communiquer directement, on devra dire : *Il collectionne* les *tableaux,* les *bronzes,* les *médailles.*

Les exemples pourraient être multipliés à l'infini, car c'est un procédé tout à fait usuel de la langue française que de faire prévaloir l'aspect moral des choses sur leur aspect positif. On y parvient d'autant plus aisément que le verbe s'y prête mieux. Il y a des verbes qui, par nature, existent précisément pour exprimer la leçon des faits. Tels sont ceux qui notent une préférence, un goût. Par exemple *aimer* dans un emploi comme : *elle aime* les *romans.* D'autres, sans être spécialement destinés à cette fonction, s'y prêtent sans difficulté. Ex. : *A la cour les grands seigneurs se disputaient* les *faveurs,* les *places,* les *pensions. Pour y atteindre* (au Ministère) *Retz prêche le bon peuple de Paris, et répand* les *aumônes, il est populaire. Cet homme ne recule pas devant* les *bassesses*

pour aboutir à ses fins. Mais il en est qui résistent. Par exemple *commettre : Cet homme commet* **des** *bassesses pour aboutir à ses fins*[1]. Ce point de vue de la résistance verbale à l'article extensif sera repris au § 91.

REMARQUE. — La langue française a une tendance marquée à faire primer le sens intentionnel sur le sens réel positif. De là, certaines nuances délicates, dont il importe de se rendre un compte exact. Ex. : *Les chefs qui ont laissé de grandes mémoires ne sont pas* **les** *démagogues larmoyants, mais* **les** *justiciers* (J.). On eût pu dire : *ne furent pas* **des** *démagogues, mais* **des** *justiciers*. C'eût été proprement faire de l'histoire. Mais le présent à la place du passé, et l'article *les* qui détache l'esprit de l'application particulière pour l'élever à la notion abstraite de genre, montrent un autre dessein : celui de faire de la morale en se servant de l'histoire, de la « morale historique », en un mot, de montrer l'exemple sous la leçon qui en est tirée. Il est certain que des buts de pensée aussi précis ne pourraient guère être atteints sans l'article.

L'exploitation stylistique du procédé ci-dessus décrit est considérable. Elle donne lieu à des cas si variés qu'on ne saurait les présenter tous, mais il est possible d'indiquer les plus typiques, auxquels les autres se réduisent après analyse.

§ 69. Le fait d'expérience se recouvre d'une conclusion.

Exemples :

a. *L'esprit du passé est moins dans* **les** *chroniques que dans* **les** *lieux*, **les** *œuvres*, **les** *hommes qui lui survivent autour de nous* (Vogué, *Syrie*, *Palest.*, Déd.).

Dans cette phrase, les faits sont aperçus si loin sous la leçon abstraite qu'ils ont perdu tout caractère positif.

b. ... *elle ne sait pas soigner* **les** *enfants* (Sand, *Pet. Fadette*, XIX).

Il est aisé de restituer la marche de la pensée dans cet exemple. Le fait servant de départ est qu'en plusieurs circonstances on lui a confié des enfants; puis un deuxième fait retient l'attention :

1. Cette résistance s'atténue jusqu'à disparaître lorsque le verbe indique non plus un fait positif, mais une manière générale de faire. (V. degré III, généralité, p. 194). On pourra dire, par exemple, avec une résistance quasi-nulle du verbe *commettre* à l'emploi de l'article extensif : *Cet homme commet* **les** *bassesses comme d'autres respirent*.

qu'elle les a régulièrement mal soignés ; finalement, la pensée s'achève en une conclusion de portée générale : elle ne sait pas soigner les enfants.

c. *L'homme se rassit et dit sans hausser la voix : « Je suis à l'auberge, j'ai faim, et je reste »* (Hugo, *Misér.*, I, 2). La considération stricte du fait positif eût exigé : *Je suis dans* **une** *auberge.* Mais le fait, dans l'esprit de celui qui parle, se recouvre d'un argument, d'une raison morale. Sur le mot *auberge* se pose un droit revendiqué : on veut chasser l'homme sans lui en donner de raison ; or, une auberge est un lieu public, où l'on doit recevoir les gens [cf. §§ 62 et 91, III, 2°].

§ 70. Les actes d'une personne se recouvrent d'une définition de son caractère moral.

L'emploi est des plus fréquents dans la langue. On y recourt pour exquisser à grands traits un caractère, une nature, un genre de vie, etc.

Exemples :

a (esquisse d'un caractère). *Athée instinctif et puissant, il voulait tous les biens de chair et toutes les choses désirables que produit cette terre. Il entassa dans la galerie et dans le salon de Joinville* **les** *tableaux de maître et* **les** *marbres précieux* (A. France, *Lys rouge*, I).

b (esquisse d'une vie). *Touriri... répondit avec modestie : « Certes, j'ai été faible, n'étant qu'un homme. Je me suis délecté* **aux** *belles lignes,* **aux** *belles couleurs,* **aux** *sons,* **aux** *parfums, et* **aux** *jeux futils de la pensée ».*

c (esquisse d'une activité). *D'ailleurs son vieil ami le notaire... redoubla de soins et d'attentions : il venait tous les jours se mettre aux ordres de Grandet, allait à son commandement à Froidfond,* **aux** *terres,* **aux** *prés,* **aux** *vignes, vendait* **les** *récoltes et transmutait tout en or et en argent qui venait se réunir secrètement aux sacs empilés dans le cabinet* (Balzac, *Scèn. de vie de prov. : Eugén. Grandet*).

§ 71. Un ensemble d'images disparates se recouvre d'une impression subjective d'unité.

Exemple : *... en passant par la rue des Juifs, je jetai un coup d'œil sur l'étalage du fripier Miroufle. Le poudreux désordre de*

cette boutique de bric-à-brac, — **les** *fauteuils délabrés*, **les** *défroques multicolores*, **les** *faïences à fleurs,* **les** *oiseaux empaillés et* **les** *vieux pistolets à pierre*, — *amusaient ma badauderie* (Theuriet, *Contes p. vieux et jeunes*).

Dans ce tableau du désordre *typique* d'une boutique de fripier, les choses s'harmonisent à force d'être différentes. Elles sont harmonieuses *en diversité.*

§ 72. Les faits décrits se recouvrent d'une idée critique.

Exemples :

a. *Elle connut les gros travaux du ménage, les odieuses besognes de la cuisine. Elle lava* **la** *vaisselle, usant ses ongles roses sur* **les** *poteries grasses et le fond* **des** *casseroles. Elle savonna* **le** *linge sale*, **les** *chemises et* **les** *torchons, qu'elle faisait sécher sur une corde* (Maupass., *Parure*).

Dans cet exemple, les faits se présentent sous un sentiment : une sorte de pitié.

b. *Cette question se perdit dans la rumeur* **des** *dialogues où se croisaient* **la** *politique étrangère*, **les** *expositions de peinture*, **les** *scandales élégants et* **les** *discours académiques. On parla* **du** *nouveau roman et de* **la** *prochaine pièce* (A. France, *Lys rouge*, III).

Une idée générale du ton et de l'allure des conversations mondaines recouvre tout ce morceau.

c. *L'éducation de Pierrette produisit d'énormes dégâts dans la maison des Rogron. Ce fut* **l'***encre sur les tables, sur les meubles, sur les vêtements ; puis* **les** *cahiers d'écriture*, **les** *plumes égarées partout,* **la** *poudre sur les étoffes*, **les** *livres déchirés, écornés, pendant qu'elle apprenait ses leçons. On lui parlait déjà, et dans quels termes! de la nécessité de gagner son pain, de n'être à charge à personne* (Balzac, *Sc. vie de prov. : Pierrette*).

Dans ce passage, c'est toute l'âme acrimonieuse des Rogron qui est projetée sur les faits.

On voit par les exemples qui viennent d'être cités comment l'article, en montrant les faits sous une idée dominante qui s'en dégage, dispense, dans une certaine mesure, de décrire abstraitement les caractères. Le moyen de grammaire supplée jusqu'à un certain point le moyen de lexique.

§ 73. Le fait particulier se recouvre d'une relation abstraite de nombre à quantité.

Ce changement de plan a lieu, notamment, lorsqu'on rapporte directement, sans préposition : 1° un prix à une unité de mesure. Ex. : *Payer du vin trois francs* la *bouteille ;* 2° la fréquence d'un fait à une unité de temps. Ex. : *Jeanne et Henri y viennent deux fois* l'*an* (A. France, *Crim. de Sylv. Bonnard*, IV).

§ 74. Une idée morale exprimée se continue dans des images propres à lui servir d'appui.

Exemples :

a. Instinct funeste des convenances! Tact délicat et ruineux, goût sublime, qui change, qui déplace, qui édifie, qui renverse, qui vide les coffres des *pères, qui laisse* les *filles sans dot*, les *fils sans éducation, qui fait tant de belles choses et de si grands maux; toi qui substitues chez moi* le *fatal et précieux bureau à* la *table de bois, c'est toi qui perds les nations, c'est toi qui peut-être un jour conduiras mes effets sur le pont Saint-Michel, où l'on entendra la voix enrouée d'un juré crieur dire : « A vingt louis une Vénus accroupie!* » (Diderot, t. IV, *Miscellanea philosophiques*).

Le morceau est tout entier dominé par l'idée abstraite du début : *l'instinct des convenances est un instinct funeste.* Tout ce qui suit n'est que le prolongement de cette idée sous forme d'images.

b. Un emploi identique est offert par le morceau suivant dont l'idée initiale : *seuls les voyages ne mentent jamais*, se continue dans une représentation plus concrète : *L'amitié a ses trahisons, l'amour porte toujours caché quelque part le cancer qui doit le dévorer, le travail est plein de découragement sans fin et de lassitude sans bornes, l'ambition n'est qu'une sotte orgueilleuse que nourrissent des besoins de domesticité déguisés, seuls les voyages ne mentent jamais et tiennent tout ce qu'ils ont promis; chaque jour ils apportent leur pâture à notre esprit insatiable; ils lui donnent* les *paysages*, les *cités fourmillantes*, les *fleurs magnifiques, les ruines des civilisations disparues*, les *mœurs étranges*, les *monuments*, les *hommes et* les *choses ; ils le conduisent parmi* les *océans*, les *montagnes*, les *pâturages*, les *volcans allumés ou éteints, parmi* les *forêts bruyantes*, les *grèves humides et* les *déserts* (Ducamp, *Nil*, V).

THÈME III : *LE NOM SE RECOUVRE D'UN SENTIMENT PERSONNEL*

§ 75. Définition du thème.

Les conditions de ce thème sont les suivantes. Dans l'esprit, à une certaine profondeur, passe un courant d'impressions, de sentiments : des images, des idées se présentent qui sont emportées par ce courant.

Ces conditions sont exactement celles qui justifient l'emploi de l'article d'extension.

L'exploitation de ce thème est presque entièrement stylistique. Les modalités qu'il offre peuvent être ramenées à trois cas généraux dont l'analyse suit.

§ 76. Le souvenir se recouvre d'une émotion.

Les souvenirs rappelés prennent en ce cas la teinte de l'émotion qui les recouvre : de là toute sorte de nuances, dont il est difficile de donner l'idée autrement que par des exemples.

a (ton alerte et en même temps réfléchi). *Je reconnaissais* **les** *bons prés, je saluais en ami* **les** *fortes terres rouges, terres à blé qu'un attelage de six chevaux n'entame pas toujours sans peine; j'encourageai du regard les jeunes houblonnières, nouvel espoir de nos pays; je fronçais le sourcil devant les betteraves à sucre, gros revenu de quelques années avec la ruine au bout; j'assistais au réveil* **des** *troupeaux de moutons dans leur parc, et je voyais le berger sortir tout ébaubi de sa maison roulante* (About, *Alsace*, I : *Saverne*).

b (ton grave, d'une éloquence un peu sévère). *Voilà* **le** *banc rustique où s'asseyait mon père;* **La** *salle où résonnait sa voix mâle et sévère, Quand* **les** *pasteurs assis sur* **les** *socs renversés Lui comptaient* **les** *sillons par chaque heure tracés; ...Voilà* **la** *place vide où ma mère à toute heure, Au plus léger soupir sortait de sa demeure, Et, nous faisant porter ou la laine ou le pain, Revêtait l'indigence ou nourrissait la faim. Voilà* **les** *toits de chaume où sa main attentive Versait sur* **la** *blessure ou* **le** *miel ou* **l'***olive,... Voilà* **le** *seuil à l'ombre où son pied nous berçait,*

La branche du *figuier que sa main abaissait. Voici* l'*étroit sentier où, quand l'airain sonore Dans* le *temple lointain vibrait avec l'aurore Nous montions sur sa trace à l'autel du Seigneur Offrir deux purs encens, innocence et bonheur!* (Lamart., *Harm. p. et r.*, III, 2).

c (impression de recueillement, de mélancolie). *Avez-vous oublié, Marie, L'échange de nos deux anneaux,* Les *soleils d'or dans la prairie,* Le *bois plein d'ombre et plein d'oiseaux,* La *fontaine au bassin sonore, Où nous avions nos rendez-vous? De ces lieux, et d'autres encore, Dites, vous en souvenez-vous?* (Murger, *Nuits d'Hiver : Renovare*). *Nous étions bien heureux dans* la *petite chambre Quand ruisselait la pluie et que soufflait le vent; Assis dans* le *fauteuil, près de l'âtre, en décembre... La houille pétillait; en chauffant sur les cendres,* La *bouilloire chantait son refrain régulier Et faisait un orchestre au bal des salamandres Qui voltigeaient dans* le *foyer* (*Ib. : Requiem d'Amour*).

d (rêverie poétique). *Combien j'ai douce souvenance Du joli lieu de ma naissance! Ma sœur! qu'ils étaient beaux ces jours De France. O mon pays, sois mes amours Toujours! ... Te souvient-il* du *lac tranquille Qu'effleurait* l'*hirondelle agile. Du vent qui courbait* le *roseau Mobile Et du soleil couchant sur l'eau Si beau?* (Chat., *Av. dern. Abenc.*)

§ 77. Un songe plus ou moins fluide recouvre les impressions momentanées qui se succèdent dans l'esprit.

De même que dans le cas précédent, il peut s'agir de souvenirs; mais ce n'est pas indispensable, et il suffit que les images évoquées passent comme dans un rêve. Toute sorte de nuances sont possibles : elles varient avec la nature de la vision, la fluidité du songe qui la recouvre, etc.

Voici quelques exemples :

a (souvenirs que la pensée appelle et en même temps rejette). *Reviens! Reviens!... » criait la trompe. Blanquette eut envie de revenir; mais en se rappelant* le *pieu,* la *corde, la haie* du *clos, elle pensa que maintenant elle ne pouvait plus se faire à cette vie, et qu'il valait mieux rester* (Daudet, *Let. de m. moulin : Chèvre de M. Seguin*).

b (mélancolie : retour sur le passé, analyse de soi). *Elle y revit les*

jours de son enfance, le *château dans lequel elle passait* les *grands étés tristes*, les *bois taillés*, le *parc humide et sombre*, le *bassin où dormaient* les *eaux vertes*, les *nymphes de marbre sous* les *marronniers et* le *banc sur lequel elle pleurait et désirait mourir* (A. France, *Lys rouge*, I).

c (même genre d'impressions, mais plus fugitives encore). *Elle donna un coup d'œil* aux *fauteuils assemblés devant* la *cheminée*, à la *table à thé, qui brillait dans l'ombre, et* aux *grandes gerbes pâles de fleurs, montant au-dessus* des *vases de Chine. Elle enfonça la main dans les branches fleuries* des *obiers pour faire jouer leurs boules argentées. Puis elle se regarda dans une glace*[1] *avec une attention sérieuse. Elle se tenait de côté, le cou sur l'épaule, pour suivre le jet de sa forme fine dans le fourreau de satin noir autour duquel flottait une tunique légère, semée de perles où tremblaient des feux sombres. Elle s'approcha, curieuse de connaître son visage de ce jour-là. La glace lui rendit son regard avec tranquillité, comme si cette aimable femme qu'elle examinait et qui ne lui déplaisait pas, vivait sans joie aiguë et sans tristesse profonde.*

Aux murs du *grand salon vide et muet, les figures* des *tapisseries, vagues comme des ombres, pâlissaient parmi leurs jeux antiques, en leurs grâces mourantes. Comme elles,* les *statuettes de terre cuite élevées sur des colonnettes*[2], les *groupes de vieux Saxe et* les *peintures de Sèvres, étagées dans* les *vitrines, disaient des choses passées. Sur un socle*[3] *garni de*[4] *bronzes précieux, le buste de marbre de quelque princesse royale, déguisée en Diane, le visage chiffonné, la poitrine audacieuse, s'échappait de sa draperie tourmentée, tandis qu'au plafond une Nuit, poudrée comme une marquise et environnée d'Amours semait des fleurs. Tout sommeillait et l'on n'entendait que le pétillement* du *feu et le bruissement léger* des *perles dans la gaze* (A. France, *Lys rouge*, I). *L'ennui du ciel et de l'eau se réfléchissait dans ses prunelles d'un gris fin.* Le *bateau passa, l'* « *Hirondelle* », *débouchant d'une arche du pont de l'Alma et portant d'humbles voyageurs vers Grenelle ou Billancourt* (*Ib.*).

1. En ce qui concerne cet article *un*, v. § 63.
2. Cet article est à rattacher à ceux qui relèvent du § 98. Le lieu est ici un détail dont on *pose l'existence* dans l'esprit.
3. V. § 98.
4. V. § 90.

Lorsque le songe recouvrant les images devient extrêmement fluide, il suffit d'une impression plus brève que les autres, plus « aiguë » pour le rompre. Dans le morceau précité, un *bateau passa* noterait comme un sursaut de la pensée (§ 104).

§ 78. Des choses imaginées se recouvrent d'une rêverie morne.

L'imagination lorsqu'elle a de l'élan donne du relief aux choses qu'elle se représente (§ 97). Mais une rêverie morne dont l'esprit est comme accablé profondément peut réprimer cet élan et, ainsi, retenir les images à son niveau. Tel est le cas dans le morceau suivant : les choses y sont aperçues sous un voile de désenchantement. Ex. : *Elle souffrait sans cesse, se sentant née pour toutes les délicatesses et pour tous les luxes.... La vue de la petite Bretonne qui faisait son humble ménage éveillait en elle des regrets désolés et des rêves éperdus. Elle songeait* aux *antichambres muettes, capitonnées avec des tentures orientales*[1], *éclairées par de*[1] *hautes torchères de bronze, et* aux *deux grands valets en culotte courte qui dorment dans* les *larges fauteuils, assoupis par la chaleur lourde du calorifère. Elle songeait aux grands salons vêtus de*[2] *soie ancienne,* aux *meubles fins portant des*[1] *bibelots inestimables, et* aux *petits salons coquets, parfumés, faits pour la causerie de cinq heures avec les amis les plus intimes,* les *hommes connus et recherchés dont toutes les femmes envient et désirent l'attention* (Maupass., *Parure*).

1. En ce qui concerne cet article, v. §§ 94 et 89.
2. Pour expliquer l'article zéro, v. successivement §§ 90 et 155.

CHAPITRE XI

LA LIMITE DE L'EXTENSION IMPRESSIVE

§ 79. Position de cette limite et définition générale des emplois correspondants.

L'extension nominale impressive, telle qu'elle vient d'être décrite, procède d'une intention double : d'une part, montrer la réalité ; d'autre part, résorber cette réalité dans l'impression. Ces deux effets présentent une contradiction en ce que si l'on fait croître le second au delà d'une certaine limite, il vient un moment où le premier n'existe presque plus : pour obtenir l'impression voulue, l'esprit ira, en effet, chercher ses images jusqu'aux frontières de l'irréalité ; satisfait dès l'instant qu'elles seront *exactes en valeur*, il ne leur demandera, en ce qui touche le caractère réel, que d'être admissibles, étant donné le sujet.

Le procédé, selon qu'il est poussé plus ou moins à l'extrême, comporte différents degrés dont les cas suivants donneront une idée.

§ 80. Le nom employé comme pure valeur impressive.

C'est le sommet du procédé. Il consiste en ceci : un nom répond très exactement à l'impression qu'on souhaite obtenir ; pour cette raison, et sous cette seule condition, c'est-à-dire sans qu'il soit tenu compte autrement de la réalité, il est introduit dans le discours.

Un tel emploi est nécessairement stylistique. Il serait impossible sans des moyens d'art. Voici un exemple : **La** *fleur veut mourir où*

la fleur Est née, Et j'étais si bien sur ton cœur, Ma sœur! (Moreau, *Contes à ma sœur*).

Il est sensible que le mot *fleur* dans ces vers est jeté comme « mot de beauté », pour son effet littéraire. Aussi bien si un autre nom s'était présenté, d'un meilleur rendement impressif, eût-il été retenu par préférence, quoiqu'il représentât une tout autre idée.

§ 81. Réduction de la pure valeur impressive du nom en valeur symbolique.

L'emploi ci-dessus défini (§ 80) se réfère au degré extrême de l'extension impressive. Pour concevoir les autres degrés, il faut réintroduire un peu de réalité sous le nom. On obtient ainsi des images qui participent à dose inégale et variable de deux buts de pensée, traduire l'impression et représenter le réel, en sorte qu'il est difficile d'y reconnaître expressément l'une ou l'autre de ces deux intentions.

Exemples :

a. *Cette voix sonore et puissante donne le signal aux moissonneurs. « Il faut partir, dit le père ; n'entendez-vous pas l'alouette ? » Elle les suit, leur dit d'avoir courage ; aux chaudes heures, les invite au sommeil, écarte les insectes. Sur la tête penchée de* la *jeune fille à demi éveillée, elle verse des torrents d'harmonie...* (Michelet, *L'oiseau*, IIe part. : *le Chant*).

Dans ce morceau l'image *jeune fille*, encore qu'elle corresponde à la réalité, est appelée surtout pour embellir le sujet.

b. « *Pharamond ! Pharamond ! Nous avons combattu avec l'épée. « Nous avons lancé la francisque à deux tranchants ; la sueur tombait du front des guerriers et ruisselait le long de leurs bras.* **Les** *aigles et* **les** *oiseaux aux pieds jaunes poussaient des cris de joie ;* **le** *corbeau nageait dans le sang des morts ; tout l'océan n'était qu'une plaie ; les vierges ont pleuré longtemps ! « Pharamond ! Pharamond ! Nous avons combattu avec l'épée* » (Chat., *Mart.*, VI).

Toutes les images de ce morceau ont des attaches avec la réalité ; toutefois, elles ne sont pas appelées expressément pour représenter cette réalité, mais pour *communiquer par impression* tout le « farouche » des âges mérovingiens. Il faut donc y voir surtout des valeurs adéquates à une intention d'effet.

c. Les images prennent valeur de symbole lorsqu'on vise à communiquer, par impression, non plus seulement une teinte générale (comme « le farouche »), mais une idée définie. Tel est le cas dans les deux exemples qui suivent.

Le premier éveille dans l'esprit par le moyen d'images (et sans aucune définition abstraite) l'idée de grâce naturelle et celle de grâce rehaussée par le luxe. Ex. : *Il* (Murger) *refait cet éternel poème de la jeunesse que six mille ans n'ont pas vieilli. Puis vient la déception. Un jour, le poète se trouve seul. La belle amoureuse est partie. Adieu* la *bottine grise*, la *robe de toile et* le *chapeau de paille parfumé d'une fleur naturelle!* La *moire antique ballonne autour de cette taille souple*, le *cachemire fait son pli sur cette nuque aux blonds cheveux follets* (Gautier, *Et. sur Murger*) [1].

Le second suscite dans l'esprit, par les mêmes moyens concrets, l'idée d'attachement à la demeure où l'on a longtemps vécu. Ex. : *Non, non, le poète et l'écrivain, le peintre et le sculpteur, le philosophe et l'inventeur, tous ces malheureux qui ne meurent pas dans leur lit, sous le regard bienveillant qui les veille ou sous la main rustique et maternelle de quelque vieille servante, entourés* des *portraits aimés*, des *livres choisis*, du *chien qui pleure et* de l'*oiseau qui chante, ils meurent dans une maison d'emprunt* (Janin, *Et. s. Murger*) [1].

§ 82. Retour à la pure valeur impressive par emploi d'images communes.

Les images impressives communes sont celles dont se sert la littérature (la poésie surtout) pour exprimer les grands sentiments généraux, éternels, qui trouvent des valeurs adéquates dans la nature entière. Ex. : *Tel est le sort commun. Bientôt* les *aquilons Des dépouilles* des *bois vont joncher* les *vallons : De moment en moment,* la *feuille sur la terre, En tombant interrompt* le *rêveur solitaire* (Delille, *Jardins*, II). *Au bord* des *nids, ouvrant ses ailes longtemps closes,* L'*oiseau disait le jour avec un chant plus frais Que* la *source agitant* les *verts buissons de roses, Que le rire moqueur* du *vent dans les forêts.* Les *abeilles sortaient des ruches naturelles, Et par essaims vibraient* au *soleil matinal; Et, livrant le trésor de leurs corolles frêles, Chaque fleur répandait sa goutte de cristal* (Lec. de Lisle, *Poèm. barb.*).

1. Cette étude a été recueillie dans les *Nuits d'hiver*, édit. Michel Lévy, Paris.

Les images communes manquent de véritable réalité. Ceci ressort de ce qu'elles se laissent interchanger sans que le sens général en souffre. A défaut de l'une, une autre est possible et facile à trouver. Ce trait les rend commodes aux poètes et explique le grand usage qu'ils en font. Soit le morceau suivant : *Voilà* les *feuilles sans sève Qui tombent sur* le *gazon; Voilà le vent qui s'élève Et gémit dans le vallon ; Voilà* l'*errante hirondelle Qui rase du bout de l'aile L'eau dormante* des *marais; Voilà l'enfant* des *chaumières Qui glane sur* les *bruyères Le bois tombé* des *forêts* (Lamart., *Harm. p. r.*, III, 1). Il ne fait pas doute qu'un versificateur pourrait, avec quelque adresse, mettre en regard un autre morceau de même impression, plus encore de même sens, mais composé avec d'autres images. L'auteur regrette de n'être pas à même, faute de talent, d'offrir ce supplément de preuve. Aussi bien n'est-ce pas indispensable. On comprend aisément de quoi il s'agit. Dans certains sujets, pour une fin qu'on se propose, les images se présentent non pas individuellement, mais par séries, un ordre tout entier à la fois, dans lequel il n'y a qu'à choisir. Ainsi *la feuille* pourra valoir *la fleur* et *l'oiseau qui revient*, *la feuille qui renaît.*

Le fait à noter, au point de vue linguistique, est que l'image réduite à ce peu de réalité se fait régulièrement précéder de l'article extensif.

Cet emploi forme avec celui relevé au début du chapitre (§ 80), la limite extrême de l'extension nominale impressive. Il n'y a rien de possible au delà.

REMARQUE. — Dans la plupart des exemples précités, l'extension, outre le caractère de valeurs impressives pris par les noms, aurait pour se justifier, en plusieurs cas, l'association qui se forme entre images. On rentrerait ainsi, partiellement, dans le thème I (§§ 56 à 67). Toutefois il ne faut pas trop se fier à cette impression. S'il ne s'agissait, en effet, que d'images en liaison permanente au fond de l'esprit, le tableau composé aurait quelque chose de banal. Or il se distingue, au contraire, chez les bons écrivains tout au moins, par une beauté qui n'a rien de commun, de « trop vu ». Ceci semble démontrer que le sentiment de liaison entre images qu'on éprouve à la lecture, est plutôt, en ce cas, un effet de l'article que sa cause. La question est du reste de celles qui ne peuvent être tranchées absolument, car elle comporte une implication difficile à dénouer : d'une part, l'impression cause l'article; d'autre part, l'article cause l'impression.

CHAPITRE XII

LE HALO IMPRESSIF

§ 83. Généralités.

Il existe à l'entour de certains noms une frange d'impressions fugitives qui n'est pas un effet de l'emploi, mais la propriété même de l'image nominale. C'est cette frange qui est nommée ici *halo impressif*.

L'existence de ce halo étant établie, la question, au moment de l'emploi, est de savoir s'il sera retenu ou écarté. Tout dépend, à cet égard, des impressions dominantes dans le contexte, mais il faut prévoir une extension nominale extrêmement facile pour peu qu'il y ait une affinité entre l'intention du discours et le halo impressif dont le nom s'entoure.

L'exploitation linguistique et stylistique du halo impressif dans les conditions générales qui viennent d'être décrites, a donné lieu dans la langue à des emplois variés que l'analyse peut ramener aux cas suivants.

§ 84. Exploitation stylistique d'un halo d'impressions fugitives.

Les conditions de l'emploi sont les suivantes : Le nom s'entoure d'un halo de teinte variable (beauté, solennité, etc.). Si cette teinte est en conformité avec l'effet que recherche le discours, le halo est conservé. Tel est le cas dans les vers qui suivent où l'article extensif sert à rehausser en éclat l'image *perle blonde*. Ex. : *Voulant mettre une étoile à son bandeau*, la *reine Fait venir un plongeur et lui dit : « Vous irez Dans ce palais humide où chante la sirène*

Cueillir la *perle blonde, et me l'apporterez.* » (Murger, *Nuits d'hiver : le Plongeur*). Dans les vers suivants de Michelet, il faut de même, attribuer l'article extensif au besoin de conserver au mot *oiseau* tout son poétique reflet : *Mais quand vient la gelée, Je frappe à ton carreau. Il n'est plus de feuillée, Prends pitié de l'oiseau !* (*L'oiseau :* IIe part. : *le chant*).

A la limite, on rencontre des noms employés uniquement pour leur effet impressif (§ 80).

Il existe, en outre, dans la langue des groupes homogènes où le deuxième nom garde d'une façon permanente son halo. Ex. : *fleur* des *bois*, *salle* des *fêtes*. Mais dans les mêmes conditions abstraites, on dira, faute d'un halo suffisant autour du nom : *fleur* de *jardin*, *salle* de *bains* (pp. 133 et 135).

§ 85. Exploitation stylistique d'un halo d'idées morales.

L'emploi est le même que précédemment, avec la seule différence que le halo répandu autour du nom est moins fugitif, plus aisément analysable : c'est une idée morale sujette jusqu'à un certain degré à définition. On développera, par exemple, au moyen de l'article d'extension, l'idée du caractère moral d'un travail, d'un métier, etc. Il en est ainsi dans les lignes qui suivent.

(Regrets sur une vieille robe de chambre). *Pourquoi ne pas l'avoir gardée? Elle était faite à moi; j'étais fait à elle... Un livre était-il couvert de poussière, un de ses pans s'offrait à l'essuyer. L'encre épaissie refusait-elle de couler de ma plume, elle présentait le flanc. On y voyait tracés en longues raies noires les fréquents services qu'elle m'avait rendus. Ces longues raies annonçaient* le *littérateur*, l'*écrivain*, l'*homme qui travaille.*

La suite du morceau présente d'autres extensions du même type, mais le caractère en est plus fugitif : *Ce n'est pas tout, mon ami. Écoutez les ravages du luxe, les suites d'un luxe conséquent. Ma vieille robe de chambre était une avec les autres guenilles qui m'environnaient. Une chaise de paille, une table de bois, une tapisserie de Bergame, une planche de sapin... formaient avec ma vieille robe de chambre l'indigence la plus harmonieuse.*

Tout est désaccordé. Plus d'ensemble, plus d'unité, plus de beauté...

J'ai vu la bergame céder la muraille, à laquelle elle était depuis si longtemps attachée, à la *tenture de damas;... la chaise*

de paille reléguée dans l'antichambre par **le** *fauteuil de maroquin.*

Mais plus loin d'autres noms, encore qu'ils soient relatifs au même ordre de choses et que l'intention générale du discours n'ait point varié, ne subissent pas l'extension, faute précisément d'une frange impressive suffisante : [J'ai vu]... *Homère, Virgile, Horace, Cicéron, soulager le faible sapin courbé sous leur masse, et se renfermer dans* **une** *armoire marquetée, asile plus digne d'eux que de moi;* **une** *grande glace s'emparer du manteau de ma cheminée ;* etc. (Diderot, t. IV, *Miscellanea philosophiques*).

La différence d'article entre **la** *tenture de damas*, **le** *fauteuil de maroquin* d'une part, et **une** *armoiré marquetée*, **une** *grande glace* d'autre part, dénonce que les deux premières images ont plus d'affinité que les deux autres avec l'idée dominante du sujet : le luxe insolent du parvenu. C'est du reste quelque chose qu'on sent très bien, sans, toutefois, pouvoir le traduire en termes explicites.

Aussi bien, avant de faire prévaloir l'aspect moral d'un nom sur son aspect positif, y a-t-il lieu de tenir compte, dans une certaine mesure, de l'allure générale du morceau. Un ton relevé, voire un peu emphatique, sont des conditions tout particulièrement favorables à la conservation du halo impressif.

Le halo impressif est quelque chose d'individuel : l'intention de l'exploiter s'exerçant à égalité sur une série de noms, l'extension n'aura lieu que pour ceux qui le possèdent en propre. Ex. : *Dans les journaux, l'écrivain qui nomme* **un** *chat un chat*, **le** *concussionnaire un concussionnaire*, *et* **le** *traître un traître s'attire un mauvais renom* (J.). Si l'on dit, dans cet emploi, **un** *chat*, puis **le** *concussionnaire*, **le** *traître*, cela tient à ce que les deux derniers noms font paraître une idée morale qui est absente du premier. Au surplus, dans l'expression *nommer* **un** *chat*, *un chat*, *chat* étant représentatif d'une chose *quelconque* à nommer sans euphémisme, il devient par cette indifférence à tout domaine déterminé un nom de sens extrinsèque. On sait la résistance que ces noms opposent à l'extension (§ 23).

Il y a dans la langue tout un nombre d'expressions qui ont été formées par exploitation du halo impressif du nom. Comme pour plusieurs d'entre elles, l'expression semblable, mais sans ce halo, existe en regard, on peut, par comparaison, se faire une idée très

nette du procédé. Par exemple : *Le soldat prend* **les** *armes*, où *armes* se recouvre d'une idée morale de devoir, mais *le meurtrier prend* **des** *armes*, où *armes* est une vision d'objet, sans plus; *baiser* **le** *crucifix* qui fait prévaloir la ferveur, la piété du geste sur le geste même : *baiser* **un** *crucifix; porter* **l'***épée* qui a un air de noblesse qu'on ne retrouve point dans : *porter* **une** *épée*.

Il en est d'autres qui n'existent que sous l'aspect extensif. Telles sont : *mourir à* **l'***hôpital*, *aller à* **l'***église*, *descendre* **au** *tombeau* qui, respectivement, se recouvrent de l'idée de pauvreté, de piété, de mort.

On expliquerait pareillement : *prendre* **l'***omnibus*, en regard de : *prendre* **un** *fiacre*. Le mot *omnibus* se recouvre d'une idée de service institué, fonctionnant selon un ordre prévu, idée qui n'existe pas à l'entour du mot *fiacre*.

Au surplus, le halo impressif du mot *omnibus* peut, si le contexte y trouve avantage, être écarté. On dira, relativement à des circonstances qui ne comportent pas la prévision de service régulièrement institué : *sauter dans* **un** *omnibus*, *prendre* **un** *omnibus*.

L'expression *prendre* **l'***apéritif* relève, en ce qui touche l'article, de la même explication que *prendre* **l'***omnibus*. C'est l'idée de coutume prise, instituée, si l'on peut dire ainsi, qui forme autour du mot *apéritif* un halo, retenu dans l'emploi. Mais on dira : *prendre* **un** *remède*, **un** *poison*, le nom ne se recouvrant en ce cas d'aucune idée débordant la vision d'objet.

Ajoutons, pour en terminer sur ce point, que nombreuses sont, dans la langue, les expressions formées par exploitation du halo impressif du nom. Voici des exemples : *Il rencontrait toujours sur le boulevard un vieux camarade, un déveinard comme lui, — il y en a tant dans ce sacré métier, — à qui il payait* **le** *restaurant*, **le** *café* (Daudet, *From. et Risl.*, I, 2); *Dans la bouche de ce pauvre diable qui n'avait pas mis les pieds sur* **les** *planches depuis des années* (*Ib.*). Récemment, le procédé a donné : *avoir* **le** *sourire*, expression qui n'est rien d'autre que l'idée positive *avoir* **un** *sourire*, perçue à travers son halo impressif.

§ 86. Le halo symbolique.

Les emplois qui précèdent enseignent à distinguer dans les images de la langue l'*être* qu'elles représentent et le *langage* qu'elles

tiennent à l'esprit. Celles qui s'environnent d'idées morales sont « parlantes », les autres qui n'ont pas cette frange sont « muettes ».

Lorsqu'une image est assez clairement « parlante » pour communiquer à l'esprit l'idée d'une chose extérieure à elle, mais saisissable et définie, elle devient le *symbole* de cette chose.

Il apparaît ainsi que les noms symboliques sont dans la langue ceux qui correspondent aux images les plus parlantes. Ex. : *Le scarabée, qui avait vécu, possédait cette seconde vue qu'on appelle l'expérience, et qui, au premier coup d'œil, permet de voir clairement le fond des choses, — c'est-à-dire* **la** *vase sous* **l'***eau limpide, — la réalité sous l'illusion* (Murger, *Nuits d'hiver : Ball.* I). *Nous avons cru pouvoir, — nous l'avons cru souvent, Formuler notre rêve, et le rendre vivant Par* **la** *palette ou par* **la** *lyre ; Mais le souffle manquait* (*Ib. : Lettre à un mort*). *Ami, — puisque* **le** *temple a pour toi deux idoles, sur* **les** *autels jumeaux allume* **l'***encensoir ; Puisque sur ton blason Dieu grava deux symboles, Prends* **le** *pinceau le jour, et* **la** *lyre le soir* (*Ib. : A. G. D.*). Pour les symboles plus momentanés, plus fugitifs, se reporter au § 81.

REMARQUE. — Dans les fables, les noms de personnages, animaux ou plantes, se font précéder tantôt de l'article d'extension, tantôt de l'article de relief. La différence de traitement est l'effet d'une critique instinctive extrêmement subtile, qu'il est possible, toutefois, de restituer après examen du cas particulier. On se représentera pour cela d'une part, le halo d'idées morales que le nom peut posséder en propre, et, d'autre part, l'avantage qu'il peut y avoir, étant donné le sujet, à retenir ou à négliger ce halo. Mais l'appréciation est toujours délicate, et il y faut du sens littéraire.

CHAPITRE XIII

LE RELIEF IMPRESSIF [1]

§ 87. Généralités.

L'article d'extension dénonce une idée nominale recouverte par des impressions situées *au-dessous* de la surface de l'esprit (§ 55). Inversement, l'article ponctuel ou de relief dénonce l'idée nominale qui, ayant traversé les couches successives d'impressions étagées dans l'esprit, sans se lier à aucune, émerge, pour ainsi dire, à la surface.

Le trait marquant de l'idée nominale que la conscience saisit en telle position, est d'être réalisée *hors* du passé de l'esprit. Le domaine dont elle fait partie n'est pas celui des idées ayant déjà pris corps dans la pensée, mais celui des idées *en train* d'y prendre corps.

THÈME I : *LE NOM EST MAINTENU* HORS *DU PASSÉ DE L'ESPRIT PAR UN ÉLÉMENT DU CONTEXTE*

§ 88. Définition du thème.

Les conditions générales de ce cas sont les suivantes. Un nom que ses affinités avec les impressions qui flottent dans l'esprit,

1. Le présent chapitre constitue toute la théorie de l'article *un*, qui, *en tant qu'article*, ne comporte que des emplois impressifs. Le mot *un*, employé expressivement, n'est en effet rien d'autre que l'adjectif de nombre.

devraient retenir aux arrière-plans de la pensée est ramené au tout premier plan par un élément du contexte.

Le conflit qui s'élève ainsi dans la langue se résout, dans des cas déterminés, par la nécessité d'employer l'article de relief, là où les autres conditions feraient attendre l'article extensif. L'étude de ces cas suit.

§ 89. Incompatibilité, devant régime, entre l'article d'extension impressif et les verbes de position d'existence.

Les verbes de position d'existence ont pour idée générale : *il existe, il y a*. Leur emploi suppose l'intention de poser l'image nominale *par-dessus* les impressions existantes, en surcharge, pour ainsi dire. Intention en contradiction manifeste avec celle de l'article impressif d'extension qui, précisément, dénonce l'existence de l'image *au-dessous* d'impressions existantes dans l'esprit. Le résultat du conflit est que, devant régime, après verbe de position d'existence, l'article d'extension impressif attendu, fait place à l'article de relief. Voici quelques exemples. Soit une phrase comme : *Il nous faut aller arroser* **les** *fleurs dans le jardin*, en regard de : *Il y a* **des** *fleurs dans le jardin*. Étant donné le fond *jardin*, on s'attendrait dans les deux cas à pouvoir employer devant *fleurs*, l'article *les*, l'association d'idées se faisant tout naturellement. Mais il faut tenir compte, dans la seconde phrase, du verbe *il y a*, qui pose l'existence de *fleurs*, et, comme tel, exige *des*, article de relief, au lieu de l'article extensif, justifié par les autres conditions.

Il en est de même dans les lignes suivantes : *Ma mère n'entr'ouvrait pas son armoire à glace sans me faire éprouver une curiosité fine et pleine de poésie. Qu'y avait-il donc dans cette armoire ? Mon Dieu ! ce qu'il pouvait y avoir :* **du** *linge*, **des** *sachets d'odeur*, **des** *cartons*, **des** *boîtes. Je soupçonne aujourd'hui ma mère d'un faible pour les boîtes* (A. France, *Livre d. m. ami*, I, 5) ; c'est le verbe *y avoir* qui empêche l'association d'idées entre *armoire* d'une part, et *linge*, *sachets d'odeur*, *cartons*, *boîtes* d'autre part, de produire l'effet attendu (§§ 57 et 58).

Autre exemple : *Autour des hameaux croulants aux murs sombres il y avait* **des** *rosiers*, **des** *œillets*, **des** *giroflées et, jusque sur les hautes toitures de chaume et de mousse, mille petites fleurs qui attiraient les premiers papillons blancs...* (Loti, *Pêch d'Isl.*,

III, 5). Ce qui montre bien que l'article *des* a pour cause, dans ce passage, le verbe *y avoir*, c'est que si on retire ce verbe, il suffit d'un léger changement de ton pour que rien ne s'oppose plus à une extension impressive par l'article *les*. On pourrait dire : *Autour des hameaux croulants aux murs sombres*, **les** *rosiers*, **les** *œillets*, **les** *giroflées s'enroulaient, grimpaient et, jusque sur les hauts toits de mousse, mille petites fleurs attiraient les premiers papillons.*

§ 90. Incompatibilité, devant régime, entre l'article d'extension impressif et les verbes qui posent dans l'esprit une idée de quantité.

Les verbes de cette catégorie sont suivis de la préposition *de : remplir de, couvrir de*, etc. Leur effet sur l'article devant régime, est sensiblement le même que celui des verbes de la catégorie précédente (§ 89) et se justifie par les mêmes raisons : introduire expressément au moyen d'un verbe une idée de quantité, c'est la déposer en surcharge sur le fond des impressions existantes. Ex. : *La terre se couvre* **de** *marguerites*, **de** *pensées*, **de** *jonquilles*, **de** *narcisses*, **d'***hyacinthes*, **de** *renoncules*, **d'***anémones* (Chat., *Mém. d'O. Tombe*, II).

Mais si l'on prend les régimes comme sujets, on peut dire : **Les** *marguerites*, **les** *pensées*, **les** *jonquilles*, **les** *narcisses*, **les** *hyacinthes*, **les** *renoncules*, **les** *anémones couvrent la terre*, le nom se trouvant, par cette construction, soustrait à l'action du verbe. Au reste, on lit quelques lignes plus bas dans le même morceau : *Les haies au long desquelles abondent* **la** *fraise*, **la** *framboise et* **la** *violette sont décorées d'aubépines, de chèvrefeuilles, de ronces.*

Autre exemple : *Enfin, la grille s'ouvre ! On retourne au village ; Ainsi que les genêts, notre âme est tout en fleurs, Et dans les houx, remplis* **de** *vieux merles siffleurs, On sent un air plus pur qui vous souffle au visage* (Fr. Fabié, *Le clocher*). Le morceau, n'était le verbe *remplir* qui s'y oppose, admettrait par le ton, l'article extensif. On s'en rend très bien compte, lorsqu'on essaye de refaire le vers, sans ce verbe : *Et perchés dans les houx, les vieux merles siffleurs*, etc.

REMARQUE. — La résistance ci-dessus décrite est absolue tant que l'extension impressive agit seule. Mais elle fléchit si cette extension se greffe sur un mouvement mémoratif (§ 116). Tel est le cas dans : *...tous ces malheureux qui ne meurent pas... entourés* **des** *portraits aimés,*

des *livres choisis*, etc. (ex. déjà cité, p. 181). Les adjectifs *aimés*, *choisis* correspondent à un retour de l'esprit vers les choses passées.

Aussi bien ne saurait-on perdre de vue que le mouvement mémoratif n'agit pas seul dans ce genre d'emplois : son action est préparatoire de l'extension impressive qui, dès lors, ne rencontre plus de résistance insurmontable.

§ 91. Incompatibilité, devant régime, entre l'article d'extension impressif et les verbes de causation.

Les verbes de cette catégorie ont trait à l'entrée de l'être dans l'actuel (ex. : *créer*, *faire*, *fabriquer*, *produire*, etc.). De même que les verbes de position d'existence, ils interdisent l'extension impressive, mais d'une façon moins générale, et seulement dans le cas où ils offrent à l'esprit le support d'une vision suffisamment positive. Cette réserve oblige à distinguer trois degrés ou états de la causation.

DEGRÉ I (virtualité) : L'image d'action n'étant pas positive (on voit l'effet, mais l'action même échappe à l'esprit), toutes les extensions sont possibles. Les emplois qui relèvent de cet aspect sont les suivants :

1° création *ex nihilo*. Ex. : *Et Dieu créa* **les** *grands poissons* (Gen., I, 21). *Tout en composant des solfèges*, *Qu'aux merles il siffle à mi-voix*, *Il sème aux prés* **les** *perce-neiges Et* **les** *violettes aux bois* (Gautier, *Em. et Cam. : Prem. sour. du print.*). Dans ce dernier exemple, le printemps est considéré comme un véritable créateur, opérant par des moyens mystérieux, *non positifs*. C'est ce qui permet, malgré le verbe *semer*, de maintenir le rapport associatif justifiant l'article *les*. Il eût fallu, autrement, se servir de *des*. Tel est le cas dans les vers suivants où *faire* et *tenir*, verbes de causation (le premier par nature, le second par emploi), s'opposent absolument à l'extension impressive qui pourrait résulter de la liaison des idées : *La pluie au jardin fait* **des** *bulles ; Les hirondelles sur le toit Tiennent* **des** *conciliabules Voici l'hiver, voici le froid !* (Gautier, *Em. et Cam. : Ce que dis. les hirond.*).

2° causation occulte. Ex. : *Mais le souper s'annonce, et l'heure de la table Réunit tous les cœurs : un flacon délectable Verse avec son nectar* **les** *aimables propos Et, comme son bouchon, fait partir* **les** *bons mots* (Delille, *Hom. d. Champs*, I). L'article *les*

devant *aimables propos* se maintient sans difficulté après le verbe de causation *verser*, parce que le sujet est *flacon délectable*, lequel n'accomplit pas directement l'action, mais la suscite par des moyens non discernés.

Tout autre eût été le cas s'il se fût agi du convive même. La causation n'étant plus occulte, il eût fallu passer outre à l'association d'idées, très facile, sur laquelle se fonde l'article *les* et se servir de l'article *des*. Le convive, « à l'heure de la table », peut dire « *d'*aimables propos, *des* bons mots », mais non « *les* aimables propos, *les* bons mots ».

3° L'objet désigné par le mot régime enferme en soi une puissance de développement. — On peut citer comme exemple du cas les expressions : *semer* l'*effroi*, *répandre* la *terreur*, où le nom représente quelque chose qui a tendance à se propager, à s'accroître de soi.

La même nuance se retrouve dans : *apporter* le *malheur dans une maison*. Le malheur une fois introduit en germe, pour ainsi dire, est censé devoir se développer de lui-même [1].

DEGRÉ II (réalité) : L'image d'action étant positive, aucune extension impressive n'a lieu. Par conséquent là même où, d'après toutes les autres conditions, on attendrait l'article *le*, il faut employer l'article *un*.

Soit, par hypothèse, une phrase comme : *On ne faisait en Grèce dans le commencement de l'art que des statues isolées, plus tard on a composé* des *groupes*. On s'attendrait, d'après l'association d'idées très facile de *statues isolées* à *groupes*, à trouver devant ce dernier nom l'article *les* : le verbe *composer* s'y oppose, en tant que verbe de causation devant régime. Mais si l'on remanie la phrase de manière à ce que le mot *groupes* ne soit plus régime de *composer*, la liaison d'idées produit aussitôt l'effet attendu : *On ne faisait en Grèce dans le commencement de l'art que des statues isolées*, les *groupes ont été composés plus tard* (ex. déjà cité, § 57).

Autre exemple : *Cependant, les bras fatigués portent* des *coups ralentis* (Chat., *Mart.*, VI). On ne saurait dire : *portent* les *coups ralentis*. Mais il suffit, comme précédemment, de déplacer le verbe

1. Pour réagir contre cette interprétation, on se sert de l'article *du*. Dans : *Je répands* du *malheur* (B. Constant, *Adolphe*, VII), le regard se borne à la considération du malheur directement causé.

de manière à ce que *coups* ne soit plus régime de *porter*, pour qu'il y ait de nouveau possibilité d'employer l'article d'extension : *Cependant* **les** *coups*, *portés d'un bras fatigué*, *deviennent moins redoutables*.

Dans la description, qui est un genre où la liaison des images, dans beaucoup de cas, s'opère très facilement, il n'est pas rare de rencontrer devant le régime des articles de relief dus uniquement à un verbe de causation. Par exemple : *Au delà des violettes... les croix roses et blanches des juliennes de Mahon dessinaient* **des** *coins de tapisserie riche*, *étendaient à l'infini devant le couple*, *un luxe royal de tenture* (Zola, *Faute Ab. M.*, VI). *Albine et Serge se perdaient. Mille plantes*, *de tailles plus hautes*, *bâtissaient* **des** *haies*, *ménageaient* **des** *sentiers étroits* (*Ib.*).

Le verbe de causation écarte de même l'article *le*, dénonçant le nom recouvert d'une idée morale (§ 70). C'est ainsi qu'on dira : *Cet homme commet* **des** *bassesses pour arriver à ses fins*. Impossible de dire ici : *commet* **les** *bassesses* [1], et, si l'on veut conserver l'article *les*, il faut recourir à un verbe non causatif. Par exemple : *Cet homme ne recule pas devant* **les** *bassesses pour arriver à ses fins*.

DEGRÉ III (généralité) : L'intelligence *ne prenant plus pour support le fait même de causation*, *mais une idée abstraite de ce fait*, *plus générale*, et, notamment, dépourvue de toute limite positive assignable par l'esprit, l'article extensif devient non seulement possible, mais nécessaire.

Ce nouvel état de choses se lie aux conditions suivantes :

1° La réalité se recouvre d'une idée morale contenue dans un modificatif de verbe.

Par exemple, après avoir dit : *il fait* **des** *vers*, on dira en superposant au fait positif l'idée morale contenue dans l'adverbe *mieux* : *il fait* **les** *vers mieux que moi*. De même après : *elle a élevé beaucoup* **d'***enfants*, on aura : *elle sait élever* **les** *enfants*. La cause du changement d'article est que la pensée s'est élevée au plan de l'idée morale (idée de capacité) impliquée par le verbe *savoir*.

Le modificatif nominal ne cause pas ce changement de plan ; on dira : *faire* **des** *vers*, et avec le même article : *faire* **des** *vers meilleurs que*, etc.

1. Voir la note de la page 171.

2° On passe du nom particulier de l'action au nom général qu'elle a pu s'acquérir dans la langue, à la faveur de certaines conditions (§ 62).

Comme exemples, on peut citer tout un nombre d'expressions d'usage courant, telles que : *faire* **le** *feu*, *faire* **la** *soupe*, *faire* **le** *pain*, qui sont autant de noms généraux d'action. Mais il ne faut jamais perdre de vue que toutes les actions n'ont pas dans la langue un nom général, mais seulement celles qui se rattachent à quelque coutume (§ 62); que, de plus, un nom général d'action n'est applicable à un fait particulier que pour autant que ce fait renouvelle suffisamment l'idée de coutume en vertu de laquelle le nom général d'action a pu se former. Au cas où cette dernière condition ne serait pas réalisée à un degré suffisant (la langue actuelle montre très peu d'exigences à cet égard), il y aurait lieu de désigner l'action par son nom particulier : *faire* **du** *feu*, *faire* **de la** *soupe*, *faire* **du** *pain*.

REMARQUE. — Il importe de pouvoir discerner très exactement la limite des verbes de causation. C'est le point où l'esprit recouvre la liberté de se représenter l'objet autrement qu'en devenir. Ainsi *cultiver* n'est déjà plus verbe de causation, car on cultive ce qui existe. Aussi dira-t-on : *cultiver* **les** *lettres*, en regard de *faire* **de la** *littérature*.

§ 92. Incompatibilité, devant régime, entre l'article d'extension impressif et les verbes de préhension.

Les verbes de préhension sont ceux qui indiquent qu'une chose est prise, tenue ou déplacée. Par exemple : *prendre*, *acheter*, *cueillir*, *offrir*, *donner*, *vendre*, *tenir*, etc. Leur effet sur l'article rappelle celui des verbes de causation. Il est relatif aux mêmes trois degrés.

DEGRÉ I (virtualité) : Les verbes de préhension, à ce degré, se confondent pratiquement avec les verbes de causation, et les mêmes exemples pourraient servir. Tout développement nouveau serait donc superflu. V. § 91, I, 3° : *apporter* **le** *malheur dans une maison*.

DEGRÉ II (réalité) : Il y a lieu de distinguer si la quantité prise, tenue ou déplacée, est inférieure ou bien égale à celle qui figure dans la vision d'appui. Dans le premier cas, toute extension

d'ordre impressif est exclue. Dans le second, au contraire, l'extension impressive reste possible.

Ainsi l'on dira en négligeant l'association remarquablement facile entre *fleurs* et *jardin* : *Allons dans le jardin cueillir* des *fleurs*, ce qui indique l'intention de ne cueillir qu'une partie des fleurs du jardin. Au contraire, une phrase comme : *Allons dans le jardin cueillir* les *fleurs* indiquerait, au cas où elle serait formée, le projet de cueillir les fleurs en masse, d'en cueillir autant que l'esprit en aperçoit, par avance, dans la vision d'appui *jardin*.

DEGRÉ III (généralité) : Tout ce qui a été dit au sujet des verbes de causation garde sa valeur. L'article d'extension s'emploie :

1° Lorsque le fait se recouvre d'une idée morale impliquée par un modificatif de verbe. On dira : *cueillir* des *fraises*, mais *savoir cueillir* les *fraises* (§ 91, III, 1°) ;

2° Lorsqu'on passe du nom particulier d'une action à son nom général (§ 91, III, 2°).

Les réserves déjà présentées, touchant l'existence et l'emploi du nom général d'action (§§ 62 et 91, III, 2°) subsistent en ce cas sans changement.

Les noms généraux d'action renfermant un verbe de préhension sont relativement nombreux. Citons : *rentrer* les *foins*, *faucher* l'*avoine*, *battre* le *blé*, *battre* le *fer*.

Un détail à noter est la tendance sourde du régime à garder, en ce cas, le singulier : *cueillir* la *fraise*. Ce singulier a une valeur de style qui n'a pas échappé aux poètes. Ex. : *Te souvient-il de cette amie, Tendre compagne de ma vie? Dans les bois en cueillant* la *fleur Jolie Hélène appuyait sur mon cœur Son cœur* (Chat., *Av. dern. Abenc.*) — Voici un autre exemple d'un style plus populaire : *Quand j'étais chez mon père, Guenillon Petite jeune fille, Il m'envoyait au bois Guenillon, Pour cueillir* la *nouzille, Ah! ah! ah! ah! ah! Guenillon*, (Vieil. chans. citée p. A. France d. *Le livre d. m. ami*, V, 2).

§ 93. Incompatibilité, devant régime, entre l'article d'extension impressif et les verbes de possession.

1° *Possession de quantité.* Le verbe de possession, en ce cas, n'est rien d'autre qu'un verbe de préhension au degré de *réalité*, et

tout ce qui a été dit à ce sujet subsiste sans changement (§ 92).

Aucune extension impressive n'est possible du moment que la quantité possédée reste inférieure à celle qu'on aperçoit dans la vision d'appui. On dira, par exemple : *Un dernier mot... en faveur de cette société... si ingrate... Il eut* **des** *amitiés fidèles*, **des** *succès*, **des** *honneurs. Tous les théâtres lui étaient ouverts.* On attendrait, dans cette phrase, d'après l'association d'idées entre *société* d'une part et *amitiés*, *succès*, *honneurs* de l'autre, l'article *les*. Le verbe *avoir*, qui régit ces noms, s'y oppose. Aussi bien suffit-il de remanier la phrase de manière à ce que cette fonction du verbe *avoir* n'y existe plus, pour que les idées se recouvrent aussitôt d'un rapport associatif (§§ 56 et 57). Ex. : *Un dernier mot... en faveur de cette société... si ingrate. Ni* **les** *amitiés fidèles, ni* **les** *succès, ni* **les** *honneurs ne lui ont manqué. Tous les théâtres lui étaient ouverts* (Fiorentino, *Et. s. Murger*[1]).

2° *Possession de qualité.* Exempte de toute idée de quantité, la possession de qualité se note régulièrement par l'article extensif. Mais il n'y a guère que les régimes abstraits qui fournissent l'occasion de recourir à cette nuance. Ainsi l'on dira : *Il a* **la** *force, il a* **la** *puissance* ; ce qui signifie : il est fort, il est puissant, avec cette différence, toutefois, que le ton est sensiblement plus relevé.

§ 94. Incompatibilité entre l'article d'extension impressif et la préposition *avec* exprimant un rapport de possession.

La préposition *avec*, lorsqu'elle exprime un tel rapport, a valeur de verbe de possession. C'est dire qu'elle rompt toute association d'idées qui pourrait amener l'article extensif. Ex. : *Oh! la brave femme qui m'a enseigné ici! Je vais souper! Un lit avec* **des** *matelas et* **des** *draps! Comme tout le monde* (Hugo, *Misér.*, I, 2). La préposition *à*, au sens de *avec*, n'exerce pas cette influence. Ex. : *Des jeunes filles* **aux** *tabliers de soie*, mais : *des jeunes filles avec* **des** *tabliers de soie.*

§ 95. Incompatibilité, devant régime, entre l'article d'extension impressif et les verbes de privation.

Tout ce qui a été dit des verbes de possession est valable pour les verbes de privation. Le seul détail à ajouter est que la répartition des emplois entre *privation de quantité* et *privation de qua-*

1. Voir la note de la page 181.

lité est indiquée de façon apparente par la préposition *de*, présente dans le premier cas, absente dans le second. Ainsi l'on dira, avec une idée de quantité : *Il manque* **de** *force*, et sans idée de quantité : *Il lui manque* **la** *force*.

REMARQUE. — Les influences verbales et prépositionnelles qui viennent d'être décrites sont applicables uniquement à l'article impressif, tel qu'il résulte des emplois définis aux chapitres x à xiii. Les autres valeurs de l'article (chap. xvi et xvii) y échappent entièrement, savoir : 1° conception abstraite de l'idée : *Il manquait de* **l'***audace qui renverse*, **du** *génie qui invente*, *de* **la** *flexible habileté qui conduit, et même, on peut le dire, de* **l'***éloquence qui entraîne* (ex. cité p. 110); 2° action de la mémoire, comme dans : *Mais, malheureuse, tu ne sais pas qu'il y a* **le** *loup dans la montagne* (Daudet, *Lett. d. m. moulin* : *Chèvre de M. Seguin*); 3° extension dans un espace strictement limité : *Allons dans le jardin cueillir* **les** *plus belles fleurs*.

THÈME II : *LE NOM EST MAINTENU* HORS *DU PASSÉ DE L'ESPRIT PAR LE SENS D'INTENTION DU CONTEXTE.*

§ 96. Définition du thème.

Si l'on remonte du fond de l'esprit vers la surface, on rencontre successivement : 1° des réalités pâlies que recouvrent beaucoup d'impressions ; 2° des réalités plus nettes que peu d'impressions recouvrent ; 3° des réalités faisant partie de la toute première couche d'impressions ; 4° des actualités strictes en position superficielle sur cette toute première couche ; 5° des hypothèses que leur défaut de réalité empêche de s'y poser effectivement.

Les deux dernières de ces catégories (4e et 5e) n'appartiennent aucunement au passé de l'esprit et prennent obligatoirement l'article de relief. La catégorie précédente (3e) est de même sujette à cet article, mais un léger changement de ton suffit à ce qu'elle se lie aux catégories profondes (2e et 1re) et reçoive alors, comme ces dernières, l'article extensif.

Les emplois étudiés ci-dessous sont tous ceux par lesquels l'idée émerge, pour ainsi dire, des impressions qui occupent les arrière-plans de la pensée.

§ 97. Hypothèse à divers degrés.

L'hypothèse, quel qu'en soit le degré, se note par l'article de relief.

Elle est de degré fort, et très apparente, lorsque quelque chose est imaginé, créé en esprit. Ex. : *Figurez-vous le plus beau temps du monde*, **un** *lac frisotté qui parlait tout bas*, **une** *grande barque pontée*, **des** *drapeaux et* **des** *flammes partout*, **des** *bateliers aussi pavoisés que leurs mâts*, **des** *jonchées de fleurs*, **un** *air parfumé*, *trois harpes*, *quatre violons*, *deux hautbois*, **une** *collation merveilleuse*, **des** *vins blancs*, **des** *vins roses*, **des** *vins paillets qui moussaient comme mon cœur*, *miss Agathe*, *comme mon cœur* (Cherbuliez, *Miss Rovel*, V).

Autre exemple : *Sur le penchant de quelque agréable colline bien ombragée*, *j'aurais* **une** *petite maison rustique*, **une** *maison blanche avec* **des** *contrevents verts; et quoique une couverture de chaume soit en toute saison la meilleure*, *je préférerais magnifiquement*, *non la triste ardoise*, *mais la tuile... J'aurais pour cour* **une** *basse-cour et pour écurie* **une** *étable avec des vaches*, *pour avoir du laitage*, *que j'aime beaucoup. J'aurais* **un** *potager pour jardin et pour parc* **un** *joli verger* (Rouss., *Émile*, IV).

REMARQUE. — Après avoir imaginé plus ou moins longtemps, la pensée s'apaise. Bientôt elle prend appui sur ses propres créations qui, passées au second plan de l'esprit, lui font l'effet d'autant de réalités. A un moment donné, l'illusion peut devenir assez forte pour que plus rien ne s'oppose à l'extension impressive. C'est ainsi que le morceau précité se continue comme suit : ... *et pour parc un joli verger.* **Les** *fruits, à la discrétion des promeneurs, ne seraient ni comptés ni cueillis... par mon jardinier.* L'article *les*, devant *fruits* procède d'une association d'idées que le caractère hypothétique des images n'empêche plus, n'étant plus senti.

Il peut arriver que la pensée qui imagine soit en proie à des sensations d'une acuité particulière. Le relief de l'image est accru d'autant. Ex. : ... *le révérend achevait de revêtir sa chasuble dans la petite sacristie du château ; et, l'esprit déjà troublé par toutes ces descriptions gastronomiques, il se répétait à lui-même en s'habillant :* « **Des** *dindes rôties...* **des** *carpes dorées...* **des** *truites grosses comme ça!* » (Daudet, *Trois messes basses*)... L'article **des**, au point de vue style, note ici des sursauts d'envie gourmande.

Au degré moyen, l'hypothèse est représentée dans la langue par certaines phrases, qui se bornent à indiquer le fait et laissent à l'imagination tout l'effort d'une représentation pittoresque. Ex. : *Il fallait voir ces gros garçons... s'allonger sur les divans dans* **des** *poses accablées, s'étirer les bras devant les glaces...*

Au degré faible, l'hypothèse est plus difficile à discerner. La réalité est indiquée par un exemple de ce qui pouvait ou de ce qui peut avoir lieu dans la circonstance dont il s'agit. Ex : *Qu'il fallait peu de chose à ma rêverie!* **une** *feuille séchée que le vent chassait,* **une** *cabane dont la fumée s'élevait dans la cime dépouillée des arbres, la mousse*[1] *qui tremblait au souffle du nord sur le tronc* **d'un** *chêne, une roche écartée,* **un** *étang désert où le jonc flétri murmurait!* (Chat., *René*). Au présent, l'hypothèse est plus sensible : *On rit; on se remet de la triste lecture. On tourne* **un** *madrigal, on conte* **une** *aventure* (Delille, *Hom. d. Champs*, I).

§ 98. Actualité stricte.

Les conditions qu'elle implique sont les suivantes. Le sujet parlant a le sentiment qu'une certaine image n'existe pas dans l'esprit du sujet écoutant. Il entreprend de l'y mettre. Ex. : *Dorez tout ce paysage d'***un** *large rayon de soleil; semez partout* **des** *ruines anciennes et modernes,* **des** *églises sur tous les sommets* (About, *Grèce contemp.*, I, 4). *Dans* **un** *champ de blé du pays d'Allemagne,* **un** *scarabée d'Italie et* **un** *grillon vivaient unis d'amitié* (Murger, *Nuits d'hiver : Ball.*, I). **Un** *malheureux au monde n'avait rien Hors* **un** *barbet, compagnon de misère* (Ecouchard Lebrun, *Epigrammes*). *Le logis est plein d'ombre ...* **Des** *filets de pêcheur sont accrochés au mur* (Hugo, *Lég. d. siècc.*, pr. série, XIII, 3).

L'actualité stricte n'est, au fond, qu'une position d'existence (§ 89) obtenue, le plus souvent, sans intervention de verbe. Lorsqu'on dit : **Un** *malheureux au monde n'avait rien*, c'est comme si l'on disait, abstraction faite du style, « *Il y avait* au monde un malheureux qui n'avait rien ».

1. Le maintien de l'article *la* devant *mousse* est un effet de résistance spécifique. D'une part, *mousse*, en tant que nom de matière (§ 22) appelle fortement l'article *la* ; d'autre part, pour écarter cet article, il faudrait une impulsion sensiblement plus forte que l'hypothèse au degré faible.

§ 99. Relief stylistique des réalités de premier plan.

La réalité de tout premier plan est suite immédiate de l'actualité stricte dont, au surplus, elle se distingue à peine. Toutefois, l'article de relief ne s'impose plus au même degré, et les cas ne sont pas rares où il suffirait d'un ton légèrement changé pour rétablir l'extension impressive, surtout l'extension par association d'idées (§§ 56 à 67). Ex. : *Ce lieu solitaire formait un réduit sauvage et désert, mais plein de ces sortes de beautés qui ne plaisent qu'aux âmes sensibles, et paraissent horribles aux autres.* **Un** *torrent formé par la fonte des neiges roulait à vingt pas de nous* **une** *eau bourbeuse, et charriait avec bruit du limon, du sable et des pierres. Derrière nous* **une** *chaîne de roches inaccessibles séparait l'esplanade où nous étions de cette partie des Alpes qu'on nomme les Glacières, parce que* **d'***énormes sommets de glace qui s'accroissent incessamment les couvrent depuis le commencement du monde.* **Des** *forêts de noirs sapins nous ombrageaient tristement à droite.* **Un** *grand bois de chênes était à gauche au delà du torrent ; et au-dessous de nous cette immense plaine d'eau que le lac forme au sein des Alpes nous séparait des riches côtes du pays de Vaud, dont la cime du majestueux Jura, couronnait le tableau* (Rouss., *Hél.*, IV, 17).

Autres exemples : *Quand nous arrivâmes au rivage voisin, nous vîmes devant nous, à la lisière de l'île,* **une** *grotte, tout près de la mer ; elle était haute et tapissée de lauriers ;* **des** *troupeaux nombreux, brebis et chèvres, y reposaient ;* **un** *mur entourait leur parc, clôture formée de pierres qu'on avait dû tirer du sol, et achevée avec* **de** *longs sapins et* **des** *chênes à la cime superbe* (*Odyssée*, IX, 180, sq., trad. Croiset [1]). *On entendait parmi cela* **des** *voix, ou plutôt* **des** *cris de réjouissance, comme dans un festin, où les uns chantent, et les autres dansent au son du flageolet ou de la lyre* (Lucien, *Hist. véritable* II ; trad. d'Ablancourt).

§ 100. Alternance stylistique entre réalités de premier plan et réalités d'arrière-plan.

Le procédé, très élégant, consiste à distribuer à l'aide des articles les idées nominales sur deux plans : au fond de la perspective, les images attendues d'après le sujet ; et sur le devant du

1. *Histoire de la littérature grecque.*

tableau, et par conséquent dans un relief relatif, les images plus rares. Ex. : **Une** *enceinte de palissades aiguës pour s'abriter contre la terreur nocturne des forêts inconnues*, **une** *tour de bois pour* le *veilleur dont* la *trompe a annoncé le lever du jour*, **quelques** *cabanes de pêcheurs au large toit*, **des** *enclos d'épines*, **des** *filets suspendus sous l'auvent prolongé* des *chaumières*, **des** *oies errantes*, *criardes*, *sous les pas de Merlin*, *à travers* les *places çà et là* **une** *filandière farouche sur son seuil*, **un** *enfant suspendu à la mamelle*, **un** *pêcheur qui tresse sa nasse d'osier*, **un** *laboureur qui parque ses deux taureaux demi-domptés dans* l'*endroit de refuge*, *une odeur de paille jonchée*, *d'étables fumantes*, *de poissons béants au soleil*, *peut-être aussi de vignes ou de sureau*, **des** *aboiements de chiens de bergers*, **des** *sonneries de troupeaux*, **des** *bruits d'avirons*, **des** *cris de bateliers*, *au loin le hurlement sonore d'un louveteau dans* la *forêt du Louvre*, *oui*, *voilà Lutèce!* (Quinet, *Merlin l'enchant.*, II, 4).

Il suffit de relire le morceau pour s'apercevoir que ce sont les images « classiques » du sujet qui ont reçu l'article extensif : **le** *veilleur*, **la** *trompe*, **les** *chaumières*, **les** *places*, **l'***endroit de refuge*, **la** *forêt du Louvre*. Pour celles qui n'étaient pas au même degré impliquées par le sujet, l'auteur s'est servi de l'article de relief : **une** *enceinte*, **une** *tour*, **des** *enclos*, **des** *filets*, **des** *oies*, **une** *filandière*, **un** *enfant*, **un** *pêcheur*, **un** *laboureur*, **des** *aboiements de chiens*, **des** *sonneries de troupeau*, **des** *bruits d'avirons*, **des** *cris de bateliers*, **un** *louveteau* ne sont pas, dans la description de Lutèce, le fond commun que tout le monde peut apercevoir en pensée *dès le sujet*, mais autant de détails singuliers appliqués sur ce fond.

REMARQUE. — Certaines particularités de construction peuvent dans une certaine mesure être tenues pour indice de la manière dont les images se distribuent sur les divers plans de l'esprit. Ainsi la conclusion : *voilà Lutèce*, qui est un geste démonstratif, ne prend tout son sens qu'après des images assez singulières pour justifier ce geste. Dès lors dans le tableau qu'elle identifie, il faut s'attendre à un nombre suffisant d'articles de relief.

La distribution des images sur deux plans par une opposition d'articles revêt souvent un caractère beaucoup plus conventionnel que dans le passage qui vient d'être cité. Voici, par exemple, deux morceaux où cette distribution n'a d'autre objet que de varier le « rythme intellectuel » en évitant ce je ne sais quoi de monotone, de

trop continu (p. 93 ; §§ 56 et 67), que l'article extensif introduit à la longue dans la description : *Tout le monde se couchait lorsque j'arrivai.* Les *pies et* les *geais, qui, comme on le sait, sont les plus mauvais coucheurs de la terre, se chamaillaient de tous les côtés. Dans les buissons piaillaient* les *moineaux, en piétinant les uns sur les autres. Au bord de l'eau marchaient gravement deux hérons, perchés sur leurs longues échasses, dans l'attitude de la méditation, Georges Dandins du lieu, attendant patiemment leurs femmes.* **D'***énormes corbeaux, à moitié endormis, se posaient lourdement sur la pointe des arbres les plus élevés, et nasillaient leurs prières du soir. Plus bas,* les *mésanges amoureuses se pourchassaient encore dans les taillis, tandis qu'un pivert ébouriffé poussait son ménage par derrière, pour le faire entrer dans le creux d'un arbre.* **Des** *phalanges de friquets arrivaient des champs en dansant dans l'air comme des bouffées de fumée, et se précipitaient sur un arbrisseau qu'elles couvraient tout entier ;* **des** *pinsons,* **des** *fauvettes,* **des** *rouge-gorges se groupaient légèrement sur des branches découpées, comme des cristaux sur une girandole* (Musset, *Hist. d'un merle bl.*, V). *Le couple enjambait les obstacles, continuait sa marche heureuse entre les deux haies de verdure. A droite, montaient* les *fraxinelles légères,* les *centranthus retombant en neige immaculée,* les *cynoglosses grisâtres ayant une goutte de rosée dans chacune des coupes minuscules de leurs fleurs. A gauche, c'était* **une** *longue rue d'ancolies, toutes les variétés de l'ancolie, les blanches, les roses pâles, les violettes sombres, ces dernières presque noires, d'une tristesse de deuil, laissant pendre d'un bouquet de hautes tiges leurs pétales plissés et gaufrés comme un crêpe. Et plus loin, à mesure qu'ils avançaient, les haies changeaient, alignaient* les *bâtons fleuris de pieds d'alouettes énormes, perdus dans la frisure* des *feuilles, laissaient passer les gueules ouvertes* des *mufliers fauves, haussaient le feuillage grêle* des *schizanthus, plein d'un papillonnage de fleurs aux ailes de soufre tachées de laque tendre.* **Des** *campanules couraient, lançant leurs cloches bleues à toute volée, jusqu'au bout* **de** *grands asphodèles, dont la tige d'or leur servait de clochers. Dans un coin,* **un** *fenouil géant ressemblait à une dame de fine guipure renversant son ombrelle de satin vert d'eau. Puis, brusquement, le couple se trouvait au fond d'une impasse; il ne pouvait plus avancer,* **un** *tas de fleurs bouchait le sentier,* **un** *jaillissement de plantes tel, qu'il mettait là comme une*

meule à panache triomphal. En bas, des *acanthes bâtissaient un socle, d'où s'élançaient* des *benoîtes écarlates,* des *rhodantes dont les pétales secs avaient des cassures de papier peint,* des *clairkia aux grandes croix blanches, ouvragées, semblables aux croix d'un ordre barbare. Plus haut, s'épanouissaient* les *viscaria roses,* les *leptosiphon jaunes,* les *colinsia blancs,* les *lagurus plantant parmi les couleurs vives leurs pompons de cendre verte. Plus haut encore,* des *digitales rouges,* des *lupins bleus s'élevaient en colonnettes minces, suspendaient une rotonde byzantine, peinturlurée violemment de pourpre et d'azur; tandis que, tout en haut,* un *ricin colossal, aux feuilles sanguines, semblait élargir un dôme de cuivre bruni* (Zola, *Faute Ab. M.*, VII).

§ 101. Relief par effet de dispersion.

L'article de relief est un moyen de noter l'impression d'éparpillement, d'espacement des objets. Ex. : Des *brousses par-ci par-là,* des *fouillis obscurs,* de *grandes taches sombres sur le fond lumineux et rosé des sables; — et puis* des *nappes d'eaux croupissantes, avec* des *vapeurs qui planent au-dessus comme des fumées blanches : —* des *miasmes de fièvre, plus délétères et plus subtils que ceux du jour..... Çà et là, le long du chemin,* de *grands squelettes contournés par la douleur;* des *cadavres de chameaux, baignant dans un jus noir et fétide. Ils sont là en pleine lumière, riant à la lune, étalant avec impudence leur flanc déchiqueté par les vautours, leur éventrement hideux* (Loti, *Rom. d'un spahi*, I, 24). *De loin en loin,* un *baobab étend dans l'air immobile ses branches massives* (*Ib.*). *La nuit presque entière s'écoula ainsi. Je marchais au hasard; je parcourus* des *champs,* des *bois,* des *hameaux où tout était immobile* (B. Constant, *Adolphe*, VII).

Le même article indiquera le caractère disparate d'objets rassemblés. Ex. : *C'était* (la Cour des Miracles) *une vaste place, irrégulière et mal pavée, comme toutes les places de Paris alors.* Des *feux autour desquels fourmillaient* des *groupes étranges, y brillaient çà et là. Tout cela allait, venait, criait. On entendait* des *rires aigus,* des *vagissements d'enfants,* des *voix de femmes. Les mains, les têtes de cette foule, noires sur le fond lumineux, y découpaient mille gestes bizarres. Par moments, sur le sol, où tremblait la*

clarté des feux, mêlée à de *grandes ombres indéfinies, on pouvait voir passer* un *chien qui ressemblait à un homme,* un *homme qui ressemblait à un chien. Les limites des races et des espèces semblaient s'effacer dans cette cité comme dans un pandémonium* (Hugo, *N.-D. de Paris*, II, 6).

Autres exemples :

Dès l'aube, tout Tarascon était sur pied, encombrant le chemin d'Avignon et les abords de la petite maison du baobab. Du *monde aux fenêtres, sur les toits, sur les arbres ;* des *mariniers du Rhône,* des *portefaix,* des *décrotteurs,* des *bourgeois,* des *ourdisseuses,* des *taffetassières, le cercle, enfin toute la ville ; puis aussi* des *gens de Beaucaire qui avaient passé le pont,* des *maraîchers de la banlieue,* des *charrettes à grandes bâches,* des *vignerons hissés sur de belles mules attifées de rubans, de flots, de grelots, de nœuds, de sonnettes, et même, de loin en loin, quelques jolies filles d'Arles venues en croupe de leur galant, le ruban d'azur autour de la tête, sur de petits chevaux de Camargue gris de fer* (Daudet, *Tartarin*, I, 8).

La même impression peut se refléter sur la description non plus de l'objet, mais du souvenir de l'objet. Ex. : *Tout en pensant à cela, mes yeux se fermaient malgré moi, et j'avais des visions* de *petits tableaux peints en bleu, avec* des *coins de Saône alourdis par la chaleur, et* de *grandes pattes d'argyronètes courant dans tous les sens et rayant l'eau vitreuse, comme des pointes de diamant* (Daudet, *Contes choisis*[1], XIX).

§ 102. Relief par singularité.

C'est celui qui provient de la présentation d'une chose rare, alors que l'esprit attend, pour ainsi dire, des choses plus communes.

Un point à ne pas perdre de vue, c'est qu'un nom qui, par lui-même, serait sans relief dans un sujet donné, peut acquérir du relief, si on lui ajoute un trait. Ainsi l'on dira en décrivant la campagne : les *arbres*, les *oiseaux*, les *fleurs*, à cause de l'association d'idées dont les images se recouvrent (§ 56), mais on pourra être amené à dire, le sujet restant le même : des *arbres centenaires*, des *oiseaux au sombre plumage*, des *fleurs rares*. Cela tient à ce que

1. Édition Fasquelle.

arbres centenaires, *oiseaux au sombre plumage* et *fleurs rares* sont choses plus singulières que *arbres*, *oiseaux* et *fleurs*, sans plus : elles ne sont pas dans le même rapport avec l'attente de l'esprit.

Le relief par singularité et l'actualité stricte (§ 102) sont deux procédés dans le prolongement l'un de l'autre, qui se laissent distinguer en théorie, mais dont il n'est pas toujours possible de faire le départ dans la pratique. Ex. : *Une multitude d'animaux placés dans ces retraites par la main du Créateur y répandent l'enchantement et la vie. De l'extrémité des avenues on aperçoit* **des** *ours enivrés de raisin, qui chancellent sur les branches des ormeaux ;* **des** *cariboux se baignent dans un lac ;* **des** *écureuils noirs se jouent dans l'épaisseur des feuillages ;* **des** *oiseaux moqueurs*, **des** *colombes de Virginie, de la grosseur d'un passereau, descendent sur les gazons rougis par les fraises ;* **des** *perroquets verts à tête jaune*, **des** *piverts empourprés*, **des** *cardinaux de feu grimpent en circulant au haut des cyprès ;* **des** *colibris étincellent sur le jasmin des Florides, et* **des** *serpents oiseleurs sifflent suspendus aux dômes des bois, en s'y balançant comme des lianes* (Chat., *Atala*, prol.).

§ 103. Relief des idées de temps : 1° par forme ponctuelle ; 2° par forme linéaire entre deux points.

Les deux articles permettent d'opposer entre elles les diverses formes que la notion de temps est sujette à prendre dans l'esprit.

On note en extension : 1° les *aspects* du temps mobile [1]. Ex. : *C'est* **le** *matin, le soleil sort de son alcôve étoilée* (Murger, *Nuits d'hiver : Ball.* V). *Nous avions passé* **la** *matinée, tous les deux rêveurs* (Staël, *Delph.*, VI, 17) ; 2° le retour à intervalles réguliers d'un même aspect du temps. Ex. : **Le** *soir on revient gaiement tous ensemble* (Rouss., *Hél.*, V, 7).

Au contraire, on indique en relief : 1° le point du temps sur lequel s'arrête la pensée. Ex. : **Un** *jour deux pèlerins sur le sable rencontrent Une huître, que le flot y venait d'apporter* (La Font., IX, 9). *Du palais d'un jeune lapin Dame belette* **un** *beau matin S'empara* (VII, 16). *Il était* **une** *fois un roi et une reine ;* 2° la durée brève ou longue inscrite entre deux points assignables par l'esprit. Ex. : « *Confesseurs, leur dit Eudore, nous allons bientôt*

1. Le temps qui s'écoule peut être *matin, soir*, etc. *Matin, soir*, sont donc ses aspects.

nous retrouver. **Un** *instant séparés sur la terre, nous nous rejoindrons dans le ciel* » (Chat., *Mart.*, XXIV). **Un** *quart d'heure se passa. Rien. Enfin la fenêtre s'entr'ouvrit* (A. France, *Sylv. Bonnard*, IV). — *Sa réponse fut* : — *Dans* **une** *heure à la fenêtre grillée* (*Ib.*).

REMARQUE I. — Les expressions liées dans l'esprit à l'idée d'*actuel absolu* (celui qui, étant le présent même, est à chaque instant une autre parcelle du temps mobile) prennent l'article *le*. Ex. : *à* **l'***instant, pour* **le** *coup, pour* **le** *quart d'heure.* — Au contraire, les expressions liées dans l'esprit à l'idée d'*actuel relatif* (celui qui est toujours, au regard de l'esprit, la même parcelle du temps mobile) prennent le démonstratif. Ex. : *à* **ce** *moment, en* **ce** *moment.* Pour faire reparaître l'article *le*, il faut introduire une idée de relation qui rétablisse le mouvement extensif. Ex. : **au** *même moment,* **au** *moment même,* **au** *moment où.*

REMARQUE II. — Le mot *fois* est l'objet d'un traitement à part. Comme il dénote l'exception, il a toujours du relief. Conséquemment, il reçoit ou le démonstratif, ex. : *pour* **cette** *fois;* ou l'article *un*, ex. : *pour* **une** *fois.* Jamais l'article *le.*

Ce dernier ne peut reparaître que si l'on introduit une idée de relation. Ex. : *admirable nature, salut pour* **la** *dernière fois !* (Gilbert, *Odes*, 9). Encore cet article est-il sujet, pour peu que l'idée de relation devienne moins strictement limitative, à être remplacé par l'article *un*. Ex. : *réfléchissez* **une** *dernière fois à ce que vous allez faire.*

§ 104. Relief dans le temps : 1° par brévité d'impression ; 2° par espacement d'impression.

1° La manifestation soudaine d'une chose dans le temps, du fait qu'elle se lie dans l'esprit à une impression de grande brévité, faisant point, pour ainsi dire, parmi les autres impressions coexistantes (dont le cours se trouve interrompu un instant) se note au moyen de l'article de relief. Ex. : *En bas, les champs étaient noyés de brume. Le clos de M. Seguin disparaissait dans le brouillard, et de la maisonnette on ne voyait plus que le toit avec un peu de fumée. Elle écouta les clochettes d'un troupeau qu'on ramenait, et se sentit l'âme toute triste...* **Un** *gerfaut, qui rentrait, la frôla de ses ailes en passant. Elle tressaillit... Puis ce fut* **un** *long hurlement dans la montagne* : « *Hou ! hou !* » (Daudet, *Let. d. m. moulin : Chèvre de M. Seguin*)... *Puis, tout à coup elle se redressait d'un bond sur ses pattes. Hop ! la voilà partie, la tête*

en avant, à *travers les maquis et les buissières*, *tantôt sur* **un** *pic*, *tantôt au fond d'*un *ravin*, *là-haut*, *en bas*, *partout* (*Ib.*). *Mais voilà qu'au tournant d'*un *buisson la jument fait* **un** *écart* (Sainte-Beuve, *Caus. du L.*, I). *Enfin la cloche sonna.* **Un** *roulement sourd*, **un** *sifflet déchirant ébranla les vitres... En voiture! en voiture!* (Daudet, *Tartar.*, I, 8). *Brusquement*, **un** *choc clair d'argenterie sur la table desserte la réveilla. Elle entendit son mari qui disait :* (A. France, *Lys rouge*, I).

2° Le même article, lié dans l'esprit à la même forme ponctuelle, sert à rendre l'impression de choses qui naissent dans le temps à intervalles irréguliers. Ex. : *Il y a d'autres bruits, qui sont propres à ce moment de l'année...* **Une** *branche grince en se courbant, sous un poids arrivé tout à coup à son dernier degré de développement ; ou bien,* **une** *pomme se détache et tombe à vos pieds avec un son mat sur la terre humide* (Sand, *Mare au diab.*, app. I). *Fritz, tout en écoutant la bonne femme allumer du feu et remuer les casseroles, écartait ses rideaux et voyait les petites fenêtres grises se découper en noir sur l'horizon pâle. Quelquefois* **un** *nuage, léger comme un écheveau de pourpre, indiquait que le soleil allait paraître... Mais déjà la ferme était pleine de bruit : dans la cour, le coq, les poules, le chien, tout allait, venait, caquetait, aboyait. Dans la cuisine, les casseroles tintaient, le feu pétillait, les portes s'ouvraient et se refermaient.* **Une** *lanterne passait dehors sous le hangar* (Erckm.-Chatrian, *Ami Fritz*, VI). *De temps à autre,* **un** *cri d'oiseau de marais au milieu du calme immense* (Loti, *Rom. d'un spahi*, I, 24).

REMARQUE I. — L'opposition entre les deux articles est d'une netteté saisissante lorsqu'il s'agit de noms essentiellement impressifs (sons et lumières : § 22). Le fait nouveau s'exprime par l'article de relief. Ex. : **Un** *roulement de tambour se fit entendre;* au contraire, le fait ancien qui se continue est noté par l'article d'extension. Ex. : *Le roulement des rares voitures arrive lointain et assourdi, car on a mis de la paille dans la rue* (Daudet, *Belle Nivern.*, V). — Autre exemple, très probant en ce que les deux formes d'impression y sont opposées : ... **le** *vaste silence qui m'environnait et qui n'était interrompu que par* **des** *bruits rares et lointains* (B. Constant, *Adolphe*, VII).

REMARQUE II. — L'effacement de l'ordre dans le temps est une conséquence régulière de l'article extensif employé dans la description d'événements (§ 60). Inversement, l'emploi de l'article de relief, dans le

même cas, réintroduit cet ordre. Les impressions au lieu de coexister en position indifférente dans une impression plus générale (v. ex. § 60) se succèdent isolément selon un ordre *prospectif*. Ex. : *Le jour tomba;* **des** *nuages s'amoncelèrent* (Flaubert, *Salam.*, XIII), c'est-à-dire : *Le jour tomba*, **puis** *des nuages s'amoncelèrent.*

CHAPITRE XIV

LA RÉPARTITION RESPECTIVE DE L'ARTICLE ET DE L'ADJECTIF POSSESSIF

§ 105. La concurrence entre l'article et le possessif a lieu en vertu d'un autre principe que celui de l'évidence immédiate du rapport de possession.

L'explication qu'on donne ordinairement de l'emploi de l'article au lieu du possessif, dans une phrase comme : *Ils osent nous parler* le *chapeau sur* le *nez*, est que le rapport de possession étant aperçu immédiatement, une indication expresse à cet égard serait superflue. Cette explication a le mérite de la simplicité, et le défaut de l'inexactitude. On dira, en effet, avec une évidence non moins immédiate du rapport de possession : *Il rabaissa* son *chapeau sur* ses *yeux*. Et ce n'est point là une simple faculté de mettre le possessif à la place de l'article, mais, dans toute la rigueur du terme, une nécessité. Il est tout à fait impossible de dire : « il rabaissa *le* chapeau sur *les* yeux ».

Il ressort de ceci, d'une part, qu'il existe dans ce genre de phrases quelque chose à quoi l'esprit s'attache pour répartir le possessif et l'article, et, d'autre part, que ce quelque chose n'est pas le degré d'évidence du rapport possessif. On trouvera ci-dessous la véritable répartition des emplois ; satisfaisante en ce qui touche la théorie générale de l'article, elle est, de plus, en parfaite conformité avec le menu détail des faits.

§ 106. Groupe modal.

Le groupe modal est formé des mots qui définissent l'attitude du sujet durant l'action. Il existe deux sortes de groupes modaux, *simples* et *complexes*.

Les *groupes simples* se composent d'un nom suivi d'un adjectif. Ils répondent à la question *comment ?* [*Note.* — Le signe || inséré dans les exemples de ce chapitre indique la place de cette question] et se font régulièrement précéder de l'article. Ex. : *nous soupâmes* || *tristement*, **les** *yeux baissés*, **l'***air rêveur*, *mangeant peu et parlant encore moins* (Rouss., *Hél.*, IV, 17). *Ainsi disant, je marchais* || *à grands pas*, **le** *visage enflammé*, **le** *vent sifflant dans ma chevelure*, *ne sentant ni pluie ni frimas* (Chat., *René*). *On a dit de l'abbé Morellet, strict observateur de la méthode et de l'exactitude, que, même quand il marchait, « il allait toujours* || **les** *épaules serrées en devant pour être plus près de lui-même ». Cette attitude était tout le contraire de celle de Diderot, qu'on se représente* || **la** *tête en avant*, **les** *bras tendus*, **la** *poitrine ouverte, toujours prêt à être hors de lui et à vous embrasser pour peu que vous lui plaisiez à la première rencontre* (Sainte-Beuve, *Caus. du L.*, III, 231).

Les *groupes complexes* renferment deux noms joints par une préposition. Ils comportent deux traitements.

Lorsqu'ils présentent des images dont le caractère moralement significatif peut être considéré comme permanent, ils se font introduire par l'article *le*, et celui-ci se répète à l'intérieur du groupe. Ex. : **le** *chapeau sur* **le** *nez*, **les** *mains dans* **les** *poches*, **la** *cigarette* **aux** *lèvres*, qui sont, dès la langue, et avant emploi, autant d'images en opposition avec l'idée de respect. Les groupes de cette catégorie répondent à la question *comment ?*, qui, de plus, est admissible à l'intérieur du groupe devant la préposition. Ex. : « *Oh ! ce Bigeard, quel feignant ! murmurait mon père, toujours* || **la** *pipe* || *aux dents !... Il s'occupe plus de sa fumerie que de son commerce* » (Theuriet, *Contes p. vieux et jeunes*).

Lorsque la signification morale n'est que momentanée, l'article *le* n'existe qu'une fois, tantôt devant le groupe et tantôt à l'intérieur du groupe, mais régulièrement devant celui des deux noms que l'image du sujet *implique* davantage. Ex. : *Puis, se tournant vers le notaire, qui se tenait coi,* || **le** *nez sur son bouchon* (A. France, *Sylv. Bonnard*, IV)..... *je courus sans m'arrêter, mes livres à* **la**

ceinture (Daudet, *Petit Chose*, III)..... *et l'illustre comédien*, || *son paletot sur* **le** *bras*, *s'élança en avant* (Id., *From. et Risl.*, III, 3). Il existe, en ce cas, une certaine résistance à l'insertion de la question *comment?* devant le groupe. Cette résistance est due à ce que la signification morale étant plus momentanée[1], elle se présente moins tôt à l'esprit.

Un point de détail à ne pas perdre de vue, est que l'adjonction au nom d'une qualité *descriptive* (il y a des qualités non descriptives qui ne comportent pas le même effet : *gauche*, *droit*, par exemple, mots essentiellement relatifs à la position), du fait qu'elle détourne l'esprit de la signification morale du geste, rétablit le possessif. Ex. : *Jean Valjean rentra dans sa contemplation*, *sa casquette dans la main gauche*, *sa massue dans la main droite*, *ses cheveux hérissés sur* **sa** *tête farouche* (Hugo, *Misér.*, I, 2).

§ 107. Groupe strictement objectif.

Il répond à la question *quoi?* et comporte régulièrement l'emploi du possessif. Ex. : *Tout à coup Jean Valjean remit* **sa** *casquette sur* **son** *front* (*Ib.*).

§ 108. Le groupe objectif se recouvre d'une idée morale.

Le groupe objectif se recouvre d'une idée morale justifiant l'article (§ 70), lorsqu'il représente un geste pourvu d'un sens moral. Ceci explique des emplois comme : *baisser* **la** *tête*, relever **la** *tête*, *hausser* **les** *épaules*, qui, à première vue, pourraient paraître en contradiction avec le principe de la nécessité du possessif devant régime direct (§ 107). Il est très sensible, en effet, que *baisser* **la** *tête*, *relever* **la** *tête*, *hausser* **les** *épaules* sont des gestes expressifs dénonçant un mouvement moral intérieur.

Il y a là un procédé commode qui a été largement exploité. Ex. : *Léonce*, *en l'écoutant*, *releva* **la** *tête*, *avec une expression de noblesse et d'enthousiasme* (Staël, *Delph.*, VI, 17). *O mon cher rouet*, *ma blanche bobine*, *Vous me filerez mon suaire étroit*, *Quand*, *près de mourir et courbant* **l'***échine*, *Je ferai mon lit éternel et froid* (Lec. de Lisle, *Poèm. ant.*).

Aussi bien, si ce mouvement moral n'est pas censé exister, le

1. Elle est sujette à se marquer dans l'emploi, mais n'existe pas en permanence dans l'expression.

possessif reparaît-il. Ex. : *Mes enfants, s'écria Louis relevant* **sa** *tête, vous osez...* (Vigny, *Cinq-Mars*, XXIV). Le possessif est dû en ce cas, — on s'en rend compte lorsqu'on se reporte au contexte, — au caractère purement physique du geste. *Relever* **la** *tête* eût été un geste de fierté *consciente*. Or il s'agit d'un roi affaissé qui sort d'un évanouissement.

Il importe, au surplus, de ne pas perdre de vue que le caractère moralement significatif du geste n'est pas condition suffisante de la substitution de l'article au possessif. D'autres conditions doivent être satisfaites. Il faut que l'objet soit une partie du sujet. On dira : *il leva* **la** *tête*, mais, si moralement expressif que puisse être le geste : *il agita* **son** *chapeau*, et non pas : **le** *chapeau*.

Il faut aussi que la fonction objet, qui, en l'espèce, est la *fonction résistante*, souffre de quelque défaut. Tel est le cas dans *baisser* **la** *tête*, où la limite de réception objective s'indétermine : la tête se baisse, et un peu le cou, et un peu le haut du corps, sans qu'on puisse marquer la ligne où le mouvement s'arrête.

Mais là où cette indétermination n'a pas lieu, le groupe objectif conserve sa forme propre. On dira : *cacher* **sa** *tête sous l'oreiller* et non : *cacher la tête*, l'œil discernant en ce cas, sans hésitation, la limite qui sépare la tête cachée (lieu de réception objective) du reste du corps.

Ainsi, en pareil cas, l'emploi de l'article au lieu du possessif est en fonction de la *solidité*, si l'on peut s'exprimer ainsi, de la fonction *objet* exercée par le nom. Il n'est possible que pour autant que celle-ci se dégrade. Dès l'instant que quelque chose empêche cette dégradation le possessif s'impose, la résistance à l'article étant accrue. C'est ainsi qu'on dira : *il tendait* **la** *main*, et avec une qualité qui consolide la fonction objet : *il tendait* **sa** *main rougie*. Cet effet n'est pas à prévoir au même degré avec les adjectifs de position respective (*gauche*, *droit*, etc.) qui, n'étant pas descriptifs de l'objet, n'en intensifient pas l'image. Ex. : *Tendre* **la** *main droite* (§ 106).

La notation d'un mouvement moral par le geste extérieur était un procédé trop commode pour que la pensée renonçât à y recourir dans les cas résistants. Elle a donc cherché et trouvé un *biais* pour tourner la difficulté, et obtenir, malgré la résistance, l'effet voulu. Ce biais est l'insertion d'un pronom qui dérive sur lui la fonction possessive, laissant ainsi toute liberté de traiter le nom

par l'article : *cacher* **la** *tête* n'étant pas admissible, on dira : **se** *cacher* **la** *tête*. Les constructions de ce type sont nombreuses dans la langue. Ex. : *Ils* **se** *voilent* **la** *face. Il* **lui** *sauta* **au** *cou. Je* **vous** *saute à* **la** *figure, moi ! si vous le touchez encore* (Zola, *Germ.*, V, 4). *Lorsque le roi rouvrit les yeux, ranimé par les odeurs fortes et les sels qu'on* **lui** *avait mis sur* **les** *lèvres et* **les** *tempes* (Vigny, *Cinq-Mars*, XXIV).

Encore ne faut-il pas perdre de vue que le maintien de l'article est subordonné à l'existence du caractère moral du geste. Au cas où ce caractère disparaîtrait, on reviendrait à l'expression possessive directe, non dérivée sur un pronom. Ex. : *Le médecin prit* **sa** *main* (la main du malade). S'il se fût agi d'un geste inspiré par un mouvement moral, on eût dit : **lui** *prendre* **la** *main*. Au surplus, la nuance est délicate, et n'est pas toujours observée dans la langue usuelle.

§ 109. Lieu d'une sensation.

Le nom indiquant le lieu d'une sensation éprouvée par le sujet est régulièrement précédé de l'article. Ex. : *J'ai mal à* **la** *tête*. L'adjonction d'une idée complétive (autre qu'une idée de position : avoir mal à la main *droite*) fait reparaître le possessif. Ex. : *Il souffre de son pauvre bras* (pop.) Il en est de même lorsque l'idée complétive demeure sous-entendue, ce qui est le cas le plus fréquent. Ex. : *Il souffre de* **son** *bras*, c'est-à-dire du bras qui le fait souffrir d'ordinaire. *Il souffre du bras* n'implique pas cette nuance.

§ 110. Tenue d'objet et tenue de mode d'objet.

La tenue d'objet se note, d'une manière générale, par l'article ponctuel. Ex. : *avoir* **une** *tête*, **des** *yeux ; avoir* **des** *yeux noirs*, **de** *beaux yeux*. Mais elle comporte une variante expressive, avec article extensif : la tenue de mode d'objet. L'emploi de cette variante suppose des conditions strictement définies : qu'il y ait un adjectif, que cet adjectif *suive* le nom et réponde à la question *comment ?* Ex. : *Il avait* **le** *front* || *haut*, **les** *yeux* || *noirs*.

Le portrait est un genre où alternent souvent la tenue d'objet avec article ponctuel et la tenue de mode d'objet avec article extensif. Ex. : *Harlay était un petit homme maigre, à visage en losange,* **le** *nez grand et aquilin,* **des** *yeux de vautour qui sem-*

blaient dévorer les objets et percer les murailles (Saint-Simon, *Mém.*, I, 9). *Il* (Calvin) *avait* le *front haut*, l'*œil étincelant*, l'*âme forte*, le *caractère plus opiniâtre qu'intrépide*, l'*esprit vif*, *peu inventif*, *mais très vigoureux*, une *mémoire prodigieuse*, une *logique puissante*, *le talent le plus clair*, *le plus méthodique et le plus frappant* (Mignet, *Mém. hist.*, I, 308, sq.).

La tenue de mode d'objet s'emploie à l'exclusion de toute autre construction après le verbe *tenir*. Ex. : *En parlant*, *il tenait* les *yeux baissés*, *à demi-clos* (Cherbuliez, *Miss Rovel*, V).

CHAPITRE XV

LA PROJECTION D'UNE IMAGE COMPARÉE SUR UNE IMAGE COMPARANTE

§ 111. Analyse de la relation.

L'emploi est spécial et demande qu'on l'examine à part. Il répond dans la langue au rapport de sujet à attribut; et, plus généralement, à toute comparaison d'une image nominale avec une autre.

La projection de l'image comparée sur l'image comparante se réalise dans les conditions de contact suivantes. Au moment où l'image comparée (qui a déjà occupé le plan superficiel de l'esprit) commence à descendre vers les plans profonds, l'image comparante monte en sens inverse et la rencontre a lieu, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Les deux images se posent l'une contre l'autre, la comparante au-dessous de la comparée et lui servant de fond. Il s'établit ainsi, dans la pensée, un rapport différentiel entre les images superposées, rapport dont l'article est l'expression.

L'article extensif, devant l'image comparante, suppose une image comparée sensiblement égale; l'article ponctuel, une image comparée inégale. Il ressort de ceci que l'article de l'image comparante ne représente pas la forme de cette image, mais la forme de l'image projetée sur elle. Ce point devient évident si l'on prend un exemple. Soit : *l'exactitude est* **une** *qualité*. Cette phrase pour définir l'idée *exactitude* la superpose à l'idée *qualité*. Or *qualité* est une idée beaucoup plus ample qu'*exactitude*. Résultat : l'image *exactitude*

ne recouvre qu'en partie l'image *qualité*, et y forme comme une tache en relief. L'article *une* traduit la vue distincte de cette tache, c'est-à-dire la forme d'*exactitude*, et non pas la forme de *qualité*, encore que l'article soit placé devant ce dernier nom.

Le fait que l'article de l'image comparante appartient en réalité à l'image comparée ne doit pas être perdu de vue. Il explique le maintien intégral de l'article devant l'attribut après négation. L'article appliqué à l'attribut étant propriété du sujet, le fait de nier l'attribut ne peut l'affecter (§ 192).

Aussi bien, ces principes une fois posés, importe-t-il de se représenter que ce qui fait varier le rapport de l'image comparante à l'image comparée, c'est beaucoup moins la grandeur respective permanente des images que le sens d'intention sensible dans le contexte. En thèse générale, on peut poser l'existence dans les emplois de ce genre de deux sens d'intention : celui de définir, celui d'égaler. Ces deux sens intentionnels vont être examinés successivement.

§ 112. Intention de définir.

L'intention de définir comporte régulièrement l'article *un* devant l'image comparante. Ex. : *Notre cœur est* **un** *instrument incomplet*, **une** *lyre où il manque des cordes* (Chat., *René*). *La poussière qui fut* **un** *monde a une autre impression sous mon pied que la poussière qui fut un morceau de bois* (Lamart., *Voy. en Orient*, III, fin). *Si l'homme ne poursuivait sans cesse l'idéal, ... sa force s'en irait, et il ne serait plus* **un** *homme* (D., IV, 579). *C'est pourquoi je pensai devenir* **un** *saint* (A. France, *Liv. d. m. ami*, II, 1).

Le traitement n'est aucunement modifié par l'égalité sensible d'étendue qui peut exister, à titre permanent, entre l'image comparante et l'image comparée. C'est ainsi qu'on dira : *L'homme est* **un** *animal doué de raison*, encore que sujet et attribut, en ce cas, se recouvrent assez exactement. Une construction comme : *Le lion est* **le** *roi des animaux*, ne saurait fournir la matière d'une objection à cet égard, l'article extensif de l'attribut n'ayant pas pour cause l'égalité sensible de *lion* et *roi des animaux*, mais un rapport d'appartenance en vertu duquel l'article *le* devient définitif dès l'état de groupement des mots (§ 31).

La fonction d'attribut n'est qu'un aspect de l'intention de définir.

Les autres aspects appartiennent à la comparaison proprement dite. Ex. : *j'étais réduit à repousser comme* des *pensées coupables, les images les plus attrayantes* (B. Const., *Adolphe*, VII). *Par moments ... on pouvait voir passer un chien qui ressemblait à* un *homme, un homme qui ressemblait à* un *chien* (Hugo, *N.-D. de Paris*, II, 6). *Maman le regardait d'un air fort doux, belle comme* un *ange* (Cherbuliez, *Miss Rovel*, V). *Ces savants ! ces hommes de cabinet ! ils sont comme* des *enfants. Oui, monsieur Bonnard, vous êtes* un *véritable enfant !* (A. France, *Sylv. Bonnard*, IV). *C'est une maison à pignon dont le toit d'ardoise s'irise au soleil comme* une *gorge de pigeon* (*Ib. : Dern. page*). *Trois d'entre eux se coulèrent pour dormir dans les petites niches noires qui ressemblaient à* des *sépulcres* (Loti, *Pêch. d'Isl.*, I, 1). *Sur les jaunes parois, la sueur de novembre Semble* un *long chapelet formé de perles d'ambre* (Murger, *Nuits d'hiver : Antithèse*). *Des villages faisaient* (§ 91) des *îlots de pierre* (Zola, *Terre*, I). *Bonté divine. Votre tuteur m'a tout l'air d'*un *gredin* (A. France, *Sylv. Bonnard*, IV). *J'ai la mine d'*un *vieil avare* (*Ib.*).

Se reporter au § 115 pour les emplois avec article extensif, réalisables, dans certaines conditions spéciales.

§ 113. Intention d'égaler.

L'intention d'égaler même en passant outre à la différence, se note par l'article extensif devant l'attribut. On peut citer, comme exemple, l'aphorisme de Proudhon : *La propriété, c'est* le *vol.*

L'intention d'identifier n'est qu'une forme de l'intention d'égaler et se note, de même, par l'article extensif. Ex. : *Quel est ton nom ? Je suis* la *gloire, je mène à l'immortalité. — Passe, fantôme dérisoire* (Murger, *Nuits d'hiver : Ball. du désespéré*).

§ 114. Images implicitement comparantes.

L'image implicitement comparante est celle qui se lie dans l'esprit à une image comparée que le discours n'exprime pas, mais sous-entend. L'article est en ce cas le même que si le rapport de comparaison était exprimé. Ex. : *Ainsi ces jolis enfants, si soignés par elle, ne tomberaient pas dans les mains d'*un *prêtre sale et grognon* (Stendhal, *Rouge et Noir*, V). C'est-à-dire en rétablissant intégralement l'idée : ne tomberaient pas dans les mains de *quelqu'un* qui serait un prêtre sale et grognon.

Il importe de ne pas confondre l'image directement rappelée au moyen de l'article extensif (§ 117) avec l'image évoquée par comparaison implicite : cette dernière se fait toujours précéder de l'article ponctuel. Ex. : *La vieille Europe, notre mère, A trop d'enfants pour les nourrir, Et c'est aux mains d'*une *étrangère Que notre moisson va mûrir* (Murger, *Nuits d'hiver : Les émigrants*). Ce dernier emploi est fréquent après la préposition *pour*. Ex. : *Il comprit que lui aussi, dans sa vie antérieure, il avait, tout en les secourant, haï les misérables pour leur avilissement et leur laideur, c'est-à-dire pour* des *choses dont ils n'étaient point responsables*. On le rencontre aussi après la préposition *à*. Ex. : *Il pensa mieux faire de ne plus consacrer ses veilles à* un *art si méconnu*.

§ 115. Images comparantes générales.

La généralité de l'image comparante, pour autant qu'elle agit seule, ne modifie en rien le traitement : on emploie l'article ponctuel, tout comme si l'image était particulière. Ex. : *Combattre comme* un *lion. — Capitaine, s'il est vrai que de votre vivant vous jurâtes comme* un *païen, fumâtes comme* un *Suisse et bûtes comme* un *sonneur, que néanmoins votre mémoire soit honorée* (A. France, *Sylv. Bonnard*, I). *Comme* un *taureau vainqueur dans cent pâturages, fier de sa corne mutilée et des cicatrices de sa large poitrine, supporte avec impatience la piqûre du taon, sous les ardeurs du midi : ainsi les Francs, percés de nos dards, deviennent furieux à ces blessures sans vengeance et sans gloire* (Chat., *Mart.*, VI).

L'article extensif, qui se présente quelquefois, a pour cause non la généralité de l'image, mais une impression morale plus ample qui déborde cette généralité. L'emploi est extrêmement limité par cette condition, et l'on peut poser pratiquement que seule l'impression de *pérennité d'un fait de nature* a l'étendue suffisante pour déborder une image comparante déjà généralisée. Ex. : *La destinée peut-elle donc être méchante comme un être intelligent et devenir monstrueuse comme* le *cœur humain !* (Hugo, *Misér.*, I, VII, 3). *Les dieux passent comme* les *hommes* (Renan, *Souv. d'enf.*, II, 1). *Mon Dieu, tout ce trajet qu'il faudrait faire, et faire décemment, avant d'atteindre le gîte de chaume où elle avait hâte de s'enfermer — comme* les *bêtes blessées qui se cachent au terrier pour mourir* (Loti, *Pêch. d'Isl.*, III, V). *Le monde scientifique est parcouru, dirait-on, par deux*

ordres de conquérants : les uns s'avançant pas à pas, d'une force irrésistible, comme la légion de Végèce, les autres, prompts comme **les** *aigles, devançant le temps comme* **des** *cavaliers rapides* (D., IV, 562). Ce dernier exemple, par sa répartition des deux articles dans un emploi commun, est très démonstratif : on dit : *prompts comme* **les** *aigles*, parce que la promptitude de l'aigle se pense comme *fait de nature*, et : *devançant le temps comme* **des** *cavaliers rapides*, parce que la rapidité du cavalier se pense comme *fait d'activité humaine*. Ainsi le plan des deux idées n'est pas le même dans l'esprit, ce qui justifie un traitement différent.

L'idée de destin irrévocable est assimilable, pour le degré d'amplitude, à celle de pérennité d'un fait de nature. Ceci explique l'article extensif dans un emploi comme : *Et pour bâton de voyage, Comme* **le** *bohémien, J'ai l'espoir et le courage : Sans cela je n'aurais rien* (Murger, *Nuits d'hiver : Dédic. Vie de Bohème*), où le mot *bohémien* découvre, dans la perspective, l'existence errante *séculaire* d'une collectivité. Si l'on eût dit : **un** *bohémien*, cette impression n'eût pas été introduite au même degré.

REMARQUE I. — L'article extensif devant une image comparante générale est souvent d'une précarité extrême. Causé par une impression fugitive *large*, il peut être effacé par une impression fugitive *étroite*. C'est ainsi que quelques lignes plus haut dans le morceau précité, on lit : *Comme* **un** *enfant de Bohême, Marchant toujours au hasard, Ami, je marche de même Sur le grand chemin de l'art.* L'article *un* est amené dans ce vers par une note d'attendrissement du poète sur lui-même, note qui, étant personnelle et subjective, dissipe l'impression impersonnelle objective (destin d'une race) liée à l'emploi précédemment cité.

REMARQUE II. — L'article définitif dès le groupement de mots, se maintient purement et simplement lorsque les mots groupés sont employés comme image comparante. Ceci en toutes conditions, aussi bien dans le sens général que dans le sens particulier. Ex. : *...et ses deux pattes antérieures, disparaissant à demi sous l'abondance de sa crinière, étaient largement écartées comme* **les** *deux ailes d'un oiseau* (Flaubert, *Salam.*, II).

CHAPITRE XVI

L'EXTENSION ANAPHORIQUE

§ 116. Généralités.

L'extension anaphorique est un retour de la pensée à ce qui a été antérieurement son objet. C'est l'emploi où l'article se rapproche le plus du pronom. De même que ce dernier, l'article anaphorique renvoie à une idée particulière inscrite dans la mémoire.

Le souvenir ainsi évoqué est d'une nature spéciale : ce n'est pas le souvenir d'une chose, mais le souvenir qu'une chose a été précédemment un objet de pensée.

Comme la pensée prend pour objet aussi bien une possibilité qu'une réalité, les articles anaphoriques se rencontrent devant des idées de deux sortes : les unes *rétrospectives* ont trait à quelque chose qui a eu lieu, les autres *prospectives* à quelque chose qu'on prévoit.

§ 117. Rappel d'idées rétrospectives.

L'emploi est des plus simples. Une réalité particulière ayant occupé l'esprit antérieurement est évoquée de nouveau :

1° sous le nom qui a servi à la désigner la première fois. Ex. : *Un fanfaron, amateur de la chasse, Venant de perdre un chien... Vit un berger : Enseigne-moi, de grâce, De mon voleur, lui dit-il, la maison ;...* **Le** *berger dit « C'est vers cette montagne »* (La Font., VI, 2). *Oui, la semaine des quatre-jeudis, n'est-ce pas ? dit*

ironiquement Miroufle en replaçant la *pipe sur son lit de ouate* (Theuriet, *Contes p. vieux et jeunes*) ;

2° sous un nom différent. Ex. : *Et Rodilard passait, chez la gent misérable, Non pour un chat, mais pour un diable. Or, un jour qu'au haut et au lion* Le *galant alla chercher femme* (La Font., II, 2). *Entre les pattes d'un lion Un rat sortit de terre assez à l'étourdie.* Le *roi des animaux, en cette occasion, Montra ce qu'il était, et lui donna la vie* (II, 11). *Esope conte qu'un manant... Aperçut un serpent sur la neige étendu,* Le *villageois le prend, l'emporte en sa demeure* (VI, 13).

La proposition relative est un auxiliaire précieux de l'extension anaphorique : par les indications qu'elle fournit, elle permet de déterminer les souvenirs avec précision. Ex. : *J'ai reçu* la *lettre que vous m'avez envoyée.* Mais le moyen ne peut avoir de valeur que si l'interlocuteur tient en mémoire le fait rappelé par la proposition relative. Ce n'est donc pas à cette dernière seule qu'il faut attribuer l'article, mais à l'idée que le sujet parlant a des présences mémoratives du sujet écoutant (§ 54).

Aussi bien l'extension anaphorique n'implique-t-elle pas la certitude que l'interlocuteur tient le fait cité en mémoire ; elle est justifiée dès l'instant que la présomption à cet égard est suffisante. Ceci explique qu'on dise : *Savez-vous* la *nouvelle?*, sur la seule idée que l'interlocuteur *peut* savoir une certaine nouvelle, que cela est admissible, beaucoup d'autres personnes la sachant.

§ 118. Rappel d'idées prospectives.

L'emploi consiste à rappeler des choses qui n'ont pas encore existé, mais qui, réalisées fortement par la prévision, font partie du passé de l'esprit à égalité avec les réalités de la mémoire.

Les éventualités ainsi inscrites dans le passé de l'esprit se dénoncent dans la langue par l'article extensif. L'été dernier (1915), par exemple, on entendait dire couramment : la *campagne d'hiver*, la prévision de l'événement étant commune. Qu'il nous soit permis de citer à ce propos un entrefilet paru dans la *Tribune de Genève :*

Pour la première fois... le Gouvernement vient de parler d'une seconde campagne d'hiver. Prenant prétexte d'une visite aux armées, la note officielle s'exprime ainsi : « *Le Ministre de la guerre s'est entretenu avec les officiers généraux des mesures prises en vue de la campagne d'hiver.* » Admirez en passant la forme naturelle et tranquille avec

laquelle ces mots terribles : « **La** campagne d'hiver » viennent d'être lâchés dans le public. La note ne dit pas : **une** campagne d'hiver, ce qui laisserait espérer qu'on y pourrait échapper. Non pas ! il s'agit bien de **la** campagne, de celle dont tout le monde a reconnu la nécessité, à laquelle tous les Français se sont résignés. En vérité, celui qui a rédigé cette note est un fin psychologue. »

Ces quelques lignes du journal genevois confirment pleinement les vues théoriques développées ici.

Il n'en doit point rester, toutefois, l'idée que l'article anaphorique dépend du degré de *certitude* de la prévision. Cet article ne comporte d'autre indication que celle d'une prévision commune, pouvant avoir trait aussi bien à une chose pensée certaine qu'à une chose pensée incertaine. Il est justifié dès l'instant que la prévision est sensiblement égale en beaucoup de sujets pensants.

De même l'article *un*, relatif à une prévision, ne dénonce pas une chose tenue pour incertaine, mais une chose dont la certitude ou l'incertitude (l'une ou l'autre indifféremment) ne sont pas communément et également acceptées.

A moins d'être très accoutumé aux questions de sémantique formelle, on a quelque peine à s'en tenir à des définitions de valeur aussi *indifférentes* à tout sens positif. Ce sont pourtant les seules exactes. *L'article ne possède*, ainsi qu'il a déjà été montré (§§ 6 et 13), *aucun pouvoir d'expression matérielle*. La méconnaissance de ce principe se révèle, lorsqu'on y regarde de près, comme la source de toutes les fausses définitions qui ont été données de la valeur de l'article.

§ 119. Jonction des perspectives prospective et rétrospective.

La direction prospective peut être suivie très peu de temps. Tel est le cas lorsque l'événement se présente comme imminent : **la** *guerre*, par exemple, lorsqu'il n'y a plus à espérer la paix. Au moment précis où l'événement se déclenche, on a le sens statique : **la** *guerre*, dans l'instant qu'on la déclare ; et un moment après, l'événement étant durable, un sens qui chevauche les deux perspectives : rétrospectif pour ce que l'événement a déjà duré ; prospectif pour ce qu'il est censé devoir durer encore ; exemple : **la** *guerre*, dans son actualité en 1916.

Une idée particulière qui demeure longtemps à la fois rétrospective et prospective est sujette à se changer en une sorte d'idée per-

manente dont l'article fait partie. Cette valeur se conserve un certain temps après que l'événement a pris fin. C'est ainsi qu'avant 1914, **la** *guerre*, sans plus, voulait dire pour tout le monde en France : la guerre de 1870. Le même groupe est appelé à désigner par la suite la guerre commencée en 1914. La valeur nouvelle oblitérera la valeur ancienne.

REMARQUE. — La résorption de l'article par l'idée matérielle a été définitive dans le groupe *l'en demain* devenu *lendemain* en un seul mot : ce qui a entraîné un redoublement de l'article : **le** *lendemain* (§ 182).

§ 120. Liaison entre l'extension anaphorique et l'extension impressive.

L'article a d'abord été anaphorique et ce n'est que peu à peu qu'il est devenu impressif (p. 16).

Cette seconde et nouvelle valeur date du moment où l'article a servi à évoquer des choses que le discours ne désigne pas, mais qu'il implique. Elle s'est développée avec l'emploi d'implications plus communes : c'est-à-dire existantes non plus au seul regard d'un sujet spécialement informé, mais, d'une manière générale, au regard de tout sujet pensant (§ 82).

§ 121. Liaison de l'article avec le démonstratif.

L'article anaphorique démontre l'idée nominale à une certaine profondeur dans l'esprit : ce qui exige un mouvement d'extension en ce sens. Mais si l'idée à démontrer est tout contre la conscience actuelle, l'extension en profondeur devient inutile. On se sert alors du démonstratif. Il en est ainsi notamment :

1° Lorsqu'on rappelle une chose nommée depuis peu et dont l'esprit n'a pu encore se distraire. Ex. : *Un homme chérissait éperdument sa chatte ..... Il était plus fou que les fous.* **Cet** *homme donc* (La Font., II, 18);

2° Lorsque, dans un groupe nominal, on veut mettre en relief l'élément complétif. Ex. : *Se trouvant au coucher, au lever, à* **ces** *heures Que l'on sait être les meilleures* (VII, 12). *Je demande à* **ces** *gens de qui la passion Est d'entasser toujours* (IV, 20)..... *et sur tout cela* **cet** *air d'être chez soi qui est une chose inexprimable* (Hugo, *Misér.*, I, 2).

A la limite, la démonstration est effective. Ce n'est plus l'idée,

mais la chose même qui est devant l'esprit. Ex. : **Cet** *homme*, en montrant un homme.

§ 122. Répartition respective de l'article et du démonstratif.

Il ressort de ce qui précède que l'article dans sa fonction originelle est un démonstratif extensible, tandis que le démonstratif proprement dit est, au contraire, inextensible. Il y a des preuves de l'exactitude de cette distinction. Soit un groupe de deux noms coordonnés. Ce groupe étant, par hypothèse, en contact direct avec la conscience actuelle, pour le désigner en bloc, on se servira du démonstratif. Ex. : *Un portefeuille et une montre étaient posés sur la table.* **Ces** *deux objets*, etc. (J.). Mais qu'il s'agisse de démontrer ce groupe non plus en totalité, mais partie après partie, on devra pour cela pénétrer à l'intérieur du bloc formé par coordination : ce qui n'est réalisable qu'au moyen d'un démonstratif extensible, savoir l'article. Ex. : *Un portefeuille et une montre étaient posés sur la table.* **Le** *portefeuille contenait, etc. ;* **la** *montre était arrêtée, etc.*

§ 123. Le pluriel interne dans le thème d'extension.

Une représentation d'ensemble étant donnée, on peut être conduit à la reprendre partiellement dans le discours.

A date ancienne, la partie ainsi détachée *formait bloc*, quelle que fût sa complexité. Autrement dit, si dans un ensemble de dix choses, on en isolait cinq, ces cinq choses, circonscrites par un *acte unique* de l'esprit, n'en faisaient qu'*une* à l'intérieur de laquelle cinq étaient indiquées. Le pluriel était interne à la forme de l'idée nominale. Aussi disait-on : **les** *cinq*, sans plus de difficulté que nous disons aujourd'hui : **l'***un*, **les** *uns*. Il y a de nombreux exemples de cet emploi en ancien français : *Des doze pers* **li** *dis en sont ocis* (*Rol.*, 1308) *E Bramimonde les tors li at rendudes :* **Les** *dis sont grandes*, **les** *cinquante menudes* (3655). *Bien en ont des deux cenz* **les** *cinquante saisis* (Ors. B. 2338. — B., I, 234) ; *Dis en ont ocis et detrenchiez* **Li** *cinq s'enfuient et navré et plaié* (*Cor. L*, 2163-4. — B., I, 234). On relève encore quelques emplois de ce genre au temps de Corneille : *Des trois* **les** *deux sont morts* (*Hor.*, III, 6) ; *J'avais pris cinq bateaux pour tout mieux ajuster ;* **Les** *quatre contenaient quatre chœurs de musique* (*Ment.*, I, 5).

REMARQUE. — Les expressions *l'un*, *les uns*, en usage dans la langue actuelle, sont des vestiges du nombre interne, sur lesquels s'est greffée une autre valeur. Lorsque nous disons *l'un*, *les uns*, ce n'est plus dans le sens où l'on disait *les deux*, *les trois*, etc., mais comme *indication d'ordre*. Aussi bien est-il possible de substituer à ces expressions *le premier*, *le dernier*, qui remplissent exactement le même office. N'était cette valeur nouvelle qui les a pour ainsi dire recréées, les formes du nombre interne *l'un*, *les uns* auraient disparu avec le procédé.

§ 124. Disparition du pluriel interne.

Le pluriel interne implique *unité* dans la pensée regardante et *pluralité* dans la pensée regardée. Il ne peut exister qu'en vertu de cette divergence.

On conçoit, dès lors, qu'il ait dû disparaître le jour où la pensée regardante ne fut plus que le calque de la pensée regardée [1] (cf. Rem. VI, § 28).

Ceci confirme ce point de vue que l'état du nombre dans les langues est corrélatif de l'état de civilisation (v. A. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, rem. sur le duel, p. 412).

REMARQUE. — Dans un emploi comme : *Des trois*, **les** *deux sont morts*, l'article disparaît, comme on vient de le voir, par suite d'une coïncidence étroite entre la pensée regardante et la pensée regardée. Or cette coïncidence est, en réalité, le même fait que le progrès du nom vers la valeur de notion pure, — progrès qui, on le sait, est la cause profonde de l'article. Un nom qui devient notion pure est une idée regardée qui s'objective complètement comme telle (§§ 3 et 13).

Il apparaît ainsi que dans un cas au moins l'article a été éliminé par la cause même de l'article. Le fait n'est pas sans intérêt.

1. Cette coïncidence de la pensée regardante et de la pensée regardée n'est parfaite qu'après le XVIIIe siècle ; mais dès cette époque, et même avant, elle est suffisante pour entraîner la destruction du pluriel interne.

CHAPITRE XVII

L'EXTENSION SYNTHÉTIQUE

§ 125. Généralités.

L'extension synthétique est le mouvement de pensée par lequel on donne au nom sa plus grande étendue concevable momentanément.

La résistance à ce mouvement de pensée varie avec la nature du nom. Elle est pratiquement nulle lorsque le nom est continu (§ 22) ; elle est forte lorsque le nom est discontinu (§ 22) et atteint au maximum lorsque le nom est de sens extrinsèque (§ 23).

§ 126. Réalisation de l'idée générale des noms continus [cf. §§ 24 à 27].

L'idée générale des noms continus se réalise, en tout état de cause, au moyen de l'article extensif. Il n'y a pas d'exception. Ex. : **la** *bienveillance*, **le** *ciel*, **l'***eau*, **la** *langue française*, **la** *froide raison.*

§ 127. Réalisation de l'idée générale des noms discontinus [cf. § 129].

Les noms discontinus ne peuvent réaliser en extension la simple idée générale. Même lorsque celle-ci est impliquée par le contexte, ils gardent la forme, — et par conséquent l'article, — destiné à l'aspect particulier, *non-étendu.*

On dira, par exemple, dans un sens général : **Un** *livre est un ami de tous les instants.* **Une** *belle action cachée n'en est que plus*

estimable. **Un** *sonnet sans défaut vaut seul un long poème* (Boil. *Art. p.*, 2).

Mais au pluriel l'idée générale du nom est réalisable, en toutes conditions, au moyen de l'article *les*. Ex. : **Les** *livres sont des amis de tous les instants.* **Les** *belles actions cachées n'en sont que plus estimables.*

On voit par ces exemples que dans certaines phrases l'article *un* a pour pluriel sémantique l'article *les*.

Les emplois peu nombreux où un nom discontinu employé au sens général est précédé de l'article d'extension singulier relèvent de conditions spéciales (§ 129).

§ 128. Réalisation de l'idée générale des noms de sens extrinsèque (§ 23).

Réaliser l'idée générale d'un nom, c'est vouloir en agrandir la forme, non pour que cette forme soit grande, mais pour que la matière qu'elle contient couvre plus d'espace. Là, par conséquent, où il n'y aurait pas de matière à l'intérieur de la forme, le mouvement d'extension n'aurait plus de raison d'être.

Tel est le cas précisément des noms de sens extrinsèque (§ 23). Ceci explique que ces noms ne soient pas pensables comme idée générale. **Le** *cas*, **la** *circonstance*, pris généralement, sont de grandes formes vides dont l'esprit ne sait que faire.

Toutefois un emploi existe où, sans qu'il soit aucunement dérogé aux principes ci-dessus, le nom de sens extrinsèque acquiert valeur d'idée générale. C'est lorsqu'au lieu d'une signification appliquée généralement, on a deux significations contraires opposées généralement. Ex. : *L'homme aujourd'hui sème* **la** *cause Demain Dieu fait mûrir* **l'***effet.*

Il suffit pour expliquer ce traitement de faire remarquer que l'opposition étant un mouvement de pensée *entre* deux termes, loin d'avoir à souffrir de l'extériorité du sens (§ 23), elle y trouve au contraire avantage.

REMARQUE. — Les collectifs suffisamment matériels (§ 23) peuvent réaliser leur idée générale en extension. Ex. : **La** *foule est inconstante et souvent ingrate.*

§ 129. La continuité temporelle.

Les noms discontinus conservent l'article *un* dans les phrases

de sens général (§ 127). Mais si l'on superpose à l'idée de généralité simple l'idée plus abstraite de continuité dans le temps, l'article extensif reparaît. C'est ainsi qu'on dira : **Le** *livre a été le grand facteur du progrès*. Dans cette phrase l'idée *livre* est montrée en extension *continue* dans un grand espace de temps.

C'est par une superposition de la continuité temporelle à la simple généralité que s'explique la totalité des emplois où un nom discontinu est précédé de l'article singulier *le* ou *la*[1]. Ex. : **L'***homme est mortel*. **L'***homme riche, c'est l'homme sage*. **Le** *Français quelquefois est léger et moqueur, Mais toujours le mérite eut des droits sur son cœur*.

§ 130. Alternance de la simple généralité avec la continuité temporelle.

L'alternance en question est fréquente. Ex. : **Un** *homme se forme par l'expérience* (simple généralité) et **L'***homme se forme par l'expérience* (continuité temporelle).

Elle se répartit comme suit. Une pensée générale est toujours plus ou moins une leçon. Or, une leçon est quelque chose qu'on peut considérer de deux manières : au titre théorique, sans l'appliquer ; au titre pratique, en l'appliquant à quelque cas de réalité, dont l'image dans l'esprit est plus ou moins fugitive.

La généralité se trouve ainsi être tantôt au service de la généralité et tantôt au service de la particularité. C'est ce qui décide du traitement. Dans le premier cas, on se sert de l'article *le*; dans le second, de l'article *un*. D'après cela, il faut entendre dans : **L'***homme se forme par l'expérience*, la leçon abstraite, et dans : **Un** *homme se forme par l'expérience*, la leçon avec l'exemple en vue.

Ceci est entièrement confirmé par l'ordinaire pratique du discours. Lorsqu'il s'agit de donner un avertissement, un conseil, d'adresser un reproche, une critique, encore que dans la plupart des cas, la pensée exprimée ne soit rien de moins qu'une très haute généralité, on se sert de l'article ponctuel. Qui n'a entendu tous les

1. L'article pluriel *les* s'emploie sans qu'il y ait continuité temporelle (§ 127). Il est du reste incompatible avec cette conception. Dans une phrase comme : **Les** *vérités qu'on aime le moins à entendre sont celles qu'on a le plus d'intérêt à savoir*, le mot *vérités* ne répond pas pour la forme de conception de l'idée à l'aspect continu du nom : *la* vérité, chose incommunicable, mais à l'aspect discontinu : *une* vérité, chose transmissible (p. 97).

jours des lieux communs dans le genre de ceux-ci : **un** *enfant doit obéir à ses parents ;* **un** *livre doit être lu avec attention ;* **une** *jeune fille doit être modeste*, où l'article *un* dénonce l'application de la leçon générale à quelque exemple aperçu en pensée.

Le cas de réalité dont s'illustre, pour ainsi dire, l'idée générale peut être proche dans l'esprit (il s'agira, par exemple, de la personne à qui l'on parle), mais il peut aussi être lointain. Lorsqu'il n'existe que dans la pensée intime de celui qui parle l'application devient tout particulièrement « secrète ». On peut citer, comme exemple d'une idée générale ainsi dirigée secrètement vers une application particulière, cette phrase de Napoléon : **Un** *enfant est toujours l'ouvrage de sa mère.* La pensée est, certes, aussi générale que possible, et le mot *toujours* est là pour dissiper le moindre doute qui pourrait exister à cet égard, mais pour celui qui la formule, elle est surtout un *résultat d'expérience* ; des faits observés et retenus lui font comme un point d'appui dans la mémoire, et, ainsi, ce n'est point une leçon libre, sans attache avec la réalité positive: un fil, léger sans doute, mais non rompu, la relie au particulier, et c'est au long de ce fil qu'elle se développe. Ceci explique qu'elle « plaise » avec l'article *un*, alors qu'elle « gênerait » quelque peu l'esprit avec l'article *le*.

Il n'est pas rare d'entendre imputer cet agrément d'une forme syntaxique, par comparaison avec une autre, à « l'oreille ». Ce n'est qu'une façon de dire, et le mot « oreille », en ce cas, n'est que le nom d'une cause occulte qu'on ignore. En effet, à mesure qu'on se rapproche des sommets où la syntaxe devient purement formelle, les choses qui plaisent à l'oreille sont surtout celles qui plaisent à l'esprit.

REMARQUE. — Peut-être après avoir lu ce chapitre se demandera-t-on comment il se fait que la forme de généralité, considérée abstraitement, trouve une expression satisfaisante dans les deux articles opposés, *un* et *le*. Le fait s'explique aisément. Pour généraliser, on dispose de deux thèmes conceptuels. Le premier consiste à rendre *la forme étroite d'une idée* aussi *mobile* que possible dans la perspective. Ce qui se traduit par l'article *un*, ou bien par l'emploi du mot *chaque*, ou encore par le mot *tout*, sans article au sens de chaque (lat. *omnis*). Ex. : **Tout** *homme est mortel.* Le second ne vise point à la *mobilité de la forme étroite* du nom, mais, inversement, à la *fixité de la forme étendue*. Il répond dans la langue à l'emploi de l'article extensif *le*, *la*, ainsi qu'à l'usage

de *tout* suivi de l'article (sens de *totus*). Ex. : *tout* **le** *monde*, *toute* **la** *terre*. Le pluriel, par sa nature même, qui est de multiplier les points de vue, et non de « mobiliser » un point de vue unique, appelle le second thème. Ex. : *Tous* **les** *hommes sont mortels*.

CHAPITRE XVIII

PRINCIPES DE LA TRANSITION ASYMÉTRIQUE DU NOM EN PUISSANCE AU NOM EN EFFET

§ 131. L'article zéro. Sa définition progressive comme valeur dénonçant l'asymétrie. Mécanisme de la transition asymétrique. Effets de sens.

Les transitions asymétriques correspondent dans la langue à un article zéro, qui ne s'est pas encore complètement défini, mais tend à se définir.

Tel qu'il existe actuellement, sa valeur est encore malaisément saisissable ; cependant lorsqu'on y regarde de très près, on finit par l'entrevoir. Il est sensible que l'article zéro dénonce un nom *dévié* par le contexte vers un *effet de sens* dont l'état potentiel ne comporte à aucun degré la prévision.

C'est en cette *déviation* que consiste l'asymétrie du sens potentiel et du sens effectif des noms.

Dans une transition symétrique, il y a variation de l'étendue du nom, mais *l'axe* de la signification, si l'on peut s'exprimer ainsi, est respecté : que le nom soit contracté ou élargi, il a son « centre » juste en face de celui du nom en puissance.

Au contraire, dans une transition asymétrique, la direction naturelle du nom, celle qui le mène vers *son* effet, est infléchie ; d'où ce résultat que le nom prend effectivement dans le groupe de mots

une valeur qu'on n'attend pas, qui ne fait pas partie des prévisions permanentes de l'esprit [1].

Cette perte de vue de l'axe nominal a pour conséquence : a) soit la création d'un sens nouveau purement impressif et très peu communicable. Ex. : *tenir tête* ; b) soit l'effet inattendu d'un sens qui s'est conservé. Ex. : *mettre quelque chose* en *lumière*.

Cet infléchissement sans action sur la partie matérielle du sens nominal est d'une analyse difficile. A première vue, on ne découvre pas ce qui a varié. Ainsi dans *mettre* en *lumière*, il est évident que le mot *lumière* a conservé son sens potentiel. Mais où l'infléchissement se révèle, c'est lorsqu'on examine l'effet dans l'esprit de ce sens conservé.

Le changement, inaperçu d'abord, se révèle très profond. Soit le mot *lumière*. Il éveille dans l'esprit l'idée de quelque chose qui répand la clarté. Poussé vers son effet, ce mot *lumière* devient ainsi *à la limite* le nom d'une clarté *qui s'est répandue*. Or, dans une expression comme *mettre en lumière*, cette valeur du mot *lumière* est altérée. Car il ne s'agit plus de l'effet qu'on voit dans « clarté qui s'est répandue », mais de l'effet de cet effet sur une chose, de l'état de visibilité qui en résulte pour elle. Au lieu *du sens en effet premier*, attendu d'après la notion permanente *lumière*, on se trouve ainsi avoir un *sens en effet second*, réalisable dans le contexte, mais imprévisible d'après la seule notion ; c'est-à-dire un sens *asymétrique*.

Toute la théorie de l'asymétrie nominale est fondée sur le principe de cette *réflexibilité* du nom vers un plan autre que celui que sa nature lui destine (§ 204).

REMARQUE. — Le caractère le plus sensible des expressions asymétriques, telles que *tenir tête*, *rendre gorge*, *faire honneur*, etc., est qu'elles se présentent comme autant de groupes « impénétrables » à l'esprit, les mots s'étant soudés. Et ce n'est pas là une fausse impression : c'est bien ce qui a lieu en fait. Un mot qui ne tend pas directement vers *son* effet (c'est-à-dire vers l'effet dont il implique la prévision) est un mot que l'on « malmène » : on le déforme, on en brise l'enveloppe. En sorte qu'au lieu de rester « fermé », si l'on peut s'exprimer ainsi, il s'ouvre, son contenu se répand et, pour peu que le mot qui précède ait

1. On voit par là que même l'article zéro est conséquence d'un heurt des attitudes permanentes et des attitudes momentanées du sujet pensant à l'égard du nom. Le principe posé au début est donc vraiment général (§ 14).

subi le même « traitement », l'agglutination, ou plus simplement le mélange, a lieu. *Tenir tête*, *rendre gorge*, sont des mélanges de mots. Voilà pourquoi ils paraissent n'être qu'une seule idée. En se fiant à cette impression, on pourrait être tenté de faire de la soudure des mots la cause de la suppression de l'article. Ce serait se méprendre. On ne supprime pas l'article parce que les mots s'agglutinent, mais les mots s'agglutinent pour les mêmes raisons qui font éluder l'article. Ainsi l'agglutination et l'article zéro ne sont point dans le rapport d une cause à son effet, mais comme *deux effets du même plan.*

CHAPITRE XIX

ESQUISSE D'UNE DÉFINITION DU TRAITEMENT ZÉRO ENTRE VERBE ET RÉGIME DIRECT

§ 132. Principe.

Un nom abstrait ramené par une dépendance fonctionnelle vers un plan plus concret prend l'article zéro. Soit : *perdre* la *raison* et *perdre patience*. A première vue, on serait tenté de ne voir dans cette construction différente que le caprice de l'usage. Ce serait se méprendre. En effet dans : *perdre* la *raison*, ce qui est perdu, c'est la faculté de raisonner : le mot *raison* reste posé à l'horizon potentiel. Au contraire dans : *perdre patience*, il ne s'agit plus de la perte de la faculté d'être patient, mais uniquement d'une *non-manifestation* de cette faculté. Le nom abstrait *patience*, au lieu de suivre sa tendance naturelle vers l'abstrait, a été réfléchi vers le concret.

§ 132 *bis*. Extension du même principe.

Un nom concret, enrichi d'une frange d'idées abstraites, si cette frange est ramenée vers le concret, prend également l'article zéro.

Le nombre est très grand des juxtaposés sans article qui relèvent de cette extension du principe initial. On en trouvera des exemples au cours de la discussion détaillée qui suit.

§ 133. Sens abstrait concrété.

1° *La concrétion est favorisée par la nature même du nom.* Il

existe dans la langue un certain nombre de noms qui notent des *effets directs de sensibilité*. Encore que ces noms rentrent dans la catégorie des noms abstraits, ils restent très près de la *sensation* (c'est-à-dire du concret), et, par là, résistent à la pression sémantique en vertu de laquelle le nom devient de plus en plus dans l'esprit ce que, faute d'un terme meilleur, on a nommé, dans le présent ouvrage, *notion pure*.

Tels sont : *peur*, *honte*, *faim*, *soif*, *besoin*, *envie*, *sommeil*. Aussi dit-on : *faire peur*, *faire honte*, *faire envie ; avoir peur*, *avoir honte*, *avoir faim*, *avoir soif*, *avoir besoin*, *avoir envie*, *avoir sommeil ; prendre peur*.

Mais il suffit que l'un de ces mots se relève vers l'abstrait *en prenant un caractère potentiel* pour qu'aussitôt l'article reparaisse. On dira : *perdre* **le** *sommeil*, car il s'agit en ce cas de la perte de la faculté de dormir. *Avoir* **sommeil**, au contraire, s'adapte étroitement à la sensation momentanée.

On relève une hésitation en ce qui concerne le mot *appétit*. On dit en effet : *avoir de l'appétit*, et, d'autre part, *avoir grand appétit*, *bon appétit*. Le consentement de la pensée à ces formes divergentes se justifie aisément. Dans l'expression voisine par l'idée : *avoir faim*, *faim* désigne étroitement la sensation. Mais dans *appétit*, il y a une idée moins concrète que celle du simple effet de sensibilité. *Appétit* est relatif à un certain état physique, et désigne la *faculté* de manger en suffisance. C'est ce sens potentiel qui maintient l'article.

Il reste à expliquer sa suppression devant l'adjectif. Il faut pour cela remarquer que dans : *bon appétit*, *grand appétit*, les adjectifs *bon* et *grand* sont détournés de leur véritable sens au profit d'une idée de quantité. *Avoir bon appétit* ou *grand appétit*, cela signifie *avoir* **beaucoup** *d'appétit*. Or, on sait, pour l'avoir déjà constaté (§ 38 ; v. aussi § 155), que l'idée de quantité est l'une de celles qui tendent à concréter le nom. Dès lors, on ne saurait plus s'étonner en ce cas du traitement zéro.

Aussi bien ne faut-il que s'écarter assez légèrement du plan des noms dénotant la sensation dans ce qu'elle a de plus direct pour voir l'article reparaître [1].

1. Le moment où l'article reparaît est celui où la nature particulière du nom cesse de résister efficacement à la pression sémantique (§§ 3, 5) en vertu de laquelle tout ce que le langage enferme devient progressivement plus abstrait.

C'est ainsi qu'on dira : *avoir* **de la** *peine* et *avoir* **du** *chagrin*, les mots *peine* et *chagrin* exprimant un état moral d'un caractère sensiblement plus intellectuel (moins senti, plus pensé) que *peur*, par exemple, qui note de façon plus directe le « choc » de la sensibilité. La peine, le chagrin peuvent se lier dans l'esprit à un cours de réflexions calmes, assujetties à la volonté jusqu'à un certain degré. Avec le mot *peur*, au contraire, on ne sort pas de l'idée d'un trouble sensitif.

Au reste, le mot *peine* a conservé dans la langue un sens de définition intellectuelle moins achevée. C'est celui qu'on trouve dans *avoir peine*, *faire peine*. Dans la première de ces expressions, *peine* traduit l'état d'esprit qui résulte d'une difficulté ; dans la seconde, il exprime une émotion nuancée de pitié.

Dans la langue actuelle, le mot *joie* est un sentiment qui, par sa définition intellectuelle suffisante, réclame l'article. Ex. : *Avoir* **de la** *joie*. Mais il ne faut que remonter au XVIIe siècle pour trouver un sens plus proche de la sensation, par conséquent plus concret, et justifiant le traitement zéro. On a dit : *Avoir joie* [1].

Le mot *plaisir* a tous les traitements possibles. En regard de *avoir peine à*, on trouve *avoir plaisir à*. Le mot note en ce cas un sentiment vivement ressenti, mais de définition intellectuelle faible, Cette définition est plus nette dans *avoir du plaisir*, et répond pour le degré à celle de *peine* dans *avoir de la peine*.

Enfin il existe un troisième emploi qui prête au mot *plaisir* (ainsi qu'au mot *peine* d'ailleurs) un sens tout à fait virtualisé d'*attitude morale intentionnelle*. Ce sens, qui consiste moins en un sentiment réellement éprouvé qu'en une *idée de sentiment*, est indiqué par l'article *le*. Ex. : *Avoir* **le** *plaisir d'annoncer quelque chose à quelqu'un* [2].

Il y a lieu de noter à ce propos que tous les noms d'attitude morale, lorsqu'ils se présentent à ce faible degré de réalité concrète, se font régulièrement précéder de l'article *le*. Ex. : *Avoir l'honneur de*, *avoir* **le** *regret de*, *avoir* **la** *volonté de*, etc.

1. Il peut être intéressant de relever que le nom de sentiment *chagrin* présente une évolution toute semblable. Au XVIIe siècle, on le rencontre encore avec valeur d'effet de sensibilité : cet emploi est celui qu'on explique d'ordinaire par : amertume, disposition à l'amertume. Ex. : *Dans vos brusques* **chagrins**, *je ne puis vous comprendre* (Mol., *Mis.*, I, 1) ; mais plus tard, en même temps que la définition intellectuelle de l'idée se précise, l'action sensible du mot diminue, et ce sens relativement concret se perd.

2. Ex. : *J'aurai* **le** *plaisir de perdre mon procès* (Mol., *Mis.*, I, 1).

L'expression *prendre plaisir* est parallèle à *avoir plaisir*.

Au point de vue théorique, la comparaison du traitement des mots *envie* et *désir* n'est pas sans intérêt. *Désir* étant plus relevé, et de définition intellectuelle plus achevée, prend l'article. Ex. : *Avoir* **le** *désir de faire quelque chose. Envie* qui est la même idée, mais conçue en quelque sorte de façon plus grossière, plus concrète, prend l'article zéro. Ex. : *Avoir envie de quelque chose.*

On voit par ces exemples l'influence, encore sensible, de la *matière* du nom sur le traitement par l'article[1]. Ce sont les noms franchement abstraits, qui ne sont que de l'idée, parce qu'ils sont complètement parvenus à l'état de notion pure, qui donnent lieu au traitement régulier. Par exemple : *Avoir* **le** *désir*, **l'***intention*, **la** *volonté*, **le** *pouvoir*, etc. ; pour ceux qui, au contraire, ont gardé un caractère primitif de chose éprouvée en réalité, d'une façon plus sensible qu'intellectuelle, on constate une tendance marquée vers l'article zéro, tendance qui ne faiblit que pour quelques éléments de transition, tels que *peine* ou *plaisir*, susceptibles d'être pensés, au gré des impressions dominantes dans le contexte, à des degrés de réalité différents.

2° *La concrétion est due uniquement au sens d'intention qui émane du contexte.* Dans la note précédente, ce sont les noms eux-mêmes qui tendent vers le concret, en raison de leur nature propre. Ici, au contraire, il s'agit de noms qui ne sont ramenés vers le concret que par leur emploi.

Ce groupe comprend de nombreuses expressions. Les plus démonstratives, en ce qui touche la théorie de l'article zéro, sont le doublet concrété d'une expression plus abstraite. Par exemple :

a) *Rendre* **la** *justice*, **rendre justice**. — Tandis que la première de ces expressions se rapporte abstraitement à la fonction dévolue au juge, la seconde, au contraire, fait envisager le résultat concret de l'exercice de cette fonction. La différence est si tranchée qu'on n'éprouve aucune difficulté à heurter les deux valeurs dans une même phrase. On dira par exemple : *Le juge chargé de rendre* **la** *justice ne m'a pas* **rendu justice**. L'exemple montre très nettement la répartition qui s'établit entre l'article *le*, forme pour sens abstrait développé dans l'abstrait, et l'article zéro, forme pour sens abstrait développé dans le concret (§ 132). Le choc des deux plans dans ce

1. Cette influence va sans cesse diminuant. Lorsqu'elle sera totalement abolie, l'article sera *catégorique*, dans toute la rigueur du terme (cf. §§ 205 et 206).

dernier cas, *choc purement formel*, car il n'altère en rien le sens matériel des noms, est très sensible.

b) *Faire à quelqu'un l'honneur de*, **faire honneur** *à quelqu'un*. — *Honneur* se fait précéder de l'article *le* dans la première expression, comme attitude morale intentionnelle (p. 241). *Faire à quelqu'un l'honneur de*, c'est agir avec l'intention de l'honorer. Le sens est beaucoup plus positif dans *faire honneur*, qui implique quelqu'un d'honoré en effet. C'est la concrétion de l'idée *honneur* sur l'objet qu'exprime l'article zéro.

c) *Trouver* **le** *moyen*, **trouver moyen.** — Même système de différence entre les deux expressions. La première implique acquisition de moyen en vue de l'action ; la seconde, privation de moyen, mais action accomplie quand même, par un biais, un artifice. Le mot moyen sans article, recouvre l'idée de ce biais, de cet artifice, c'est-à-dire quelque chose qui n'étant pas moyen pour l'esprit, dans l'abstrait, se découvre tel au moment de l'action, dans le concret.

d) *Avoir* **de la** *raison*, **avoir raison.** — La différence de plan est saisissante. *Avoir de la raison*, c'est posséder en soi une partie de la puissance qui permet *d'avoir raison* en effet.

L'expression *avoir tort* est parallèle à *avoir raison*.

On peut noter ici que tous les noms qui expriment qu'un sujet détient en puissance une faculté prennent régulièrement l'article, *quelle que soit l'unité sémantique de l'expression dont ils font partie*. Ex. : *Avoir* **de la** *force*, *avoir* **du** *goût*, *avoir* **de l'***esprit*, *avoir* **de l'***intelligence*.

e) *Avoir* **le** *soin*, **avoir soin.** — Même répartition systématique. *Avoir soin de quelque chose*, c'est en prendre soin effectivement. Mais lorsqu'on dit : *C'est moi qui en ai le soin*, l'expression a changé de plan : il ne s'agit plus de soins effectifs, mais d'une charge moralement confiée.

On trouverait le même écart entre *avoir la charge* et *avoir charge*. Quant à l'expression *prendre soin*, elle est parallèle à *avoir soin*, et se présente toujours sous l'aspect concrété : *soin* étant pensé effectif.

f) *Avoir* **la** *foi*, **avoir foi.** — Tout a lieu pareillement. Dans *avoir foi*, il y a une idée de croyance effective, localisée à un objet défini. Ex. : **J'ai foi** *en vous*. Au contraire, dans *avoir* **la** *foi*, le nom se virtualise. Ce dont il est question, c'est de cette force qu'il faut posséder pour *pouvoir* croire. Ex. : *Un chrétien doit avoir* **la** *foi*.

g) *Avoir* **le** *droit,* **avoir droit.** — La différence, en ce cas, se marque beaucoup moins, mais le principe en demeure le même. *Avoir droit* est l'affirmation d'un sentiment impératif, non discuté en idée, et par conséquent concret ; *avoir* **le** *droit*, l'affirmation d'un sentiment moins immédiat, plus pensé, et, en ce sens, plus abstrait.

Telle est du moins la répartition sémantique abstraite. Mais très facile à réaliser en théorie, cette répartition demeure incertaine dans la pratique. Il en est résulté qu'elle a tendu, pour se renforcer, à se greffer sur des oppositions d'un autre ordre. Devant le nom suivi de *de*, il y a tendance à employer l'article. Ex. : *Avoir* **le** *droit de vivre*. Devant le nom suivi de *à*, la tendance est, au contraire, de recourir à la valeur zéro. Ex. : *Avoir* **droit** *à la vie*. Il y a d'autres exemples dans la langue de ces répartitions sémantiques aisément réalisables dans l'abstrait, mais qui, *à cause d'un fort déficit pratique*, se corrompent en se greffant sur une opposition mécanique, étrangère à leur intention (§§ 50 et 185).

§ 134. Renouvellement expressif par une analyse faisant paraître un abstrait simultanément concrété.

Ce procédé, très remarquable par la disposition d'esprit qu'il atteste, semble convenir surtout aux milieux et aux âges qui visent à relever le ton d'une langue. Il représente un effort de l'esprit en vue de résoudre un problème qui peut être présenté comme suit. Soit le verbe *résister* ; il exprime une idée générale qui, formulée abstraitement, prend la forme nominale *résistance* : il s'agit d'élever à ce niveau l'idée verbale de *résister*. Pour atteindre à ce résultat, on recourt à une périphrase d'analyse, et l'on fait de *résistance* le régime d'un verbe passe-partout : *faire*. Mais ceci ne résout pas entièrement le problème, car le mouvement ainsi tenté vers l'abstrait entraîne une réaction en sens contraire : l'abstrait nominal, dégagé matériellement, est ramené formellement au concret par la nécessité d'une exacte recomposition de l'idée verbale *résister*, qui, prise en bloc, ne saurait s'écarter du plan auquel elle appartient.

Anciennement, le procédé qui vient d'être décrit a eu une application très large, ainsi qu'en témoignent les nombreuses expressions du type *faire résistance*, encore existantes au XVIIe siècle. Son déclin à partir de cette époque est l'effet d'une cause de destruction qu'il portait en lui. Cette cause est la suivante. Le nom

abstrait qu'on concrète fréquemment *en forme* ne peut manquer de se concréter à la longue *en matière*, dans les cas favorables, même s'il doit, pour cela, être conçu un peu différemment. On entrevoit ainsi le moment où le nom ayant cessé d'appartenir à un plan plus abstrait que l'idée verbale peut y entrer sans que l'article zéro ait à le concréter.

Ce moment est venu dans la langue actuelle pour beaucoup d'expressions qui au XVIIe siècle encore ne prenaient pas l'article, et l'ont reçu depuis. Par exemple *faire miracle* est devenu *faire* **un** *miracle*. Il en faut conclure qu'au XVIIe siècle le mot *miracle* fixait à l'entour de lui un sens impressif plus important qu'aujourd'hui. La diminution de ce sens a rendu la concrétion inutile.

Cette variation provient certainement en partie du mouvement général de la langue. *Miracle*, à cause de son sens, devait paraître abstrait à une époque où le nom en puissance était conçu d'une façon relativement concrète ; de même qu'aujourd'hui, il se présente nécessairement à l'esprit comme concret à cause de notre conception extrêmement abstraite du nom virtuel.

L'expression *faire reproche* est un exemple très net d'une concrétion de moins en moins réclamée par l'esprit. Elle a quelque peu vieilli, et, aujourd'hui, il n'est pas rare d'entendre dire : *faire* **un** *reproche*. Voici ce qui a eu lieu. Tant qu'on a vu dans *reproche* surtout une idée morale, la concrétion a été nécessaire. Mais un reproche n'est pas quelque chose de purement abstrait ; il consiste en paroles : sous l'idée abstraite, il y a une idée matérielle. On conçoit aisément qu'à la longue, ces deux idées, constamment appliquées l'une contre l'autre dans l'emploi, aient fini par n'en plus faire qu'une : à partir de ce moment *reproche* est assez concret matériellement pour pouvoir se passer d'une concrétion formelle.

REMARQUE — On relève dans la langue quelques cas où la concrétion matérielle qui résulte, à la longue, de la concrétion formelle a complètement changé le sens du nom. Par exemple : *prendre à témoin*. *Témoin* anciennement avait valeur d'abstrait : il répondait pour le sens à *témoignage* (v. note p. 259).

§ 135. Variante du même procédé : concrétion d'un sens rhétorique.

C'est un aspect très original du traitement zéro. Le principe en est que le nom figuré prend l'article s'il déborde dans l'emploi le

cas positif de réalité, et le traitement zéro, si l'abstraction que la figure représente, s'y adapte étroitement. Soit, par exemple, *perdre* la *tête* et *perdre pied*. La différente position de l'idée par rapport au réel est sensible. La première expression figure la perte de la faculté de raisonner; la seconde, la perte effective de la station d'équilibre.

La concrétion du sens rhétorique a fourni à la langue nombre d'expressions sans article. Dans toutes, le procédé de formation est très apparent. Soit *fermer boutique*, sens figuré, en regard du sens propre *fermer* la *boutique*. Dans la première de ces expressions une figure prête au mot *boutique* un sens abstrait, au moins relativement : *boutique* symbolise « commerce ». Or l'action de quitter le commerce étant effective, et non potentielle, le sens que la figure développe dans ce nom, ou pour mieux dire, *autour* de ce nom, retombe vers le concret : d'où l'article zéro.

REMARQUE. — On pourrait opposer à ce qui a été dit ci-dessus l'expression *lever le pied*, qui est figurée et renferme l'article, bien que le sens en soit on ne peut plus effectif. Mais il y a lieu d'établir une distinction. Dans *perdre pied*, *pied* figure l'idée plus abstraite d'équilibre, de même dans *fermer boutique*, *boutique* figure « commerce », tandis que dans *lever le pied*, *pied* considéré isolément ne figure rien. La figure embrasse *toute l'expression*, et le nom, du fait qu'il ne la porte pas *principalement*, n'a pas besoin d'être concrété.

§ 136. Sens impressif concrété.

Le procédé est le même, mais le type est plus fugitif, et se détermine moins aisément. Il consiste à ne retenir d'un nom que sa valeur impressive, puis, après en avoir fait ainsi un élément abstrait et fugitif, à s'en servir pour recomposer une idée de fait positif : ce qui exige une brusque concrétion. Quelques exemples vont fixer les idées.

a) *Faire feu*. L'expression retient le mot *feu* pour l'impression qu'il laisse (couleur, éclat, force, etc.). Cette impression est concrétée et fixée dans la représentation positive *faire feu* au moyen de l'article zéro.

b) *Faire muraille*, *faire masse*, *faire obstacle*. Le nom dans ces trois expressions est une impression de *forme de force*. C'est là quelque chose de très abstrait que la réalité de l'action désignée oblige, comme précédemment, à concréter.

c) *Prendre corps*, *prendre racine*. L'article zéro concrète l'im-

pression d'accroissement dans un certain sens, impression qui se développe autour des mots *corps* et *racine*.

d) *Faire nombre*. L'article zéro concrète l'impression de quantité en croissance qui se développe autour de l'idée *nombre*. Ex. *Tout* **fait nombre**, *dit l'homme*, *en voyant son butin* (La Font., V, 3).

e) *Faire figure*. Dans l'expression *faire* **une** *figure*, *faire* **une** *triste figure,* le nom a son sens propre : le visage. Dans *faire figure*, au contraire, il n'est plus qu'une impression fugitive d'attitude, d'apparence que l'article zéro parvient à fixer.

f) *Faire panache*. Le procédé est le même, mais l'impression qui vaut à *panache* d'être retenu est plus fugitive encore.

g) *Tenir tête*, *rendre gorge*. Ces deux expressions marquent sans doute le point culminant du procédé. *Tête* et *gorge* y représentent des impressions si fugitives qu'il est difficile d'en donner une idée par d'autres mots. On voit par là quelle précieuse ressource est l'article zéro : il permet d'utiliser les parties les plus secrètes, et les plus subtiles, du sens des mots, celles qu'on supposerait devoir être à jamais perdues dans la masse de la signification totale (§ 143).

§ 137. Impressions de forme ponctuelle.

L'impression d'arrêt brusque ou de révolution instantanée d'un mouvement, quel que soit le nom qui la communique, est régulièrement notée par l'article zéro. Sa concrétion doit être attribuée à la brévité extrême du fait représenté [1]. Ex. : *faire halte*, *faire ricochet*, *faire machine arrière*.

§ 138. Expressions où le nom représente une chose imitée.

Le groupe en question renferme deux séries.

Dans la première, le nom prend l'article *le* ; il figure une forme modèle, que le sujet se représente abstraitement, et qu'il s'efforce de réaliser, d'imiter. Ex. : *faire* **le** *brave ; faire* **le** *mort ; faire* **la** *planche* (manière de nager) ; *faire* **la** *pirouette ; faire* **la** *sourde oreille*.

Dans la seconde, le nom demeure sans article ; il représente la forme réalisée en fait pendant l'action, forme dont le sujet ne s'est pas proposé l'imitation volontaire, et qui, par conséquent, n'est pas

1. Cette brévité est une sensation plutôt qu'une idée analysable.

un modèle abstrait, mais une réalité. Ex. : *faire queue*, *faire masse*, *faire obstacle* (§ 136, *b*).

§ 139. Un nom qui renferme deux valeurs contradictoires réalise par l'article zéro la plus momentanée de ces valeurs.

Le meilleur exemple du cas est sans doute celui de *mettre fin* en regard de *mettre un terme*. Les deux expressions ont le même sens, mais le traitement par l'article est divergent à cause de la différente nature du nom.

Dans la notion *fin*, il y a deux valeurs opposées : 1° une valeur *qualitative*, qui montre une certaine perfection liée à un état de complet achèvement ; 2° une valeur *temporelle*, applicable à n'importe quel moment qui réalise une cessation d'existence.

C'est ainsi que dans *une chose finie*, on peut entendre alternativement une chose à laquelle il ne manque rien, qui est *complète* (qui a « du fini ») ; ou bien, tout simplement, une chose qui a cessé d'être. L'effet de cette alternative d'interprétation laissée à l'esprit, est que le mot *fin* reste dans la pensée quelque chose d'un peu flottant, qui appelle un traitement *pour décision*.

L'article zéro constitue ce traitement. Il fixe sur le mot *fin* la plus momentanée (et par conséquent la plus concrète) de ses deux valeurs, celle de cessation d'existence, d'interruption. L'expression *mettre fin* implique ce sens.

Les choses ont lieu différemment en ce qui concerne la notion *terme*. Elle est simple, sans contradiction intérieure. Le sens en est temporel, non qualitatif. « Une chose terminée » est une chose qui a cessé d'être, sans plus. (Ceci ressort de ce qu'on peut parler du « fini » d'une chose, mais non du « terminé ».) Aucune alternative d'interprétation n'étant ainsi laissée à l'esprit, il n'y a pas lieu de rechercher un traitement pour décision. Aussi dit-on normalement avec l'article : *Mettre* **un** *terme*.

Prendre fin est une expression parallèle à *mettre fin*.

§ 140. Concrétion du prolongement abstrait de certains noms.

Le fait en question ne se produit, dans la langue actuelle, que si le prolongement abstrait a une certaine ampleur.

L'expression *faire naufrage* est un bon exemple. L'idée *naufrage* se prolonge en celle de « mort », qui est abstraite, et ne peut, par conséquent, s'appliquer au fait positif du naufrage qu'après avoir

été concrétée, ce qui entraîne pour le mot *naufrage* l'article zéro.

Mais on dira : *faire une chute*, et non *faire chute* (encore que l'idée soit tout aussi unitaire que *faire naufrage* ; cf. § 131, Rem.), le nom *chute* n'ayant pas de prolongement abstrait important.

§ 141. Définition du type d'expressions toutes faites qui renferment l'article.

L'étude du traitement zéro nous a amené par degrés à définir le type normal des juxtaposés de sens unitaire qui doivent cependant enfermer l'article. Ce sont tous ceux où le mouvement naturel du nom n'est pas contrarié brusquement par l'emploi. C'est-à-dire : 1° les abstraits pensés dans l'abstrait. Ex. : *perdre* **la** *raison* (§ 132) ; 2° les concrets employés comme tels, dans la mesure où aucun rayonnement impressif ne les éloigne du plan de la réalité. Ex. : *faire* **un** *voyage*.

§ 142. Caractère du verbe dans les juxtaposés.

Le verbe des juxtaposés est régulièrement un verbe rudimentaire. Il suffit pour s'en rendre compte d'examiner le verbe *faire* dans des expressions telles que : *faire figure*, *faire feu*, *faire naufrage*. Il mentionne la réalité, mais ne la décrit pas, et l'image qu'on en forme provient, en partie, de souvenirs directs, *non transmis par le mot*. Ce fait que dans les juxtaposés l'esprit délaisse partiellement l'horizon du langage pour celui des réalités positives n'est pas sans contribuer à rendre plus nécessaires certaines concrétions nominales. On est ainsi amené à voir dans l'indigence de l'image verbale des juxtaposés une cause accessoire non négligeable de l'article zéro.

Ceci explique qu'il suffise, dans plusieurs cas, de remplacer un verbe trop rudimentaire par un verbe d'une définition intellectuelle plus achevée pour que l'article reparaisse. C'est alors le verbe qui s'élève au niveau du nom, au lieu que ce soit le nom qui s'abaisse vers le verbe. On dira par exemple : *Avoir honte*, mais *éprouver de la honte ; faire plaisir*, mais *causer du plaisir*.

Il semble bien qu'une action pareille doive se produire, lorsque la pensée parvient à recouvrir exactement un verbe rudimentaire d'un verbe plus défini. *Faire*, par exemple, ne fait point difficulté pour se recouvrir de *prononcer* dans *faire l'éloge*, et il faut, sans

doute, voir là une cause adventice de l'article *le* dans cette expression. (Pour les causes profondes, v. § 134.)

§ 143. Caractère du nom dans les juxtaposés.

Dans les juxtaposés le nom est souvent totalement défiguré. Ex.: *tenir tête*, *rendre gorge*. Cet état a pour cause une asymétrie considérable du nom en effet par rapport au nom en puissance. Aussi le sens du nom, dans de tels emplois, est-il conventionnel et intraduisible directement en d'autres langues [1]; sauf emprunt par calque, bien entendu.

En effet ce qui est précipité et concrété sur le nom en ce cas n'est pas son contenu permanent, mais le halo fugitif d'impressions dont il s'environne. On voit par là combien le procédé est remarquable. Il ne faut que réfléchir un peu pour entrevoir ce qu'il est susceptible de donner par une longue suite de siècles (à supposer qu'il se développe).

§ 144. État actuel de la définition de la valeur zéro dans les juxtaposés.

L'article zéro, à l'heure actuelle, est naissant dans la langue française. Il ne saurait donc être question de le définir strictement, puisque aussi bien ne relèvent d'une définition stricte, — ce point a été démontré dans l'examen des questions préjudicielles à la présente théorie (§ 7), — que les traitements qui ont dit (ou presque dit) leur dernier mot.

Toutefois, *tel qu'il existe actuellement, le traitement zéro semble* bien *avoir révélé son intention principale : réintroduire toutes les richesses des sens fugitifs dans la série des sens positifs.* Cette intention n'est sans doute pas encore « reconnaissable » dans tous les emplois, mais elle l'est dans un grand nombre, et surtout dans ceux qui appartiennent à l'usage courant (point très probant). Ceci autorise à l'indiquer, avant qu'elle ait acquis son expression complète.

§ 145. Démarche de l'évolution du traitement zéro.

La démarche de l'évolution du traitement zéro est sans doute,

1. On peut poser le principe que les fonctions asymétriques d'une langue, à considérer les choses strictement, sont intraduisibles.

parmi tout ce qui concerne ce traitement, le phénomène le plus intéressant pour le linguiste. Les choses ont lieu comme suit : la dominance en vertu de laquelle l'article se développe s'affirme d'abord de manière assez faible pour que de nombreux groupes homogènes *faisant résistance* puissent subsister ; puis, peu à peu, par une réduction lente des types anomaux, il se crée, entre types qui ont cédé à la dominance et types résistants, un jeu d'oppositions.

L'usage, dirigé par le sens d'intention, *dont la règle unique est de tenir compte des effets obtenus dans la pratique du discours sur les sujets écoutants*, fortifie certaines de ces oppositions, cependant qu'il laisse mourir les autres. Il y a là un long travail de correction qui a l'allure d'un réflexe.

A un certain moment, pour certains types, la *résistance*, accrue par la valeur que l'esprit découvre dans les oppositions qui se sont constituées, *neutralise la dominance*. On peut alors vraiment dire qu'un nouvel article, — l'article zéro, — a été inventé[1].

1. Pour peu qu'on y regarde attentivement, on voit à quel renouvellement infini se prête une telle évolution. Aucun progrès ne peut borner les langues puisque d'une part, chaque fois qu'une résistance arrête absolument une dominance, un nouvel outil formel est créé, et que, d'autre part, l'évolution linguistique « inintelligente » (§ 5) désorganisera toujours suffisamment les systèmes constitués pour que des résistances se recréent.

CHAPITRE XX

ESQUISSE D'UNE DÉFINITION DU TRAITEMENT ZÉRO ENTRE MOT GRAMMATICAL ET RÉGIME

§ 146. L'article zéro dénonce une fonction déformée (plus abstraitement asymétrique). L'asymétrie de la fonction entraîne l'asymétrie du nom. Corrélation entre asymétrie et concrétion nominale.

Les fonctions de la langue française sont représentées surtout par des prépositions. Il sera donc question dans ce chapitre surtout de l'article zéro après préposition.

La préposition est un élément des plus abstraits : elle consiste en une figuration schématique d'une relation aussi généralisée que possible. Tant que le contexte respecte ce schème, la préposition garde sa forme ; mais il peut arriver que le contexte contredise à ce schème. On a alors une préposition déformée.

La préposition dont la forme est respectée se fait suivre de l'article. La préposition déformée est corrélative du traitement zéro devant le nom. Ce dernier fait comporte deux explications. La première a déjà été indiquée (§ 29) : c'est qu'un nom n'a jamais plus de réalité que sa fonction. A fonction irréalisée, répond un nom pareillement irréalisé [1], c'est-à-dire un nom traité par zéro. Cette

1. Il s'agit d'irréalité *en abstraction* : une fonction s'irréalise en prenant une forme contraire à son type abstrait ; autrement dit, elle devient irréelle en se concrétant. On voit par là qu'il y a lieu selon qu'on parle de forme ou de matière (une fonction est une forme) de transposer le sens du mot « irréaliser ». L'irréalité d'une forme, c'est d'être insuffisamment forme (trop matière) ; l'irréalité d'une matière, d'être insuffisamment matière (trop forme). Ce dernier point de vue est plus commun, et l'esprit s'y tient d'ordinaire. Mais il faut savoir s'en abstraire, lorsqu'on traite de la partie formelle des

explication est entièrement suffisante en ce qui touche la théorie de l'article.

La seconde va au fond des choses, mais elle serait plus utile dans une théorie de la préposition que dans une théorie de l'article. Elle consiste en ceci. La préposition, de même que le nom, comporte deux états. L'un, permanent et potentiel, consiste en un dessin schématique déposé au fond de l'esprit. L'autre, momentané et effectif, est le dessin impliqué par l'emploi de la préposition dans le discours. D'un état à l'autre, il y a symétrie si la forme momentanée est de même type que la forme permanente, et asymétrie, si elle est de type différent. On se trouve ainsi posséder deux sortes de prépositions : *symétriques* et *asymétriques*. La préposition symétrique se fait suivre du nom symétrique avec article ; la préposition asymétrique, du nom asymétrique sans article. Ceci permet de poser le principe que tout nom qui entre dans une fonction asymétrique devient par cela même asymétrique.

Le nom précédé d'une préposition déformée (ou asymétrique, ce qui revient au même) est en outre, plus ou moins concrété. Le fait, encore qu'il ne soit ici qu'une cause secondaire de l'article zéro, ne doit jamais être perdu de vue en ce qui touche les abstraits, car sa non-existence constitue une résistance suffisante pour rétablir la forme d'une préposition qui, autrement, se déformerait. Ceci montre combien tout se tient dans le langage.

La concrétion nominale, indispensable, comme il vient d'être dit, à l'emploi de l'article zéro, peut être rendue impossible par le défaut d'une condition très peu apparente. Voici un exemple. Après préposition, le nom concrété se reverse en mode sur le sujet ; mais si ce sujet vient à faire défaut en tant qu'*être personnel*, la concrétion ne peut avoir lieu. Cela étant, la préposition ne se déformera pas et l'article sera conservé. Ceci explique qu'on dise *personnellement* : *je suis* **en** *danger*, et impersonnellement : *il faut être brave* **dans** *le danger*[1].

langues, car il ne s'y applique pas, et à vouloir s'en servir, on risque de commettre les plus grandes erreurs. Inversement, on ne s'en départira jamais en traitant de la partie matérielle du langage. Aussi bien cette dernière recommandation est-elle superflue, car il s'agit d'un point de vue que l'esprit n'est pas à même d'abandonner, — tant il est naturel, — sans un certain effort spéculatif.

1. Il n'y a pas lieu d'objecter qu'on dit : *personne n'est* **en** *danger*, car si cette phrase est négative, la conception en reste du type personnel. Elle comporte

PRÉPOSITION *A*

§ 147. Figuration de sa forme.

La préposition *à* exprime indifféremment dans la langue française l'idée de direction, ex. : *je vais à la ville*, *j'arrive à la ville*, et l'idée de position, en tant que *suite immédiate* de direction, ex. : *je suis arrivé à la ville*, *je suis à la ville*. Il ressort de ces sens successifs qu'elle est de *forme linéaire*. Elle représente tous les points d'une ligne de direction jusqu'au point final, qui est position.

Ceci défini, il y a lieu de rechercher dans quelles conditions la préposition *à* se déforme.

§ 148. Le contact de *à* avec une idée linéaire.

Les choses se présentent comme suit. Si la préposition *à* indique, dans l'emploi, une limite linéaire, elle conserve sa forme et se fait suivre de l'article. Mais si la préposition *à* n'indique pas, dans l'emploi, une limite linéaire elle se déforme et se fait suivre de l'article zéro. Les exemples ci-dessous illustrent le principe.

Verbe « aller ». — Le verbe *aller* est essentiellement linéaire. Lorsque la préposition *à* se rapporte à la position qui termine la ligne qu'il décrit, on emploie régulièrement l'article. Ex. : *aller* **à la** *ville*, **à la** *pêche*. Au contraire, l'article se supprime lorsque la position notée est étrangère au système linéaire *aller*. Ex. : *aller* **à** *pied*, **à** *cheval*, **à** *bicyclette*. Il est très visible, dans ces emplois, que la position exprimée par *à* (sur ses pieds, sur un cheval, sur une bicyclette) est sans rapport avec *à*, limite de la direction *aller*.

Le mot « bord ». — Lorsque ce mot indique la ligne qui marque la fin d'un lieu et le commencement d'un autre, la préposition *à* se fait suivre de l'article : *aller* **au** *bord*. Mais si l'on ôte au mot *bord* son caractère linéaire, la préposition *à* se fait suivre de zéro. Ex. : *aller* **à** *bord*.

une application positive : il s'agit du danger que certaines personnes à un certain moment ne courent pas. Ce n'est pas comme dans : *Il faut être brave* **dans** *le danger*, où l'idée garde un caractère de leçon générale, de théorie.

Il importe de ne pas attribuer la chute de l'article au sens figuré du mot *bord*, car on le retrouve précédé de l'article, et tout aussi figuré, dans des expressions comme *regagner le bord*, *les hommes du bord*.

Au surplus, *une figure n'a jamais d'influence* **directe** *sur l'article*. Elle modifie la matière d'un nom, non point sa forme. Or, l'article est quelque chose de purement formel : il traduit uniquement les impulsions que la pensée imprime à la matière, qui, en principe, peut être tout ce qu'on voudra [1]. Ce sujet de l'indifférence de l'article à l'égard de la matière du nom a, du reste, déjà été traité (§§ 6, 13 et 118).

Le mot « terre ». — Dans une phrase comme : *Les anges volent du ciel* **à la** *terre*, la préposition *à* se fait suivre de l'article, car elle représente une ligne entre deux mondes qui s'opposent : la terre, le ciel.

Les emplois où *à* est suivi de zéro sont ceux où cette image linéaire est voilée. Ex. : *aller* **à** *terre*, *descendre* **à** *terre*, *mettre pied* **à** *terre*.

Le mot « mort ». — Lorsque ce mot indique la limite naturelle de la vie, on a l'image d'une ligne suivie sans interruption jusqu'à son terme : ainsi *à* représente l'accès à ce terme, ce qui justifie l'emploi de l'article. Ex. : *être malade* **à la** *mort*.

Mais si le mot *mort* désigne une privation violente de la vie, on a l'image d'une ligne brisée avant son terme : ainsi *à* ne représente pas l'accès à ce terme, et tend, par suite, à s'employer sans article. Ex. : *blesser* **à** *mort*, *condamner* **à** *mort*.

Après un verbe linéaire, comme *marcher*, *aller*, etc., la préposition *à* est suivie de l'article, car le mot *mort*, en ce cas, représente la limite du mouvement indiqué par le verbe. Ex. : *marcher* **à la** *mort*, *mener* **à la** *mort*.

§ 149. Contact de *à* avec une idée non-linéaire.

La répartition des emplois perd, en ce cas, son caractère géométrique, mais le principe reste le même. La préposition *à* n'est suivie de l'article que si elle représente une limite stricte.

1. En fait, il existe encore dans la langue certaines résistances partielles dues à la matière du nom (son sens) [cf. § 133], mais elles sont appelées à disparaître à la longue.

D'après cela, *il faut s'attendre à rencontrer la préposition* à *suivie de l'article devant les idées à la fois précisément limitatives et formulées abstraitement; et inversement la préposition* à *suivie de zéro devant les idées limitatives de précision insuffisante, ou formulées en termes concrets.*

La réalité confirme l'exactitude de ces vues initiales. On dira par rapport à une limite définie : *prêter* à la *semaine*, et devant limite indéfinie : *prêter* à *terme*; de même, par formule abstraite : à la *course*, et par formule concrète : à *bâtons rompus;* de même encore, le singulier se prêtant mieux que le pluriel à une conception abstraite : *aller* à la *rame*, mais : *aller* à *rames.*

Aussi bien n'y a-t-il dans ces remarques que des indications générales : pour se faire une idée précise de ce qui a lieu, il est nécessaire d'examiner en détail les oppositions qui se sont formées dans chaque groupe d'idées.

Définition de condition. — La condition explicitement définie, et ne laissant aucune marge de variation, est notée par l'article. Ex. : *prêter* à la *semaine; vivre* au *jour le jour; payer* à la *journée*, au *mois; vendre* au *comptant; être engagé* au *pair; se présenter* au *jour convenu.*

Au contraire, la condition qui n'implique rien d'absolument précis, qui n'est que *forme pour conditions diverses*, est notée par zéro. Ex. : *traiter* à *forfait; prêter* à *terme; vendre* à *crédit; faire quelque chose* à *loisir; un billet payable* à *volonté; penser quelque chose* à *tort;* à *tort ou* à *raison.*

Définition de position. — Le mode de position se note par *à* devant l'article, lorsqu'il fournit une indication suffisamment précise. Ex. : à l'*envers*, à l'*endroit*, au *recto*, au *verso*. Il est indiqué par zéro, lorsque l'idée comporte plus de variations. Ex. : à *plat*, à *découvert*, à *portée*, à *côté*.

Les avantages et inconvénients relatifs à une position sont notés par *à* devant l'article. Ex. : *être* à l'*abri*, à l'*ombre*, au *soleil*, à l'*aise*, au *large*.

Définition verbale. — Le mode qui détermine une action dont le verbe ne fournit que la donnée générale est régulièrement noté par l'article. Ex. : *sauter* à la *corde; jouer* aux *échecs*.

Définition de procédé technique. — Le procédé technique est régulièrement indiqué par l'article, lorsqu'il est formulé abstraitement : 1° par l'instrument au singulier. Ex. : *coudre* à la *main*,

forger au *marteau*, *pêcher* à la *ligne*, *naviguer* à la *voile*, à la *rame*, *pêcher* au *filet;* 2° par le mode d'action. Ex. : *passer une rivière* à la *nage; attraper quelqu'un* à la *course; vendre* à la *criée*.

Mais s'il est formulé au pluriel, il se concrète et tend vers zéro. Ex. : *aller* à *rames*, à *voiles*; *tirer* à *balles*; *mouvoir* à *bras* (pour « avec les bras »; car au singulier on a : « mouvoir à la main »).

Le procédé est quelquefois exprimé par le lieu. En ce cas, pour éviter l'idée de lieu réel, et ne garder que celle de procédé, on supprime l'article. Ex. : *passer une rivière* à *gué*.

Définition critique de procédé. — L'intention critique dans la définition de procédé se traduit par *à* devant l'article. Ex. : à la *dérobée*, à l'*aveuglette*, au *hasard*, au *petit bonheur*, à la *dérive*, à la *renverse*, au *rebours* [1].

Définition de modèle imité. — L'emploi comporte régulièrement *à* devant l'article. Ex. : *S'habiller* à la *mode*; *vivre* à la *française*.

Définition d'allure. — La définition d'allure empruntée à une gradation abstraite comme *le pas*, *le trot*, *le galop*, se note régulièrement par *à* devant l'article. Ex. : *Aller* au *pas*, au *trot*, au *galop*. Mais la simple définition de vitesse qui ne se lie pas à un système d'opposition permanente comme celui qui vient d'être indiqué, se traduit par zéro. Ex. : *Aller* à *bride abattue*, à *toute bride*, à *toute vitesse*, à *grande*, à *petite vitesse;* à *grande allure; marcher* à *pas comptés; couler goutte* à *goutte; lire mot* à *mot*.

Indication d'intensité. — L'indication d'intensité, qu'il ne faut pas confondre avec la définition de procédé (v. pl. haut), — elle décrit la force de l'action, non pas sa forme, — se note par la préposition *à* devant zéro [2].

Il y a indication d'intensité lorsqu'on exprime : 1° l'effort momentané plus ou moins violent : *aller* à *bride abattue* (v. pl. haut); *combattre* à *outrance; lutter* à *mort;* à *force de patience;* à *force de voiles*, *de rames; tomber sur quelqu'un* à *bras raccourci;* 2° la contrainte que le sujet s'impose : *être* à *bout de patience*, *faire quelque chose* à *regret*, à *contre-cœur* [3]; 3° le sentiment vivement

1. Toutefois, on dit également *à rebours*, sans doute par assimilation avec une définition de position (p. 257).

2. La valeur d'intensité est très ancienne dans la préposition *à*. Ex. : *Moerent paiien* a *miliers et* a *cenz* (*Rol.*, 1417). — *Paiien sont mort* a *miliers et* a *fols* (1439).

3. L'expression *à peine* procède de ce sens : de l'idée de chose qu'on se force à faire, on a passé à l'idée de chose qu'on ne fait pour ainsi dire pas, qu'on fait *à peine*.

ressenti ou fortement exprimé, ex. : *prendre les choses* à *cœur; parler* à *cœur ouvert; s'en donner* à *cœur joie; tenir* à *honneur* [1]. A date plus ancienne, on a dit : *s'en donner* au *cœur joie* (H. D. T., 1351), ce qui représente une autre division de l'idée : s'en donner — au cœur — joie.

REMARQUE. — Certains noms qui ont en propre comme *un reflet d'intensité* stabilisent en quelque sorte l'article zéro. Par exemple : *mitraille*. Aussi dit-on : *charger* à *mitraille*.

§ 150. Effacement de l'idée de position sous une idée d'action consécutive.

Le cas est représenté dans la langue par les expressions : *être à table*, *se mettre à table*, où l'idée de simple position auprès d'une table se voile sous l'idée de « prendre un repas ».

Aussi bien suffit-il de s'en tenir à l'idée simple de position pour que l'article reparaisse : *être* à la *table*, signifie simplement : être *auprès d'*une table.

Une phrase comme : *On n'est jamais mieux que le dos* au *feu et le ventre* à *table*, loin de prouver le caractère arbitraire de l'article [2], en démontre, au contraire, la rigoureuse précision : le groupe *le dos* au *feu* n'implique pas comme le groupe *le ventre* à *table* la vue d'un acte en surcroît du fait de position.

§ 151. Jonction de deux choses.

L'idée de mélange est régulièrement notée par l'article. Ex. :

1. Cette dernière expression est très démonstrative en ce qui concerne la concrétion du nom abstrait. Si l'on part en effet de l'abstrait : *tenir* à l'*honneur*, l'expression *tenir* à *honneur* apparaît nettement comme le même sens concrété.

L'expression *prendre* à *témoin* a été formée de la même manière. Le mot *témoin* représente un sens ancien de « témoignage » réfléchi sur le plan concret. Mais à l'heure actuelle le sentiment de l'abstrait est complètement aboli, la concrétion de *témoin* étant devenue générale dans la langue, au lieu de rester particulière à l'expression. Il s'ensuit que *à* semble être un synonyme de *comme*, sens tout à fait inattendu pour *à*, et qui serait inexplicable si l'on n'en connaissait le procédé tout spécial de formation. Il ne consiste pas en une extension du sens de *à*, mais en un changement de plan du nom. A notre connaissance, aucun ouvrage de sémantique n'a relevé cette forme d'évolution d'un sens prépositionnel.

2. V. Conférence faite au Musée pédagogique, par M. L. Sudre (Recueil de 1906).

café au *lait*, *peinture* à l'*huile*, *sauce* au *vin*, *fromage* à la *crème*. Les autres idées, dans l'ensemble, relèvent du traitement zéro. Ex. : *panier* à *anses*, *cornet* à *piston*, *moulin* à *eau*, *machine* à *vapeur*, *robinet* à *pression*, *pressoir* à *vin*.

Il y a lieu, toutefois, de mettre à part quelques emplois. L'idée de destination, lorsqu'elle se présente comme spécifique, et déterminée d'après la forme de l'objet, donne lieu à un groupe sans article intérieur, ex. : panier à *fruits*; mais pour peu que l'on voie dans la destination un fait d'usage, le résultat d'une coutume prise, l'article tend à reparaître. C'est ainsi que l'on dira : *le panier* aux *fruits*, pour désigner non plus un panier d'un certain type, mais un panier, — qui peut être quelconque, — où l'on a coutume de mettre les fruits.

Cette distinction se justifie aisément : dans le premier cas (celui de *panier* à *fruits*) l'image d'objet est seule considérée, tandis que dans le second (celui de *panier* aux *fruits*), elle se recouvre d'une idée morale : celle de la coutume adoptée (§ 68). — On notera la tendance sourde de la langue à préférer pour certains groupes ce thème de destination de coutume. C'est ainsi que l'usage est à peu près fixé de dire : *boîte* au *lait*.

L'article à l'intérieur d'un groupe comme : *Diane* à la *biche*, s'explique d'après les mêmes principes. Sa raison d'être est que le mot *biche* n'y est pas uniquement descriptif : il se recouvre de l'intention d'identifier une œuvre d'art.

Mais l'on dira : *une église à coupoles*, le mot *coupoles* n'étant, dans ce groupe, qu'un élément descriptif. Toutefois, ceci ne s'applique qu'aux groupes employés tels quels, sans addition. Au cas, en effet, où le deuxième nom serait modifié par un adjectif, l'article deviendrait facultatif, sans autre règle d'emploi que l'impression à produire. Il faut, par conséquent, s'attendre à rencontrer tantôt : *églises* à *coupoles dorées*, et tantôt : *églises* aux *coupoles dorées*. Ceci est plus subjectif que cela. Ex. : *Un jaillissement de plantes tel, qu'il mettait là comme une meule* à *panache triomphal* (Zola, *Faute Abb. M.*, VII), et dans le même morceau : *tandis que tout en haut un ricin colossal*, aux *feuilles sanguines, semblait élargir un dôme de cuivre bruni*.

PRÉPOSITION *DE*

§ 152. Figuration de sa forme.

La préposition *de*, de même que la préposition *à*, est linéaire. Le mouvement de pensée auquel elle correspond est assez complexe. Une direction prospective (d'origine vers but) étant donnée, la pensée prend appui sur un instant de cette direction, et la remonte dans le sens rétrospectif jusqu'au point d'origine. Ex. : *Il vient* **de** *Paris*, c'est-à-dire analytiquement : il va vers un but, et cette direction (prospective) prend son origine (direction mentale rétrospective) au point *Paris*.

La préposition *à* est plus simple : elle n'est que prospective (direction vers un but). Cela a eu certaines conséquences en ce qui concerne l'article. Pour n'en citer qu'une, on dit : *au loin* et *de loin ;* zéro dans cette dernière expression est dû à la contradiction entre *loin*, prospectif par nature, et *de* rétrospectif.

La préposition *de* a acquis dans la langue toute sorte de valeurs. Les unes, superposables au schème linéaire, se font suivre de l'article. Les autres, non superposables à ce schème, sont suivies de zéro. Aussi bien aura-t-on déjà remarqué que parmi les groupes formés de deux noms joints par la préposition *de*, dont l'étude a été présentée au chapitre VIII, ce sont les valeurs rétrospectives (appartenance réelle, § 31) qui exigent l'article interne, tandis que les valeurs prospectives (appartenance virtuelle) exigent zéro (§§ 34 et 45). Le sujet ayant été traité complètement, il n'entre pas dans notre plan d'y revenir. Il est aisé de s'assurer en reprenant un à un les emplois définis que la cause de l'article, ainsi que la cause de zéro, consistent respectivement en un état de symétrie ou d'asymétrie de la préposition par rapport au schème linéaire. On en a, du reste, une preuve générale dans le fait que le traitement a pu être déterminé dans tous les cas par une critique du rapport d'appartenance qui, dans la catégorie en question, est le type rétrospectif par excellence.

Les notes qui suivent, très partielles, ont trait uniquement à l'article zéro après *de*, consécutif au verbe.

§ 153. Direction prospective.

a. La direction prospective de la pensée déforme le schème de la préposition *de* et entraîne l'emploi de l'article zéro. Ex. : *Cela vous servira* **d'***outil*. L'objet, dans cette phrase, n'est pas à proprement parler un outil, mais quelque chose qui *deviendra* tel, en raison de l'usage auquel on le destine. C'est le *devenir* impliqué dans l'expression qui constitue la direction prospective.

Au contraire, dans *je me servirai* **d'un** *outil*, le mouvement de pensée est nettement rétrospectif, car la désignation *outil* se justifie par le passé de l'objet qu'on considère (il est cela, et il a été cela) et non par ce qu'il est appelé à devenir.

b. La préposition *de* suppose un mouvement de pensée rétrospectif et, conséquemment, se fait suivre de l'article, dans les groupes ayant trait à une réalité. Ex. : *souffrir* **du** *cœur*.

Au contraire, elle cesse d'être rétrospective, et se fait suivre de zéro, dans les groupes qui expriment une virtualité (qualité morale, capacité, incapacité, etc.). Ex. : *être bon* **de** *cœur*, *être aveugle* **de** *naissance*.

Cette répartition s'explique par l'incompatibilité entre le concept du virtuel et celui du rétrospectif.

REMARQUE. — La suppression de l'article après *de* dans les expressions *descendre* **de** *voiture*, **de** *cheval*, etc., est l'effet de leur parallélisme avec *être* **en** *voiture*, **à** *cheval*. La langue observe fidèlement les parallélismes de ce genre.

§ 154. Abstraits concrétés.

Le nom abstrait précédé de *de*, s'il garde le caractère de quelque chose de pensé *impersonnellement*, reçoit l'article. Ex. : *Il parla* **de l'***amour en termes élevés*. Mais s'il devient quelque chose de *vécu*, de *senti personnellement*, il se concrète et perd l'article. Ex. : *parler* **d'***amour* [1].

1. Il existe un autre emploi sans préposition et sans article. C'est celui qui consiste à éviter le sens abstrait sans indiquer cependant quelque chose d'éprouvé personnellement. Ex. : *Parler politique ; causer Dieu et religion ; Ma marraine* **parlait marine** *comme un loup de mer* (A. France, *Liv. d. m. ami*, I, 6). Le nom en ce cas ne représente pas les choses dites, mais une impression résumée de ces choses.

L'article zéro procède de la même cause dans : *crier* **de** *douleur ; mourir* **de** *soif*, **de** *frayeur*. Un point qu'il importe de ne jamais perdre de vue dans ce genre d'emplois, c'est que la concrétion est relative au plan du verbe qui précède *de*. Si ce plan est au niveau du concret, le nom qui suit *de* doit se concréter et perdre l'article, Ex. : *mourir* **de** *faim*. Mais si le verbe est de niveau avec l'abstrait, le nom se réalise abstraitement et reçoit l'article. Ainsi l'on dira : *souffrir de* **la** *faim* (et non *souffrir de faim*, comme *mourir de faim*), parce que la faim est une souffrance, un « souffrir ». La possibilité de former ce rapport de définition montre que le verbe et le nom font en ce cas partie du même plan.

Le verbe *jouir*, parallèle au verbe *souffrir*, donne lieu au même traitement. Ex. : *Jouir de la lumière*.

§ 155. La préposition *de* consécutive : 1° à un verbe quantitatif ; 2° à un adverbe quantitatif.

La préposition *de*, en telle position, concrète le nom qui la suit, rendant ainsi inutile les articles quantitatifs (*du*, *de la*, *des*). Ex. : a) *remplir* **d'***eau*, *couvrir* **de** *fleurs*. — b) *autant*, *moins*, *plus* **d'***argent*, **de** *bonté*, **de** *fleurs ; peu*, *beaucoup* **d'***eau*, **de** *générosité*, **de** *fruits*.

Comme elle est, de plus, incompatible avec l'extension impressive (chap. x, xi), et que, d'autre part, l'extension synthétique (chap. xvii) ne se présente pas, vu qu'elle exclut l'idée de quantité, le nombre des articles admissibles est des plus restreint ; il n'en saurait exister en dehors des deux catégories suivantes : 1° articles provenant d'une extension mémorative (chap. xvi et § 90, Rem.) ; 2° articles qui se présentent définitifs dès la formation du groupe nominal, et, par conséquent, avant son emploi. Ex. : *Remplir un livre* **des** *plus belles pensées* (§ 26). *Beaucoup* **des** *orateurs de la Révolution* (§§ 31, 32). *Beaucoup* **des** *fautes que vous avez commises*, etc. (§ 53).

REMARQUE. — Toutefois deux mots de quantité échappent à ce traitement : *la plupart* et *bien*. On dit régulièrement : *la plupart* **des** *hommes*, *bien* **des** *hommes*. Pour *la plupart*, l'explication est aisée. C'est un terme qui suit la syntaxe ordinaire des collectifs, tels que *foule* (§ 38, a). Du moment qu'on pense : **les** *hommes*, on doit dire : **la** *plupart*

des hommes, de même qu'on dirait : **la** *foule des invités*, pour : **les** *invités*.

La question est plus complexe en ce qui concerne *bien*. C'est un adverbe qui doit son sens de quantité, non à sa nature, mais à sa place dans la phrase, ainsi qu'on s'en rendra compte par les exemples suivants : *a*) sens emphatique : *Il n'est pas si sot et il a* **bien** *su se procurer de l'argent*, et, elliptiquement, dans le même sens : *Il n'est pas si sot et il s'est* **bien** *procuré de l'argent* (pop.). *b*) Lorsque le temps de verbe devient simple, il dépend uniquement du contexte et de l'intonation que le sens de *bien* soit emphatique ou quantitatif. Ex. : *Il n'est point sot du tout. Et quand il le veut, il sait* **bien** *gagner de l'argent*, et, elliptiquement : *Il n'est point sot du tout. Et quand il le veut, il gagne* **bien** *de l'argent* (pop.). Par une pente insensible, on est arrivé, avec ce dernier exemple tout contre le sens de quantité : il suffit pour l'obtenir d'appuyer *bien* un peu lourdement sur l'article *des*. Dans *Je vous prie de croire que dans ce métier-là il a gagné* **bien** *de l'argent* (pop.), le sens de quantité est franchement atteint.

On voit par ces exemples que *bien des* n'est pas une expression *bien de* suivi de l'article extensif *les* (comme on pourrait le croire par sentiment), mais l'adverbe *bien*, suivi directement de l'article quantitatif *du*, *de la*, *des*.

L'adverbe *beaucoup*, au contraire, reçoit l'article non pas directement, mais sur la préposition *de*. On se trouve ainsi avoir par contact avec l'article quantitatif : *beaucoup* **de + du, de la, des**> *beaucoup* **de** (§ 36).

Quant à *la plupart*, c'est une expression également inséparable de la préposition *de*, avec cette différence, toutefois, qu'elle implique nécessairement par son sens, et par sa forme (*la* plupart), l'emploi de l'article extensif. D'où la formation constante : *la plupart* **de + les**> *la plupart* **des**.

Une preuve indirecte que *bien* est en contact avec l'article *des* (et non pas *bien de* en contact avec *les*), c'est qu'on dira : *bien des gens* et *bien* **d'***autres gens*. On reconnaît là l'emploi de *de* au lieu de *des* devant l'adjectif. Cet emploi, en ce cas, est senti comme particulièrement nécessaire, à cause que l'adjectif *autre* par son sens même, exclut toute possibilité d'une conception générale du nom auquel il se rapporte.

§ 156. Le sens abstrait se concrète afin de se conserver.

Les conditions du cas sont les suivantes. Le verbe est de ceux qui concrètent l'abstrait, et le nom est sujet à deux interprétations, l'une abstraite, l'autre concrète. Cela étant, si l'on opte pour le sens

concret, tout a lieu normalement ; mais si l'on tient à conserver le sens abstrait, on n'a, pour cela, d'autre moyen que de le concréter par l'article zéro.

Quelques exemples vont fixer les idées. Soit *mourir* **d'une** *maladie*. C'est le sens concret ; aucune difficulté. Mais le mot *maladie* peut être pensé abstraitement : la maladie. Dans ce cas, il devra après le verbe *mourir*, qui exprime un fait positif, se réfléchir vers le concret. Cela donne : *mourir* **de** *maladie*, où chacun sent quelque chose de plus abstrait que dans : *mourir* **d'une** *maladie*. A l'idée de fait a succédé celle d'*ordre de fait*.

Soit encore : *accuser* **d'un** *vol* et *accuser* **de** *vol*. Tout a lieu pareillement. *Accuser* **d'un** *vol* est l'interprétation concrète : elle se réfère au fait même. Mais l'idée de vol est une idée qui s'élève aisément vers l'abstrait : « le vol. » Ce n'est même qu'en prenant le mot sur cet horizon qu'on peut vraiment procéder à une imputation morale. On est ainsi amené à préférer l'idée abstraite, quitte à la concréter pour la ramener au plan que le verbe *accuser* occupe dans l'esprit [1].

PRÉPOSITIONS *DANS* ET *EN*

§ 157. Figuration de leur forme.

Ces deux prépositions nous mettent en présence d'un fait entièrement nouveau : la déformation de la fonction, au lieu d'être une variation de valeur que rien d'extérieur ne révèle, se dénonce, au

1. On voit, d'après cela, que l'article zéro, tel qu'il est en train de se définir dans la langue, est une *forme de troisième degré*. La gradation est la suivante : le nom, en tant que partie du discours, est *forme de premier degré :* il devient matière par rapport à l'article *le*, *forme du second degré*. A son tour, l'article devient matière en formant avec le nom une idée homogène et stable. Une *forme de troisième degré* s'impose à partir de ce moment, forme qui devra, d'une part, rétablir la variation formelle menacée d'abolition en un point de la langue, et, d'autre part, fixer dans l'emploi le sens que cette abolition partielle aurait procuré. Ce double rôle est celui de l'article zéro (§§ 132, 134). [Pour fixer les idées on peut comparer *la voix de l'amitié*, où *amitié* est abstrait et impersonnel, et *une voix d'amitié*, titre d'un article de journal à propos de la sympathie exprimée à la France par un Américain, où *amitié* garde l'élévation de son sens abstrait tout en exprimant le sentiment personnel et manifesté. Cette conservation sous un aspect plus concret de l'élévation abstraite acquise au degré précédent est un effet de l'article zéro.]

contraire, par un changement de la forme apparente. *En* est, en effet, dans la langue la valeur déformée (ou asymétrique : v. § 146) de *dans*.

Ceci se démontre sans difficulté. La préposition *dans*, considérée relativement à ses deux emplois les plus concrets, offre à l'esprit l'image de quelque chose qui pénètre dans quelque chose d'entourant, soit en s'y plongeant (ex. : *entrer* **dans** *l'eau*) soit en s'y mélangeant (ex. : *mettre de l'eau* **dans** *du vin*). Telle est la *forme* de la préposition *dans*.

Cette forme connue, il s'agit de montrer comment elle s'altère. L'exemple le plus simple à cet égard est celui d'un objet fabriqué « *dans* » une matière et qui devient objet « *en* » cette matière. Soit une table : elle a été découpée *dans* du bois ; une fois faite, c'est une table *en* bois.

Ce passage de *dans* à *en* est une véritable révolution dans le système de la préposition. En effet, ce qui était à l'extérieur comme devant contenir passe à l'intérieur et devient contenu réel [1]. Il importe de bien fixer ce mouvement sous son aspect élémentaire, car il va gagner progressivement du terrain dans la langue et finalement, se répéter partout, là même où l'on s'attendrait le moins à le rencontrer, c'est-à-dire parmi les idées purement abstraites.

Mais avant de traiter de ces effets ultimes, il convient de présenter d'abord les emplois les plus « gros », si l'on peut s'exprimer ainsi, c'est-à-dire ceux où la révolution du système prépositionnel est particulièrement visible.

Soit l'expression : *changer de l'eau* **en** *vin*. Elle présente à l'esprit, non pas deux natures distinctes se mélangeant, comme dans : *mettre de l'eau* **dans du** *vin*, mais une chose qui en *devient* une autre, par un procès tout interne, et dont la représentation est, par conséquent, en contradiction avec la forme schématique de *dans* (deux natures externes l'une à l'autre, et dont l'une pénètre dans l'autre : v. pl. haut). L'article zéro n'a d'autre cause dans *changer* **en** *vin* que cette déformation de la fonction prépositionnelle.

Soit à présent un exemple sans verbe comme : *maison* **en** *feu*. Les mêmes conditions s'y retrouvent. Une maison en feu est, en effet, une maison qui *devient* du feu, par un procès non moins interne

1. La même *intériorisation* du sens prépositionnel se produit après les verbes tels que *consister*, qui notent *de quoi* se compose l'*intérieur* d'un objet.

que celui par lequel l'eau se change en vin. C'est dire que la préposition sera aussi déformée, et l'article zéro aussi nécessaire.

La révolution dans la *forme de fonction* marquée par le passage de *dans* à *en* trouve sa représentation intégrale dans une phrase comme *Un livre qu'on jette* **dans** *le feu ne tarde pas à être* **en** *feu*, où l'on voit deux natures (livre et feu), d'abord externes l'une à l'autre, prendre position si intimement l'une dans l'autre qu'à partir d'un certain moment l'une *est* l'autre[1].

Dans les emplois plus abstraits où l'image matérielle fait défaut, le mouvement de pensée auquel correspond la préposition *en* reste le même, mais il est plus difficile de l'y déceler. On y parvient, toutefois, à l'aide de deux indices principaux: savoir la concrétion du nom, lorsqu'il s'agit d'un abstrait, et dans les autres cas, la réversion de l'idée nominale en mode sur le sujet. Les lignes qui suivent illustrent la méthode par quelques exemples.

Soit : *parler* **dans** *le silence*. Il ne saurait être question dans cette phrase de se servir de *en*, car il s'agit du silence extérieur à l'action, de celui qui l'environne, et dans lequel elle se produit. Mais si l'on prend une phrase telle que : *avancer* **en** *silence*, les choses se présentent différemment. Il ne s'agit plus, en effet, du silence externe à l'action, mais du silence qui lui est interne, de celui qu'elle produit[2]. Le mot *silence* devient ainsi un *mode du sujet:* il définit l'attitude observée par celui-ci durant l'action. La réversion de l'idée nominale en mode subjectif est, comme on le voit, très sensible[3].

Une opposition intéressante est celle qui existe entre deux phrases comme : *L'homme courageux garde sa présence d'esprit* **dans le** *péril*, et : *Venez à notre secours, nous sommes* **en** *péril*. Elle s'explique, du reste, aisément. La première phrase justifie l'emploi de *dans* et de l'article par son caractère impersonnel : elle n'offre à l'esprit aucune image de sujet sur laquelle l'idée nominale pourrait se reverser en mode. La seconde, au contraire, réunit en

1. Un tel mouvement n'est rien de moins qu'une transposition de tout le système des perspectives linguistiques qui se replient l'une sur l'autre et, ainsi, *s'intériorisent* réciproquement.

2. C'est-à-dire du bruit qu'elle ne produit pas.

3. Après le verbe *demeurer*, *silence* garde aisément *dans* et l'article. Ex. : *demeurer* **dans le** *silence*. Cela tient à ce que ce verbe implique l'idée de continuation qui par rapport aux noms du type *silence* (§§ 22 et 104. Rem. I), appelle l'article extensif.

elle toutes les conditions propres à justifier l'emploi de *en* sans article : d'une part, elle exprime un fait positif, et exige à cause de cela, la concrétion de l'idée *péril* ; d'autre part, étant de type personnel, elle offre à l'esprit une image de sujet pour y reverser en mode l'idée nominale : *en péril* exprime une situation du sujet.

Le procès de concrétion de l'idée nominale se marque surtout relativement à des noms abstraits par nature ; devant les noms concrets fixant sur eux une idée morale, il existe également, mais il est plus difficile de le déterminer. On y parvient, toutefois, lorsqu'on est averti. Soit, par exemple : *être* **en** *prison*, en regard de : *être* **dans la** *prison*. A supposer même qu'on ignorât l'écart de valeur qui existe entre ces deux expressions, il serait possible de le déterminer d'après les principes à présent connus. Il ne faudrait pour cela que reproduire ce qui a lieu dans le cas d'un abstrait, c'est-à-dire élever d'abord le mot *prison* jusqu'à l'idée morale : « la prison », hauteur à laquelle il devient l'équivalent d'un nom abstrait. Après quoi, le sens ainsi acquis serait « précipité » sur le sujet. Ce qui donnerait comme résultat l'idée d'un homme sur qui s'est appesanti tout ce que le mot *prison*, interprété moralement, enferme de douloureux : bref, le prisonnier. Et c'est bien, en effet, à cette impression que répond la forme *en prison* ; car pour quelqu'un qui vivrait dans la prison sans être prisonnier (le geôlier, par exemple), on devrait dire : **dans la** *prison*, l'idée morale, au lieu d'être « précipitée » sur le sujet, se répandant, au contraire, à l'entour de lui.

Tout ceci démontre que la langue, encore qu'elle ait considérablement développé l'opposition de *en* à *dans*, *n'a pas changé la valeur formelle de ces deux mots*. Que l'emploi ait pour appui une image matérielle ou bien un schème immatériel le mouvement noté par *dans* et *en* conserve une forme invariable[1].

Le seul progrès qui s'est accompli est un progrès d'exercice : c'est-à-dire que la même impulsion, à force d'être transmise, est devenue en quelque sorte plus délicate. Il y a plus d'adresse de la pensée, une meilleure technique.

On est ainsi amené à considérer les choses sous un nouvel aspect.

1. En thèse générale, on peut poser la *constance* des formes à partir d'un certain degré abstrait. Il y aurait une longue étude à entreprendre sur ce sujet dans les langues indo-européennes. Il en ressortirait des *correspondances* de sémantique formelle analogues, *mutatis mutandis*, à celles qui constituent la phonétique comparée de ces langues.

Les formes auxquelles se lient *en* et *dans* étant posées constantes, on recherchera le parti que la langue en a tiré, et en quels points de la langue l'exploitation a eu lieu. Ceci comporte un examen séparé des divers groupes d'idées où s'est développée l'opposition de *en* à *dans*.

§ 158. Idée de lieu.

Le *lieu* est dans l'esprit le rapport qui s'établit entre un objet et l'espace où il existe. Conçu sous cet aspect simple, il est régulièrement noté dans la langue par *dans*, suivi de l'article. Ex. : *se promener* **dans la** *chambre*, **dans le** *jardin*, **dans la** *rue*, **dans les** *champs*, **dans les** *bois*, **dans la** *campagne*.

Mais il est des emplois où le rapport de lieu se recouvre d'un autre rapport plus abstrait, dont il devient, pour ainsi dire, le support. On se sert alors de *en* suivi de zéro. Le procédé permet de faire prévaloir : 1° la condition morale sur le lieu matériel, ex. : *être* **en** *prison* en regard de *être* **dans la** *prison* (§ 157)[1] ; 2° la disposition morale sur le lieu mental, ex. : **en** *conscience* en regard de **dans la** *conscience* ; 3° la conception de lieu mobile sur celle de lieu immobile, ex. : **en** *bateau*, **en** *voiture*, **en** *ballon* ; 4° le temps défini sur le temps infini, ex. : *venir* **en** *temps opportun* en regard de : *la vie des êtres* **dans le** *temps*.

A la limite, on trouve des emplois un peu moins nets où l'idée de lieu n'est que légèrement voilée par une idée d'activité technique. Par exemple : *être* **en** *campagne* (activité du soldat) ; *partir* **en** *mer* (activité du marin) ; *se rendre* **en** *ville* (pour affaires et cas assimilés) ; *chasse* **en** *plaine* (activité spéciale du chasseur) ; et même : *baignade* **en** *rivière*, *promenade* **en** *Seine* (activité sportive).

Pour en terminer avec l'idée générale de lieu, notons un fait assez menu, mais intéressant. Il arrive que deux impressions contraires se choquent au départ de la pensée pour se concilier ensuite. On se sert alors de *en*, afin de traduire le choc initial, et l'on ajoute l'article pour marquer la conciliation consécutive. Par exemple : *jeter quelque chose* **en** l'*air*. Cette expression montre un geste qui, à son début, efface sous l'idée de *direction en hauteur*

1. De même : **en** *réalité* en regard de : **dans la** *réalité*.

l'idée simple de lieu, après quoi celle-ci se rétablit, lorsque l'objet est en effet « dans » l'air.

Aussi bien à défaut de choc initial entre idée de direction et idée de lieu, emploie-t-on constamment *dans* suivi de l'article. Ex. : *Le ballon plane* **dans l'***air* (**dans les** *airs*). — Il convient d'ajouter qu'il faut un verbe exprimant une action assez brusque, tel que *jeter*, *lancer*, pour que le choc des deux impressions s'inscrive dans la langue. Avec un verbe exprimant une action plus lente, le choc des impressions s'atténue et l'on emploie *dans* suivi de l'article. Ex. : *Le ballon s'éleva* **dans l'***air* (**dans les** *airs*).

§ 159. Idée de situation.

Idées réversibles sur le sujet. — L'idée de situation, à la considérer de façon tout à fait générale, offre à l'esprit deux perspectives distinctes.

La première est réelle et extérieure : elle nous fait voir certaines circonstances au milieu desquelles le sujet existe ou agit, et se traduit dans la langue par : *être* **dans une** *situation*.

La seconde est, au contraire, virtuelle et intérieure. Ce qu'elle offre au regard, c'est uniquement la puissance que le sujet retire de la situation où il est. Cette manière de penser, par laquelle l'idée de lieu se reverse sur le sujet en condition potentielle, se traduit par : *être* **en** *situation de*.

Le procédé a été largement exploité, et s'applique actuellement, sauf résistance spéciale du nom (v. note 2 ci-dessous), aux idées de situation les plus diverses. On résout notamment en une idée de condition potentielle : 1° la position, ex. : **en** *haut*, **en** *bas*, **en** *tête* [1], **en** *vue* ; 2° l'effet de contact, ex. : **en** *lumière* [2] ; 3° le régime, ex. : **en** *vacances*, **en** *république*, **en** *liberté* ; 4° la conformité, ex. : **en** *règle*, **en** *mesure* ; 5° le mode de relation, ex. : **en** *conversation*,

1. *A la tête* est abstrait : c'est l'idée morale d'autorité. Ex. : *Le général qui est* **à la tête** *des armées. En tête* exprime l'aspect concrété de cette idée : la position effective au lieu de la position morale. Ex. : *Le soldat marche* **en tête** *de la colonne*.

2. Mais on dit régulièrement : *dans l'obscurité*, à cause de la nature de l'idée. L'obscurité voile le sujet, c'est-à-dire *le support indispensable à la réversion-en mode.* La même remarque s'applique à l'expression *dans l'ombre*. Aussi bien a-t-il été déjà montré, à propos du mot *péril* (§ 157 et § 146 pour le mot *danger*), qu'à défaut d'un support positif pour y réfléchir l'idée nominale la préposition *en* est impossible.

en *bons termes ; vivre* **en** *paix*, **en** *accord avec quelqu'un ;* 6° le mode d'agir, ex. : *travailler* **en** *silence ; parler* **en** *maître*, **en** *roi ;* 7° le mode d'être, ex. : **en** *sécurité*, **en** *santé ;* 8° le mode de traitement, ex. : *être* **en** *honneur*[1].

Le sentiment d'attente, du fait qu'il suppose une pensée tournée vers l'avenir, prête à l'expression un caractère de condition potentielle, qui se marque dans la langue par *en* suivi de zéro. Ex. : *des colis* **en** *souffrance* (qui attendent qu'on s'en occupe) ; *des affaires* **en** *litige* (qui attendent un règlement) ; *une matière* **en** *discussion*, *un personnage* **en** *cause* (au sujet desquels une discussion est attendue) ; *se tenir* **en** *garde* (dans l'attente des coups) ; *être* **en** *armes* (dans l'attente du combat) ; *tenir* **en** *échec*, **en** *respect* (attente de l'issue de la lutte) ; *citer* **en** *justice* (attente de la décision) ; *être* **en** *danger*, **en** *péril* (attente d'événements possibles : cf. §§ 146 et 157).

REMARQUE I. — Le traitement ci-dessus est absolument général. Là où il semble ne pas être appliqué, c'est qu'il existe certaines conditions tout à fait particulières. On ne devra pas perdre de vue notamment :

1° que l'idée d'attente matériellement exprimée ne s'exprime pas de nouveau formellement (par un moyen de syntaxe). Ceci explique qu'on dise : *être* **dans** *l'attente*, **dans** *l'expectative ;*

2° que les noms dont le sens implique un sujet qui ne *peut pas* ou qui a *renoncé à pouvoir* sont impropres à se reverser en condition potentielle. Ex. : *vivre* **dans la** *soumission*, **dans la** *dépendance*. [La construction *vivre* **dans** *l'indépendance* en regard de *vivre* **en** *liberté* ne saurait fournir la matière d'une objection : elle a pour cause le parallélisme absolu entre *dépendance* et *indépendance*, parallélisme qui porte l'esprit à ne voir dans cette seconde idée que la première changée de signe (— au lieu de +)]. — Quant aux expressions **en** *servitude* et **dans la** *soumission*, elles ne sont non plus contradictoires, et le traitement qu'elles présentent est bien ce qu'on attend. La soumission, en effet, suppose une volonté qui abdique, tandis que la servitude n'est que la contrainte faite à une volonté qui ne se soumet pas nécessairement. C'est dire qu'il existe dans *servitude* quelque chose de potentiel dont *soumission* est privé ;

3° que les noms enfermant l'idée d'un objet désormais livré à lui-même, et à des accidents indéfinis, en un mot sur lequel ne pèse plus aucun *sort latent* déterminé, ont une tendance marquée à ne pas entrer

1. L'expression **en** *honneur* prête au mot *honneur* un sens très positif (concrété) ; elle suppose une chose effectivement honorée. Mais le mot *honneur* précédé de *en* peut n'exprimer que l'intention morale (§ 133). Il garde, en ce cas, l'article. Ex. : *faire quelque chose* **en** *l'honneur de quelqu'un*.

dans le système de la réversion de l'idée nominale en condition potentielle. Ex. : *des choses précieuses laissées* **à l'***abandon*.

Comme on le voit, tout s'explique rigoureusement, sans dérogation aucune aux principes posés.

C'est encore au procédé de la réversion en condition potentielle qu'on recourt pour réduire toute sorte d'idées en indication de point de vue. Ex. : *être supérieur* **en** *intelligence et* **en** *volonté*. *Passer quelqu'un* **en** *mérite*[1].

Il y a des cas où le mode ne peut se concevoir en dehors du sujet. La réversion est alors pour ainsi dire toute faite. Il en est ainsi notamment lorsqu'on indique : 1° un aspect du sujet. Ex. : *un ballon* **en** *forme de cigare ;* 2° une mobilité du sujet, ex. : *être* **en** *action*, **en** *mouvement ;* 3° le nombre des sujets, ex. : *être* **en** *nombre*, **en** *foule*, **en** *force*.

REMARQUE II. — Il est presque superflu de dire que les noms collectifs ne sont réversibles que sur un support aussi ample que l'idée matérielle qu'ils expriment. Pour *foule*, par exemple, il faut comme support une foule de sujets. Au cas où il ne s'agirait que d'un sujet unique, ou d'un nombre trop restreint de sujets, on devrait dire respectivement qu'il est, qu'ils sont *dans* la foule. L'idée en ce cas est du reste tout autre, puisque le mode *foule* est vu *autour* du sujet au lieu d'être vu *sur* le sujet.

Ceci explique la valeur des deux expressions *en société* et *dans la société*. La première se réfère au concours de l'individu à l'action commune (le mode *société* se trouve ainsi reversé sur un support aussi ample que l'idée matérielle). La seconde a trait à l'action individuelle isolée (avec le mode *société* autour de cette action).

Idées non réversibles sur le sujet. — La catégorie comprend les expressions qui offrent au regard, dans la perspective, non ce que le sujet peut devenir, mais ce qu'il possède, ce qu'il *a* (ou négativement ce qu'il ne possède pas). La non-réversibilité vient de ce que l'idée *avoir* se situe dans la perspective *externe* au sujet ; la perspective interne est représentée essentiellement par le verbe *être*. Ex. :

a. Expressions liées à l'idée que le sujet *a* : *vivre* **dans le** *luxe*, **dans le** *bien-être*, **dans l'***abondance*, **dans la** *richesse*, **dans l'***aisance*.

b. Expressions liées à l'idée que le sujet *n'a pas : être* **dans la** *misère*, **dans la** *pauvreté*, **dans la** *gêne*.

1. Les locutions : **en** *réalité*, **en** *fait*, **en** *principe*, etc., etc., sont de bons exemples.

§ 160. États moraux.

La catégorie des états moraux se divise en deux groupes offrant à l'esprit des perspectives contraires : 1° *les états de tension morale*, dont la perspective est virtuelle et intérieure, et qui sont indiqués par *en* et zéro ; 2° *les états d'impression morale*, dont la perspective est réelle et extérieure et qui se notent par *dans*, suivi de l'article.

États de tension morale. — Il s'agit d'expressions comme *être* **en** *goût*, *être* **en** *train*, *être* **en** *humeur*, relatives à une certaine tension de l'énergie morale latente dans le sujet. La signification nominale est, en ce cas, si complètement potentielle qu'elle n'est définissable que par rapport à une éventualité (un certain état qui porte à faire telle chose). Ce manque d'attache avec le réel fait du nom quelque chose d'assez fugitif qui n'est réalisable momentanément que par la concrétion formelle du traitement zéro.

Le groupe des noms de tension morale s'étend jusqu'au mot *colère*, le plus défini de tous ceux qu'il renferme. Aussi dit-on : *être* **en** *colère*. Mais on dira : *être* **dans** *la joie*, *joie* n'exprimant plus la tension morale, et ayant, au surplus, un caractère beaucoup moins potentiel. Ce dernier point est sensible si l'on compare les adjectifs. Tandis que *coléreux* signifie uniquement la disposition latente à la colère, *joyeux* tend, au contraire, à exprimer un état positif.

REMARQUE I. — Toutefois, il existe çà et là dans la langue quelques emplois où le mot *joie* prend valeur d'état de tension morale et comme tel se fait précéder de *en* et zéro. Ex. : *Moi j'avais l'âme* **en** *joie, et je cherchais des yeux Tout ce qui m'envoyait une haleine si pure* (Hugo, *Burg.*, II, 2).

États d'impression morale. — Le cas se distingue du précédent par une signification nominale définissable non plus relativement à une éventualité (un état qui porte le sujet à faire telle chose), mais par rapport à une actualité (un état où le sujet éprouve telle chose).

La conséquence de cet accroissement de réalité du nom est que, n'ayant plus à être concrété, il se fait précéder de *dans* et de l'article. Ex. : *Vivre* **dans le** *ravissement*, **dans le** *recueillement*, **dans le** *chagrin*, **dans la** *joie*, **dans le** *doute*.

REMARQUE II. — Un petit fait digne de remarque est que le mot *doute*, de ce qu'il représente un état plus virtuel (le doute suppose qu'on cherche, qu'on hésite, en un mot qu'on envisage le *possible*), a aussi une syntaxe plus compliquée. Ainsi dans l'expression : *mettre* **en** *doute*, d'une part l'idée *doute* se reverse sur le sujet en état latent (disposition à ne pas croire), d'autre part elle se concrète sur l'objet en qualité positive. *Une chose mise en doute* est, dans la perspective, une chose douteuse.

REMARQUE III. — Le mot *extase* hésite. On dit alternativement **dans** *l'extase* et **en** *extase*. C'est une question de degré dans l'impression.

§ 161. Idées de proximité ou d'éloignement d'une norme.

Ce sont des idées telles que : *être* **dans** *la vérité*, **dans** l'*erreur*, *vivre* **dans le** *bien*, **dans le** *mal*. Dans ces expressions, le nom pris en soi représente un absolu dont le sujet demeure plus ou moins éloigné : c'est dire qu'il existe pour l'esprit dans la perspective externe au fait envisagé et demande à être précédé de *dans* et de l'article.

REMARQUE. — Le mot *faute* échappe, toutefois, à cette conception ; l'on dit : *être* **en** *faute*. Ce traitement particulier est dû à ce que le mot *faute* enferme une idée morale qui, une fois posée sur le sujet, ne s'en sépare plus, en sorte qu'elle cesse d'exister dans la perspective externe au cas envisagé. Ceci ressort nettement de la comparaison de l'idée *faute* avec celle d'*erreur*. Une erreur est une chose fausse, que le sujet peut, s'il la découvre telle, corriger et remplacer par une chose vraie : ce qui fait cesser l'état d'erreur ; mais une faute, au contraire, est quelque chose qui subsiste, quoi que le sujet fasse : on répare les conséquences d'une faute ; quant à la faute même, c'est-à-dire le tort abstrait de l'avoir commise, elle demeure irrémissiblement liée au sujet.

PRÉPOSITION *POUR*

§ 162. Figuration de sa forme. — Deux groupes d'emplois.

La forme de la préposition *pour* est celle d'une influence qui s'écoule d'un point en un autre point.

Les emplois de cette préposition se divisent en deux groupes :

relativement formels et absolument formels. Les emplois relativement formels montrent l'influence d'un objet sur un autre objet ; les emplois absolument formels ne retiennent de *pour* que le mouvement de pensée auquel il correspond. Aussi bien dans les deux groupes, le maintien ou la suppression de l'article s'opérent-ils normalement d'après les principes posés. La forme de *pour* étant respectée, on se sert de l'article ; si elle est altérée, on recourt à zéro.

§ 163. Emplois relativement formels.

Ils peuvent être réduits aux cas suivants : 1° écoulement sur un objet des effets d'une activité. Ex. : *combattre* **pour le** *pays ; mourir* **pour le** *prince ;* 2° écoulement sur un objet des effets d'une intention. Ex. : *être* **pour les** *riches ;* 3° écoulement sur un objet d'une propriété influente. Ex. : *un remède* **pour la** *fièvre.* — Il convient d'ajouter que des conditions extrêmement précises limitent ce dernier emploi. Pour garder intacte sa forme, la préposition *pour* doit recouvrir une relation permanente entre deux noms qui s'appellent, pour ainsi dire, en dehors de tout emploi. Tel est le cas entre *fièvre* et *remède*, et, plus généralement, entre tout nom de maladie et le mot *remède*. Ce ne serait plus le cas entre *enfants* et *remèdes* (en dehors de l'emploi, l'idée *enfants* n'appelle pas l'idée *remède*) ; aussi *pour*, déformé, se ferait-il suivre de zéro : *un remède* **pour** *enfants.* — Dans les groupes de ce type, l'impression d'influence est remplacée par celle de nature, de forme de chose. Ex. : *des vêtements* **pour** *hommes.*

§ 164. Emplois absolument formels.

La forme de la préposition est strictement la même que précédemment, mais la chose qui s'écoule est devenue si subtile, si fluide, qu'on ne la voit plus. Les cas à considérer sont les suivants : 1° écoulement d'une intention vers un point de l'espace. Ex. : *Il est en route* **pour la** *Chine. Partir* **pour l'***Amérique ;* 2° écoulement d'une intention vers un point du temps. Ex. : *Le mariage est* **pour le** mois prochain ; 3° écoulement d'une idée au delà de son point normal. Ex. : *Il est grand* **pour son** *âge ;* 4° écoulement d'une idée en deçà de ce qu'on attendait : **Pour** *grands que soient les rois,*

ils sont ce que nous sommes (Corn., *Cid.*, I, 3)[1] ; 5° écoulement de la valeur d'une espèce sur une autre espèce. Ex. : *Changer de l'or* **pour de** *l'argent.* — Lorsqu'on passe de l'idée d'échange à celle de réplique, cette impression disparaît, et la préposition *pour*, déformée, se fait suivre de zéro. Ex. : *Rendre coup* **pour** *coup, œil* **pour** *œil;* 6° écoulement d'une notion d'un point où elle devrait être en un point où elle ne devrait pas être, une confusion ayant eu lieu. Ex. : *Prendre le Pirée pour* **un** *homme.* Mais dans le même emploi sans l'idée de confusion, *pour* se présente déformé et suivi de zéro. Ex. : *Prendre un bâton* **pour** *arme.*

Cette dernière valeur de *pour* s'est étendue jusqu'au sens de : « en qualité de ». Ex. : *Voulez-vous demeurer* **pour** *otage en ces lieux?* (Rac., *Andr.*, II, 2).

PRÉPOSITION *PAR*

§ 165. Figuration de sa forme. Répartition de *par* et *pour*.

La préposition *pour*, en se spécialisant dans la fonction de rapporter une influence à son effet, a laissé de plus en plus disponible pour la préposition *par* le mouvement inverse : l'influence qu'on rapporte à sa cause.

Les deux directions n'avaient pas achevé de se répartir dans le moyen français ; aussi disait-on : *pour ce que*, là où l'usage exigerait aujourd'hui *parce que*. Ex : *Il ne se réserve nul espoir* **pour ce que** *Dieu l'a délaissé* (Calvin, III, 2, 17). Actuellement encore, la répartition reste à peu près indifférente dans certains cas. Par exemple : *lutter* **pour** *l'honneur* et *lutter* **par** *honneur*. Au surplus, l'ancien mouvement est resté sensible dans certains emplois conservés en raison de leur commodité. Ex. : *On abattit un pin* **pour** *son antiquité* (La Font., XI, 9).

Mais ce ne sont là que des traces, et, dans l'ensemble, on peut poser que *par* correspond à un mouvement de pensée de l'effet vers la cause. Ce mouvement constitue sa forme, et lorsqu'on s'en

1. Une preuve indirecte que l'idée s'est écoulée en deçà d'un point primitivement considéré par l'esprit est qu'au lieu de *ils sont*, il est possible de dire : *ils n'en sont pas moins*. Cette dernière manière d'exprimer le rapport, atteste qu'il a été « passé outre » à une certaine position d'idée.

écarte, *par*, déformé, se fait suivre de zéro. Les paragraphes qui suivent offrent une vue des emplois principaux.

§ 166. Cause opérante.

La cause opérante s'obtient en rapportant une influence à l'être concret ou abstrait qui l'exerce, ou qui est censé l'exercer. Elle est régulièrement notée au moyen de la préposition *par* suivie de l'article. Ex. : *être calomnié* **par un** *ennemi*. — *Le chêne a été renversé* **par l'***orage*. — *J'ai été poursuivi* **par la** *maladie*, **par le** *chagrin*, **l'***inquiétude* (D., IV, 450).

§ 167. Cause instrumentale concrète.

La cause instrumentale réside dans l'être à l'aide duquel une influence se produit. Lorsque cet être est suffisamment concret, l'article se maintient régulièrement après la préposition *par*. Ex. : *prendre quelqu'un* **par les** *cheveux*.

§ 168. Cause instrumentale semi-abstraite.

Lorsque la cause instrumentale est semi-abstraite, on emploie d'ordinaire l'article. Ex. : *Se justifier par* **des** *subterfuges*. Toutefois, on relève çà et là quelques hésitations, dues à ce que, bien souvent, l'instrument semi-abstrait se recouvre d'une idée abstraite concrétée. Au XVIe siècle, le traitement zéro, dans ce cas, était courant. Ex. : *Cet homme donc*, **par** *priéres*, **par** *larmes*, **Par** *sortilèges et* **par** *charmes*, *Fait tant qu'il obtient du destin* (La Font., II, 18). Dans cet exemple, l'idée abstraite concrétée est celle d'insistance.

§ 169. Lieu instrumental.

Le *lieu instrumental*, c'est-à-dire celui qui est censé offrir une facilité pour aller d'une place à une autre, se fait précéder de l'article. Ex. : *entrer* **par la** *fenêtre*, *passer* **par le** *jardin*. Mais le lieu conçu en étendue, sans cette impression instrumentale de *chemin* suivi pour se rendre en un certain point, se note par zéro. Ex. : *aller* **par** *monts et* **par** *vaux*.

Dans les expressions *aller* **par** *terre*, **par** *mer*, la suppression de l'article a lieu en vertu du parallélisme avec *à pied*, *en voiture*, *en train*, *en bateau*, et même *par bateau* : le sens fixé dans la préposition *par* est celui de *mode d'aller*.

§ 170. Instrument abstrait.

L'idée de mode d'action, lorsqu'il ne s'y mêle point d'idée étrangère, prend l'article. Ex. : *Assurer le triomphe de ses idées* **par la** *force*. Mais il faut prévoir la concrétion de l'abstrait en sentiment personnel comme cause possible du traitement zéro. Ex. : *Agir* **par** *ruse*.

REMARQUE. — Il existe quelques emplois où l'article zéro est la conséquence d'une ellipse du terme indispensable au maintien de l'idée à hauteur d'abstrait. C'est ainsi que l'on dira : *Agir par l'*entremise *de personnes interposées* et : *agir* **par** *personnes interposées*.

§ 171. *Par*, valeur concrétée de *pour*.

L'emploi en question est régulièrement noté par zéro. Le mouvement de pensée auquel il correspond est le passage d'une idée de *but moral* à une idée de *mobile moral*. Par exemple : **pour** l'*amour de l'humanité* (but moral extériorisé) en regard de : **par** *amour de l'humanité* (mobile moral intériorisé). Le sens de mobile moral avec *par* et zéro a reçu un large développement dans la langue. Ex. : *Agir* **par** *peur*, **par** *calcul*, **par** *intérêt*, **par** *principe*, **par** *bonté*, **par** *devoir*.

Il semble avoir été poussé un peu trop loin (c'est-à-dire un peu au delà du point limite déterminé par la discussion). L'analogie fait dire d'une façon régulière : **par** *bonheur*, **par** *malheur*, même dans des cas où *bonheur* et *malheur* se rapportent à une circonstance tout à fait extérieure au sujet et n'ayant rien d'un sentiment personnel concrété. Toutefois, un petit nombre de Français ont conservé le sentiment de la juste nuance et savent encore dire à propos : **par un** *bonheur*, **par un** *malheur* [1].

1. Molière n'en usait pas autrement : *Et si* **par un** *malheur j'en avais fait autant. Je m'irais de regret pendre tout à l'instant* (Mol., *Mis.*, I, 1).

§ 172. Divers emplois de *par* qui sont autant de concrétions voilées de *pour*.

Il existe dans la langue tout un nombre d'emplois de *par* qui, encore qu'ils ne se découvrent pas tels au premier abord, ne sont que des concrétions voilées de *pour*. Les expressions **par** *exemple*, **par** *hypothèse*, **par** *moment*, c'est-à-dire : « *pour* exemple, *pour* hypothèse, *pour* un moment », ainsi que : *être payé tant* **par** *semaine*, *inscrire jour* **par** *jour*, c'est-à-dire : « être payé tant *pour* une semaine ; inscrire ce qui est *pour* un jour ce même jour », rentrent dans ce cas.

La cause de concrétion est ici comme précédemment (§ 171) le passage de l'idée de but (extériorisée) à celle de mobile (intériorisée), avec cette différence toutefois qu'on n'en est pas resté là, et que l'idée de *mobile* s'est recouverte de nouvelles couches d'impressions concrétées par zéro : ce qui fait qu'à l'heure actuelle, elle est à peine reconnaissable. Elle existe dans le bloc des diverses concrétions, mais sans être perceptible à part.

REMARQUE. — On notera l'absence régulière de l'article après *par*, parallèle à *en* suivi de zéro. Ex. : *La neige tombait souvent le matin* **par** *légères taches blanches* (Lamart., *Raphaël : Pages de vingt. année*, XXXIV).

PRÉPOSITION *AVEC*

§ 173. Figuration de sa forme. — Cas où la forme se conserve et cas de déformation.

La préposition *avec* est une image abstraite de parallélisme : la relation qu'elle exprime est celle de choses qui existent ou agissent ensemble, accomplissent les mêmes mouvements et suivent les mêmes directions. Cette image suppose une certaine égalité de plan entre les objets rapprochés, égalité qui se réalise aisément lorsque la préposition relie deux noms, c'est-à-dire deux mots de même nature : aussi, en ce cas, fait-on un usage régulier de l'article. Ex. : *un enfant avec* **un** *livre*. *De l'eau avec* **du** *vin*. Ce n'est que par parallélisme avec *à*, jonction de choses (§ 151), qu'on peut user du traitement zéro. Ex. : *On vendit... une suite assez banale de* Preces piæ *avec miniatures* (A. France, *Sylv. Bonnard*, I).

Placée après le verbe, la préposition *avec* est beaucoup plus sujette à se déformer. Ce qui détermine le traitement, c'est la hauteur respective du nom et du verbe. Or, le verbe, par sa nature même, se situe sur un plan moyen : il s'ensuit que seuls les noms assez peu abstraits pour ne pas s'élever au-dessus de ce plan peuvent lui être parallèles, et, à ce titre, se faire précéder de l'article ; savoir : 1° les noms d'êtres multiples. Ex. : *marcher avec* **une** *canne ;* 2° les noms de matière. Ex. : *nettoyer avec* **de** *l'eau ;* 3° les noms discontinus de toute espèce (§ 22). Ex. : *parler avec* **un** *sourire.* Quant aux noms abstraits pour devenir parallèles au verbe, ils devront être concrétés au moyen de l'article zéro. Ex. : *agir* **avec** *courage*, *parler* **avec** *bonté.*

Il existe quelques emplois de l'article zéro devant des noms qui ne sont pas abstraits. Il faut les attribuer à la concrétion d'une idée morale implicite. Ex. : *citer un fait* **avec** *preuves à l'appui* (c'est-à-dire : avec assurance, certitude).

Devant les noms de sens extrinsèque (§ 23), ou employés de manière assez formelle pour être assimilés, l'article est de rigueur Ex. : *parler avec* **un** *sentiment*, **un** *ton d'assurance.*

Un petit détail intéressant au point de vue théorique est que le nom de matière garde l'article (ex. : *enduire avec* **du** *vernis*) là où le nom abstrait se fait suivre de zéro (ex. : *travailler* **avec** *persévérance*). Cela tient à ce que sous l'article quantitatif (*du*, *de la*) le nom de matière devient l'expression d'une réalité, tandis que le nom abstrait reste potentiel, son étendue étant seule diminuée. Ceci est très sensible dans une expression comme : *avoir* **de la** *bonté*, où il s'agit d'une qualité virtuellement détenue, mais non pas nécessairement appliquée en fait.

PRÉPOSITION *ENTRE*

§ 174. Figuration de sa forme. — Cas où la forme se conserve et cas de déformation.

La préposition *entre* figure un intervalle entre choses parallèles. Tant que le sentiment de cet intervalle existe, elle conserve sa forme, ainsi que l'article. Ex. : **Entre** *l'arbre et* **l'***écorce il ne faut pas mettre le doigt.* Il n'y a déformation que si l'on passe à l'idée contraire,

celle de milieu intime (absence d'intervalle, de distance) : devant le nom, on a alors zéro. Ex. : **entre** *amis*, **entre** *femmes*, **entre** *hommes*.

ADVERBE *COMME*

§ 175. Figuration de sa forme. — Cas où la forme se conserve et cas de déformation.

L'adverbe *comme* figure *une différence entre choses qui se ressemblent.*

Le sentiment de ce double rapport conserve à la fonction sa forme et maintient l'article. Ceci suppose l'emploi de *comme* au sens de : « de la même manière que », ex. : *Il raisonne comme* **un** *enfant*, et par extension : « aussi bien que », ex. : *Il marche comme* **un** *homme.*

Mais aux approches du sens de : « au titre de, en qualité de », la fonction se déforme : il n'y a plus dans l'esprit l'image de deux choses comparables, plus ou moins différentes dans leur ressemblance, mais l'image d'une seule chose, ayant plus ou moins de droits au nom qu'on lui attribue. Ex. : **Comme** *maître, je le préfère.* **Comme** *monuments de cette époque, il ne nous est resté que deux inscriptions. Je fus envoyé en Espagne* **comme** *ambassadeur* [1].

Toutefois, après les verbes *regarder* et *considérer*, l'impression de différence dans la ressemblance est encore assez sensible pour qu'on emploie l'article, du moins devant les noms concrets. Ex. : *Je le considère comme* **un** *enfant ;* devant les noms abstraits, elle se marque beaucoup moins, et il y a lieu de prévoir la concrétion par zéro, dont la nécessité croît, du reste, à mesure que le nom est plus abstraitement pensé. Ex. : *considérer quelque chose comme* **vérité**, *comme* **principe**.

REMARQUE. — La concrétion produite par l'article zéro est d'ordre formel. *Elle est d'autant plus nécessaire que, pour un besoin donné de sens concret, le nom est moins concrété matériellement.* Ceci explique des emplois comme : *suivre* **avec** *intérêt*, en regard de : *on l'aurait suivi du*

1. L'expression *en fait de* est parallèle à ce sens de *comme* et supprime pareillement l'article. Ex. : *Mais* **en fait de** *mérites, mon enfant, la difficulté n'est jamais une raison de renoncer* (Guizot, *Let. à fam. et amis*).

regard avec **un** *intérêt triste* (D., IV, 360) ; ... *l'on croit bien faire de parler avec* **une** *grande vivacité d'admiration de ce qu'on a lu tout au plus* **avec** *tiédeur* (545). Dans ces deux exemples, l'adjectif a concrété le nom suffisamment pour que l'abstrait sous l'article *un* soit à égalité de plan avec le verbe, ce qui dispense de rechercher le même résultat par l'article zéro (cf. § 173).

Les exemples de cette réaction de l'adjectif sur le traitement zéro sont nombreux dans la langue. On dira pour exprimer l'idée de mode d'aller : *se promener* **en** *voiture* (§ 158), mais si un trait descriptif détourne l'esprit vers l'aspect du véhicule, cette idée se trouve perdue de vue. Il s'ensuit l'emploi de l'article *un*. Ex. : *se promener dans* **une** *belle voiture*. On dit de même : *se mettre* **en** *colère* et *entrer* **dans une** *grande colère*. De même encore : *faire fortune*, où *fortune* représente l'idée morale « la fortune » après concrétion, et : *faire* **une** *grande fortune*.

On objectera que dans d'autres cas l'adjectif a l'effet contraire (§ 133), et qu'en regard de *avoir* **de** l'*appétit*, par exemple, on trouve *avoir* **grand** *appétit ;* qu'au surplus, on dit : *avec intérêt*, *avec* **grand** *intérêt ; avec plaisir, avec* **grand** *plaisir*, sans que l'adjectif influe sur le traitement zéro. La contradiction n'est qu'apparente. Elle se résout lorsqu'on considère que l'adjectif *grand*, dans les groupes précités, a un caractère spécial : il ne note pas la qualité, mais la *quantité*. *Avoir* **grand** *appétit* équivaut à : « avoir beaucoup d'appétit » ; *avec* **grand** *intérêt*, *avec* **grand** *plaisir* signifient : « avec beaucoup d'intérêt, beaucoup de plaisir ». Or on sait que l'effet régulier des expressions de quantité est d'amener l'emploi de l'article zéro devant le nom qui les suit (§§ 38 et 155). — Les choses se présentent tout différemment dans une expression comme : *faire* **une** *grande fortune*, où *grande* exprime la qualité et non la quantité : on ne saurait dire : « faire beaucoup de fortune ».

Aussi bien l'adjectif n'est-il pas le seul élément à considérer : la nature du nom joue aussi un rôle lorsqu'il s'agit de maintenir ou de supprimer l'article dans les emplois de ce genre. D'une manière générale, l'adjectif étant quantitatif, la suppression n'aura lieu que devant certains types de nom, savoir : ceux qui expriment essentiellement un rapport, en sorte qu'ils ont, par eux-mêmes, un caractère de forme : *intérêt*, par exemple [1] ; et ceux qui, ayant trait à un effet de sensibilité (§ 133, 1°), tendent naturellement vers l'article zéro : *plaisir*, par exemple.

Mais devant un nom comme *courage*, qui ne note essentiellement ni une pure relation ni un effet de sensibilité, l'adjectif pourra prendre une valeur de quantité sans que la chute de l'article s'ensuive. Ex. : *parler avec* **un** *grand courage*.

1. L'*intérêt* consiste en une certaine manière de considérer les choses, de *se rapporter* à elles en pensée.

CHAPITRE XXI

LES TRANSITIONS INCOMPLÈTES

§ 176. Définition.

La transition incomplète suppose le nom saisi à mi-chemin entre l'état de puissance et l'état d'effet. Elle permet d'obtenir par une sorte de demi-achèvement de l'idée certaines nuances dont il incombe à l'article zéro de suggérer le sentiment.

Les transitions incomplètes sont fréquentes devant les attributs, les appositions, et dans les énumérations.

§ 177. Attributs adjectivés.

L'attribut adjectivé représente très exactement le procédé de la transition incomplète. La pensée saisit le nom au milieu de la transition, c'est-à-dire à un moment où il est encore très plastique, et elle le reverse en qualité sur le sujet. Ex. : *être* **homme**, *devenir* **roi**.

Tous les attributs ne sont pas également propres à fournir des attributs adjectivés. Ceux qui offrent, à cet égard, les plus grandes facilités sont les noms de nationalité, de profession, et, d'une manière générale, ceux qui se rapportent à un état permanent du sujet. Ex. : *Je veux qu'un Russe soit* **Russe** *Et qu'un Anglais soit* **Anglais** *Que l'on soit* **Prussien** *en Prusse Et qu'en France on soit* **Français** [1] ; — *Puis il me demanda ce que faisait mon père. Je*

1. Béranger, sauf erreur.

lui dis qu'il était **médecin**. — *Le mien est* **avocat**, *répondit Fontanet, c'est mieux. — Pourquoi ? — Tu ne vois pas que c'est plus joli d'être avocat ? — Non. — Alors, c'est que tu es bête* (A. France, *Liv. d. m. ami*, II, 5).

Devant les autres noms, la suppression d'article entraîne toujours une nuance particulière. C'est ainsi que *être* **homme** n'est pas tout à fait la même idée que *être* **un** *homme*. Dans le premier cas, il semble que le mot « homme » est pensé plus intérieurement. Impression qui n'est pas inexacte, puisque l'attribut adjectivé est un nom que l'esprit conçoit avant qu'il ait été revêtu d'une forme, c'est-à-dire d'une enveloppe.

La faculté de donner à l'attribut soit l'aspect adjectivé soit l'aspect nominal enrichit la langue des écrivains de nuances délicates, difficiles, toutefois, à définir en termes explicites. Il faut les sentir. Ex. : *Je suis* **femme** *et j'aime la gloire* (A. France, *Sylv. Bonnard*, IV). *Mais quel messager d'amour, juste ciel !* **Un ours**, *non pas* **un ours** *des Pyrénées, mais* **ours** *de cabinet, et cette seconde variété est beaucoup plus féroce que la première* (*Ib.*).

On notera que *les noms de degré expressif fort* employés comme attributs n'admettent pas l'article zéro. Ex. : *Être* **un** *monstre*, **un** *diable*. Il ressort de ceci que l'article devant l'attribut s'impose à partir d'un certain degré de force expressive. Là où ce degré n'est pas impliqué par le nom à titre permanent, il peut être atteint momentanément par emploi. C'est ce qui a lieu dans *être* **un** *homme*, plus fortement expressif que *être homme*. Ex. : [Vous ne pouvez pas] *vous résoudre une fois à vouloir être* **un** *homme* (Mol., *Fem. sav.*, II, 9).

§ 178. Appositions.

L'apposition emprunte le système de la transition incomplète pour se faire plus discrète : il s'agit de communiquer cette impression que les choses sont dites incidemment, par parenthèse. Ex. : *Bertrand avec Raton, l'un singe et l'autre chat*, **commensaux d'un logis**, *avaient un commun maître* (La Font., IX, 16). *J'ai des opinions ardentes*, **fruit des études et des réflexions de toute ma vie** (Sand, *Marq. de Vill.*, XVI). *Des médecins*, **anciens camarades de son mari**, *la rassurèrent* (A. France, *Liv. de m. ami.* IV, 1).

Devant les titres liés au nom, l'apposition « discrète », avec zéro, est de rigueur. Ex. : *M. Trévière*, **Lauréat de l'Académie**.

Au contraire, l'emploi emphatique de l'apposition, celui qui procède d'une intention de relever l'importance des choses dites, comporte une transition nominale complète, et par conséquent l'article. Ex. : *J'ai lu, chez un conteur de fables, Qu'un second Rodilard, l'Alexandre des chats L'Attila,* **le** *fléau des rats, Rendait ces derniers misérables* (La Font., III, 18). *Mais le plus beau projet de notre académie,* **Une** *entreprise noble et dont je suis ravie,* **Un** *dessein plein de gloire, et qui sera vanté* (Mol., *Fem. sav.*, III, 2). *Le conducteur s'appelait Fouque,* **un** *personnage!* (Daudet, *N. Roum.*, IV).

L'apposition pour *identifier* prend régulièrement l'article. Ex. : *Caton* **l'***ancien. — Je m'étonne..... que de tous ces grands noms..... vous ayez pu redescendre à un Monsieur Tibaudier,* **le** *conseiller et à un Monsieur Harpin,* **le** *receveur des Tailles. La chute est grande* (Mol., *Escarb.*, II). — Exception doit être faite toutefois des appositions qui identifient par indication de parenté. Ex. : *Dumas* **père**, *Dumas* **fils**. Ceci dans la langue actuelle : à date plus ancienne, on trouve l'article. Ex. : *Racine* **le** *fils*.

L'intention de définir, liée à l'apposition, tend à maintenir l'article, qui finit cependant par tomber si le mouvement se prolonge. Ex. : *C'était un chat vivant comme un dévot ermite,* **Un** *chat faisant la chattemitte,* **Un** *saint homme de chat, bien fourré, gros et gras, Arbitre expert sur tous les cas* (La Font., VII. 16).

§ 179. Énumérations.

L'article dans les énumérations est une pure valeur impressive. L'article zéro correspond au rythme précipité d'une pensée qui, pour un moment, renonce à dérouler ses images en ordre. Ex. : **Femmes, moine, vieillards,** *tout était descendu* (La Font., VII, 9). **Murs, palais, temples, dieux,** *tout avait disparu. Rien! plus rien!* (Richepin, *Blasph.*). **Averse, ouragan, fulgurations, fulminations, vagues** *jusqu'aux nuages,* **écume, détonations, torsions frénétiques, cris, rauquements, sifflements,** *tout à la fois. Déchaînement de monstres* (Hugo, *Trav. d. mer*, III, 6).

Au contraire, l'état représenté de l'article dénonce un déroulement d'images plus lent, dans un ordre plus pensé. Ex. : *En est-il plus pauvre en la machine ronde? Point de pain quelquefois, et jamais de repos :* **Sa** *femme,* **ses** *enfants,* **les** *soldats,* **les** *impôts,*

Le *créancier*, *et* **la** *corvée*, *Lui font d'un malheureux la peinture achevée.* (La Font., I, 16). *Chacun se réveille à ce son,* **les** *brebis* **le** *chien*, **le** *garçon* (III, 3).

La construction de la phrase n'est pas sans avoir une influence sur le traitement de l'énumération. Ainsi la suppression de l'article est consentie avec plus de difficulté devant le régime que devant le sujet ; et, plus généralement, devant les noms qui suivent que devant ceux qui précèdent le verbe. Ex. : *On entendait des feux de peloton dans le firmament. Il y avait au milieu du plafond d'ombre une espèce de vaste hotte renversée d'où tombaient pêle-mêle* **la** *trombe*, **la** *grêle*, **les** *nuées*, **les** *pourpres*, **les** *phosphores*, **la** *nuit*, **la** *lumière*, **les** *foudres*, *tant ces penchements du gouffre sont formidables!* (Hugo, *Trav. d. mer.*, III, 6).

Par ailleurs, toute sorte d'impressions fugitives influent sur l'article dans les énumérations, soit dans le sens de la suppression soit dans le sens du maintien.

§ 180. Conservation dans le discours du sens nominal potentiel.

Le cas suppose un nom cité uniquement pour l'idée qu'il contient, abstraction faite de toute application plus réelle. Il comporte régulièrement zéro. Ex. : *Qu'on nomme* **crime** *ou non ce qui fait nos débats* (Corn., *Cid*, II, 8). *Ce que nous appelons* **centre de gravité** (Mol., *Fem. sav.*, III, 2). *Si bien que j'en perds peu à peu le nom de* **philosophe** *pour gagner celui de* **fainéant** (Rouss., *Hél.*, IV, 7). A la limite, l'emploi consiste à faire abstraction du sens du nom pour n'en présenter que l'être matériel. Ex. : *Le nom « président » est un mot oxyton* (H. D. T., 1654).

REMARQUE. — Il ne faut pas confondre le rappel de sens permanent, noté par zéro, avec le rappel de sens momentané, noté par l'article extensif. Ex. : *Ce calice amer que l'on nomme* **la** *vie* (Chénier, *Elég.*, 35), *Ce n'est pas tout encore, continua celui qu'on appelle* **le** *grand politique; je ne suis pas sûr de vous* (Vigny, *Cinq-Mars*, XXIV).

CHAPITRE XXII

LES TRANSITIONS ANNULÉES

§ 181. Principe de définition.

La transition du nom en puissance au nom en effet suppose entre ces deux termes un intervalle suffisant. Il s'ensuit que si l'écart devient nul, ou très voisin de la nullité, la transition se trouve annulée *ipso facto*.

Ce principe très simple permet de prévoir toute une série de cas où l'article doit disparaître, et disparaît en effet.

§ 182. Noms communs supprimant tout écart entre le nom en puissance et le nom en effet.

Ces noms pourraient être qualifiés *noms immédiatement effectifs*. Ce sont des mots comme *demain*, *hier* qui, sitôt qu'on les prononce, éveillent dans l'esprit l'idée d'un point unique, absolument déterminé par rapport au présent de la pensée. Il faut y joindre comme possédant le même pouvoir l'expression *à présent* sans article, et les jours de la semaine : *dimanche*, *lundi*, etc.

Peut-être fera-t-on une objection de ce que l'expression *aujourd'hui*, qui dénote de façon formelle un point absolu dans le temps, renferme cependant l'article. Ce serait négliger des différences essentielles. En effet dans *aujourd'hui*, ce n'est pas le bloc de cette idée qui reçoit l'article, mais uniquement le mot *jour*. Or, ce mot n'a pas, par lui-même, pouvoir de désigner un lieu précis du temps ; il est, au contraire, éminemment transportable à tout lieu imaginable de la durée.

Les preuves indirectes relatives à ce point de théorie sont du reste très nombreuses. L'opposition entre *à présent* et *au présent* en est une. Tandis que le groupe *à présent*, parce qu'il est sans article, désigne un moment unique absolument, le groupe *au présent* avec l'article forme, au contraire, une idée relative, transportable à toute sorte de moments.

On en peut dire autant des doublets syntaxiques *le lendemain* et *la veille*. La raison de leur existence dans la langue, est de « mobiliser » dans le temps les idées absolument posées de *demain* et de *hier*. On a dû pour cela non seulement faire intervenir l'article, mais modifier matériellement le mot. La transformation accidentelle qui a abouti à créer *le lendemain*, — en passant par l'*en demain*, — est un remarquable exemple de la convergence d'une action mécanique et d'une direction sémantique (§§ 5, 6).

Le traitement des noms de jours de la semaine fournit un ensemble de faits non moins concluants. Tant qu'il n'incombe à ces noms que de désigner le moment absolument unique que représente le dimanche, lundi, mardi, etc., qui précède ou suit immédiatement le moment où l'on parle, leur sens potentiel se confond pratiquement avec leur sens effectif et ils se passent d'article. Mais celui-ci reparaît dès l'instant que le nom de jour de semaine est pensé comme mobile dans le temps, c'est-à-dire transportable en esprit à plusieurs des jours dont il exprime la notion. Cette mobilité ne peut, en effet, exister que si le nom se présente comme capable de déborder en puissance ce qu'il est appelé à désigner en effet. Dès lors la nécessité d'une transition d'un état à l'autre se trouve rétablie. C'est pourquoi à côté de : *je viendrai* **lundi**, qui exprime qu'on viendra le premier lundi suivant, on a des emplois comme : *je viendrai* **un** *lundi*, c'est-à-dire : un lundi parmi d'autres lundis possibles, et conçu, par conséquent, comme transportable à chacun d'eux.

Le principe est le même dans : *Il se repose* **le** *dimanche*. Il faut seulement tenir compte du fait que l'article *le* étant une forme d'extension, l'idée *dimanche* ne se pose plus sur *un* dimanche hypothétique, mais tend à couvrir un ensemble, une série de dimanches. Le sens obtenu est un sens de fréquence : *se reposer* **le** *dimanche* a trait à une coutume adoptée de se reposer ce jour-là.

Les mots *minuit*, *midi*, les noms de mois *janvier*, *février*, etc., sont tenus pour lieux non transportables, et traités par zéro. A pre-

mière vue, ceci peut ne pas paraître se justifier pleinement. Mais toute objection tombe dès l'instant qu'on considère que ces noms (pas plus du reste que les noms de jours de semaine) ne sauraient glisser continûment le long de la ligne du temps. Ils sont transportables *par bonds* d'un point fixé à un point fixé, et non pas à la manière d'un point mobile. Aussi bien dira-t-on régulièrement : **le** *mois de janvier*, car, en ce cas, le nom qui porte l'article, *mois*, est mobile continûment sur l'axe du temps.

§ 183. Noms propres.

Le nom propre, dès qu'on le pense, éveille dans l'esprit l'idée d'un individu et d'un seul. C'est donc, dans toute la rigueur du terme, un mot applicable en un seul point de l'espace, non transportable à plusieurs. Autrement dit la soudure est si étroite entre le nom potentiel et le nom en effet qu'ils forment un même bloc. C'est cette abolition de tout écart, et partant de toute transition, entre les deux états nominaux, qui cause le traitement zéro. Ex. : *Pierre*, *Paul*, *Louis*, *Benoît*.

Le principe en vertu duquel a lieu, en ce cas, la suppression d'article, s'affirme avec plus d'évidence encore lorsqu'on examine les variations du traitement. Dès l'instant, en effet, que le nom propre doit pouvoir s'appliquer à plus d'un individu le sens potentiel se dégage du sens effectif et, conséquemment, l'article reparaît. Rentrent dans ce cas : 1° le nom propre désignant les membres plus ou moins nombreux d'une même famille. Ex. : **Les** *Cagniard*, **les** *Pirou*, etc. ; 2° le nom propre désignant la *répétition* sous quelque forme que ce soit (réalité artistique, ressemblance déterminée en esprit, etc.) de l'original primitif. Ex. : **La** *Vénus de Praxitèle*. *Se croire* **un** *Napoléon*. **Les** *Corneille sont rares*.

La soudure entre le sens potentiel et le sens effectif est sujette à se rompre sous l'action de causes moins apparentes. I 'une de ces causes est la qualité jointe au nom *momentanément*. Ex. : *Le* **petit** *Pierre est un enfant très sage*. Au contraire, si la qualité jointe au nom est un élément constitutif de l'appellation permanente, autrement dit fait partie intégrante du nom propre, celui-ci continue de s'employer sans article. Ex. : **Petit-Pierre** *s'était soulevé* (Sand, *Mare au diab.*, chap. IX). La différence de traitement est intéressante en ce qu'elle montre que zéro n'est possible que devant

un groupe possédant *en totalité* le caractère de nom propre. C'est le cas de *Petit Pierre;* ce n'est plus le cas pour *le Petit Pierre*, où *petit* est pensé comme nom commun transportable à d'autres objets que le Pierre en question.

L'autre cause est d'un ordre plus subjectif. Elle consiste en un halo impressif (§§ 83 à 86) qui se développe autour du nom et suggère une idée d'appréciation, estime ou mépris : 1° estime lorsqu'on dit : **la** *Patti*, **la** *Malibran*, pour rehausser la célébrité du nom ; 2° mépris, ou quelque chose de plus faible, mais d'approchant, dans un emploi comme : **la** *Jeanne*. Ex. : *Un vent de fronde A soufflé ce matin; Je crois qu'il gronde Contre* **le** *Mazarin* (Scarron, *Mazarinade*) [1].

Il convient d'ajouter, pour en terminer sur ce point, que l'article devant noms propres, au sens d'estime, est un procédé qui a été fortifié par de nombreux emprunts à l'italien. Ex. : **l'***Alighieri*, **le** *Corrège*, **le** *Tasse*. On a dit ensuite par assimilation : **le** *Poussin*, **le** *Puget*.

§ 184. Noms géographiques.

Les noms géographiques rentrent dans la catégorie des noms propres, avec des particularités de traitement, toutefois, qui ne sont pas dues à un caprice de la langue, mais à certaines propriétés de leur nature. Il y a lieu de les diviser en deux groupes : 1° ceux qui se présentent à l'esprit *en étendue*. Ce sont les noms de mers, rivières, montagnes, etc. Ils prennent tous l'article. Ex. : **la** *Manche*, **la** *Seine*, **les** *Alpes* (§ 190) ; 2° ceux qui se présentent sous la forme *ponctuelle*. Ce sont les noms de villes. Ils éludent l'article. Ex. : *Lutèce*, *Paris*, *Athènes*, *Rome*.

Les seuls noms de ville qui prennent l'article sont ceux où il fait partie intégrante du nom. Ex. : **Le** *Havre*, **La** *Rochelle*. Dans la langue actuelle, cet article a perdu toute valeur, il s'est résorbé dans l'expression matérielle (§ 119) ; mais, originairement, il avait pour fonction d'établir le *locatif absolu* d'une image commune,

1. Cet emploi de l'article péjoratif, encore qu'il ait été proscrit par Vaugelas, paraît avoir été fréquent au XVIIe siècle. Scarron en obtint des effets burlesques : il fait précéder de l'article les grands noms des héroïnes de l'antiquité. Par exemple : *Pour* **la** *Didon, elle s'en donne* (*Virg.*, I, 81) [cf. B., III, 426].

trop aisément transportable : *rochelle* signifie petite roche, *havre*, *petit port*.

Le traitement des noms géographiques *momentanément* accompagnés d'un adjectif est le même que celui des autres noms propres dans les mêmes conditions (§ 183). On dira en extension : **le** *Paris contemporain*, **la** *France nouvelle*, et par relief impressif (chap. XIII) : **un** *Paris morne et gris*, **une** *France nouvelle*.

§ 185. Répartition de l'article devant les noms géographiques après préposition locative (*en*, *à*, *dans*, *de*).

La syntaxe de l'article d'une régularité si parfaite (régularité profonde sinon apparente), à l'ordinaire, surprend ici par un caprice de traitement dont on n'aperçoit pas la cause au premier abord. Aux noms masculins est réservée la préposition *à* suivie de l'article. Ex. : *aller* **au** *Japon*, **au** *Pérou* ; aux noms féminins, la préposition *en* sans article, ex. : *aller* **en** *Chine*, **en** *Espagne*.

La même distinction se retrouve après la préposition *de*. On a au masculin : *porcelaine* **du** *Japon*, et au féminin : *porcelaine* **de** *Chine*. Il y a là quelque chose de décevant pour l'esprit. Toutefois, lorsqu'on y regarde de près le fait s'explique sans grande difficulté.

En soi l'idée de lieu offre à la pensée deux aspects : lieu intérieur, lieu extérieur. L'opposition de l'un à l'autre étant *catégorique*, la langue avait à se poser le problème de leur répartition. Il semble qu'elle ait cherché un départ dans le sentiment d'éloignement. On relève, en effet, comme des traces d'une distinction fondée sur ce principe. Ex. : *Le vieillard eut raison : l'un des trois jouvenceaux Se noya dès le port, allant* **à** l'*Amérique* (La Font., XI, 8). *Cela ne me suffirait-il pas pour m'engager à me reléguer moi-même au bout du monde et retourner* **à** l'*Amérique* (Maintenon, *Let. hist. et édif.*, 534, an. 1711) [1]. Ce n'était point là quelque chose de satisfaisant. Un lieu a beau être éloigné, il n'en relève pas moins des deux aspects conceptuels du lieu : *intériorité*, *extériorité*. Ainsi la répartition restait « en l'air ». Or, *de manière ou d'autre*, *il fallait que l'esprit la posât*.

Il fut ainsi amené à greffer les deux concepts locatifs sur l'opposition mécanique du masculin et du féminin. Et comme *la France*

1. On a dit pareillement à la même époque : **à la** *Chine*.

(et, du reste, la plupart des pays proches) était un nom féminin, ce furent les noms féminins qui reçurent l'aspect de lieu intérieur. On les fit précéder de *en* sans article. Ex. : **en** *France*, **en** *Espagne*, **en** *Amérique*, **en** *Chine*. Inversement, les noms masculins furent pensés comme lieu extérieur, et ils reçurent la préposition *à* et l'article. Ex. : **au** *Pérou*, **au** *Japon*.

Une fois en place, cette répartition eut des conséquences par parallélisme. C'est ainsi que dans la langue actuelle la préposition *de*, marquant l'extraction et faisant pendant, pour ainsi dire, à *en*, au sens d'introduction (p. 291) élude l'article devant un nom de pays féminin (Ex. : *revenir* **de** *Russie*, *oranges* **d'***Espagne*), alors qu'elle le maintient devant un nom de pays masculin (Ex. : *revenir* **du** *Mexique*, *l'or* **du** *Pérou*).

Mais dès que ce parallélisme faiblit, l'article reparaît. Il en est ainsi lorsque la valeur locative de *de* se voile : 1° d'un sens d'action. Ex. : *l'influence* **de l'***Espagne*, c'est-à-dire l'influence qu'exerce l'Espagne; 2° d'un rapport d'appartenance non dégradé (§ 31). Ex. : *les lois* **de l'***Angleterre*. — *Les campagnes paisibles* **de l'***Italie* (D., IV, 580. [1])

Par ailleurs, il existe un certain nombre de groupes qui sont demeurés sans article interne par homogénéité (V. p. 126). Ex. : *roi* **d'***Espagne*, *histoire* **de** *France*. La cause de zéro ressort ici de ce qu'il suffit d'introduire dans ces groupes un élément disjonctif pour que l'article reparaisse. Ex. : *l'histoire littéraire de* **la** *France*. Dans les cas d'extrême homogénéité, l'insertion d'un adjectif entre le premier nom et la fonction *de* devient impossible. Qu'on essaye avec *roi d'Espagne*.

REMARQUE I. — Les noms de pays au pluriel, masculins ou féminins indifféremment, prennent la préposition *à* et l'article. Ex. : *Aller* **aux** *Indes*. Ce pluriel détermine le plan de l'emploi, et s'il existe un singulier correspondant, il doit être parallèle. Or la préposition parallèle à *à* n'est pas *en* mais *dans*, qui se fait suivre de l'article. Ceci explique qu'on dise, par une dérogation apparente au traitement commun *dans l'Inde* et non *en Inde*, qui serait attendu en toute autre condition.

1. Cette répartition entre locatif pur avec zéro et locatif voilé par une autre idée avec l'article est de date moderne. Au XVIIe siècle, elle ne s'était pas encore affirmée. Ex. : *n'est-ce pas luy... qui a abatu l'orgueil* **d'***Espagne* (Dub, Mont., *Tu*, 7. — B., III, 425).

REMARQUE II. — La qualité *momentanément* jointe aux noms de pays féminins entraîne le remplacement de *en* suivi de zéro par *dans* suivi de l'article. Ex. : *Je vais* **dans l'***Afrique méridionale*. Mais la qualité qui fait partie du nom de pays à titre permanent ne modifie en rien la syntaxe. Ex. : *Je* vais **en** *Nouvelle-Zélande*.

§ 186. Préliminaires sur les titres.

Les titres forment dans la théorie des transitions annulées une catégorie des plus intéressantes. Le fait général sur lequel se fonde leur syntaxe est que le titre étant placé sur l'objet même, une concurrence est possible entre la vision réelle, action des sens, et la vision linguistique, action de l'esprit.

Le plus haut degré de cette concurrence est représenté par le cas des étiquettes. Un écriteau « *œufs* » étant posé sur des œufs, mon esprit *réalisera l'image* par contemplation de chose, et non par contemplation d'idée. Autrement dit, il se dispensera d'opérer la transition du nom en puissance au nom en effet (qui n'est rien d'autre que la réalisation d'image par contemplation d'idée) ; d'où, comme traitement, zéro.

Ce premier fait étant considéré comme indice, il faut s'attendre à ce que toute la théorie de l'article devant les titres soit fondée sur le principe du moindre écart entre vision directe et vision linguistique.

La répartition qui s'est opérée dans la langue entre zéro et l'article confirme l'exactitude de cette vue initiale. Les *titres formels* qui désignent l'objet par son enveloppe extérieure (sa forme) sont introduits par zéro. Les *titres matériels* qui, au contraire, désignent l'objet par son contenu intérieur (sa matière) se font précéder de l'article.

§ 187. Titres formels.

Il vient d'être dit que les titres formels éludent l'article. Mais comment reconnaître un titre formel? Le moyen est des plus simples. Il suffit qu'un titre réponde immédiatement à la question *qu'est-ce que ceci?* posée dans le même temps qu'on désigne du doigt l'objet pour qu'on ait à en conclure qu'il représente une forme.

Prenons un exemple. J'ai sur ma table une grammaire. Je montre le livre à une personne présente en lui disant : qu'est-ce que ceci? elle peut répondre aussitôt : c'est une grammaire. Donc *grammaire* est un titre formel. Il en serait de même des mots *dictionnaire*, *manuel*, *traité*, *précis*, *recueil*, *histoire*, etc., etc., placés sur la couverture d'un ouvrage. A l'intérieur des livres, les titres formels sont très fréquents. Par exemple : *Préface*, *Introduction*, *Chapitre*, *Table des Matières*, etc., sont autant de divisions de forme dans l'ouvrage. Les mots comme *notions*, *éléments*, *principes*, etc., qui sont formes par nature (p. 141) tendent à rester formes dans les titres, encore qu'ils désignent l'objet d'une façon sensiblement moins extérieure que les mots *traité* ou *précis*.

Les titres emphatiques, — l'emphase résulte en général de l'addition d'un complément, — n'appartiennent pas au même plan que les titres formels et se font précéder de l'article. Ex. : **La** *grammaire sans larmes*.

§ 188. Titres matériels.

Les titres matériels prennent l'article. Un titre est matériel qui est le contenu d'une forme. Ainsi le mot *fable*, placé en tête d'une fable, sera un titre formel, mais le sujet même de la fable : *le lion et le rat* (La Font., II, 11), par exemple, formera un titre matériel.

Ceci explique que les titres de presque toutes les fables soient précédés de l'article : ils indiquent le contenu, la matière, les êtres qui agissent dans la fable, mais non la forme de l'œuvre. De tels titres ne répondent pas à la question démonstrative : qu'est-ce que ceci ? Il n'y aurait aucun sens après avoir montré telle fable de La Fontaine, et posé la question ci-dessus, à répondre, par exemple : « lion et rat ». Il faudrait dire tout simplement : c'est une fable.

§ 189. Titres formels qui n'apparaissent tels qu'après analyse.

Titres duplicatifs. — Le titre qui serait formel appliqué à l'objet reste formel lorsqu'on l'applique au double de l'objet : reproduction, copie, etc. Ceci justifie l'article zéro devant un titre de fable comme : *Testament expliqué par Ésope* (II, 20)[1]. Le poète, au

1. Cf. liv. IV, fab. XVII ; *Parole de Socrate.*

moment où il posait le titre, avait le sentiment qu'il allait transcrire exactement le testament en question, ainsi que l'explication d'Ésope. Dans son esprit, le titre se trouvait par conséquent placé, sinon sur l'objet même, du moins sur une identité, un double de l'objet.

Il faut rattacher à ce cas des titres sans article comme : *Bataille de Bouvines*, *Lever de soleil*, qui, parfaitement justifiés lorsqu'ils sont placés au bas d'un tableau proprement dit, restent admissibles lorsque le tableau n'est que littéraire. On remarquera que les titres de cette dernière catégorie supposent un premier nom qui désigne l'ensemble de l'événement décrit. Ex. : *Conseil tenu par les rats* (La Font., II, 2).

Au surplus, dans les emplois de ce genre (surtout lorsque le tableau intitulé n'existe qu'en pensée), l'article zéro est très précaire. La plus légère impression suffit à le faire disparaître. Il faut donc s'attendre à rencontrer tantôt : *Lever de soleil* et tantôt : **Un** *lever de soleil*. Ceci a plus de relief que cela. Et de même : *Bataille de Bouvines* et **La** *Bataille de Bouvines* : le deuxième emploi a quelque chose de plus ample. C'est, en somme, une question de ton littéraire.

Titres semi-formels. — Les titres de cette catégorie commencent par des noms tels que *vie*, *aventures*, pensables, alternativement, comme le sujet même ou comme la forme littéraire du sujet. On aura, par conséquent, selon l'impression : **La** *vie de Lamartine* ou *Vie de Lamartine*. Dans ce dernier emploi *vie* a quelque chose du sens de *biographie*.

REMARQUE. — Le mot *trait* se fait introduire tantôt par zéro, tantôt par l'article de relief. Ex. : **trait** *de bonté*, **un** *trait de bonté*. La nuance est imperceptible. — L'ellipse du mot *trait* (ou d'un mot synonyme) devant un nom abstrait entraîne régulièrement l'emploi de zéro ; pour : *Un trait de bonté*, on dira : *Bonté*. Ce titre n'est rien d'autre qu'un abstrait concrété (§§ 132, 133).

Titres théoriques. — Les titres et sous-titres des ouvrages théoriques, même lorsqu'ils paraissent devoir être rangés dans la catégorie des titres matériels, montrent une tendance marquée vers zéro. Ce n'est pas là un fait sans raison, mais une conséquence régulière de l'attitude spéciale au théoricien. Il préfère à la conception de réalité, impliquée par l'emploi de l'article, une con-

ception *plus discutable* de possibilité. C'est à ce changement de plan que répond l'article zéro.

Toutefois, comme il ne s'agit là de rien de positif, mais seulement d'une préférence impressive pour un certain niveau de pensée, il faut s'attendre d'un auteur à l'autre, et même d'un passage à l'autre dans le même auteur (l'impression varie avec le moment), à des traitements différents. On lit, par exemple, dans la grammaire historique de la langue française de M. Brunot comme titre du § 18 : *Influence italienne* et, un peu plus loin, comme titre du § 21 : **L'***influence espagnole.*

Titres impressifs. — Ce sont des titres comme *Mélancolie*, *Solitude*, *Heures sombres*, *Résurrection. Pêcheur d'Islande*, etc., dont on pourrait dire qu'ils intitulent non le sujet, mais l'impression qui « monte » du sujet. Ils sont comparables, à cet égard, à certains titres de morceaux de musique tels que *Nocturne*, *Rêverie :* comme ces derniers, ils concrètent en sensation l'idée que les mots contiennent.

La suppression de l'article est particulièrement facile lorsque l'idée ou l'impression à concréter réside dans l'opposition de sens de deux noms coordonnés. Ex. : *Crime et Châtiment.*

Le procédé d'intituler une œuvre littéraire par des mots qui en condensent l'impression paraît être de date récente. C'est une attitude intellectuelle moderne.

§ 190. Étiquettes.

Il a été montré au § 186 que les étiquettes sont le type du titre à action linguistique réduite au minimum et, comme telles, relèvent constamment du traitement zéro. Des exemples existent un peu partout : étiquettes aux étalages, dans les musées, etc. Le plus démonstratif semble être offert par les cartes géographiques. Les noms de mers, de rivières, de montagnes qui, employés dans le discours, prennent l'article, en sont exempts dès l'instant qu'ils se superposent à la représentation graphique de la chose nommée. Un coup d'œil jeté sur un atlas suffit pour constater le fait.

§ 191. Contact de l'article avec la négation.

La théorie de ce contact repose sur un principe évident : savoir

que pour une transition, il faut deux termes, et que si l'on supprime un de ces termes, c'est comme si l'on supprimait toute la transition.

Pour fixer les idées sur ce point, prenons un nom quelconque, *argent*, par exemple, et développons-le entre ses limites extrêmes. Nous rencontrons successivement : 1° un état initial purement potentiel, qui répond à l'article zéro ; 2° des états moyens, en nombre illimité, plus ou moins étendus, qui répondent à l'article *le ;* 3° un état final, image étroite de quantité positive, qui répond à l'article *de l'*.

Le nom ainsi divisé en moments psychiques distincts, on conçoit aisément que la négation n'ait pas à exercer son action sur tous, mais exclusivement sur l'un d'eux. Ceci détermine toute la théorie. Selon, en effet, que tel ou tel point du système nominal ci-dessus sera touché par la négation, les conséquences se révéleront différentes en ce qui concerne l'article.

Ceci posé, voici comment les choses se passent. Lorsque la négation intervient entre l'état initial et l'état final du nom, c'est-à-dire en un point où elle n'atteint ni l'un ni l'autre des termes de la transition, on conserve le même article que si l'on parlait affirmativement. Ex. : *aimer* **l'***argent*, et de même : *ne pas aimer* **l'***argent.*

Au contraire, lorsque la négation agit précisément sur l'état final, cet état, c'est-à-dire le terme même de la transition, se trouve supprimé [1]. Du même coup, la transition réduite à ne posséder qu'un seul terme s'annule. Phénomène psychique qui s'inscrit dans la langue par l'article zéro. Ex. : *Ne pas avoir* **d'***argent.* — *Non, non, m'écriai-je enfin dans un accès de rage, il n'est point* **de** *bonheur pour toi sur la terre* (X. de Maistre, *Lépreux de la Cité d'Aoste*). On ne conserve que la préposition **de**, dont le rôle, en ce cas, est de noter le rapport de forme à matière (§ 38) qui existe entre *pas* et *point*, mots essentiellement formels, et le mot matériel qui les suit.

REMARQUE I. — La préposition *de* après *pas* et *point* est la même que celle qui figure dans *goutte* **d'***eau* ou *mie* **de** *pain.* On sait que les mots *goutte* et *mie* ont été anciennement des particules négatives qui

1. La négation ne peut atteindre le terme initial de la transition, car ce ne serait rien de moins que supprimer une idée permanente de la langue.

n'ont pas subsisté comme telles, à cause de leur dématérialisation insuffisante (§ 197). On a, du reste, une preuve indirecte de ce caractère de la préposition *de* après *pas* et *point*, dans le fait qu'une négation sans ces mots formels supprime purement et simplement l'article. Ex. : *Je n'ai ni* **pain** *ni* **feu**. Il eût fallu dire avec le mot formel *pas : Je n'ai pas* **de** *pain, pas* **de** *feu.*

REMARQUE II. — Les considérations ci-dessus, ramenées au point de vue pratique, trouvent leur expression dans la règle suivante. Pour déterminer l'article qui convient après négation, on recherchera en premier lieu quel article serait employé à supposer que la négation n'existât pas. Si cet article est de la forme *le*, *la*, *les*, le contact de la négation est de nulle influence. Ex. : *aimer* **la** *louange*, *ne pas aimer* **la** *louange*. Mais si cet article est de la forme *un*, *une* ou *du*, *de la*, *des*, on le remplace par la préposition *de*. Ex. : *Avoir* **du** *courage* et *ne pas avoir* **de** *courage*. — *Avoir* **un** *chapeau* et *ne pas avoir* **de** *chapeau*. — *Avoir* **des** *dettes* et *ne pas avoir* **de** *dettes*. — *Avoir* **de** l'*argent* et *ne pas avoir* **d'***argent*.

Il faut rattacher à la syntaxe de la négation celle de la préposition *sans* dont les effets sur l'article sont les mêmes : 1° suppression, lorsque l'action privative s'exerce sur le terme final de la transition, c'est-à-dire l'aspect objectif et concret du nom. Ex. : la Princesse de Clèves *est un roman* **sans** *fond de tableau* (D., IV, 546). *Ton frère, me sachant* **sans** *pain et* **sans** *foyer, M'a dit : « J'ai l'un et l'autre »; et je suis héritier, Pauvre ami, de ta place vide* (Murger, *Nuits d'hiver : Let. à un mort*); 2° maintien, lorsque l'action prépositionnelle s'inscrit dans des limites moins étroites. Le cas est celui de la privation pensée non plus réelle, mais possible. Ex. : *Car* **sans les** *pleurs, que sait-on de la vie ? C'est un roman qu'on n'a lu qu'à moitié* (*Ib.*, IV, pièce sans titre). **Sans** l'*industrie*, **sans une** *certaine sécurité du côté du monde extérieur*, **sans** l'*État*, **sans** l'*assujettissement des passions au joug des lois, tout exercice régulier de la pensée est impossible.* Il s'agit, dans ces exemples, de choses dont on a la possession, mais dont on se représente, *dans le possible*, la privation.

Le traitement est le même, lorsque la privation d'une chose menue sert à figurer un grand manque. Ceci suppose en effet une action privative qui s'exerce au delà des limites objectives strictes, c'est-à-dire ailleurs que sur le terme final de la transition. On peut citer comme exemples les expressions : *être* **sans le** *sou*, **sans un** *sou*, qui

signifient non pas positivement le manque d'un sou, mais un grand manque d'argent. L'action de *sans* ici est visiblement rhétorique. Il y a comme une litote, la suggestion du plus grand par le plus petit [1].

Le même effet se retrouve à toute sorte de degrés après la négation proprement dite qui se fait alors suivre de l'article, et revêt un caractère d'emphase. Ex. : *Quoique je n'aie pas à moi* **un** *sou vaillant* (Sand, *Pet. Fad.*, XIX)... *Pas* **une** *barque, pas* **un** *frisson de l'activité commerciale et industrielle des eaux qui charment la vie au cœur des grandes villes!* (Zola, *Rome*, IX). *Pas* **une** *clarté, pas* **un** *bruit, l'infini sommeil* (*Ib.*).

La rareté de la qualité peut être exprimée par ce moyen. Ex. : *Jamais je n'ai vu* **un** *si vénérable vieillard* (Fén., *Télém.*, II, 5).

§ 192. Contact de la négation et de l'attribut.

La négation n'a aucune influence sur l'article qui précède l'attribut. Ex. : *Pierre n'est pas* **un** *héros*. Il suffit pour s'expliquer ce traitement particulier de se rappeler que l'article de l'attribut appartient en réalité au sujet, en sorte qu'il n'a aucunement à se ressentir d'une action négative qui s'exerce sur l'attribut (§ 111).

§ 193. Négation rhétorique.

La négation rhétorique n'est qu'une apparence de négation. En réalité, elle tend à fortifier l'affirmation. C'est ce qui explique son influence nulle sur l'article. Ex. : *N'avez-vous pas* **des** *biens*, **de la** *fortune*, **des** *honneurs?* c'est-à-dire : « Vous avez des biens, de la fortune, des honneurs. »

REMARQUE. — La négation ne portant pas sur l'objet, mais seulement sur la qualité qui lui est jointe n'a pas d'effet sur l'article. Ex. : *Je ne vous ferai point* **des** *reproches frivoles*, ce qui veut dire : « Je vais vous faire *des* reproches, mais ils ne seront point frivoles. »

On voit par cet exemple, et par le précédent, que la présence matérielle de la négation ne suffit pas à assurer la suppression de l'article : il faut de plus qu'elle frappe au juste point, c'est-à-dire qu'elle atteigne l'idée même de l'existence de l'objet.

1. Cet emploi n'est réalisable qu'au singulier, seul propre à suggérer le manque total, ce qui est le but de la pensée en pareil cas.

§ 194. Vocatif.

La théorie de l'article, dans sa relation avec le vocatif, peut être exposée comme suit :

a. Le vocatif est une sorte d'impératif nominal : son but est de provoquer immédiatement chez l'interlocuteur un cours d'impressions. Pour atteindre à ce résultat, on exploite non seulement l'idée nominale proprement dite, mais encore tout le cortège de sentiments qui en accompagne la montée dans l'esprit. Or ces sentiments sont essentiellement fugitifs : il s'agit de leur donner corps, de les fixer. La forme tout indiquée pour cela est l'article zéro.

Toute sorte d'exemples confirment cette analyse de la fonction vocative. Dans une apostrophe comme : **Ami**, *que n'écoutes-tu mes conseils?*, il est très sensible que le mot *ami* a pour objet de susciter, dès l'abord, chez l'interlocuteur un cours d'idées, de sentiments favorables à la suite du discours ; il en est de même dans : **Parrain**, *il faut que tu me contes une histoire* (A. France, *Sylv. Bonnard*, dern. page). Pareillement les mots *maman*, *papa* du langage enfantin sont des mots essentiellement agissants. De même encore dans une invocation monologuée telle que : *ô* **vertu**, *tu n'es qu'un nom*, l'idée *vertu* développe autour d'elle tout un monde d'idées vagues, en corrélation avec un certain état d'âme, et qui sont éprouvées plutôt que pensées.

b. L'article se maintient au vocatif lorsque l'emploi est trivial, ou même simplement familier. Ex. : *Hé*, **la** *mère !* — *Hé !* **l'***homme, où allez-vous ? — Passez votre chemin*, **la** *fille, et m'en croyez* (La Font., III, 1) ; *Hardi*, **les** *gars, en avant !*

La raison d'être de ce fait est que l'article zéro, en vertu de sa fonction même (concréter l'abstrait), fixe dans le nom la partie élevée de son sens (ex. : *ô mère !*) ; or, il se conçoit aisément que c'est là une action à éviter dès l'instant qu'on veut obtenir un sens dépourvu de hauteur (ex. : *Hé*, **la** *mère !*).

c. Le grand abaissement de sens produit par l'introduction de l'article devant vocatif a eu cette conséquence que les emplois les plus pauvres en idées, — ceux-là mêmes qui ne sauraient en aucun cas impliquer une montée de sentiments fugitifs —, doivent être exempts d'article s'ils veulent rester dignes, ou seulement corrects. Ex. : **Jeune homme !** *par ici.*

REMARQUE. — Il importe de ne pas confondre avec le vocatif certaines constructions elliptiques qui y ressemblent plus ou moins et dont les lignes qui suivent offrent un exemple : *Le capitaine Harvey, droit sur la passerelle de commandement cria : « Silence, tous, et attention ! Les canots à la mer.* **Les** *femmes d'abord,* **les** *passagers ensuite. L'équipage après. Il y a soixante personnes à sauver* » (Hugo, *Pend. l'exil*). Dans ce morceau, les noms *femmes* et *passagers* ne sont pas au vocatif, mais au nominatif, comme sujets d'un verbe sous-entendu : que les femmes *passent* d'abord, que les hommes *passent* ensuite.

§ 195. Les impératifs nominaux.

La théorie des impératifs nominaux proprement dits est sensiblement la même que celle des vocatifs. L'idée nominale, augmentée des impressions qui s'y joignent, devient, sous l'action de l'article zéro, une force agissante, concrète. Ex. : **silence**, *tous, et attention* (*Ib.*). **Halte-là**, *mon beau frère* (Mol., *Tart.*, I, 5). **Patience** ! *nous arrivons.* — **Patience** ! *je vous rattraperai.* — *Mais* **courage** ! *il s'émeut, je vois couler des larmes* (Corn., *Pol.*, IV, 3).

§ 196. Mots qui entrent en concurrence avec les articles *un* et *des*.

Les adjectifs de même plan que l'article *des* entrent en concurrence avec lui et le suppriment.

Tels sont les adjectifs cardinaux à la série desquels l'article *un* a été emprunté. Ex. : **Deux** *avis valent mieux qu'un.*

Il faut y joindre les adjectifs *différent* et *certain*. Ex. : *Si pour moi l'ignorance a des charmes bien grands C'est depuis qu'à mes yeux s'offrent* **certains** *savants* (Mol., *Fem. sav.*, III, 6). *Il y a* **différents** *degrés dans cette aversion pour la vérité* (Pascal, *Pensées*, II, 8). Toutefois, il importe de noter la tendance sourde de la langue moderne à rétablir devant les adjectifs l'article *des*, sous sa forme réduite *de : Il y a* **de** *certains impertinents au monde qui...* (Mol., *Méd. m. l.*, II, V). *Je suis sérieux sur* **de** *certains chapitres* (Mol., *Scap.*, III, 1). *A* **de** *certains maris faits d'***un** *certain modèle* (Mol., *Tart.*, II, 2). **De** *certains mots allument le sang* (Staël, *Révol. fr.*, II, 19). Lorsqu'ils sont ainsi précédés de l'article, ces adjectifs reprennent un peu de contenu. Il y a alors dans le mot *différent* ou dans le mot *certain* comme une idée sous-entendue d'appréciation (v. ex. précités).

Le même fait se présente au singulier. *Un certain* et *certain* sont deux emplois distincts par l'impression. Ex. : a. **Un** *certain rat, las des soins d'ici-bas* (La Font., VII, 3). *J'ai trouvé là dedans* **une** *certaine Claudine qui, tout du premier coup, a compris ce que je voulais* (Mol., *G. Dand.*, I, 2). b. **Certain** *ours montagnard, ours à demi léché* (La Font., VIII, 10). **Certaine** *fille, un peu trop fière, prétendait trouver un mari* (VII, 5). Le dernier emploi avec zéro a un je ne sais quoi de plus alerte, de plus piquant, si l'on peut dire ainsi. Cela tient à ce que le mot *certain* y est plus vide de sens (davantage *forme*). Aussi bien suffit-il de « remplir » le mot *certain* d'un contenu appréciatif pour que la suppression de l'article devienne tout à fait impossible. Ex. : *Un homme d'***un** *certain mérite* (H. D. T., 387). *Avoir* **un** *certain âge* (*Ib.*). *Dans* **une** *certaine mesure. — Ma précipitation lui parut de mauvais aloi, car il me regarda d'***un** *certain air et me dit :* (A. France, *Sylv. Bonnard*, III, 4).

L'intérêt de ces menus faits est de montrer comment l'article cause peu à peu la matérialisation d'anciens mots formels. On s'aperçoit, en effet, lorsqu'on considère les choses historiquement que nombre de mots qui, à date ancienne, étaient concurrents de l'article, ont fini par paraître matériels par comparaison avec lui. Tel a été le cas pour *même*, *pareil*, *autre*, ainsi que pour les expressions *partie de*, *quantité de*. Autrefois zéro était fréquent devant ces mots ; il est devenu rare (V. Brunot, *Gram. hist. de la lang. fr.*, p. 374, et *Histoire de la lang. fr.*, I, 463 ; II, 397 ; III, 431). L'adjectif *tel*, qui fait partie du même groupe, a conservé le sens formel ancien à côté du sens matériel nouveau. Dans la langue moderne, lorsque *tel* est vide de sens, on l'emploie sans article. Ex. : **Telle** *personne qui blâme les autres est indulgente pour elle* (H. D. T., 2130). Mais que *tel* reprenne du contenu sémantique (que la forme se remplisse), l'article devient nécessaire. Ex. : **Une** *telle action ne saurait s'excuser* (Mol., *Mis.*, I, 1). *On n'a jamais vu* **une** *telle obstination* (H. D. T., 2130). *Ils sont tombés à* **un** *tel point de misère que de s'adonner à séduire les hommes* (Boss., *Dém.*, I).

REMARQUE. — L'absence d'article dans l'expression *à tel point*, n'est pas due au sens de *tel*, — d'après ce qui vient d'être dit, ce sens demanderait, en effet, l'article, — mais à ce que le groupe des trois mots est un élément formel de la langue : *à tel point* est une sorte de

conjonction, dans laquelle le substantif *point* n'a aucune autonomie. Or un mot non autonome peut garder l'article qu'il s'est acquis avant la perte de son autonomie, mais cette autonomie une fois perdue, il ne saurait plus acquérir un article dont il est demeuré exempt jusque-là.

§ 197. Abolition complète du sens matériel.

Il vient d'être montré que l'un des effets de l'article est de matérialiser jusqu'à un certain degré les mots formels. Le fait est d'une évidence immédiate devant certains noms. *Personne*, *rien*, *pas*, *point*, qui sont les formes de l'idée négative, c'est-à-dire les formes vides par excellence, se présentent à l'esprit comme choses positives si on les fait précéder de l'article : **une** *personne*, **un** *rien*, **un** *pas*, **un** *point*. Ceci s'explique rigoureusement par la nature des mots en question. Ils correspondent dans l'esprit aux plus *simples* notions concevables, c'est-à-dire à des notions dont on a retiré, en quelque sorte, tout ce qui n'était pas strictement indispensable à l'existence d'un objet de pensée. De ce point de vue, ce sont des notions vides. Or, il se conçoit qu'une notion déjà vide par elle-même, si on ne l'applique à rien, doive devenir nécessairement le signe de rien, c'est-à-dire une négation. *Personne*, c'est « n'importe qui » ; si vous n'appliquez pas l'idée, c'est « nulle personne ». *Point* est un point : si vous ne posez pas ce point, tout au moins en pensée, c'est « nul point », c'est-à-dire rien.

Tel est le procès de création des particules négatives et des mots assimilables. Le fait essentiel y est la découverte par l'esprit de notions qui pensées en puissance, c'est-à-dire en dehors de tout emploi, sont exemptes de contenu matériel, et propres ainsi à figurer l'absence : or, cette découverte ne s'est trouvée possible qu'à partir du moment où l'horizon des notions pures, *sans aucun emploi impliqué*, fut devenu aisément accessible à l'esprit. C'est dire qu'un même principe domine et la théorie de l'article et la théorie de la négation [1].

Au demeurant, le fait que les mots *personne, rien*, *point*, *pas*, éveillent une idée négative sans article et une idée positive avec article, est comme un résumé de toute la théorie exposée dans cet ouvrage : il prouve de façon saisissante que l'article est le signe qui, dans le discours, réalise l'idée.

1. La preuve s'offre, une fois de plus, que tout se tient dans le langage.

CONCLUSION

§ 198. Motif de représenter les points acquis.

Les procès peu nombreux auxquels se réduisent les faits linguistiques apparaissent souvent voilés sous la grande diversité des effets apparents. A cause de cela, il ne sera pas inutile, sans doute, de résumer ici les points acquis par les examens et discussions qui précèdent.

§ 199. La thèse.

Réduite à l'essentiel, la thèse du présent ouvrage peut être formulée comme suit. Le discours se développe en une suite d'images réelles momentanées plus ou moins étendues, c'est-à-dire plus ou moins générales ou particulières. Pour former ces images réelles momentanées, on se sert des images virtuelles permanentes de la langue, qui sont plus générales que les images les plus générales du discours, car elles enferment *en puissance* non pas seulement la plus grande étendue concevable de l'idée, mais encore toutes les autres étendues moindres. On passe ainsi d'un plan où les noms existent virtuellement à un plan où ils se réalisent effectivement. Dénoter les *cas généraux* de cette transition constitue le rôle de l'article, simple signe de relation entre une idée et un fonds d'idées.

§ 200. Fondement inductif de la thèse.

Les trois expressions *mangier pain*, *manger de pain*, *manger du pain*, qui ont été successivement employées au cours du développement de la langue française, ont toujours eu la même

signification. Nos aïeux qui disaient *mangier pain* voulaient par ces deux mots dire exactement ce que nous disons aujourd'hui en trois : *manger du pain*. L'hypothèse d'une nuance nouvelle pour expliquer la variation linguistique se trouve ainsi dès l'abord écartée et, si l'on veut discerner la cause de la variation, il faut chercher ailleurs. La seconde hypothèse qui s'offre est que la variation linguistique pourrait ne dépendre que du seul langage, et n'avoir aucune racine dans l'esprit. Elle n'est pas non plus satisfaisante, car l'esprit qui se sert d'une forme, par cela même, la consent, et quand il n'y aurait que ce consentement à expliquer, encore ne pourrait-on passer outre, et conclure à l'arbitraire.

Reste une troisième hypothèse, plus difficile à apercevoir, qui procède de l'exclusion des deux autres et donne, comme on va le voir, satisfaction à tous égards. La variation linguistique de *mangier pain* à *manger de pain*, *du pain* ne serait pas arbitraire ; elle ne dépendrait pas non plus d'une nuance de l'idée, mais aurait pour cause que pour exprimer une idée, *restée la même*, la langue livrerait à l'esprit, à époques différentes, des mots identiques en apparence, mais dont le pouvoir expressif aurait varié de telle sorte que pour obtenir *par eux* la même pensée, il faudrait les traiter différemment. Or, *pain* à l'origine pouvait être employé seul. Il faut en conclure qu'originairement *il était plus directement adaptable à l'emploi*. Ceci nous fournit un premier résultat d'induction : savoir que le nom exige aujourd'hui une *correction* dont il pouvait autrefois se passer.

Ce résultat acquis, la thèse ci-dessus formulée (§ 199) se laisse entrevoir. Du moment que le nom pris dans la langue demande une *retouche* au moment de l'emploi, c'est qu'il est dans l'emploi quelque chose de différent de ce qu'il est dans la langue. On aboutit ainsi à marquer la distinction du *nom en puissance* et du *nom en effet*, sur laquelle se fonde toute la théorie de l'article.

§ 201. Preuves d'ordre expérimental.

Après avoir posé la thèse du nom en puissance différent du nom en effet, ainsi que la nécessité conséquente d'une transition entre ces deux états du nom, on a interrogé la langue pour lui demander des preuves. Elle en a fourni de concluantes, et en grand nombre, qui ont été exposées minutieusement.

Une des plus saisissantes est celle-ci : *le temps qu'un nom met à acquérir l'article est inversement proportionnel à la différence existante entre son état de puissance et son état d'effet.* Ainsi devant *soleil*, qui est une chose en puissance et de même une seule chose à l'état effectif, et ne comporte, par conséquent, aucune variation de quantité possible d'un état à l'autre, l'article tarde à devenir régulier. Semblablement, et pour les mêmes raisons, devant les noms d'êtres uniques abstraits, les noms de montagnes, de ravins, de mers, etc., ainsi que devant les noms, quels qu'ils soient, employés dans un sens général, car alors le sens effectif par sa grande étendue recouvre entièrement, ou presque entièrement, la valeur potentielle. *Homme*, par exemple, présente à l'esprit, à l'état de nom en puissance, une grande multiplicité d'êtres. Or dans une phrase de sens général, la multiplicité envisagée effectivement n'est pas moindre ; on a d'un état à l'autre une différence zéro, ou voisine de zéro.

Les noms d'êtres uniques n'auraient même jamais pris l'article si celui-ci n'avait eu d'autre fin que de dénoncer la différence quantitative entre représentation en puissance et représentation en effet, car cette différence est nulle en tous cas. Mais l'article a un autre objet, qui est de rendre sensibles les différences de halo sémantique. Or celles-ci existent relativement à un mot comme *soleil* que l'esprit peut envelopper de plus ou moins d'idées, d'impressions, et c'est ce qui explique que le mot *soleil* n'ait résisté que momentanément à l'article. Nulle au point de vue expressif, la différence entre *soleil*, puissance, et *soleil*, effet, s'est affirmée au point de vue impressif.

Définitive, au contraire, a été la résistance des noms propres qui, dépourvus de toute valeur sémantique, ne prêtent aucunement à variations par ce côté. Ils sont en puissance une chose et de même une chose en effet, et dans cette chose, autour de cette chose *une*, il n'y a pas plus d'idées, d'impressions avant emploi qu'après emploi, parce que le nom propre, par définition, n'a pas valeur d'idée. Il n'est pas dans l'esprit quelque chose pour représenter une notion, mais quelque chose qui indique la marque inscrite *à côté*, pour ainsi dire, de la notion.

Tout ce qui vient d'être dit se rapporte au thème d'extension (*l). Les choses n'ont pas lieu autrement dans le thème de relief (*u, *Δu). L'article a été dévolu d'abord au relief fort, celui de

l'unité offrant à l'esprit une forme aux contours nets (art. *un*), puis il a gagné lentement les reliefs faibles : pluralité indéfinie des choses qui se nombrent (art. *des*) ; quantité indéfinie des choses sans forme (art. *du*) [cf. § 17].

Ainsi qu'on a pu le constater par la lecture des précédents chapitres, à côté de la preuve générale rappelée ci-dessus, il existe, en ce qui concerne cette théorie de l'article, beaucoup d'autres preuves de détail. Ce ne sont pas les moins précieuses, la force d'une théorie étant faite précisément de la vérification constante du principe jusque dans les faits les plus menus.

§ 202. La valeur de l'article comme moyen d'expression et d'impression.

La valeur de l'article en tant que moyen d'expression est assez faible, plus faible qu'on ne se le représente communément. Un démonstratif un peu « usé » et quelque chose pour dénoter les sens généraux (une particularité de cas, par exemple) suffiraient à pourvoir une langue de moyens d'expression équivalents à ceux que l'article fournit à la langue française.

Il n'en va pas de même en ce qui touche l'article, moyen d'impression. Ici, il semble bien que rien n'en pourrait compenser la perte. Les ressources qu'il offre à la stylistique sont en effet infiniment nombreuses et précieuses. Il élève, il abaisse le nom dans l'esprit (§ 26), il le mêle aux impressions profondes (§§ 27, 28 et 55 à 86) de la pensée, les plus fugitives ; il le pose sur les impressions superficielles les plus brèves (§§ 96 à 104) ; en un mot, il réintroduit dans la langue les mille variations impressives qui ont lieu dans l'esprit, au fond ou à la surface, et qui, sans l'article, n'auraient pour s'exprimer que la voix. Ceci dans l'hypothèse de la langue parlée. Pour la langue écrite, la perte serait plus importante encore.

§ 203. Les formes figurées par l'article.

Ce sont les plus simples qu'on puisse imaginer : l'*étendue* pour le thème *l (art. *le*, *la*, *les*) ; le *point* pour les thèmes *u (art. *un*, *des*) et *Δu (art. *du*, *de la*). Par le jeu de ces deux seules formes, l'article réalise les effets les plus variés. L'*étendue* permet de donner

au nom la forme des impressions abstraites ou concrètes qui flottent aux arrière-plans de la pensée : d'où la possibilité d'introduire dans le discours toute sorte de nuances et de reflets. Le *point* permet de soustraire, pour ainsi dire, l'idée à l'étendue, et de concentrer le regard de la pensée sur la plus étroite représentation, celle qui a pour bornes les contours mêmes de l'objet. Ainsi l'article est, dans la langue, un moyen de faire appel momentanément aux impressions extérieures à l'image objective, ou, au contraire, de les écarter.

§ 204. Symétrie et asymétrie.

L'article zéro est tantôt symétrique, tantôt asymétrique. Il est symétrique dans les thèmes *l, *u, *Δu (§§ 14, 16, 17), lorsqu'il répond à un faible écart ou à un écart nul entre le nom en puissance et le nom en effet. Par exemple, à date ancienne et moyenne, devant les noms d'êtres uniques abstraits (ex. : *bonté*) et concrets (ex. : *soleil*), devant les noms pris dans un sens général, et aujourd'hui devant les noms propres, les noms de villes, les titres dans certaines conditions, etc. Il a été en effet démontré que l'article zéro, dans les cas de ce genre, représente une résistance *dans* le système (p. 84). Or le système est fondé sur la symétrie du nom en puissance et du nom en effet : le nom dans le passage du premier au second état varie en étendue, mais ne change pas d'axe.

Au contraire l'article zéro est asymétrique, lorsque l'axe du nom est modifié, c'est-à-dire dans le thème *0 (§§ 14, 18 et 131). D'une manière générale, l'asymétrie implique deux conditions : 1° un nom effectif qui passe du plan abstrait au plan concret ; 2° au moment de ce passage, la rupture de la corrélation entre la forme et la matière du nom. L'expression *mourir de maladie* fournit un bon exemple. D'une part, *maladie* y prend un sens élevé, général, celui de *genre d'état ;* et, d'autre part, ce sens élevé ne peut acquérir la forme abstraite correspondante, car il est ramené par le verbe *mourir* au plan des réalités concrètes : on meurt à cause d'une maladie, non pas à cause d'une abstraction de cette idée (§ 156).

Il en est de même dans : *mourir de faim*. Mais on dira : *souffrir de la faim*, parce qu'en ce cas *souffrir* définit *faim* (la faim est une souffrance, un « souffrir ») et qu'ainsi d'un terme à l'autre, il n'y a aucun changement de plan qui puisse amener une rupture de

la corrélation entre la forme et la matière du nom. Deux choses qui se définissent appartiennent au même plan (§ 154).

Une fonction qui se déforme extrêmement est toujours une fonction qui perd contact avec le plan où elle se détermine abstraitement. Aussi toute fonction dans ce cas est-elle régulièrement suivie de zéro asymétrique. Ex. : *homme* **de** *bien* (§ 35). *Aller* **à** *pied* (§ 148). *Tenir* **à** *honneur* (§ 149). *Avoir* **pour** *principe* (§ 164). *Un objet* **en** *bois* (§ 157). *Un homme* **en** *prison* (§ 157), **en** *danger* (§ 146). *Une chose* **en** *lumière* (§ 131).

Quant aux articles positifs, faisant partie exclusivement des thèmes de symétrie (*l. *u, *Δu), ils sont symétriques par définition.

§ 205. L'état *catégorique* de l'article.

L'état actuel de l'article, s'il n'est pas encore l'état *catégorique,* est, du moins, bien près de l'être. L'article est en effet distribué aux noms, dans la langue actuelle, d'après le principe que tout nom « en effet », est, par ce seul trait, différent du nom « en puissance ». Il se trouve ainsi que l'évaluation de cette différence, grande ou petite, ne fait plus question dans l'emploi de l'article. Cette sorte d'indifférence pour le cas conditionnel répond certainement à une pensée plus abstraite, en quelque sorte plus philosophique et moins embarrassée de la contingence ; mais, au point de vue linguistique, elle a ce désavantage de priver la langue de certaines ressources que celle-ci possédait avant qu'elle fût parvenue à ce haut degré de perfection formelle, alors que l'article en était encore à l'état, non pas catégorique, mais hypothétique.

§ 206. L'état *hypothétique* de l'article.

L'état hypothétique de l'article précède dans le temps l'état catégorique, dont il n'a pas la souveraine indifférence à l'égard de la condition. L'emploi de l'article, au lieu d'être résolu une fois pour toutes d'après le principe que tout nom en effet est (comme tel, sans autre condition) distinct du nom en puissance, dépend davantage des circonstances de ton, d'impression qui peuvent faire varier l'écart entre nom en puissance et nom en effet, tout au moins dans le cas de grande proximité où la différence est moins réelle qu'impressive (§ 201).

La meilleure époque de l'article, celle où il a offert les plus

grandes ressources linguistiques et stylistiques, semble appartenir à l'état hypothétique pris un peu avant sa fin. A ce moment, en effet, on dispose de tous les articles actuellement existants, dont on peut se servir comme dans la langue actuelle, et l'on trouve, par surcroît, dans l'article zéro, avec lequel ils alternent dans certains emplois, de nouvelles ressources.

§. 207. L'article occulte.

Par *article occulte*, il faut entendre celui qui serait représenté dans la langue par autre chose qu'un article. La possibilité du fait ressort de ce que l'article n'est rien de plus qu'un système d'oppositions, et de ce qu'il suffit que ce système ait réussi à se suspendre à quelque chose, qui peut être n'importe quoi, pour que la valeur de l'article soit existante. Ainsi l'article n'est plus exclusivement tel ou tel type morphologique, mais toute chose qui représente une certaine fonction.

Dès lors, la question se pose de savoir si dans les langues qui ne possèdent pas l'article, celui-ci n'a pas été greffé sur d'autres variations morphologiques. C'est un point qui, pour chaque langue, demande une étude spéciale attentive. Il ne fait pas doute qu'il existe un peu partout des valeurs occultes de l'article, suspendues à des répartitions de cas, à des insertions de particules, à l'ordre des mots, et la définition de l'article occulte est certainement l'un des problèmes les plus délicats de la syntaxe comparée.

Il faut bien se garder toutefois, d'après les vues qui précèdent, de postuler *a priori* l'existence d'une valeur de l'article dans chaque langue. Il se peut que cette valeur existe, mais son existence n'est pas nécessaire, et, par conséquent, pas certaine. Des contacts intermittents entre certains faits de syntaxe et telle valeur d'article ne doivent pas non plus être retenus comme preuve d'existence de l'article occulte. Pour que l'existence de celui-ci puisse être affirmée, il faut qu'il y ait système, c'est-à-dire que par des choses opposables (qui peuvent être quelconques) se marquent les mêmes oppositions qu'indiquerait l'article s'il existait expressément.

D'une manière générale, l'on n'est en droit d'affirmer qu'une langue possède l'article, apparent ou occulte, que si l'on est à même de garnir par des signes systématiquement opposables un tableau toujours le même et dont voici le type général :

Etat du nom en puissance.	Représentation d'objet (minimum d'étendue).	Représentation d'idée (maximum d'étendue).	Extensions intermédiaires		
			Grandes	Moyennes	Petites

Au cas où, pour une langue donnée, il y aurait zéro partout dans ce tableau, cette langue non seulement ne posséderait pas l'article, mais elle n'en posséderait pas la valeur. Pour le latin, le tableau ci-dessus pourrait, croyons-nous, être garni de valeurs plus ou moins opposables. Il y aurait donc en latin un article occulte, chevauchant sur des formes diverses, et greffé en quelque sorte sur des éléments étrangers à son intention.

§ 208. L'aspect *implication* du problème.

Le problème de l'article présente, au point de vue doctrine, une implication, dont il n'a pas été fait état jusqu'à présent, parce que c'était superflu, et qui est la suivante. On peut soutenir, d'une part, que l'article procède de ce que le nom est devenu de plus en plus dans l'esprit une *notion pure*, et, d'autre part, inversement, que le nom est devenu chaque jour davantage *notion pure*, parce que l'article l'y obligeait. L'un et l'autre sont vrais, chacun dans leur ordre, et il n'y a là au fond qu'un de ces problèmes à inversion, comme il s'en présente tant, lorsqu'on scrute les voies de la nature. On ne saurait toutefois perdre de vue que si l'article a pu obliger l'esprit à réaliser l'état de *pure notion*, c'est le progrès vers cet état qui a donné et maintenu à l'article son intérêt pour l'esprit. Ainsi l'implication se dénoue : l'*indépendance* est du côté de l'évolution psychique, plutôt que du côté de l'évolution linguistique proprement dite. L'exposition de la présente théorie de l'article a été faite en ce sens.

En thèse générale, dans les implications de ce genre, si nombreuses dans l'étude du langage, il faut toujours faire le départ entre l'intention permanente, qui est le fait principal, et l'accident

duquel elle tient les moyens de se manifester. Si cet accident ne survenait pas, les choses resteraient évidemment *comme si* l'intention permanente n'existait pas. Mais ceci n'autorise pas à conclure que l'accident est par lui-même l'élément-force.

§ 209. Langage et pensée potentielle.

Chaque peuple a sa pensée potentielle naturellement posée à l'horizon de sa langue. Pour une langue qui serait, en tant que tableau d'idées, à peine distincte du réel, la pensée potentielle n'aurait qu'une faible amplitude. Au contraire, pour une langue en *notions pures*, c'est-à-dire formant un tableau d'idées très *virtuelles*, très distantes de la réalité, l'amplitude de la pensée potentielle devient considérable. Entre ces deux extrêmes, il y a toute sorte de degrés qui représentent *les étapes de la civilisation de l'esprit.*

La continuité du progrès de l'intelligence potentielle est assurée contre les accidents extérieurs par le fait que les générations en se léguant la langue se transmettent un certain écart permanent entre réalité et notion linguistique, *écart qui ne peut que grandir avec le temps*. Il ne saurait en effet diminuer, car l'usage même de la langue, quelle qu'elle soit, par le transport du même vocable à des supports sans cesse renouvelés et diversifiés, ne peut aboutir qu'à détacher toujours davantage de la réalité la notion mentale. *L'emploi de la langue implique nécessairement l'usure du lien entre le mot et la chose momentanément désignée.* Ce fait est le plus général, le plus constant, de tous ceux que le linguiste peut observer.

A cette cause de premier plan, il faut joindre des causes adjuvantes, de caractère plus contingent. La principale semble être la création de mots abstraits. Ces mots, par leur nature même, tendent à acquérir dans l'esprit l'état de *notion pure*. On conçoit que s'ils sont nombreux, il se forme, pour ainsi dire, un plan tout garni de ces noms. Ce plan une fois constitué, devient l'*horizon de l'esprit*, et il exerce sur les noms des autres plans comme une sorte d'attraction. Le résultat est un recul progressif de tous les noms de la langue vers le plan des abstraits. Autrement dit, tout en conservant leur nature propre, ils acquièrent le *degré de virtualité* d'une nature plus subtile.

Une autre cause adjuvante, favorable à un nom de plus en plus

potentiel, c'est l'irréalité relative des mots durant le temps où un peuple subjugué par l'étranger change de lexique. Ceci explique qu'à ce moment il se produise souvent de grands changements syntaxiques.

§ 210. L'article comme *indice* de l'état de la pensée potentielle.

Le développement de l'article étant fonction d'un déplacement de toute la langue vers la pure notion, l'article devient, par cela même, un *indice* permettant de se rendre approximativement compte de la position d'une langue à l'état de non-emploi par rapport à la pensée en action.

L'état d'éloignement entre pensée potentielle et pensée réelle est donné dans chaque système d'article par l'importance du traitement zéro symétrique (§§ 18 et 204). Pour zéro symétrique largement représenté, la langue est restée près du réel. Pour zéro symétrique devenu rare, la langue s'en est, au contraire, fortement éloignée. Là où l'article est de forme occulte, il est plus difficile de se faire une opinion sur l'intervalle existant entre le plan d'appui de la pensée permanente et le plan d'action de la pensée momentanée.

L'article est une des formes qui permettent le mieux d'apercevoir en quel éloignement de la pensée en action se trouve la langue à l'état de repos.

INDEX

DES

QUESTIONS DE GRAMMAIRE PRATIQUE TRAITÉES DANS L'OUVRAGE

Article (Exposé général de l'emploi de l'), pp. 95 à 119.

Articles *le*, *la*, *les* (Emploi des). — Détermination, pp. 223 à 228. — Généralisation, pp. 229 à 233. — Association d'idées, pp. 161 à 169. — Relation avec une idée morale, pp. 169 à 174. — Relation avec un sentiment, pp. 175 à 178. — Relation avec une impression fugitive, pp. 179 à 187.

Articles *un*, *une*, *des* (Emploi des). — Influence de certains verbes sur l'article, pp. 189 à 198. — Influence de la préposition *avec*, p. 197. — Article amené par un sentiment d'hypothèse, pp. 198, 199 ; par une impression d'actualité, pp. 200 à 204 ; de discontinuité, pp. 204, 205 ; de singularité, pp. 205, 206 ; par brévité d'impression, pp. 207 à 209.

Articles *du*, *de la* (Emploi des), pp. 99 ; 104 à 110. — Voy. Influence de l'adjectif.

à (Emploi et non-emploi de l'article après la préposition), pp. 255 à 260.

Appositions sans article et avec article, pp. 284, 285.

Attribut (Article devant l'). — Voy. Comparaisons, Définitions. — Non-emploi de l'article devant l'attribut, pp. 283, 284. — Influence de la négation sur l'article qui précède l'attribut, pp. 218 et 299.

Avec (Emploi et non-emploi de l'article après la préposition), pp. 279 et 280. — Voy. Influence de la préposition « avec ».

Cardinaux (L'article *des* et les adjectifs), p. 301.

Certain (Emploi et non-emploi des articles *un*, *une*, *des* [> *de*] devant l'adjectif), pp. 301, 302.

Comme (Emploi et non-emploi de l'article après le mot), p. 281.

Comparaisons (Article dans les), pp. 217 à 221.

Dans (Répartition des prépositions *en* et). — Voy. *En*.

De (Emploi et non-emploi de l'article après la préposition) : 1° entre deux noms, pp. 121 à 155 ; 2° après un verbe ou un adverbe, pp. 261 à 265.

Définitions (Article dans les), pp. 217 à 221.

Demain (Cause de l'absence d'article devant le mot), pp. 287 à 289.

Différent. — Voy. *Certain.*

En (Emploi et non-emploi de l'article après la préposition), pp. 265 à 274. — Voy. Noms géographiques.

Énumérations sans article et avec article, pp. 285, 286.

Étiquettes. — Voy. Titres.

Hier. — Voy. *Demain.*

Impératifs nominaux (Absence d'article devant les), p. 301.

Influence de l'adjectif (et plus généralement, de tout mot ou groupe de mots indiquant une qualité) sur l'article, pp. 106 à 119; 166; 240; Rem. pp. 281, 282.

Influence de la proposition relative sur l'article, pp. 157 à 160.

Influence de certains verbes sur l'article, pp. 189 à 198.

Influence de la préposition « avec » sur l'article, p. 197.

Influence de la négation sur l'article. — Voy. Négation.

Influence de la nature du nom sur l'article, pp. 95 à 102.

Jours de la semaine (Emploi et non-emploi de l'article devant les noms de), pp. 287 à 289.

Juxtaposés sans article (Type : *faire peur, tenir tête, rendre gorge*, etc.). Rem. p. 236 et pp. 239 à 251.

Midi, minuit (Cause de l'absence d'article devant les mots), p. 288.

Mois (Absence d'article devant les noms de), p. 288, 289.

Mots semi-négatifs sans article et avec article, p. 303.

Négation (Influence de la) sur l'article, pp. 296 à 299. — Voy. Attribut.

Nombre. — Voy. Cardinaux.

Noms géographiques (Emploi et non-emploi de l'article devant les), pp. 290 à 293.

Noms propres (Emploi et non-emploi de l'article devant les), pp. 289, 290.

Par (Emploi et non-emploi de l'article après la préposition), pp. 276 à 279.

Pas. — Voy. Mots semi-négatifs.

Personne. — Voy. Mots semi-négatifs.

Point. — Voy. Mots semi-négatifs.

Possessif (Cas où l'article remplace l'adjectif), pp. 211 à 216.

Pour (Emploi et non-emploi de l'article après la préposition), pp. 274 à 276.

Rien. — Voy. Mots semi-négatifs.

Sans. — Voy. Négation.

Sens potentiel (Absence d'article par emploi effectif du), p. 286.

Sous-titres. — Voy. Titres.

Tel. — Voy. *Certain.*

Titres sans article et avec article, p. 293 à 296.

Vocatif (Emploi et non-emploi de l'article devant les noms au), p. 300.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.
Ouvrages cités et abréviations 7
Avant-propos 11
CHAPITRE Ier. Examen des questions préjudicielles a la théorie de l'article 29
CHAPITRE II. Position de l'article par rapport au langage et a la pensée 53
CHAPITRE III. Restitution du problème de pensée dont l'article est solution 63
CHAPITRE IV. La dominance et la résistance dans le système des articles français 67
CHAPITRE V. Principes généraux de la transition symétrique du nom en puissance au nom en effet 89
CHAPITRE VI. La forme spécifique du nom 95
CHAPITRE VII. La forme du nom dans le contexte 103
CHAPITRE VIII. Examen des principaux groupes formés de deux noms réunis par la préposition « de » 121
CHAPITRE IX. Examen des principaux groupes formés d'un nom devant une proposition relative 157
CHAPITRE X. L'extension impressive 161
CHAPITRE XI. La limite de l'extension impressive 179
CHAPITRE XII. Le halo impressif 183
CHAPITRE XIII. Le relief impressif 189
CHAPITRE XIV. La répartition respective de l'article et de l'adjectif possessif 211
CHAPITRE XV. La projection d'une image comparée sur une image comparante 217
CHAPITRE XVI. L'extension anaphorique 223
CHAPITRE XVII. L'extension synthétique 229
CHAPITRE XVIII. Principes de la transition asymétrique du nom en puissance au nom en effet 235
CHAPITRE XIX. Esquisse d'une définition du traitement zéro entre verbe et régime direct 239

CHAPITRE XX. Esquisse d'une définition du traitement zéro entre mot grammatical et régime 253
CHAPITRE XXI. Les transitions incomplètes 283
CHAPITRE XXII. Les transitions annulées 287
Conclusion 305
Index des questions de grammaire pratique traitées dans l'ouvrage 315

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

BINDING S APR 19 1968

PC
2251
G8

Guillaume, Gustave
Probleme de l'article

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY